هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16598 – 7,50 F - 1,13 EURO — MARDI 9 JUIN 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

COUPE DU MONDE MODE D'EMPLOI

■ La présentation des 32 équipes
■ L'organisation de la compétition



■ Les Nations unies contre la drogue

L'ONU veut renouveler sa stratégie pour lutter contre la production, le trafic et la consommation de stupéfiants. p. 2

■ Kosovo : Milosevic récidive

Les pays occidentaux se rencontrent cette semaine pour riposter aux Serbes. p. 5 et notre éditorial p. 16

■ Chute du yen

Pour la première fois depuis juin 1991, la devise nippone a franchi la barre des 140 yens pour 1 dollar. p. 19

■ Le coup de gueule d'Albert du Roy

Dans une lettre aux cadres de la rédaction, que révèle *Le Monde*, l'ancien directeur général adjoint de France 2 chargé de l'information dénonce un *« état d'esprit collectif pourri et pervers »*. Par ailleurs, les salariés de France Télévision commencent à s'installer dans leurs nouveaux locaux. p. 20 et 29

■ Doublé espagnol à Roland-Garros



TEMPSPORT

Arantxa Sanchez-Vicario et Carlos Moya ont gagné les titres dames et messieurs des Internationaux de France. p. 24

■ Le conflit Erythrée-Ethiopie

Les belligérants refusent la médiation de l'Organisation de l'unité africaine. p. 3

■ Un nouveau « France-Soir »

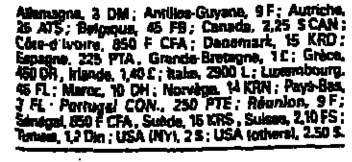
Le quotidien modifie sa maquette et engage un plan de relance rédactionnelle pour tenter de stopper la chute de ses ventes. p. 13

■ Expliquer la mondialisation

Pour Zaki Laïdi, chercheur au CNRS, *« il faut combattre l'avènement d'une société de marché »* sans pour autant refuser le changement. p. 14

■ César se défend

L'avocat du sculpteur, mis en examen pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »*, dément l'accusation de surfacturation d'œuvre d'art. p. 30



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 609 - 7,50 F



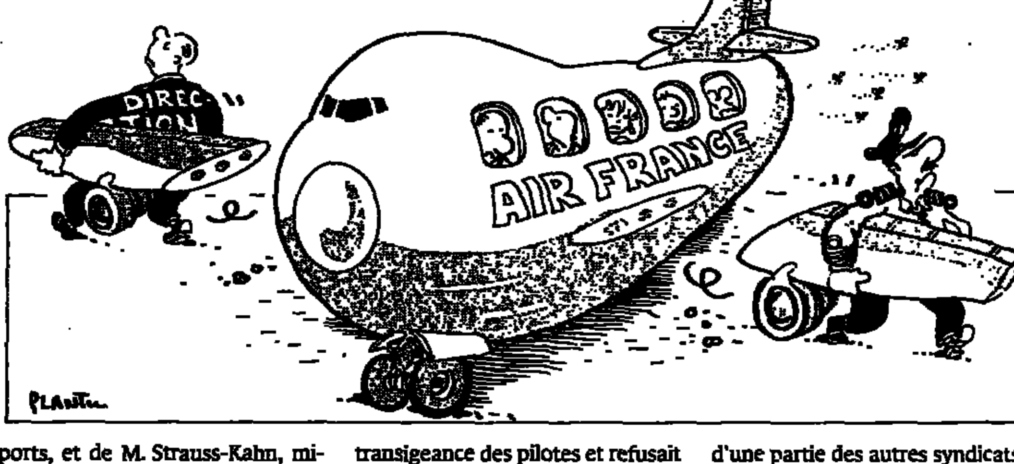
Air France : l'épreuve de force

● La compagnie entre dans sa deuxième semaine de grève ● Après avoir laissé ses chances à la négociation, le gouvernement soutient la fermeté du PDG face aux pilotes ● M. Spinetta convoque un conseil d'administration extraordinaire pour imposer une nouvelle grille des salaires

LES PILOTES d'Air France entament une deuxième semaine de grève dans un contexte radicalement modifié. Le PDG de l'entreprise a convoqué, dans les prochains jours, un conseil d'administration extraordinaire *pour lui proposer une nouvelle stratégie*. Les économies de 500 millions de francs sur le coût des pilotes, *nécessaires pour financer* le plan de développement de la compagnie, seraient obtenues par un gel des salaires et la mise en place d'une nouvelle grille dans laquelle les augmentations seront plus lentes. L'échange salaire-actions serait abandonné tout comme la double échelle des salaires.

Dimanche 7 juin, les syndicats représentant les autres catégories de personnels avaient fait part à la direction de leurs préoccupations lors d'un comité central d'entreprise extraordinaire. Samedi, le premier ministre, entouré de M. Gayssot, ministre des transports, et de M. Strauss-Kahn, ministre des finances, avait reçu le PDG Jean-Cyril Spinetta pour lui apporter son soutien. Le gouvernement entendait ainsi marquer qu'après avoir laissé ses chances à la négociation, il déplorait l'intransigeance des pilotes et refusait de céder. M. Strauss-Kahn a écarté toute nouvelle aide publique à la compagnie pour compenser d'éventuelles concessions. M. Spinetta entend passer en force, avec le soutien du gouvernement et d'une partie des autres syndicats.

A la SNCF, les conducteurs autonomes veulent déclencher une grève mercredi 10 juin, premier jour du Mondial.



Lire pages 18 et 19

Le guide du Mondial

UN CAHIER de 24 pages pour *tout savoir de la Coupe du monde* de football : avec ce guide en quatre parties (l'organisation de la compétition, la présentation des équipes, les retransmissions à la télévision, les règles du jeu), *Le Monde* se met à l'heure du Mondial, événement sportif universel sans équivalent. Quarante journalistes en assureront la couverture, qui donnera lieu à un supplément quotidien de huit pages, du 9 juin au 13 juillet.

Lire notre cahier spécial et nos informations page 25

La Mecque de la « gauche rouge » invitée d'honneur au Stade de France

PORTO ALEGRE
de notre envoyé spécial

S'agissant d'un Brésilien normalement constitué, comment croire qu'il ait hésité entre le match d'ouverture de la Coupe du monde de football et un séminaire, organisé à la même date à Caracas, sur la gestion municipale en Amérique latine ? Après mûre réflexion, Raul Pont, maire de Porto Alegre, a tout de même tranché en faveur de l'invitation que lui a adressée Patrick Braouezec, son homologue de Saint-Denis : il sera présent, mercredi 10 juin, dans la tribune d'honneur du Stade de France pour la rencontre inaugurale Brésil-Ecosse. Le flirt entre le communiste rénovateur français et l'étoile montante de la « gauche rouge » brésilienne devrait sous peu aboutir au jumelage des deux communes.

Zapatistes, sandinistes, guévaristes, représentants de l'extrême gauche européenne, tels Alain Krivine et Christophe Aguitton : les délégations se succèdent, sur un rythme de plus en plus soutenu, à Porto Alegre, capitale de l'Etat du Rio Grande do Sul (extrême sud du Brésil). Gérée depuis dix ans par le Parti des travailleurs, cette métropole provinciale de 1,6 million d'habitants est désormais devenue, au même titre que le Chiapas du « sous-commandant » Marcos, un lieu de pèlerinage obligé pour tous ceux qui se réclament indéfectiblement du socialisme. *« Nous ne sommes ni la Commune de Paris ni le soviet de Petrograd »*, prévient pourtant Raul Pont.

Adepte de la « révolution permanente » et membre de Démocratie socialiste, l'un des courants trotskistes du Parti des travailleurs, Raul Pont poursuit, depuis dix-huit mois, l'œuvre administrative de ses deux prédécesseurs : une démocratie municipale d'un genre inédit. Plébiscité par les électeurs depuis sa mise en place, le « budget participatif », objet de l'intérêt grandissant des visiteurs étrangers, en constitue la clef de voûte. *« A l'heure actuelle*, explique le maire, *près de vingt mille personnes participent aux assemblées chargées de définir les priorités concernant les investissements sociaux de la municipalité. C'est notre contribution à la restauration de la souveraineté populaire face à la mondialisation voulue par le G7, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce. »* Mais il ajoute aussi : *« Le budget participatif marque une rupture avec la conception bureaucratique de la planification autrefois à l'honneur dans des pays qui se prétendaient socialistes. »*

Expulsé en 1966 du Parti communiste brésilien pour « déviationnisme », Raul Pont cultive sa différence sur tous les terrains, y compris sportifs : il préfère le basket au football... Comme tous ses administrés, il se sent pourtant concerné par l'impitoyable rivalité qui oppose localement les Rouges de l'Internacional, l'équipe de foot d'origine populaire, aux Bleus du Gremio, le club des quartiers aisés. La sélection brésilienne va-t-elle décrocher son cinquième titre mondial ? *« Je veux y croire*, confie Raoul Pont. *Mais, sur le plan politique, je crains le climat d'euphorie nationale qu'entraînerait la victoire du Brésil, car elle favoriserait la réélection de Fernando Henrique Cardoso au scrutin présidentiel d'octobre. »* Leader historique du Parti des travailleurs et candidat d'une coalition de gauche, Luiz Inacio « Lula » da Silva n'en pense sans doute pas moins.

Jean-Jacques Sévilla

Une droite tentée par le FN

CHARLES MILLON a attiré plus de deux mille personnes, samedi 6 juin, à Paris, pour la première convention de son mouvement, La Droite. Le président du conseil régional de Rhône-Alpes a appelé ses amis à être les défenseurs d'une droite sans complexes et a fixé les grandes lignes de ses relations avec le Front national. Nos reportages dans la région Centre et dans les Pyrénées-Orientales montrent combien notables et élus de droite sont tentés par le compromis ou l'alliance avec le FN. A force de côtoyer depuis quinze ans des représentants de l'extrême droite, issus parfois du même milieu qu'eux, ils ne voient plus bien ce qui les sépare de ces derniers.

Lire pages 6 et 7

Mai 68, demain

ON AURA TOUT VU, tout entendu, tout lu. En mai 98, le film *Mai 68* n'a pas cessé un instant, les acteurs ont joué leurs rôles, les archives ont déferlé, les témoignages ont afflué, tout est bien qui finit bien dans le meilleur des mondes possibles, puisque l'ordre devait être rétabli, comme chacun sait, à la fin du mois. Sur un point aussi sensible (qui a mis en cause sa substance même), le spectacle pouvait difficilement faire mieux. Il est tout-puissant, il organise le passé et ses perspectives, il ne peut pourtant pas cacher sa fatigue, on dirait même qu'il s'ennuie, qu'il n'arrive pas à se convaincre vraiment d'avoir un seul spectateur. Peu importe, d'ailleurs, puisqu'il s'agit simplement d'occuper la scène.

Un ancien ministre nous redit pour la centième fois que cette explosion absurde est venue d'un complot ourdi à Berlin. Un académicien parle *« avec tristesse et mépris »* de ces *« utopies adolescentes sans aucun fondement philosophique »* qui voulaient *« changer la vie »*, expression, selon lui, vide de sens. Son discours mérite d'être entendu : *« Célèbre-t-on une maladie ? Invite-t-on familles et amis à se réunir pour fêter les trente ans d'une méningite ? »* Nous avions déjà le *« sida mental »*, nous avons maintenant la méningite spirituelle. A quand le cancer généralisé, l'hémiplégie, la paralysie ? Je cite encore, c'est trop beau : *« Nous n'en avons pas fini de souffrir dans toutes nos articulations des séquelles de cette infection-là. »* Voilà, vous êtes intoxiqués sans le savoir, le virus vous guette, attention aux symptômes, sachez observer, prévenir, guérir. Un peu plus loin, sur la droite, voici le secrétaire général d'un parti extrémiste en pleine forme qui vous avertit à son tour : *« Les pavés ont disparu, mais la subversion a fait son chemin, servie par les mêmes hommes, agissant avec le même cynisme, s'imposant avec la même arrogance. »* Les mêmes hommes ? Mais oui, ils sont là, à l'œuvre, depuis les Lumières du XVIIIe siècle, ils fomentent sans désemparer la Révolution française, la Commune de Paris, Mai 68. Peu importe leurs noms, ils changent sans cesse de masques. Appelons-les Voltaire, si vous voulez, mais en réalité il s'agit d'une légion microbienne. On s'en rend compte, en ouvrant les yeux tous les jours.

La société, donc, *doit* avoir peur. Elle est minée, rongée, sapée dans ses fondements mêmes. De ce foyer infectieux peuvent venir des *« revendications inconsidérées »*, par exemple : *« Soyez réalistes, demandez l'impossible. »*

Philippe Sollers pour Le Monde

Lire la suite page 16

Ce que nous disent les délinquants



DENIS SALAS

ALORS QUE le gouvernement devait annoncer, lundi 8 juin, ses choix en matière de délinquance des mineurs, Denis Salas, ancien juge des enfants, explique en quoi la violence des jeunes, cette *« délinquance d'exclusion »*, met en échec les institutions : *« Derrière cette violence, il faut entendre l'appel à reformuler notre responsabilité politique. »*

Lire page 10

SOMMET La session extraordinaire des Nations unies sur la lutte contre la drogue devait s'ouvrir, lundi 8 juin à New York, en présence des représentants des 185 Etats membres de l'Organisation, dont une trentaine de chefs d'Etat ou de gouvernement. ● CE SOMMET vise à élaborer une stratégie globale et concertée contre la production, le trafic et la consommation de drogue. ● À CETTE FIN, les Etats membres devraient s'engager sur un programme de lutte dont le principal objectif est *« la réduction radicale et parallèle de l'offre et de la demande illicites de drogues d'ici à l'an 2008 »*. ● POUR LES PAYS d'Amérique latine, ce sommet est un succès, dans la mesure où la communauté internationale devrait accepter le principe de la « coresponsabilité » – producteurs mais aussi consommateurs – du problème de la drogue.

L'ONU cherche une nouvelle manière de lutter contre la drogue

Pendant trois jours, les représentants des 185 Etats membres des Nations unies doivent débattre d'une stratégie renouvelée pour lutter contre les stupéfiants. Les pays producteurs devraient obtenir que soit enfin prise en compte la responsabilité des pays consommateurs

« UN MONDE sans drogue : c'est possible ! » Pino Arlacchi, directeur exécutif du programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid), a présenté en ces termes la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, qui s'ouvre lundi 8 juin à New York pour trois jours. Les représentants de plus de 180 pays, dont 35 chefs d'Etat ou de gouvernement, sont attendus. Les présidents Jacques Chirac, Ernesto Zedillo (Mexique), Rafael Caldera (Venezuela), Alberto Fujimori (Pérou), Hugo Banzer (Bolivie) et Ernesto Samper (Colombie) seront notamment présents, et Bill Clinton devait prononcer, lundi, le discours d'ouverture.

« A la veille du nouveau millénaire, nous avons l'opportunité sans précédent de bâtir un monde sans drogues : nous avons une base solide de connaissances et d'expertises, de nouvelles technologies sophistiquées, et la volonté unie des gouvernements du monde », estime le Pnucid, qui évalue à 200 millions le nombre de personnes consommant des drogues illicites dans le monde, dont 30 millions des produits de synthèse.

« DÉCLARATION POLITIQUE »

Six thèmes principaux sont au programme de cette session spéciale : la lutte contre les précurseurs chimiques servant à la production des drogues et à la fabrication des substances de synthèse, la forte hausse des stimulants de type amphétamines, la coopération judiciaire, le blanchiment d'argent, la réduction de la demande et l'élimination des cultures illicites.

Les Etats membres devraient en outre adopter une *« déclaration politique »*, mise au point, dans sa version préparatoire, le 21 mars à Vienne, par une commission des Nations unies composée des représentants de 53 Etats, dont la France. Le texte indique notamment que *« la réduction de la demande est un pilier indispensable de l'approche globale pour résoudre le problème de la drogue »*. Le besoin d'une *« approche globale pour l'élimination des cultures clandestines de drogues »* est également affirmé, comme *« la nécessité de programmes d'éradication et de mesures policières pour lutter contre les cultures illicites, la production, la fabrication et le trafic »*.

Les Etats membres s'engagent à *« parvenir à des résultats significatifs et mesurables dans le domaine de la réduction de la demande d'ici à 2008 »* et à développer avec les Nations unies des *« stratégies pour éliminer ou réduire de façon importante la culture illicite de feuilles de coca, de plants de cannabis et de fleurs de pavot d'ici à 2008 »*.

La session extraordinaire des Nations unies a déjà suscité un fort mouvement de protestation, révélant l'ampleur du fossé idéologique séparant les tenants d'une *« société sans drogue »* de ceux pour qui on peut *« vivre avec »*, en s'attachant à réduire les risques sanitaires et sociaux qui lui sont liés. A l'initiative du Lindesmith Center, un institut de recherches créé en 1994 à New York par l'Open Society Institute de George Soros, une lettre a été adressée le 1er juin au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui a déjà été signée par plus de quatre cents personnalités du monde politique, judiciaire, médical, culturel et sportif de trente-trois pays. Parmi elles figurent notamment Javier Perez de Cuellar, George Papandreou, Dario Fo, Alvaro Mutis, Oscar Arias, Fernando Savater, Emma Bonino, Michèle Barzach, Thierry Lévy, Günter Grass, George Soros...

UTOPIE

« La guerre totale à la drogue provoque plus de dommages que l'abus de drogues lui-même », écrivent les signataires, qui réclament à M. Annan *« un débat véritablement ouvert et honnête »* sur la question et plaident, en substance, pour une *« autre politique »* de lutte contre les drogues et la toxicomanie. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, s'était récemment exprimé dans le même sens. *« Certains (...) se réclament d'un monde sans drogues*, avait-il déclaré le 29 mai devant les professionnels français de la toxicomanie. *Je suis pour. Comme je souhaiterais un monde sans accidents de la circulation, un monde sans guerre, un monde sans injustice. Il s'agit d'une utopie (...). Une des meilleures façons de juguler, de maîtriser l'usage de drogues, et il ne s'agit pas de résignation, est de considérer que cet usage existe, mais que devenir ou rester toxicomane n'est pas une fatalité. »* Il fait peu de doute que cette approche ne sera pas la position officielle défendue par la France à New York.

Laurence Folléa

« Pour un véritable débat »

Voici quelques extraits de la lettre adressée le 1er juin à Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies : « (...) *Nous faisons appel à votre autorité pour ouvrir un véritable débat sur les politiques de contrôle des drogues. (...) Nous pensons que la guerre totale à la drogue provoque plus de dommages que l'abus de drogues lui-même. (...) Quel en est le résultat ? Les agences des Nations unies évaluent les revenus du trafic de drogues illicites à 400 milliards de dollars, soit environ 8 % du commerce international. Cette activité a renforcé le crime organisé, corrompu des gouvernements à tous les niveaux, érodé la sécurité intérieure, provoqué un accroissement de la violence. (...) Ces conséquences ne sont pas liées à l'usage de drogues en soi mais à des décennies de guerre à la drogue, vaine et inefficace (...).*

» Persister dans cette logique entraînera toujours plus d'abus, renforcera le marché illicite et la criminalité, engendrera plus de maladies et de souffrance. (...) »

La réunion de New York est un succès pour le Mexique et la Colombie

AVEC PLUS de 180 pays représentés et une trentaine de chefs d'Etat, la session extraordinaire des Nations unies sur la drogue consacre une modification radicale de la position de la communauté internationale pour lutter contre le narcotrafic. *« Pour la première fois, le thème de la réduction de la demande sera sur le même plan que les autres mesures de contrôle des stupéfiants »*, s'est félicité, lors d'une conférence de presse la semaine dernière à New York, l'Italien Pino Arlacchi, directeur général du programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid).

En avançant, en revanche, que cette session antidrogue des Nations unies *« ne sera que pure rhétorique »*, le directeur du centre d'investigation Lindesmith, Ethal Nadelman, ne tient pas compte de l'attente des pays d'Amérique latine. Le continent américain – dont les pays andins, qui produisent plus de 98 % de la cocaïne dans le monde – sera fortement représenté avec au moins quinze chefs d'Etats. L'approche des Nations unies satisfait en particulier le Mexique et la Colombie, principaux promoteurs de cette session extraordinaire et auteurs du projet de déclaration finale, soumis à l'Assemblée. Le premier, parce que 80 % de la drogue consommée aux Etats-Unis transite chez lui et qu'il entretient 3 600 kilomètres de frontières avec son grand voisin. Le second, la Colombie, parce que 80 % de la cocaïne diffusée au nord du Rio Grande vient de sa forêt et qu'il subit depuis plus de deux ans une forte pression de Washington.

L'objectif affiché, sur dix ans, par les Nations unies, de *« nettoyer le monde »* du fléau de la drogue est peut être moins important que la prise de conscience de la communauté internationale que le problème est autant celui des producteurs que des consommateurs.

Les pays latino-américains obtiennent que la lutte contre la drogue ne se limite pas à un travail de répression (éradication des cultures illicites et saisie des productions) qui a montré ses limites. La session doit dresser le constat d'échec de l'ONU dans un domaine où sa politique s'est, jusqu'alors, peu démarquée de celle de Washington : une approche privilégiant la lutte à l'intérieur des pays producteurs.

Au cours des dix dernières années, les Etats-Unis ont dépensé plus de 25 milliards de dollars en divers programmes pour réduire la production de drogue dans les Andes. Les fonds débloqués par Washington, dans l'ensemble de l'Amérique latine, ont augmenté dans la même période de plus de 150 %, mais il y a toujours surabondance de coca *(pasta base)*, de cocaïne et d'héroïne sur les marchés occidentaux. Selon les propres chiffres du département d'Etat, les cultures de pavot dans le monde ont été multipliées par trois depuis 1985 et les drogues synthétiques se sont accrues de 35 % en deux ans.

> La session doit dresser le constat d'échec de l'ONU dans un domaine où sa politique s'est, jusqu'alors, peu démarquée de celle de Washington

En Colombie, la réalité géophysique du pays, avec des dizaines de milliers de kilomètres carrés incontrôlables (amazoniens, pour l'essentiel), l'a emporté sur la lutte menée par les autorités. La production de cocaïne y connaît une croissance vertigineuse : en 1996, selon les autorités de Bogota, il y avait 40 000 hectares de coca ; en 1998, selon le colonel Gallego, chef de la police antinarcotique, le nombre d'hectares est de 70 000. Selon la même source, 26 000 hectares de culture de coca ont été fumigés en 1996, et 40 000 en 1997. Au terme des deux jours de travaux de la session, les Etats membres devraient s'engager sur un programme de lutte dont l'objectif est *« la réduction radicale et parallèle de l'offre et de la demande illicites de drogues d'ici à l'an 2008 »*, selon les responsables de l'ONU. Le coût des seules mesures d'éradication avec substitution de cultures alternatives est estimé à 500 millions de dollars par an : la moitié serait à la charge des pays producteurs et l'autre serait assumée par les pays occidentaux.

Lors de son voyage en Amérique latine, Jacques Chirac, avait prononcé le 15 mars 1997, dans le petit Parlement de La Paz, capitale de la Bolivie, un discours consacré à la lutte contre la drogue. Le chef de l'Etat privilégiait une approche impliquant la *« responsabilité partagée »* des nations face au fléau. A New York, il devait plaider en faveur de *« l'élaboration d'une stratégie globale de lutte contre la drogue, fondée sur trois principes : la coresponsabilité, la solidarité et la fermeté »*, selon le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna. Cette approche – que la session des Nations unies va consacrer – a son corollaire : la *« solidarité dans les efforts »*, comme M. Chirac l'avait indiqué à La Paz.

Sur ce point, les Etats-Unis ont laissé entendre, selon le *Washington Post*, qu'ils n'étaient pas disposés à débloquer des contributions financières supplémentaires. L'évolution, remarquée, de la position de Washington vers le principe de *« coresponsabilité des pays producteurs et consommateurs »*, trouverait alors sa limite.

A. A.

TROIS QUESTIONS A...

ERNESTO SAMPER

1 Que représente, monsieur Samper, pour le président de la République de Colombie cette session extraordinaire de l'ONU consacrée à la lutte contre la drogue dans le monde ?

Cette assemblée, qui a été convoquée par le Mexique et par la Colombie, est un point crucial dans la définition de la politique de lutte contre la drogue dans le monde. Pour moi, deux principes fondamentaux doivent guider l'action de tous les pays dans la lutte contre la drogue : la coresponsabilité et l'intégralité. La coresponsabilité suppose que tous les pays sont responsables dans la lutte contre la drogue, qui ne peut pas se réduire exclusivement à un problème d'offre. Le principe d'intégralité, cela veut dire qu'il convient d'agir avec la même énergie à tous les stades du trafic de drogue : des cultures illicites, en passant par l'interdiction des cartels, la réduction de la consommation, le blanchiment de l'argent et la vente des précurseurs chimiques.

2 Considérez-vous qu'il existe une évolution de la communauté internationale sur ce thème ?

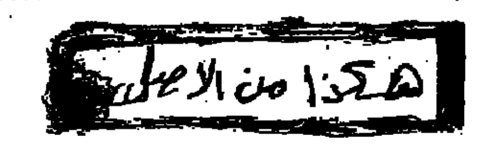
Il est beaucoup plus facile de vietnamiser la Colombie et d'imputer aux pays producteurs la seule responsabilité de l'échec de la lutte pour réduire la consommation et le blanchiment d'argent que d'envisager le problème dans toute sa complexité. Nous avons vécu, ces dernières années, l'époque du pire unilatéralisme dans la politique de lutte contre la drogue. Et nous savons ce que représente pour un pays comme le nôtre le coût de mesures unilatérales comme la "désertification" qui nous a été imposée par les Etats-Unis, en 1996 et 1997.

Mais il existe, aujourd'hui, sans aucun doute, un changement très important dans la position de pays comme les Etats-Unis vers une compréhension multilatérale du problème de la drogue. Et j'espère qu'aux Etats-Unis cette approche va se propager.

3 Attendez-vous des mesures concrètes de cette session de l'ONU ?

L'adoption d'une déclaration de principes est pour nous fondamentale. Cela signifiera que les pays reconnaissent que la lutte contre la drogue est le problème de tous. Ensuite, nous attendons que soient analysées et adoptées les propositions avancées par la Colombie. Ce sont des points concrets qui comportent, par exemple, une approche sociale, avec la mise en place de cultures de substitution en parallèle aux plans d'éradication des cultures illicites. Ou encore la création d'un réseau de renseignement et d'information mondial afin de poursuivre les narcotrafiquants.

Propos recueillis par Alain Abellard



Le conflit entre l'Erythrée et l'Ethiopie souligne l'impuissance de l'OUA

Le Burkina Faso organise le 34e sommet de l'Organisation de l'unité africaine

La guerre qui oppose, depuis le 12 mai, l'Erythrée à l'Ethiopie sera au centre des préoccupations du 34e sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui devait s'ouvrir lundi 8 juin, à Ouagadougou au Burkina Faso. Les belligérants, qui s'accusent mutuellement d'avoir déclenché les hostilités, ont cependant demandé à l'organisation panafricaine de ne pas se mêler pour l'instant du règlement du conflit.

OUAGADOUGOU
de notre envoyé spécial

Le siège de l'Organisation de l'unité africaine a beau être installé à Addis Abeba, les belligérants de la Corne de l'Afrique sont au moins d'accord sur un point : l'OUA ne doit pas, pour le moment, se mêler *du réglement du conflit. A Ouagadougou*, les ministres des affaires étrangères érythréen et éthiopien ont bien participé à la conférence ministérielle précédant le sommet des chefs d'Etat qui devait s'ouvrir lundi 8 juin dans la capitale du Burkina Faso. Mais les deux pays ont profité de la tribune qui leur était offerte pour faire valoir leur « bon » droit.

L'Ethiopie a démenti avoir eu recours la première aux bombardements aériens, avant que l'Erythrée ne fasse de même. Le 6 juin, avant que la trêve aérienne qui a permis l'évacuation des étrangers d'Asmara n'entre en vigueur, Seyoum Mesfin, le ministre des affaires étrangères éthiopien, a affirmé que son pays ne souhaitait plus avoir de contacts directs avec l'Erythrée, et qu'il s'en tenait au projet d'accord présenté par les facilitateurs rwandais et américains. Dans la matinée, Susan Rice, sous-secrétaire d'Etat américaine aux affaires africaines, avait quitté Ouagadougou après un bref passage.

Du côté de l'Erythrée, le ministre Haïlé Weltensae se déclarait déçu par la communauté internationale qui ne reconnaît pas *« le rôle d'agresseur »* joué par l'Ethiopie.



Tout en admettant la validité du plan rwando-américain, il estimait que sa mise en œuvre posait encore des problèmes avant d'ajouter que cette médiation n'était pas arrivée à son terme et que pour l'instant une intervention de l'OUA compliquerait les négociations.

Les Erythréens tentent de faire accréditer la thèse selon laquelle l'Ethiopie succombe à nouveau à ses démons impérialistes. M. Weltensae en veut pour preuve que le pilote abattu au-dessus d'Asmara et capturé par l'armée érythréenne avait déjà bombardé la ville au temps de la guerre entre le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) et le régime de Mengistu Haile Mariam. A cette époque, son avion avait déjà été abattu et le pilote avait passé cinq ans aux mains des combattants érythréens. Les accents de plus en plus belliqueux des deux parties *ont donc conduit les ministres des* affaires étrangères de l'OUA à appeler à un arrêt des hostilités ainsi *qu'à une solution négociée.*

Parmi les autres dossiers à l'ordre du jour du sommet, trois au moins *ont suscité un langage plus ferme.* Pour l'Angola, l'OUA devrait adopter une résolution demandant à l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) d'appliquer les accords de paix de Lusaka. Quant aux Comores, l'organisation n'a pas de mots assez durs pour condamner l'attitude des séparatistes de l'île d'Anjouan. Enfin, il se pourrait que les pays africains ne se contentent pas de demander la levée des sanctions contre la Libye mais décident de la mettre en œuvre unilatéralement.

Les chefs d'Etat devraient enfin s'attaquer à deux dossiers délicats. Le premier devrait conduire au retour du Maroc, qui a quitté l'OUA après que l'organisation eut reconnu la République arabe sahraouie *démocratique (RASD). S'il* s'agit de ménager les quelques amis que garde la RASD tout en s'assurant des bonnes grâces de Rabat, l'objectif semble réaliste.

Quant à la représentation africaine au Conseil de sécurité des Nations unies, elle semble poser des problèmes insurmontables. Le *principe d'une représentation tournante* aux deux sièges qui seraient attribués au continent a été adopté. Mais leur attribution suscite une rivalité sans merci entre les différentes régions de l'Afrique. Déjà, *en 1996, la réélection ou le remplacement* de Boutros Boutros-Ghali au secrétariat général de l'ONU *avait profondément divisé les* membres de l'OUA.

Thomas Sotinel

■ **OUA.** Le roi Hassan II a affirmé, dans un entretien aux médias burkinais publié dimanche 7 juin, que le Maroc *« comptait bien retourner »* à l'Organisation de l'unité africaine et regretté que l'OUA se soit écartée de la légalité internationale en reconnaissant en 1984 la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Le Maroc avait quitté l'OUA lorsque la RASD avait été admise au sein de l'organisation panafricaine. Dans cet entretien, diffusé à la veille de l'ouverture du sommet, le souverain marocain estime notamment que *« l'affaire du Sahara s'est trouvée être le produit de la guerre froide à une époque, au début des années 80, où de nombreux pays africains étaient teintés de rose, pour ne pas dire de rouge ».*

Accalmie après l'évacuation des étrangers d'Asmara

LES FORCES armées éthiopiennes et érythréennes ont observé, dimanche 7 juin, une journée de trêve informelle après l'évacuation par avion, dans la nuit de samedi à dimanche, de plus de 1 000 ressortissants étrangers d'Asmara. Les personnes évacuées ont été notamment acheminées vers Djeddah (Arabie saoudite) ou Djibouti, où se trouvaient, dimanche soir, 356 Occidentaux en provenance d'Asmara. Ces évacuations ont eu lieu à la faveur d'une trêve des bombardements accordée par Addis Abeba, pour permettre aux avions de venir chercher les ressortissants étrangers souhaitant quitter l'Erythrée. De nombreux expatriés ont toutefois choisi de rester sur place.

Aucun accrochage n'a été signalé dimanche le long de la frontière érythréo-éthiopienne, où les deux pays ont massé troupes et blindés. Les Ethiopiens conservent, depuis mercredi, le contrôle du poste frontière de Zalanbessa, au nord de Mekele, la capitale de l'Etat fédéral du Tigré (nord de l'Ethiopie). Le statu quo règne également plus au nord-ouest, à Badme et dans ses environs, toujours occupés, depuis le 12 mai, par les Erythréens.

A Burie (75 km au sud-ouest d'Assab), les forces érythréennes et éthiopiennes sont stationnées de chaque côté de la frontière, mais aucun affrontement n'a été signalé. Trois fronts sont ouverts sur la frontière longue de quelque 1 000 km, à Badme, dans la région de Zalambessa et dans les environs de Burie. Le conflit frontalier a dégénéré vendredi en guerre ouverte avec des bombardements sur l'aéroport d'Asmara et sur la ville de Mekele, où le bilan s'élève à 44 morts et 135 blessés parmi la population civile. Les bombardements contre Mekele ont entraîné un regain de sentiment nationaliste en Ethiopie.

Côté érythréen, la population est très déterminée. Elle craint que l'Ethiopie ne profite de l'opportunité pour remettre en cause l'indépendance de l'Erythrée, proclamée en 1993, après une guerre de libération de trente ans. – *(AFP, Reuters.)*

Le Pakistan accuse l'Inde d'avoir organisé un attentat

L'explosion d'une bombe a fait vingt-six morts

NEW DELHI
de notre correspondante

L'Inde a rejeté, dimanche 7 juin, comme *« sans fondement et fausses »* les déclarations pakistanaises accusant les services secrets indiens d'être à l'origine de l'explosion d'une bombe dans un train qui a fait vingt-six morts dimanche. D'une forte puissance, la bombe a explosé, dimanche à l'aube, dans un compartiment bondé du Khyber-Express, circulant au centre du Pakistan, à une heure où la plupart des passagers dormaient. C'est le deuxième attentat non revendiqué de ce type en quarante-huit heures au Pakistan, avec l'explosion, vendredi, d'une bombe qui a fait trois morts dans un cinéma de Lahore.

« Par ces actes de terrorisme l'Inde cherche à mettre la pression sur le Pakistan après l'échec de son chantage nucléaire », avait affirmé le ministre de l'information pakistanais, M. Mushahid Hussein. *« La poursuite de tels actes de terrorisme empoisonne l'atmosphère pour un dialogue constructif afin de trouver des solutions aux problèmes de la région »*, a aussi affirmé un communiqué du ministère des affaires étrangères à Islamabad. Traditionnellement, et sans jamais apporter de preuves sérieuses, l'Inde et le Pakistan s'accusent mutuellement après chaque acte de terrorisme. Mais dans le contexte de tension créé par les essais nucléaires ces accusations ne risquent pas de faciliter la reprise d'un dialogue que les deux pays appellent officiellement de leurs voeux.

RÉPONSE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Campant sur ses positions, l'Inde a d'autre part rejeté en termes sévères l'appel du Conseil de sécurité condamnant New Delhi et Islamabad pour leurs essais nucléaires et les pressant de prendre des mesures pour éviter une course aux armements. *« Nous regrettons que le Conseil de sécurité ait agi de cette manière et ait édicté une résolution qui est contraignante et n'aide pas à la réalisation des objectifs recherchés »*, affirme un communiqué du ministère indien des affaires étrangères. *« Nous trouvons grotesque qu'un organe des Nations unies s'adresse à l'Inde – pays qui représente un sixième de l'humanité et est la plus large démocratie du monde – en ces termes »*, poursuit le texte qui réaffirme le souhait de l'Inde de voir les questions nucléaires débattues dans un contexte global engageant toutes les puissances nucléaires.

Le communiqué affirme que l'Inde est *« déterminée à résoudre tous les problèmes pendants à travers un dialogue direct et bilatéral »* avec le Pakistan. Mais, avertit sans ambiguïté le texte, *« nos propositions pour reprendre un dialogue sont avec le Pakistan. Il n'y a aucune place pour une intervention extérieure de quelconque nature dans ce processus »*. Recherchée de longue date par le Pakistan, l'internationalisation du problème du Cachemire est catégoriquement refusée à New Delhi, qui voit avec inquiétude mentionner le Cachemire comme l'une des causes principales de la tension avec le Pakistan et donc, implicitement, une des raisons de la nucléarisation de l'Asie du Sud.

Le texte du Conseil de sécurité n'a pas non plus satisfait complètement Islamabad. *« La simple mention du Cachemire comme racine du problème n'est pas suffisante »*, a affirmé l'ambassadeur du Pakistan aux Nations unies, M. Ahmad Kamal. *« Nous regrettons que l'élément important contenu dans le communiqué du G 5, qui mentionnait la disponibilité des Cinq à aider le Pakistan et l'Inde à promouvoir réconciliation et coopération, ait été omis »*, a poursuivi M. Kamal. *« Si le Pakistan et l'Inde avaient pu résoudre seuls leurs problèmes, l'Asie du Sud n'aurait pas été nucléarisée »*, a-t-il conclu. Renouvelant devant les deux chambres du Parlement, réunies samedi à Islamabad, son offre de dialogue avec New Delhi, le premier ministre, Nawaz Sharif, a lui aussi souligné que le Pakistan était *« désireux de reprendre le dialogue avec l'Inde »* mais qu'il avait *« besoin de l'aide de la communauté internationale pour trouver des solutions à la tension en Asie du Sud »*.

Dans les circonstances actuelles on voit mal, en effet, les deux protagonistes s'asseoir à la même table comme si rien ne s'était passé. Demandé par le Pakistan, un lien entre un dialogue bilatéral et une discussion multilatérale semble plus nécessaire que jamais. Reste à trouver comment rendre un tel lien acceptable pour l'Inde.

Françoise Chipaux

Le président iranien doit accélérer les réformes, estime l'écrivain Faraj Sarkouhi

« SI le maire de Téhéran, Gholamhossein Karbastchi, est correctement jugé, aucune charge ne sera retenue contre lui. Mais le pouvoir judiciaire iranien étant entre les mains des conservateurs », nul ne peut prédire l'issue du procès, s'inquiète l'écrivain et journaliste contestataire iranien Faraj Sarkouhi, remis en liberté le 28 février, après avoir purgé une peine d'un an de prison pour *« propagande négative envers l'Iran »* et *« atteinte à la sécurité du pays »*.

« Si M. Karbastchi est condamné, a déclaré au *Monde* M. Sarkouhi – de passage à Paris à l'invitation de l'organisation Reporters sans frontières –, *ce sera le début d'une crise politique importante. A moins que ce soit le début d'un coup d'Etat* [que les conservateurs] *préparent en douce »* contre le président moderniste Mohamad Khatami.

A son avis, l'évolution de l'Iran vers la démocratie *« ne dépend pas de M. Khatami »*, mais de deux autres facteurs : la prise de conscience par les Iraniens à la fois *« de ce qu'ils veulent et de leur pouvoir »* et du rôle que joueront inévitablement, selon lui, les *« libéraux, les sociaux-démocrates et les laïcs ».*

« UN VENT D'ESPOIR »

L'histoire de M. Sarkouhi, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Adineh*, tient du roman policier. Il avait « disparu » du 3 novembre au 20 décembre 1996, à l'aéroport de Téhéran, avant de réapparaître sur ce même aéroport dans des circonstances tragi-comiques, puis d'être arrêté fin janvier 1997. Traduit devant un tribunal révolutionnaire, il était accusé d'avoir tenté de quitter clandestinement le pays. Dans une lettre à sa femme, il indiquait qu'on l'accusait d'espionnage pour l'Allemagne et la France – à un moment où la tension était grande entre Téhéran d'une part, Paris et surtout Bonn de l'autre. Cette affaire est antérieure à l'élection de M. Khatami, le 23 mai 1997.

M. Sarkouhi ne souhaite pas l'échec du président iranien, à qui il reproche toutefois une grande frilosité. *« Le temps court,* dit-il, *et M. Khatami n'a pas pris le bon rythme. Il doit accélérer l'ouverture politique, s'il ne veut pas que ses adversaires conservateurs exploitent les difficultés économiques à ses dépens. »* Certes, admet-il, *« la situation est bien meilleure aujourd'hui pour la presse. M. Khatami a diffusé le discours sur la société civile jusqu'aux tréfonds de la population, soulevé un vent d'espoir et empêché les groupes de pression de réprimer écrivains et journalistes ».*

« Mais, ajoute le journaliste, *le contrôle du ministère de la culture et de l'orientation islamique* [sur les publications] *demeure en vigueur. La censure sévit toujours, et beaucoup de livres sont interdits. Il n'y a toujours pas de partis politiques ni d'associations syndicales et corporatistes. M. Khatami craint qu'un rythme plus soutenu* [des réformes] *n'entraîne une vague de répression. »* Cela, juge l'écrivain, risque de lui coûter cher.

A son avis, le président devrait aller d'autant plus vite dans l'ouverture politique qu'il est quasi impuissant face à une situation économique *« catastrophique »*. Cette paralysie, explique-t-il, est due à la conjugaison de trois facteurs : la concentration des leviers économiques dans les mains de ses adversaires, les visions contradictoires des forces qui constituent la majorité présidentielle et la chute des prix du pétrole.

C'est sur la dégradation de la situation économique que jouent principalement les conservateurs, prévient-il. *« Ils disent : Khatami ne fait rien et ne peut rien faire. »* Si M. Khatami veut empêcher les gens de perdre espoir, il doit accélérer *« l'institutionnalisation de l'ouverture politique et permettre à la population d'accéder au champ politique »*.

Invité du Parlement des écrivains – une organisation internationale – à passer un an à Francfort, M. Sarkouhi reviendra en Iran lorsqu'il aura achevé l'écriture d'un roman. *« Cela dépendra aussi de la situation politique »*, dit-il, faisant remarquer qu'aux yeux des autorités, il est peut-être d'ores et déjà coupable de trois « fautes ».

La première est le fait d'avoir rencontré à Berlin l'écrivain britannique Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques* – condamné à mort pour blasphème en vertu d'une fatwa promulguée en 1989 par l'imam Khomeiny. Une autre « faute » est d'avoir contesté publiquement la thèse officielle iranienne selon laquelle les droits de l'homme peuvent être incompatibles avec les traditions locales. Une rencontre avec le ministre suédois des affaires étrangères peut aussi lui coûter cher, toute rencontre entre un écrivain et un homme politique étranger étant jugée suspecte en Iran.

Il estime aujourd'hui que son arrestation visait à exercer un chantage sur Bonn et Paris et à intimider les écrivains et intellectuels dont les idées commençaient à faire tâche d'huile dans la société. Pense-t-il que le président Khatami est intervenu pour que sa peine soit minimale ? *« Je ne sais pas ce qui s'est passé au sein de l'Etat iranien,* répond-il. *Quelqu'un, peut-être M. Khatami, a dû leur expliquer que mon affaire leur ferait plus de tort que de bien. »*

Mouna Naïm

Ouverture du procès du maire de Téhéran

Le maire réformateur de Téhéran, Gholamhossein Karbastchi, a réfuté en bloc les accusations de corruption portées contre lui et dénoncé une *« machination politique »*, lors de la première audience, dimanche 7 juin, de son procès. La justice a annoncé que M. Karbastchi était relevé de ses fonctions pour la durée du procès, qui reprendra jeudi.

Le maire, qui reste en liberté sous contrôle judiciaire, est accusé de *« malversations, escroqueries, recettes illégales, gestion mauvaise, despotique et dictatoriale »*, et d'avoir financé, avec l'argent de la municipalité, la campagne électorale de certains candidats modérés aux législatives de 1996. *Il lui est reproché également des ventes illégales* de permis de construire, des expropriations irrégulières et des destructions d'espaces boisés à des fins de spéculation immobilière. Le procès de M. Karbastchi, qui a joué un rôle capital dans l'émergence d'un mouvement politique modéré qui soutient le président Mohamad Khatami, pourrait durer des semaines, voire des mois. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

La communauté internationale est de nouveau prise de court par la guerre au Kosovo

Les Occidentaux cherchent une réplique à Slobodan Milosevic

Les Occidentaux se concertent sur la réplique à donner à Slobodan Milosevic à propos de la crise du Kosovo lors de plusieurs rencontres prévues cette semaine : réunion des ministres des affaires étrangères européens lundi, réunion des ministre de la défense de l'OTAN le 11, réunion probable le 12 du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Russie). *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

ALORS QUE la violente offensive menée la semaine dernière au Kosovo par les forces serbes a provoqué l'exode de dizaines de milliers de civils, la communauté internationale est une fois de plus prise de court et paraît indécise.

Les mises en garde verbales se *multiplient, les plus vives étant* venues de Londres, où le secrétaire au Foreign Office Robin Cook a déclaré dimanche *que* Slobodan Milosevic, le président de la Fédération yougoslave, avait *« clairement dépassé les bornes »* et que *« l'utilisation de chars et d'artillerie contre la population civile est inacceptable au sein de l'Europe moderne ». Le* Kosovo va faire l'objet, dans les jours qui viennent, d'une intense concertation entre Européens, *dans l'OTAN*, au sein du Groupe de contact, à l'ONU peut-être. Mais si le ton et la tension montent, on *n'entend guère* jusqu'à maintenant de proposition claire, on ne voit guère se dessiner de consensus sur ce *que pourrait* être une réaction de fermeté.

Chacun va répétant que *« toutes les options sont possibles »*, y compris donc le recours à la force. Mais Slobodan Milosevic sait d'expérience qu'on n'en est pas là *et qu'on* n'y sera pas de si tôt. Le chef du Pentagone, William Cohen, l'a d'ailleurs *confirmé dimanche, avant de quitter* les Etats-Unis pour une tournée en Europe, en soulignant qu'une option *militaire n'était envisageable « qu'en dernier recours »*, si les efforts diplomatiques échouaient. *C'est très exactement le langage* dont s'est bercée pendant trois années la communauté internationale, poursuivant d'échec en échec ses efforts pour faire prévaloir un règlement négocié, tandis que les troupes de Milosevic et ses alliés recomposaient au canon la carte « ethnique » de la Bosnie. Une fois encore, la guerre est en passe de prendre de vitesse la diplomatie.

Les Occidentaux et les Russes se sont accordés jusqu'ici sur une politique dite *« de la carotte et du bâton »* pour tenter de ramener le président yougoslave à la raison. Ni les promesses incitatives (une complète réintégration de la Yougoslavie dans la communauté internationale), ni les menaces n'étaient cependant à la hauteur du nouveau défi lancé par Milosevic. Pas même lorsqu'elles furent plaidées par l'émissaire américain, Richard Holbrooke, le Tarzan de la paix bosniaque, l'homme des accords de Dayton, qui tenta le mois dernier de rééditer ses exploits de 1995. M. Holbrooke avait à peine quitté Belgrade, avec dans la poche l'engagement de Milosevic d'ouvrir le dialogue avec les Kosovars, que la police spéciale et l'armée serbes étaient appelées de plus belle à une répression féroce et disproportionnée contre le *« terrorisme ». La stratégie du nettoyage se* mettait en place, pour vider de sa population tout l'Ouest frontalier *avec l'Albanie par où sont supposées* arriver les armes aux Kosovars insurgés et pour établir un cordon *sanitaire autour de la région centrale*, réputée abriter les principaux foyers du *« terrorisme »*. La semaine *dernière, c'est à l'arme lourde qu'on* s'est attaqué aux villages, et le HCR évaluait déjà à 50 000, en milieu de *semaine*, le *nombre des personnes* déplacées.

DIALOGUE ROMPU

Loin d'être un succès, l'intervention de Richard Holbrooke a plutôt *aggravé les choses. Il avait tordu le* bras à Ibrahim Rugova, le leader pacifiste de la communauté albanaise du Kosovo, pour *qu'il* renonce à réclamer une médiation internationale et accepte d'entrer dans un dialogue direct avec Milosevic. *Le* dialogue est aujourd'hui rompu sans avoir rien donné, et l'influence modératrice d'Ibrahim Rugova s'en est trouvée gravement affaiblie. Son rival, Adem Demaçi, encourage désormais ouvertement le mouvement armé, l'UCK ; ce dernier a appelé dimanche tous les hommes de 18 à 55 ans à se joindre à *« la lutte pour la libération »* du Kosovo ; les foyers de résistance armée s'étendent. Les Occidentaux vont donc examiner cette semaine les « options » qui s'offrent désormais à eux. Dans l'ordre des sanctions économiques, elles sont limitées. On ne reviendra pas à l'embargo commercial, dont on connaît les effets pervers, notamment la déstabilisation *des économies voisines et le* risque de redéclencher, autour de Milosevic, un réflexe d'union nationale contre l'étranger. Des sanctions plus ciblées pourraient être décidées, mais sans les Russes vraisemblablement, et qui, pour être gênantes, n'auront pas d'effet déterminant sur le régime de Belgrade.

Dans le domaine militaire, les différentes possibilités ont déjà été *évoquées* par *l'OTAN*, où elles sont actuellement *« à l'étude »*. Elles buteront toutes sur les objections *russes, mais* les *réticences* sont *aussi* internes à l'OTAN. Sauf miraculeux sursaut, toute mesure militaire *risque de passer par d'interminables* débats avant de prendre forme. L'idée qui a été évoquée la première a été celle d'un déploiement à la frontière, côté albanais ; l'Albanie, qui craint des intrusions serbes sur son territoire, le réclame. Les militaires alliés ont déjà avancé des chiffres astronomiques quant aux effectifs nécessaires, qui témoignent de leur peu d'enthousiasme pour une telle opération. Il reste surtout à s'entendre sur ce que serait sa mission. S'il s'agissait de rendre la frontière étanche, ce serait, comme le note un responsable français, *« faire le sale boulot pour les Serbes »*, en tarissant la principale source d'approvisionnement en armes des rebelles du Kosovo. Un déploiement à la frontière n'a de sens que s'il est dissuasif envers les forces serbes, c'est-à-dire mandaté pour faire des incursions à l'intérieur du Kosovo. L'objection russe s'est déjà exprimée.

Une autre possibilité d'action serait la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne, empêchant *l'armée serbe de se servir, comme* elle l'a fait ces dernières semaines, de ses hélicoptères pour faire fuir *les villageois des endroits qu'elle* veut « nettoyer ». Cela fera l'objet d'un débat sur les risques, au sein *de l'OTAN, et cela* ne permettra de toute façon de stopper ni la police ni l'artillerie serbes. L'option finale, *qui serait une intervention occidentale* ouverte au Kosovo, est pour l'heure pratiquement exclue, quoi qu'on *dise*.

Le vrai problème, comme toujours, c'est la capacité de dissuasion, c'est-à-dire la crédibilité des menaces que brandiront les Occidentaux, l'évaluation que fera Milosevic du degré de leur détermination. A ce stade, il est faible. La France, qui parle peu, n'est pas la moins allante. A l'Elysée, au moins, on semble réellement n'exclure aucune option. On estime que ménager Milosevic ne sert plus à rien et l'on plaidera, dans les débats de cette semaine, pour qu'une menace *« ultraferme »* lui soit adressée.

« Un coup de retard »

Le ministre autrichien des affaires étrangères, Wolfgang *Schüssel, de retour de Belgrade et* de Pristina, a déclaré dimanche 7 juin que la communauté internationale doit imputer clairement aux forces de sécurité serbes la responsabilité des violences et des destructions qui ont provoqué ces derniers jours au Kosovo une vague de réfugiés. Il a estimé que la situation devait faire l'objet d'une mission d'enquête internationale mais que cela ne pouvait suffire. Il a suggéré que les Européens se mettent d'accord sur ce qu'il a appelé un *« paquet stratégique »*, valable pour plusieurs mois, pour cesser d'avoir toujours *« un coup de retard »* dans la partie d'échecs que le président yougoslave mène dans les Balkans depuis plusieurs années.

Claire Tréan

Accès de violence au Pays basque espagnol

MADRID
de notre correspondante

Dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 juin, les domiciles de plusieurs membres du Parti nationaliste basque (PNV), le parti allié au Parti populaire (PP) du président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, ont été totalement saccagés *dans plusieurs villes de Biscaye et de* Guipuzcoa. Pour mettre en fuite les « casseurs », la police autonome basque, *la Ertzaintza, a dû tirer en* l'air en pleine rue, avant de procéder à plusieurs interpellations et de confisquer une trentaine de cocktails Molotov et d'engins explosifs.

Cette nouvelle vague de violence semble être la réponse des milieux séparatistes basques radicaux aux derniers coups portés par la police contre l'ETA, l'organisation séparatiste armée. *Une semaine après la mise à jour* d'un important réseau de financement de l'ETA, la police autonome basque a pris d'assaut le 5 juin, à Guernica, un appartement dans lequel plusieurs membres supposés du fameux *« commando Biscaye »* s'étaient réfugiés. Une jeune femme, Ignacia Ceberio Arruabarrena, chef du groupe terroriste selon la police, a été tuée. Une quinzaine *d'arrestations ont été opérées* à Guernica et dans plusieurs localités des environs.

« FILLE D'HONNEUR »

D'après l'abondante documentation *saisie sur les lieux*, le *commando* préparait un attentat contre une personnalité du Parti populaire, soit *à Burgos, soit en Cantabrie, hors du* Pays basque. Le Parti populaire de M. Aznar est devenu la cible privilégiée *des terroristes. Le commando* possédait une liste écrite de 632 objectifs, comptant une majorité d'hommes politiques et de membres des forces de sécurité, dont un grand nombre d'élus du PP, ainsi qu'un responsable du Parti socialiste. Il avait déjà « travaillé » très sérieusement au moins quarante dossiers.

La coalition Herri Batasuna, vitrine politique de l'ETA, s'en est prise à la police autonome après l'opération du 5 juin. *« L'Etat espagnol n'a plus besoin des GAL, si la Ertzaintza tue à visage découvert »*, dénonçaient certains slogans faisant allusion au procès en cours des groupes antiterroristes de libération (GAL), *responsables d'une vingtaine* d'assassinats de militants basques dans les années 80. Pour tenter de *calmer le jeu, le conseiller à l'intérieur* du gouvernement basque, Juan Mari Atutxa, a affirmé qu'il n'y avait *pas eu intention volontaire de tuer* la responsable du commando. Le corps de cette dernière, nommée « fille d'honneur » de son village d'origine, Lizartza en Guipuzcoa, dont la municipalité est aux mains de HB, a été installé dans une chapelle ardente dans la principale salle de la mairie.

Marie-Claude Decamps

Les Suisses refusent de bannir les biotechnologies

BERNE
de notre correspondant

En citoyens soucieux de leurs intérêts, les Suisses ont sagement suivi les recommandations du gouvernement sur les propositions qui leur étaient soumises dimanche 7 juin par référendum. Dans une proportion de deux contre un, par 66,7 % de « non » contre 33,3 % de « oui », ils ont rejeté une initiative *« pour la protection génétique »* visant à interdire les biotechnologies. Plus nettement encore, par 75,1 % des voix, ils ont refusé une autre initiative demandant ni plus ni moins que la suppression de la police politique. Enfin, ils ont approuvé, par 71 % de « oui », un programme de réduction des dépenses en vue de rétablir l'équilibre budgétaire des comptes de la confédération.

A l'instar de l'industrie pharmaceutique et des milieux scientifiques, les autorités sont soulagées de l'issue du vote sur le génie génétique. L'acceptation de ce projet aurait eu pour conséquence d'interdire, en Suisse, la production et l'utilisation d'animaux transgéniques, la dissémination d'organismes génétiquement modifiés et l'octroi de brevets pour des animaux et des plantes. Signe d'un certain désarroi des électeurs devant la complexité d'un *débat où la* polémique le disputait à l'émotionnel, à peine 40 % d'entre eux se sont rendus aux urnes. Se référant *« aux millions »* injectés par leurs adversaires dans la campagne, les écologistes *ont décrit le résultat du* vote comme *« une victoire des intérêts sectoriels de l'industrie pharmaceutique, de l'agroalimentaire et de la corporation des universitaires »*.

La gauche n'a guère eu plus de succès dans sa tentative de convaincre les électeurs de soutenir son initiative *« pour une Suisse sans police fouineuse »*. Ce projet était né de l'indignation suscitée par la *découverte, en 1989, que quelque* 900 000 citoyens, pour une population d'à peine sept millions d'habitants, *avaient été fichés, et parfois* mis sur écoute, en raison de leurs engagements. Depuis, la police fédérale *a été remplacée par une police* « préventive » et les autorités affirment avoir pris des mesures *pour éviter la répétition de tels excès*. Le gouvernement estime cependant que la Suisse ne saurait se passer d'un minimum de sûreté intérieure pour lutter contre le terrorisme et le crime organisé. L'argument a porté auprès de la majorité des électeurs. Le réflexe conservateur des Suisses a également prévalu dans le canton de Berne où une nouvelle loi, approuvée dimanche, interdit désormais de se déguiser ou de porter un masque ou une cagoule au cours d'une manifestation.

Jean-Claude Buhrer

La commission de médiation au Chiapas met fin à ses fonctions

MEXICO. La Commission nationale d'intermédiation (Conai) a annoncé, dimanche 7 juin, qu'*« elle considérait comme terminée sa fonction de médiation »* dans le processus de paix concernant le conflit armé au Chiapas. Cette annonce de la Conai est intervenue quelques heures après le retrait de Mgr Samuel Ruiz Garcia, évêque de San Cristobal, président de cette commission depuis sa création il y a plus de trois ans.

Par ailleurs, 11 guérilleros ont été tués et 21 autres arrêtés, lors d'un affrontement entre l'armée mexicaine et des guérilleros de l'Armée populaire révolutionnaire (EPR), dimanche matin dans l'Etat de Guerrero. – *(AFP.)*

Une mutinerie fait dix morts en Guinée-Bissau

BISSAU. Les autorités de Guinée-Bissau ont annoncé, dimanche 7 juin, qu'une mutinerie avait été matée, mais la situation semblait confuse. Les troubles ont éclaté lors de l'attaque, dimanche matin, par des soldats rebelles, de l'état-major de l'armée à Bissau, la capitale. Les affrontements entre militaires ont fait une dizaine de morts. Le président Joao Bernardo Vieira, qui a renoncé à se rendre au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Ouagadougou, a, dans une déclaration lue à la télévision, mis en cause le général Absumane Mané, ancien chef d'état-major. La mutinerie fait suite à des mois de tension au sein de l'armée après l'implication de plusieurs officiers dans un trafic d'armes destinées aux indépendantistes de Casamance (sud du Sénégal). – *(Reuters.)*

Les Verts allemands se recentrent

BONN. Le parti Vert allemand a adopté, dimanche 7 juin à Bonn, *un programme électoral révisé pour redresser son image*. Il est revenu sur ses exigences du congrès de Magdebourg, où les plus radicaux avaient imposé, en avril, leurs vues sur l'*« impôt écologique » de 5 marks par litre d'essence et le retrait de l'Allemagne* de l'OTAN. Le nouveau programme vise à maintenir le parti dans le prochain Bundestag et de participer à une éventuelle coalition avec le parti social-démocrate. *Réunis en mini-congrès, les Verts* ont adopté une motion soutenant la participation de militaires allemands aux opérations de maintien de la paix en Bosnie, défendue par *Daniel Cohn-Bendit. De 12 % des intentions de vote en février*, les Verts étaient tombés sous de la barre des 5 % nécessaires pour être représentés au Parlement. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **TUNISIE : le président du Mouvement des démocrates socialistes** (*MDS*), Mohamed Moada, a commencé, mercredi 3 juin, une grève de la faim *« pour protester contre les mesures gouvernementales arbitraires »* dont il est l'objet. Après un séjour en Europe, fin 1997, le président du principal parti d'opposition s'était vu signifier l'ouverture d'une procédure pour *« tentative de renversement du régime et d'intelligence avec des parties étrangères »*. Il est, depuis, assigné à résidence.

■ **ALGÉRIE : un pilote d'hélicoptère algérien** s'est éclipsé, dimanche 7 juin, pendant des manœuvres militaires et a gagné l'île espagnole d'Ibiza, aux Baléares, où il a demandé l'asile politique. – *(Reuters.)*

■ **IRAK : le cardinal Roger Etchegaray** est arrivé, dimanche 7 juin, à Bagdad, à la tête d'une délégation du Vatican pour participer à un congrès chrétien. Mgr Etchegaray, président du Conseil pontifical pour la justice et la paix, doit préparer un éventuel pèlerinage du pape à Ur, village natal d'Abraham, le père des trois grandes religions monothéistes. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : trois journalistes de la BBC**, détenus au Yémen pour avoir pénétré illégalement dans une région tribale, ont été acquittés et libérés dimanche 7 juin. Le juge Haikal Othmane a estimé que les chefs d'accusations étaient infondés, leur travail *« reflétant la vie quotidienne au Yémen »*. – *(AFP.)*

■ **SINGAPOUR : dix avions de combat Skyhawk** de l'armée de l'air singapourienne sont arrivés, dimanche 7 juin, sur la base aérienne de Cazaux (Gironde) pour former deux cent cinquante pilotes singapouriens. Les pilotes y demeureront pendant cinq ans avec leurs familles, dont des enfants scolarisés sur place, soit six cents Singapouriens. – *(AFP.)*

OPPOSITION Charles Millon a reçu l'ovation de deux mille personnes, samedi 6 juin, au Palais des congrès de Paris, lors de la convention du mouvement qu'il a créé, La Droite. En présence, notamment, de Michel Poniatowski et d'Alain Griotteray, le président du conseil régional Rhône-Alpes a justifié le dialogue avec le Front national, tout en stigmatisant le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. ● M. LE PEN a donné une nouvelle preuve de la permanence de ses convictions en dénonçant, dans les événements de mai 1968, l'œuvre d'une *« élite étudiante juive »* qui aurait reproché à de Gaulle ses propos sur le peuple juif en 1967. ● LES ÉLUS et les militants de droite sont nombreux, en Languedoc-Roussillon comme dans le Centre, à juger normal l'établissement de passerelles avec l'extrême droite, pour l'inclure dans l'opposition ou pour séduire ses électeurs.

Charles Millon devient le champion du dialogue droite-extrême droite

Le président du conseil régional Rhône-Alpes, ancien ministre de la défense, confirme qu'il veut un « Epinay de la droite ». Les partisans du Front national sont à ses yeux « des Français à convaincre par l'argument » en débattant, même, de la « préférence nationale »

ON L'ACCLAME, on le loue, on l'encourage, on le soutient dans sa *« mission »*, on vante avec passion sa *« fermeté »*, on lui donne, comme Michel Poniatowski, du *« Père courage »*... Au milieu de ses amis, réunis, samedi 6 juin, à Paris, Charles Millon est un berger auréolé par tous les *« affronts »* qu'on lui a fait, par tous les *« crachats »* qu'il a reçus.

Et ses amis sont nombreux. Plus de deux mille personnes passionnées, promptes à siffler Jacques Chirac, ont participé à la première convention du mouvement, La Droite, qu'il tente d'organiser sur la lancée de son élection à la présidence de la région Rhône-Alpes avec les voix du Front national (FN). Cette affluence est un signe encourageant pour l'ancien ministre de la défense. C'est en effet sur elle, sur le nombre d'adhérents qu'il arrivera à fédérer, qu'il compte pour, selon ses propres termes, *« créer un rapport de forces »* avec le RPR, l'UDF et Démocratie libérale, et pour leur imposer un « Epinay » de droite, puis un parti unique. Les élus, en revanche, étaient moins représentés, même si étaient présents, outre M. Poniatowski, Alain Griotteray, maire de Charenton-le-Pont, les deux députées Force démocrate Marie-Thérèse Boisseau (Ille-et-Vilaine) et Christine Boutin (Yvelines), les sénateurs Michel Caldaguès (RPR) et Guy Poirieux (DL), Serge Didier, délégué général adjoint de Démocratie libérale, et si Albin Chalandon avait envoyé un message.

Avant de confier à ces *« éclaireurs »* la *« mission d'aller dans les campagnes et dans les villes »* pour faire de nouveaux adeptes du *« tiers parti face à l'aristocratie des appareils et au clergé de la pensée conforme »*, M. Millon a longuement expliqué comment, à ses yeux, l'extrême droite est née des abandons successifs d'une *« droite de connivence par rapport à la gauche »*, d'une *« droite honteuse d'elle-même, complexée, ayant démissionné devant ses responsabilités »*, d'une *« incompréhension entre élites et peuple »*, d'une *« arrogance frôlant le mépris d'une classe dirigeante »*, qui, pour finir, a débouché sur *« une alternance entre une gauche déclarée et une gauche déguisée, entre une gauche triomphante et une gauche rampante »*.

Puis il s'est employé à définir les règles d'un dialogue politique avec le FN. Il est d'abord revenu sur son élection en défendant le principe selon lequel toute voix peut être acceptée : *« Va-t-on devenir l'unique pays où l'on bafoue le suffrage universel en déclarant impropres les voix de certains citoyens, où l'on détourne les résultats d'une consultation en refusant que des élus puissent participer valablement à des votes ? »* Logiquement, M. Millon a demandé à ses fidèles de s'en tenir au *« respect »*, *« car il n'y a pas de bons et de mauvais Français, il y a des Français à convaincre par l'argument »*. A l'égard des électeurs du FN, il a recommandé d'être *« intraitables vis-à-vis des convictions, bienveillants vis-à-vis des personnes »*. *« Aucun raciste, aucun antisémite, aucun xénophobe ne sera admis ici. Il est possible de discuter de tout : cela va de soi puisque nous nous constituons justement contre le conformisme bien-pensant. On peut discuter calmement, avec des arguments, de la préférence nationale par exemple. Mais ici, en tout cas, on ne salira pas à coups de jeux de mots pervers, on ne traînera pas dans la boue, on n'ironisera pas dans l'amalgame et dans l'injure »*, a conclu M. Millon.

Cette position s'apparente à celle d'Alain Madelin, qui distingue, en ce qui concerne le Front national, ce qu'il appelle le *« le cercle de l'inacceptable »* du reste, qui peut se discuter. Mais, dans le même temps, M. Millon ne sort pas de l'ambiguïté. Ambiguïté chez les participants, d'abord, dont certains criaient, à chaque fois que M. Millon employait ce terme : *« Ce n'est pas l'extrême droite ! »* Ambiguïté dans la mise en scène, ensuite, lorsque M. Millon s'entoure à la tribune de M. Griotteray et de M. Poniatowski, qui militent l'un et l'autre ouvertement pour une alliance entre la droite et l'extrême droite.

M. Poniatowski a d'ailleurs eu l'occasion de prôner, samedi, *« une règle de désistement simple au deuxième tour des élections en faveur de l'élu de droite le mieux placé »* qui serait applicable *« à toutes les fractions de la droite »*. *« Tant que la droite cédera au chantage et au terrorisme intellectuel de la gauche touchant le Front national, elle n'a aucune chance de revenir au pouvoir. L'union de la gauche a permis, jadis, à M. Mitterrand de régler un problème de ce type. L'union de la droite à multiples peut avoir le même résultat »*, a ajouté l'ancien ministre de l'intérieur de Valéry Giscard d'Estaing.

Ambiguïté de M. Millon lui-même lorsqu'il concède, en petit comité : *« Si l'on n'interdit pas le Front national, on n'interdit pas les fréquentations. »*

Le matin même, M. Millon, ainsi que M. Griotteray et M. Poniatowski, avaient participé au Colloque de l'Entente à droite, organisé par le Parti pour la liberté (PPL) de Claude Reichman et *Les 4 Vérités*, la « lettre » d'Alain Dumait (*Le Monde* du 6 juin). De nombreux participants de ce colloque lui ont d'ailleurs rendu la politesse, l'après-midi. En ouverture du colloque, M. Dumait avait souhaité que l'Entente à droite donne naissance à *« nouveau pôle politique »* à partir du CNI, du PPL et d'autres petites formations, dont le *« fer de lance »* serait M. Millon. Il avait souhaité que personne ne soit exclu d'accords avec ce pôle, pas même le Front national, qui est *« un parti comme les autres (...), un parti de droite, de la droite nationale, ni raciste ni xénophobe, un parti de droite avec lequel toute la droite doit s'entendre »*. Mais d'un parti de plus, M. Millon ne veut pas pour l'instant. Il renvoie cette question à l'automne, lors du congrès de La Droite.

Cécile Chambraud

Charles Pasqua ouvre un « sas »

Charles Pasqua devait annoncer, lundi 8 juin, la transformation de son association Demain la France en mouvement politique. Fondé en 1992 par M. Pasqua et Philippe Séguin après leur campagne contre le traité de Maastricht, Demain la France devrait tenir son premier congrès au Stadium de Rueil-Malmaison le 20 juin. L'ancien ministre de l'intérieur, conseiller politique de M. Séguin, président du RPR, devait aussi lancer un appel pour un référendum sur la ratification du traité d'Amsterdam et envisage le lancement d'une liste aux élections européennes, distincte de celle de L'Alliance RPR-UDF.

« Il n'est pas possible de laisser le seul Front national occuper le terrain de la lutte pour l'indépendance nationale,* explique le conseiller politique de M. Pasqua, William Abitbol. *Charles Millon a ouvert un sas permettant aux électeurs de droite de passer au FN. Nous, nous voulons ouvrir un sas pour permettre aux électeurs FN de revenir à droite. »

Dans les Pyrénées-Orientales, de nombreux élus convoitent les voix des électeurs lepénistes

PERPIGNAN
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE

Après la déroute des cantonales, tout le monde a en tête les municipales de 2001 à Perpignan

Peu de temps après l'élection de Jacques Blanc à la présidence de la région Languedoc-Roussillon grâce aux voix du Front national, les états-majors du RPR et de l'UDF ont envoyé des émissaires pour prendre le pouls des fédérations concernées. Dans les Pyrénées-Orientales, on se souvient encore, avec un rien de gogue-nardise, du *« foutoir »* déclenché par Pascal Clément, secrétaire général de Démocratie libérale, lorsqu'il a tenté d'expliquer que des faiblesses à l'égard du Front national conduiraient immanquablement à l'échec. *« C'est vous qui nous avez menés à l'échec ! »*, lui ont rétorqué les militants. Au RPR, on raconte avec le même détachement comment Jean-Paul Anciaux, délégué national aux élections, a dû affronter la bronca des quelque deux cent cinquante adhérents venus lui dire leur manière de penser. Vis-à-vis des états-majors, l'exaspération n'est pas encore retombée, mais on a renoncé à attendre d'eux le salut.

De fait, ici, les responsables politiques le certifient, la quasi-totalité des militants et des sympathisants de droite soutiennent leurs quatre conseillers régionaux, qui ont voté pour Jacques Blanc. *« Pour un qui nous engueulait, au moins soixante nous encourageaient à ne pas laisser la région à la gauche »*, témoigne l'ancien député Claude Barate (RPR), dont l'épouse est l'une des quatre. *« Pour trois lettres de critiques, j'en ai eu quatre cents de soutien »*, confirme Arlette Franco, maire (RPR) de Canet-en-Roussillon. Dans ce département où la droite est depuis des années divisée en clans rivaux, et où le crédit de certains élus a été entamé par des condamnations judiciaires, le constat et très largement partagé.

On va même plus loin : les militants *« veulent un accord avec le Front national »*, atteste Jean-Marc Pujol, adjoint au maire de Perpignan et président départemental de Démocratie libérale, lui-même hostile à cette perspective. *« Ils le veulent, et le problème se posera »*, confirme François Calvet, secrétaire fédéral de Démocratie libérale et conseiller régional. Quand cela ? Les responsables locaux laissent cette question en suspens. Mais, après la déroute des cantonales, qui a permis à la gauche d'emporter, de manière inespérée, la présidence d'un conseil général à droite depuis 1973, tout le monde a en tête les élections municipales de 2001 à Perpignan, et en ligne de mire son maire (Force démocrate), Jean-Paul Alduy, à qui l'on reproche son positionnement trop centriste et sa dénonciation constante du Front national.

« PUISSANT SANS FAIRE CAMPAGNE »

Or le Front national obtient, en terre catalane, et depuis longtemps, certains de ses meilleurs résultats. Les 17,86 % réunis dans l'ensemble du département aux régionales masquent ses percées à Perpignan, où il a recueilli 26,79 % des voix au premier tour des législatives de 1997, 32,71 % au premier tour des municipales de 1995 et 36,38 % au second tour. Les retraités, les pieds-noirs et les anciens militaires, trois catégories particulièrement présentes dans le département, constituent son terreau. Et la droite du département ne pense aujourd'hui qu'à la meilleure façon de se faire de ces électeurs des alliés.

D'ailleurs, dans les Pyrénées-Orientales, le Front national est-il autre chose que ses électeurs ? *« Pour l'instant, on ne sait pas qui c'est. Par contre, les électeurs y sont, quel que soit le candidat qu'ils présentent. Il est puissant sans faire campagne. C'est un score mécanique »*, explique ainsi M. Calvet. De fait, après avoir été longtemps incarné par Pierre Sergent, ancien chef militaire de l'OAS-métropole, parachuté dans les Pyrénées-Orientales en 1986 et mort en 1992, le parti de Jean-Marie Le Pen y a connu quelques vicissitudes. Accouru à son tour de l'Hérault en 1992, Jean-Claude Martinez, membre du bureau politique du Front national, n'a fait qu'un bref passage. La relève avait ensuite été assurée par Jean-Louis de Noëll, jeune chef d'entreprise en provenance du Parti républicain. Il avait fait merveille à Perpignan, en 1995, avant d'être condamné, au début de 1998, à un an de prison avec sursis et à 50 000 francs d'amende pour abus de biens sociaux, et à quitter le Front national.

François Pelletan, qui était secrétaire fédéral du Gers, et Alain Jamet, élu de l'Hérault, assurent l'intérim. Egalement membre du bureau politique du FN, ce dernier, qui n'a aucunement l'intention de s'installer, s'est contenté de mettre un peu d'ordre dans la fédération, c'est-à-dire qu'il a *« privé de leurs compléments de retraite »* les trois conseillers régionaux sortants, non réinvestis, et dont certains auraient été *« une proie trop facile »* pour M. Blanc. *« Ils ont eu peur de ne pas les tenir. Ils étaient très modérés »*, confirme M. Calvet.

M. de Noëll se souvient comment, lorsqu'il était au Front national, il avait *« eu un mal fou à trouver des candidats »*. *« Pendant la campagne de 1993*, raconte-t-il, *j'ai fait des réunions publiques devant... une personne. C'est dans ces quartiers que j'ai obtenu mes meilleurs scores. »* Les choses ont un peu changé depuis qu'il a quitté le FN : *« Il y a des chefs d'entreprise, des notaires, des avocats, des chirurgiens qui me disent aujourd'hui, lorsque je les croise : "Que va-t-on faire sans toi ? " Lorsque j'étais au FN, ils ne s'étaient jamais manifestés. »*

M. Calvet préconise la formation d'une *« structure régionalisée »* autonome par rapport aux directions nationales des partis de droite.

Une première rencontre est prévue le 1er juillet. Mme Franco, elle, hésite encore : *« Les électeurs me demandent si je suis pour L'Alliance ou pour La Droite de Millon. Je leur réponds que j'attends de voir ce que sera L'Alliance, et que La Droite de Millon soit un peu moins floue. Ce qu'il faudrait, c'est que le FN expurge ce qu'il a de mauvais »*, explique le maire de Canet. M. Pujol tire une autre conclusion de l'épisode des régionales : *« La droite est brisée dans ses fondements. »*

C. Ch.

M. Le Pen attribue Mai 68 à « une élite juive étudiante »

AMER, le président du Front national bat sa coulpe. *« Mea culpa, mea maxima culpa »*, dit-il : si, en mai 1968, *« il n'y avait plus de droite nationale (...) capable d'exprimer une autre volonté que celle des trublions »*, il en porte la responsabilité. Tout cela remonte à 1962. La *« droite nationale »*, qui s'était battue pour que l'Algérie reste française, avait subi un échec cuisant aux élections législatives. Jean-Marie Le Pen, *« persuadé que l'élection présidentielle était décisive »*, voulait qu'elle se présente aux élections de 1965 pour faire émerger une nouvelle formation. *« Je commets l'erreur de ma vie »*, raconte-t-il aujourd'hui : alors que *« tout le comité »* désire qu'il se présente, M. Le Pen propose Jean-Louis Tixier-Vignancour. L'avocat de l'OAS ne lui en sera pas redevable puisque, non seulement il se désistera en faveur de François Mitterrand *« sans rien demander à personne »*, mais, *« surtout »*, il ne quittera pas le comité qui porte son nom, ce qui empêchera M. Le Pen de créer le mouvement auquel il rêvait. Trente-trois ans après, le président du Front national, qui assistait, dimanche 7 juin, à un colloque sur Mai 68, explique qu'il *« se reprochera toute sa vie la modestie »* qui l'avait poussé à refuser d'être lui-même candidat à la présidence de la République en 1965...

« RÉVOLUTION DE PACOTILLE »

« Complètement désunie », la *« droite nationale »* en fut réduite à *« regarder avec un sourire sarcastique les événements de mai 1968 en se disant qu'après tout le général de Gaulle avait craché en l'air et que cela lui retombait sur la tête »*. Les *« nationaux »*, qui ne portent pas le général de Gaulle dans leur cœur, n'apprécient pas davantage *« ces gauchistes »* qui, disent-ils, mènent *« une révolution de pacotille »*. Et M. Le Pen de fustiger ce qu'il considère comme un mouvement dirigé par *« une élite juive étudiante »*, qui n'avait *« pas pardonné »* au général de Gaulle ses propos sur le *« petit peuple sûr de lui et dominateur »* après la guerre de Six-Jours.

Les orateurs du Front national qui se sont succédé à la tribune ont clamé tout le mal qu'ils pensent de Mai 68 et de ses acteurs. *« L'application de leur programme »* serait désormais effective et se résumerait selon Michel Hubault, secrétaire général de l'Institut d'action culturelle du FN, à *« la destruction des cadres protecteurs des individus, nation et famille »*.

La presse, mais surtout le Syndicat de la magistrature (SM), accusés d'être à la solde du *« gauchisme »* et du *« mondialisme »*, ont été au centre des attaques. Concluant les débats, M. Le Pen a annoncé qu'il confiait à Georges-Paul Wagner la mission de poursuivre en justice le SM, auquel il reproche de *« ne pas répondre aux conditions d'un syndicat qui ne doit pas faire de politique »*, *« motif qui avait prévalu pour interdire les syndicats proches du Front national »*, et de manquer *« à la mission des magistrats sur l'esprit de réserve »*.

Christiane Chombeau

Le régionalisme concurrence l'extrême droite dans le Bas-Rhin

STRASBOURG
de notre correspondant

L'avocat Emile Blessig (UDF-FD) n'aura aucune difficulté, le 14 juin, à succéder à Adrien Zeller (UDF-FD) comme député de la 7e circonscription du Bas-Rhin. Conseiller général de Saverne et président de la communauté des communes, il retrouve en pourcentage le score du député démissionnaire au premier tour de mai 1997, mais avec près de dix mille voix de moins, compte tenu de la très faible participation. L'alliance UDF-RPR dès le premier tour, particulièrement difficile à négocier, a été cependant payante.

M. Blessig voit surtout s'éroder le score de son principal adversaire, le député européen du Front national, Yvan Blot, qui perd 5 points par rapport au premier tour de 1997 et aborde le second tour en position très défavorable. L'abstention massive (près de 62 %) a sûrement nui au FN, mais c'est aussi l'émergence du Mouvement régionaliste d'Alsace (MRA), représenté par Georges Zimmermann, qui a fait trébucher M. Blot. Avec plus de 8 % des suffrages, le MRA fait jeu égal avec Hugues Stoeckel (Verts), pourtant soutenu par le Parti socialiste.

Le MRA est la nouvelle étiquette du mouvement Alsace d'abord, créé à l'extrême droite, dont son fondateur, l'ancien député FN Robert Spieler, élu régional et conseiller municipal de Strasbourg, affirme désormais se détacher. Son discours identitaire a visiblement porté dans le premier scrutin auquel il se présente sous cette nouvelle enseigne. Le report des voix de M. Zimmermann, le 14 juin, sera particulièrement intéressant pour juger les liens entre l'électorat FN rural alsacien et celui du mouvement régionaliste de M. Spieler. M. Zeller, député depuis 1973, avait donné sa démission après sa réélection à la présidence du conseil régional d'Alsace il y a quelques semaines. Sans attendre la législation contre le cumul des mandats, il a préféré demeurer, pour l'instant, maire de Saverne.

Jacques Fortier

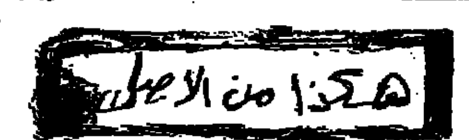
7e circonscription du Bas-Rhin (Saverne), premier tour.

I., 76 450 ; V., 29 319 ; A., 61,64 % ; E., 36 69 %

Emile Blessig, UDF-FD, c.g. de Saverne, 12 897 (45,98 %) ; Yvan Blot, FN, d.e., c.r., c.m. de Strasbourg, 5 483 (19,55 %) ; Hugues Stoeckel, Verts, 2 489 (8,87 %) ; Georges Zimmermann, régionaliste, 2 333 (8,32 %) ; Hugues Geiger, MEI, 896 (3,19 %) ; Jacky Dudt (PCF) 597 (2,13 %) ; Jacques Bockel, div., 1 289 (4,60 %) ; Alain Moyemont, div., 872 (3,11 %) ; Serge Bloch, MDC, 1 196 (4,26 %).

BALLOTTAGE

25 mai 1997 : I., 75 379 ; V., 53 771 ; A., 28,67 % ; E., 49 820 ; Thierry Girard, PCF, 1 508 (3,03 %) ; Serge Bloch, MDC, 2 872 (5,76 %) ; Hugues Stoeckel, Verts, 4 864 (9,76 %) ; Nathalie Cacheux, écol., 1 133 (2,27 %) ; Michel Jotz, écol., 827 (1,66 %) ; Gérard Perals, MEI, 924 (1,85 %) ; Jeannine Traballoni, GE, 1 041 (2,09 %) ; Adrien Zeller, UDF-FD, d.s., pr. c.r., maire de Saverne, 22 603 (45,37 %) ; Pascal Dupaix, LDI, 1 474 (2,96 %) ; Yvan Blot, FN, d.e., c.r., c.m. de Strasbourg, 12 574 (25,24 %).



هكذا من الأصل

… ET QUAND TU AURAS RENDU L'EXTRÊME DROITE FRÉQUENTABLE, QUELS SONT SES PROJETS ?

LA DROITE

PESSIN

L'UDF élira son nouveau président en septembre

L'UDF aura un nouveau président, élu directement par les militants, le 16 septembre. Les dirigeants de la confédération l'ont décidé, samedi 6 juin, à l'occasion d'une réunion du bureau politique élargie aux parlementaires et aux responsables locaux. Devant les cadres réunis à huis clos, François Léotard a confirmé qu'il ne demandera pas le renouvellement de son mandat de président de l'UDF.

C'est François Bayrou, président de Force démocrate, qui devrait lui succéder, puisque, après le départ de Démocratie libérale de la confédération, les militants centristes constituent la principale force de l'UDF.

C'est notamment dans cette perspective, mais aussi pressé par une partie de ses amis qui contestaient le cumul des fonctions de président de groupe et de chef de parti, que l'ancien ministre de l'éducation nationale a décidé récemment de renoncer à la présidence du groupe de l'Assemblée nationale. L'élection de son successeur aura lieu le 16 juin.

Pour ce qui est de l'UDF, toutes les zones d'ombre n'ont pas été éclairées. L'objectif de M. Bayrou est de transformer les restes de l'UDF en un parti unifié, au besoin doté de courants du type de ceux qui existent au Parti socialiste ; mais la réunion n'a pas permis de préciser davantage la manière dont pourront cohabiter les centristes et les autres familles actuellement en pourparlers, parmi lesquelles figurent les libéraux qui n'ont pas suivi Alain Madelin, comme Gilles de Robien ou Gérard Longuet.

La réunion de samedi a confirmé, en outre, que des résistances demeurent au sein du Parti radical, que son président, Thierry Cornillet, souhaite pérenniser, et du côté d'Hervé de Charette, qui a indiqué qu'il ne veut pas *« dissoudre »* le Parti populaire pour la démocratie française.

Le processus en cours à l'UDF doit impérativement être achevé avant le 21 septembre, date limite fixée par L'Alliance pour sa rénovation.

C. Ch.

Liens sociaux et relations entre élus ont rapproché la droite et le FN dans le Centre

ORLÉANS
de notre envoyée spéciale

Le marquis et la marquise de Maupas avaient invité *« une centaine d'amis ayant envie de se retrouver ou de faire connaissance »*, pour un cocktail amical dans leur château.

REPORTAGE
Comment a été négociée l'élection du président de la région

On avait fait venir, pour la première fois, le député du Cher, Yves Fromion (RPR), que les Maupas ne connaissaient pas jusque là. Il y avait aussi Etienne de Saporta, candidat pour Force Démocrate dans un canton tout proche. Jean d'Ogny, lui, était passé en voisin : le dirigeant du Front national dans le département possède, lui aussi, un château sur la jolie route Jacques-Coeur. L'élection régionale avait lieu le lendemain. Ces messieurs ont donc parlé politique.

« Tous nos amis disent qu'il faut une droite plurielle, assure Mme de Maupas. *Et ici, le Front national fait moins peur que le communisme. Ce ne sont pas des pestiférés, n'est-ce-pas ? »* Alors, M. Fromion a reçu chez lui, le mardi suivant l'élection, Marie-France Stirbois et Jean Verdon, délégués par le FN pour négocier avec la droite l'élection du président de la région Centre. Et quatre autres « ambassadeurs » – Annick Courtat et Michel Marchais pour le RPR, Alain Tanton et Bernard Harang pour l'UDF – ont ensuite envisagé avec M. Verdon un *« accord interne de fonctionnement pour que la région ne passe pas à gauche »*.

Lorsque des manifestants ont conspué, dans les rues d'Orléans, les *« fascistes »* et les *« nazis »* ; lorsque Renaud Donnedieu de Vabres, bras droit de François Léotard et chef de file de l'UDF dans la région, a refusé toute compromission avec un parti *« xénophobe »* ; lorsque Philippe Séguin a menacé M. Fromion d'exclusion ; lorsqu'enfin l'UDF Bernard Harang, élu avec les voix du FN, a dû donner sa démission pour laisser la place au socialiste Michel Sapin à la présidence de la région, les deux tiers des élus RPR et UDF de la région n'ont pas compris ce qui leur arrivait.

« Des chefs d'entreprise nous poussaient à nous allier avec le FN, les chasseurs de Sologne hurlaient à l'idée que les écologistes de la gauche "plurielle" arrivent au pouvoir, tout le monde nous disait : "La droite est majoritaire", raconte aujourd'hui Marie-Thérèse Allain, conseillère régionale UDF et soutien de M. Harang. *Et nous, nous connaissions ces types, que l'on disait fascistes et nazis, depuis deux mandats à la région. Quand il a fallu les rencontrer, nous n'avons pas vu où était le problème. »*

Depuis une quinzaine d'années, le Front national s'est solidement implanté dans la région, populaire et musclé dans les environs de Dreux, notabilisé et policé au cœur de la Touraine.

MESSE EN LATIN

Comment n'y aurait-il pas de sympathies lorsque les origines sociales et les milieux socio-professionnels sont confondus ? François Chéron, ancien responsable du FN dans le Cher, a été président de la Chambre de commerce du département pendant plusieurs années. Miguel de Perquave, élu FN à Tours, est professeur d'espagnol, et sa femme est magistrate. M. d'Ogny est reçu dans toute la société aristocratique du Cher, et la messe en latin qu'il fait célébrer chaque semaine dans la chapelle de son château de La Chapelle-d'Angilhon est très courue. Quant à M. Harang, son beau-père, Jacques d'Argence, fut secrétaire départemental du FN dans les Hauts-de-Seine. *« En province, le FN fait moins peur parce qu'on le pratique »*, résume André Merlin, gouverneur du Rotary Club dans la région.

« PARFAITE CONVIVIALITÉ »

« Cela fait douze ans que l'on discute avec le FN à la région, explique M. Fromion. *Tous les mois, après la réunion de la commission permanente au conseil régional, nous déjeunions tous ensemble dans une ambiance de parfaite convivialité. Ces types sont peut-être un peu plus réactifs que nous, mais mon père a été fusillé par les nazis, et je vois bien qu'eux ne sont pas des nazis. »* C'est donc, d'abord, cette proximité-là qui a annihilé toutes les préventions lorsqu'il s'est agi de négocier. *« Faire la différence entre les relations courtoises et les relations politiques demande une certaine culture. La plupart des élus de droite de la région ont montré, dans cette histoire, qu'ils n'en avaient pas »*, répond, cinglante, Jacqueline Gourault (UDF-FD), une des rares élues régionales à avoir résisté à la tentation de l'alliance avec le FN.

Pourtant, les dirigeants RPR et UDF ont eux aussi montré qu'ils étaient pris de cours. Pendant des années, ils avaient cru maintenir à l'écard les élus d'extrême droite, y compris dans les instances politiques déterminantes où ils sont élus. *« Le FN n'était pas fréquentable et pas fréquenté,* assure aujourd'hui François Bordry, conseiller régional UDF-FD, hostile à l'alliance. *On les avait mis dans les conseils d'administration de petits lycées ou de lycées privés, afin qu'ils soient peu visibles. » « Il n'y avait aucune discussion publique entre la droite et le FN dans l'hémicycle de la région »*, renchérit M. Donnedieu de Vabres. Ils n'ont pas vu que les relations quotidiennes déjoueraient toutes les vigilances. Et l'ensemble des élus de droite ont pu constater, sur quinze ans, l'hémorragie des électeurs et des militants.

Proximité dans les relations, concurrence dans les élections, il n'en a pas fallu plus pour que les élus régionaux de la droite prônent ce qu'ils appellent désormais *« une droite plurielle »*. *« Le FN est raciste et xénophobe »*, reconnaît M. Harang, avant d'ajouter : *« Mais on est d'accord sur l'immigration, sur la sécurité et sur la famille. Ce qu'a fait Millon est une des voies de la recomposition. »* Bien des signes continuent d'ailleurs d'encourager les émules de M. Harang : plusieurs chefs d'entreprise lui ont fait part de leur soutien, comme l'ancien maire d'Orléans, le libéral Jacques Douffiagues, autrefois membre de la « bande à Léo », mais qui, il est vrai, se définissait comme « royaliste », et qui a écrit à M. Harang, après l'aventure des régionales : *« Ton choix était le bon, quoi qu'en disent les bien-pensants. »*

« FAIRE EXPLOSER LA DROITE »

Le Front national, lui, poursuit doucement son entreprise de séduction courtoise des élus, mais continue d'attaquer la droite face à ses électeurs. *« Mon nouveau tract,* explique M. d'Ogny, *dit à peu près ceci : "Si vous voulez élire la gauche, votez à gauche. Si vous voulez aider la gauche, votez RPR-UDF. Si vous voulez en finir avec la gauche, votez FN". »* Les correspondants du FN se chargent de la distribution et de l'affichage sauvage dans chaque canton.

« La vraie motivation du FN est de faire exploser la droite, constate seulement M. Sapin. *Les élus RPR et UDF font comme s'ils ne voulaient pas voir cela, mais nous, nous le savons. Au fond, le FN ne souhaite qu'une chose : les tuer. »*

Raphaëlle Bacqué

M. Jospin veut prendre en compte l'« autonomie » du PS et la « diversité » de la majorité

M. Hollande demande de nouveau la démission des présidents de région élus avec les voix du FN

Le conseil national du Parti socialiste, samedi 6 juin à Paris, a lancé sa convention sur l'entreprise, dont les dates ont été reportées aux 21 et 22 novembre. Sur la stratégie du PS dans les conseils régionaux dirigés par la droite et le Front national, Lionel Jospin a affirmé qu'il fallait les *« mettre devant leurs responsabilités »*. François Hollande veut éviter *« la banalisation »*. *(Lire aussi l'entretien avec M. Hollande p. 14.)*

(Lire aussi l'entretien avec M. Hollande p. 14.)

POUR SON PREMIER conseil national depuis son adhésion au Parti socialiste, Charles Fiterman a eu droit, samedi 6 juin, à des débats sans grande passion. Sur les 306 membres de ce parlement socialiste, seuls une trentaine étaient présents l'après-midi pour ratifier, notamment, les candidatures aux élections sénatoriales de septembre. *Le lancement de la* convention sur l'entreprise était à l'ordre du jour. Sur le premier point, Michel Sapin et Vincent Peillon, les pilotes de cette convention, ont présenté les quatre pré-rapports qui vont cadrer un premier débat entre les militants. L'ancien ministre de l'économie a souhaité que la réflexion ne se réduise pas *« à la relation entre l'Etat et l'entreprise »*.

Les pré-rapports, discutés en bureau national (*Le Monde* du 4 juin), ont été réécrits sous une forme interrogative. *« Ne faudrait-il pas considérer que lorsqu'une entreprise publique exerce principalement des missions de service public, il paraît légitime que le capital demeure à 100 % public ? »*, demande ainsi le rapport de Régis Passerieux et de Pervenche Bérés. *« A l'inverse, lorsqu'une entreprise publique voit, de par l'évolution de son secteur d'activité, la majorité de son portefeuille relever de la concurrence, l'ouverture du capital serait une démarche normale et nécessaire »*, ajoutent-ils. Dominique Baert, Marisol Touraine et Alain Vidalies ont ajouté une question, dans leur rapport sur le dialogue social, sur les propositions *« concrètes et réalistes »* à avancer sur *« une forme moderne de cogestion à la française »*. De même, sur l'innovation technologique, Cécile Helle, Jean-Yves Le Déaut et Henri Weber ont réintroduit la problématique sur l'organisation du travail.

« RESPONSABILITÉ PARTAGÉE »

Dans son intervention, Lionel Jospin a évoqué la situation de la majorité, qui *« a connu des débats mais est restée unie sur l'essentiel »*. Pour le premier ministre, *« il faut se tenir à distance du marasme de la droite »*. Relevant que l'opinion fait confiance *« de façon raisonnée »* au gouvernement *« parce que nous agissons de manière honorable »*, M. Jospin a lancé : *« Il faut rester dans la fidélité à gauche tout en gardant une majorité à nous. »* Il a souligné qu'il respectait *« l'autonomie »* du PS, qui *« éclaire la décision et nourrit la préparation de l'avenir »*, en parlant de *« responsabilité partagée »*. Mais il insisté sur le fait qu'il devait *« prendre en compte la diversité de la majorité plurielle »*. Au sujet des conseils régionaux à direction droite-FN, M. Jospin a indiqué que l'Etat entendait défendre un *« service républicain minimum »*, pour ne pas léser les populations, et *« appliquer la loi républicaine »*.

Dans un rapport sur la stratégie du PS dans les quatre conseils régionaux droite-FN, Jean-Christophe Cambadélis a pris le contre-pied de la position du PCF exposée par Pierre Blotin sur un refus de l'opposition systématique. *« Voilà un sujet où il serait utile que Robert Hue applique sa volonté de ne pas vouloir jouer petit bras »*, a-t-il ironisé. M. Hollande a défendu, en réunissant à déjeuner les premiers secrétaires fédéraux, la même position. *« Parce que nous voulons dire non aux décisions proposées par les exécutifs de ces quatre régions*, a souligné le premier secrétaire du PS, *un certain nombre de délibérations ne pourraient pas passer dès lors que le Front national ferait défaut et alors ce serait à ceux, à gauche notamment, qui ne changeraient pas d'attitude que l'on ferait porter la responsabilité de ces non-prises de décision »*. *« Toute la gauche doit être cohérente*, a-t-il martelé, *(...) et la cohérence doit aboutir à la démission de ces quatre présidents de région. »* M. Hollande a jugé *« l'intervention des citoyens » « déterminante »*. De son côté, la Gauche socialiste a assuré, par la voix de Marie-Noëlle Lienemann, qu'elle avait déjà recueilli 2 000 signatures, sur les 5 000 nécessaires, pour organiser un référendum interne contre le traité d'Amsterdam.

Michel Noblecourt

Un Comité économique et social de 167 membres

Le Parti socialiste a mis en place, samedi 6 juin, un Comité économique et social qui a pour mission d'*« associer plus activement les forces vives, syndicales, associatives, les experts »* (*Le Monde* du 29 mai). Animé par René Teulade, président, et Michel Debout, secrétaire général, il comprend 167 membres, qui ne sont pas tenus d'adhérer au PS. Parmi ces personnalités, on relève les noms des anciens ministres Pierre Arpaillange, Edwige Avice, Roger Bambuck, Hubert Curien et Georges Fillioud, du professeur Jean-Jacques Dupeyroux, de Philippe Essig, ancien président de la SNCF, Geneviève Fraisse, déléguée interministérielle aux droits de la femme, Gérard Gaumé, ancien syndicaliste CGT, André Gauron, Didier Livio, ancien président du Centre des jeunes dirigeants.

Le CES comprend cinq sections : les temps de la vie, le cadre de vie, les activités relationnelles et la vie en société, les activités productives de la recherche et de la technologie, les protections civiles et sociales.

Happening théâtral au PCF pour fêter l'anniversaire du « Manifeste »

APPLAUDISSEMENTS comptés pour Robert Hue, sifflets nourris pour François Hollande : samedi 6 juin, à Paris, seuls quelque mille cinq cents militants communistes avaient répondu à l'invitation du PCF pour fêter l'*« événement »* de *« l'actualité du communisme »*, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire du *Manifeste*, de Karl Marx. Pas moins de cinq « familles » communistes tractent devant le Palais des Sports. *« Camarades, nous ne sommes pas là pour participer à un enterrement de première classe ! »*, disent les uns. *« La gauche plurielle, ce n'est pas la bonne voie »*, assurent d'autres. Le comité val-de-marnais d'opposition au traité d'Amsterdam plaide pour la *« résistance »*. Beaucoup portent sur leur poitrine des autocollants avec faucille et marteau, *« récupérés dans les poubelles des fédés »*.

Le « Parti » avait pourtant bien fait les choses. Le happening théâtral – un son et lumières de barricades, Mariannes et drapeaux rouges, un Karl Marx présentateur d'un journal télévisé de 1848 – devait permettre à la fibre identitaire des militants de vibrer, pendant que, dans les discours, la « mutation » devait poursuivre sa voie : *« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous »*, chantent librement les acteurs en costume. Le message est clair : le communisme est né en France, bien avant 1917. *« Vous n'êtes plus une forteresse, mais vous êtes un petit fort. Je souhaite que les partis communistes survivent et se renforcent »*, lance l'historien Marc Ferro. *« Nous avons été staliniens honnêtement »*, assure Roland Leroy. L'historien refondateur Roger Martelli plaide à nouveau pour le *« dépassement de la forme-parti »* : *« Il faut du Parti communiste, mais c'est un autre qu'il faut. »* La salle se tait.

FRANÇOIS HOLLANDE SIFFLÉ

Seuls le philosophe *« gauchiste »* Henri Maler, organisateur des Etats généraux du mouvement social de Pierre Bourdieu, et le futur secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, réveillent les militants. Le premier défend un communisme *« libertaire et féministe, autogestionnaire et démocratique, révolutionnaire et radical »*. Le second évoque la Bourse qui s'enflamme *« pendant la marche des enfants dans le monde »*. Il prend soin aussi de préciser, à ceux qui attendraient trop de lui, que *« le mouvement social n'est pas spontanément porteur de solutions nouvelles »*.

François Hollande est chargé de parler du *« communisme vivant »*. Il est accueilli sous les sifflets. Mais le premier secrétaire du PS manie avec aisance le parler de la Place du Colonel-Fabien (il dit *« visée communiste »* plutôt que dépassement du capitalisme). D'abord, flatteur : *« La volonté de ne pas accepter l'ordre établi, les communistes la portent plus que d'autres. »* Puis, sans ambages : *« Il y a une radicalité dans ce pays. Nous essayons au PS de la traduire, mais nous n'y parvenons pas complètement. Vous êtes une force utile au pays, à la gauche. »* Enfin, sous forme de poli avertissement : *« J'entends parfois qu'on parle de l'hégémonie du PS. C'est mon voisin de droite qui le dit »*, lorgne-t-il malicieusement vers M. Hue. *« Mais, si on ne veut pas d'hégémonisme, il ne faut pas non plus de repli »*. Dans les couloirs, des contestataires apprécient le talent : *« Au moins, lui, il fait de la politique. »*

Ariane Chemin

Une circulaire pour moderniser l'administration

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, **vient d'adresser aux membres du gouvernement une circulaire destinée à engager la préparation de *« programmes pluriannuels de modernisation »* des administrations, dont la mise en œuvre pourra s'étendre sur une période de trois à cinq ans.**

Ces programmes, qui seront arrêtés pour le début de l'année 1999, seront élaborés après consultation des représentants du personnel et des usagers. Ils feront l'objet d'une contractualisation entre le ministère concerné, le ministère du budget et le ministère en charge de la réforme de l'Etat. Par ailleurs, huit groupes de travail préparent la réorganisation des services déconcentrés. Leurs travaux seront remis à la fin du mois de juin au ministre en charge de la réforme de l'Etat.

Critiques communistes sur la baisse du taux du Livret A

L'ANNONCE DE LA BAISSE DU TAUX de rémunération du Livret A (*Le Monde* daté 7-8 juin) a suscité le mécontentement de Maxime Gremetz, député PCF de la Somme, qui a jugé cette décision *« profondément injuste (...). contre-productrice pour la relance de la consommation »*. Il a estimé qu'elle *« tourne le dos à la nécessité d'aller vers une réforme profonde de la fiscalité »*. M. Gremetz *« trouve particulièrement dommageable que ce soit un ministre communiste* [Jean-Claude Gayssot, en charge des transports] *qui ait annoncé cette triste nouvelle »*.

Jean-Pierre Brard, maire PCF de Montreuil et député de Seine-Saint-Denis, juge qu'*« une fois de plus on taxe les petits épargnants et pas les gros spéculateurs »*. Robert Hue estime pour sa part qu'il ne faut pas *« qu'il y ait deux poids deux mesures : si l'on touche à l'épargne du Livret A, il faut penser à taxer les profits financiers alors que la Bourse s'envole »*. Sur France 2, dimanche 7 juin, le secrétaire national du PCF a déclaré que la baisse du taux du Livret A est *« intéressante »* si *« elle permet une aide effective au logement social et une baisse des loyers »*.

Jean Glavany juge les « critiques » de Robert Hue « très recevables »

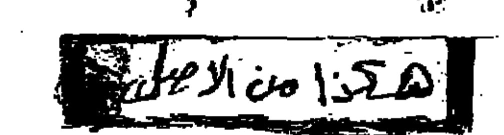
JEAN GLAVANY (PS), vice-président de l'Assemblée nationale, a estimé, lundi 8 juin sur RMC, que les récentes interventions de Robert Hue, secrétaire national du PCF, sur le PS et le gouvernement étaient *« des critiques constructives »* et *« très recevables »*. Sur les reproches formulés par les partenaires du PS, l'accusant notamment d'*« hégémonisme »*, M. Glavany a estimé que le PS *« devait entendre ses alliés »*. *« Il y a une réalité chiffrée, nous sommes 300 parlementaires de la majorité à l'Assemblée et nous sommes 250 du PS »*, a-t-il rappelé, tout en reconnaissant que *« les socialistes doivent continuer à ne pas être hégémoniques dans leurs têtes »*.

DÉPÊCHES

■ **COMMUNAUTÉ JUIVE : Henri Hajdenberg, président du CRIF** (Conseil représentatives des institutions juives de France), a vivement critiqué, dimanche 7 juin, à Massy, dans l'Essonne, ce qu'il a appelé le manque de *« cohérence »* de la diplomatie française au Proche-Orient, à la suite des déclarations de Jacques Chirac à Beyrouth sur un retrait sans condition du Liban et du plateau du Golan par Israël.

■ **FONCTION PUBLIQUE : Dominique Strauss-Kahn,** ministre de l'économie et des finances, a récemment annoncé devant la commission des finances de l'Assemblée nationale que les effectifs civils de la fonction publique seraient stabilisés en 1999, selon le compte rendu de la commission, publié vendredi 5 juin. Le ministre a précisé que cette stabilisation en 1999 s'obtiendrait moyennant *« des redéploiements d'emplois budgétaires à l'intérieur d'un même ministère et entre ministères »*, tandis que *« la professionnalisation des armées entraînerait, comme prévu, une hausse des emplois militaires »*.

■ **VISITE : le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne,** s'est rendu, dimanche 7 juin, sur l'île du Diable, au large de Kourou, où fut détenu le capitaine Alfred Dreyfus de 1895 à 1899, lieu rarement visité par un membre du gouvernement français. Cette visite a été pour lui l'occasion de rappeler le devoir de *« tolérance »*.



Une élection législative partielle

LOT
Circonscription de Figeac-Souillac
L, 61 467 ; V., 32 503 ; A., 47,12 % ; E., 30 827.
Jean Launay, PS, 15 569, (50,50 %)... *ELU* ; Bernadette Baloche, PC, 3 099 (10,05 %) ; Bernard Vayssouze, FN, 1 546 (5,02 %) ; Christophe Roussel, UDF-RPR, 10 613 (34,43 %).

[Favori logique, Jean Launay (PS) a été élu dimanche 7 juin dès le premier tour député du Lot. Il succède à Martin Malvy : le nouveau président de la région Midi-Pyrénées avait fait vingt ans de mandat dans cette circonscription avant de démissionner au mois de mai pour se consacrer à ses nouvelles responsabilités régionales. Son suppléant a mené une campagne de terrain, qui a payé, malgré un taux de participation remarquablement bas dans un département réputé pourtant très civique. L'équilibre politique du Lot demeure donc inchangé. Christophe Roussel, le jeune candidat RPR-UDF, et attaché parlementaire de Pierre Lasbordes (RPR, Essonne), a réalisé un score plutôt honorable. La candidate PCF a réalisé une performance supérieure à celle obtenue il y a un an. En revanche, le Front national subit un effritement.

25 mai 1997 (premier tour) : *L, 60 418 ; V., 45 976 ; A., 23,90 % ; E., 43 029* ; Jean-Marie Isnard, LO, 886 (2,06 %) ; Bernadette Baloche, PCF, 4 143 (9,63 %) ; Martin Malvy, PS, 17 930 (41,67 %) ; Philippe Issart, div. g., 1 438 (3,34 %) ; Jean Zin, Verts, 1 226 (2,85 %) ; Guy Maynard, écol., 587 (1,36 %) ; Philippe Vilmen, MEI, 501 (1,16 %) ; Alain Chastagnol, RPR, 12 988 (30,18 %) ; François Chabaud, div. d., 603 (1,40 %) ; Bernard Vayssouze, FN, 2 727 (6,34 %)... *BALLOTTAGE*.]

Sept élections cantonales

CANTAL
Canton d'Aurillac-3 (premier tour)
L, 6 590 ; V., 2 335 ; A., 64,6 % ; E., 2 106.
Michel Georgelin, div. g., 839 (39,8 %) ; Charly Delamaide, PS, 867 (41,2 %) ; Monique Borel-Squizzato, MDC, 64 (3 %) ; Jean-Pierre Roume, PC, 143 (6,8 %) ; Michèle Lablanquie, PRG, 193 (9,2 %)... *BALLOTTAGE*

Ce siège était vacant depuis l'élection de son ancien titulaire, le maire d'Aurillac Yvon Bec (div. g.), au conseil régional, en mars. Comme au deuxième tour des municipales de 1995 à Aurillac, la droite républicaine n'a pas présenté de candidat et les électeurs de droite semblent s'être totalement désintéressés d'une élection marquée par un taux de participation très faible (35,4 %). Le représentant du Parti socialiste, Charly Delamaide, soutenu par l'ancien ministre René Souchon, est arrivé en tête avec 41,2 % des voix, devançant Michel Georgelin, candidat pourtant soutenu par le maire d'Aurillac.

20 mars 1994 : L, 6 679 ; V., 3 767 ; A., 33,60 % ; E., 3 542 ; Jean-Pierre Roume, PCF, 184 (5,19 %) ; Betty Bazelle, PS, 745 (21,03 %) ; Yvon Bec, div. g., 1 496 (42,24 %) ; Bernadette Coussain, RPR, 739 (20,86 %), Marcel Rouchet, div.d., 223 (6,30 %) ; Marie-Louise Meyniel, FN, 155 (4,38 %).

CHER
Canton de Bourges-1 (premier tour)
L, 7 040 ; V., 2 209 ; A., 31,38 % ; E., 2 151.
Jacqueline Jacquet, PC, 1 147 (53,32 %) ; Anne-Marie Guillonneau, PS, 215 (10 %) ; *Jean-Bernard Milliard, s.e.,387 (17,99 %) ; Germain Bagou, UDF*-PPDF, 197 (9,16 %) ; Alain-Jean Sogni, FN, 205 (9,53 %)... BALLOTAGE.

[Cette élection cantonale partielle, rendue nécessaire par la démission de Jean-Claude Sandrier (PC) pour cause de cumul de mandats, démontre un effritement de la droite et une chute du PC. Du fait de l'abstention élevée, la candidate communiste, Jacqueline Jacquet, devra se soumettre à un second tour, n'ayant pas obtenu le quart des inscrits (il lui manque 600 voix). En 1994, M. Sandrier avait connu la même mésaventure avec 51,20 % des suffrages.

20 mars 1994 : L, 7 079 ; V., 3 603 ; A., 49,10 % : E., 3 453 ; Jean-Claude Sandrier, PC, 1 768 (51,20 %) ; André Gagneux, PS, 286 (8,28 %) ; Pierre Effa, Verts, 185 (5,36 %) ; *Yvon Mautret*, UDF, 815 (23,60 %) ; Jean d'Ogny, FN, 399 (11,56 %)... BALLOTTAGE.]

Canton d'Aubigny-sur-Nère (premier tour)
L, 5 460 ; V., 3 073 ; A., 43,71 % ; E : 2 958.
Jean-Pierre Planson, PCF, 128 (4,34 %) ; André Gagneux, PS, 520 (17,58 %) ; Michel Autissier, div.d., 1 180 (39,89 %) ; Gérard Fossier, UDF, 861 (29,1 %) ; Jean d'Ogny, FN, 269 (9,09 %)... *BALLOTTAGE*

Dans ce canton, vacant depuis le décès d'Antoine de Vogue (UDF), le 8 mars, le divers droite Michel Autissier qui se prévalait de la majorité départementale, a devancé le candidat se réclamant de l'UDF, Gérard Fossier. A gauche, le PCF chute de façon spectaculaire en perdant 300 voix et en passant de 14,5 % en 1994 à 4 %, tandis que le PS réalise plutôt un bon score avec 17,6 % des suffrages.

20 mars 1994 : L, 5 512 ; V., 3 562 ; A., 35,38 % ; E., 3 409. Janpierre Planson, PCF, 494 (14,49 %) ; Emmanuel Mallet, div.d., 669 (19,62 %) ; Antoine de Vogué, UDF, 1 967 (57,70 %) REELU ; Georgette Bidon, FN, 279 (8,18 %).

GIRONDE
Canton de Pessac-2 (premier tour)
L, 17 496 ; V., 4 201 ; A., 75,99 % ; E : 4 076
Nicolas Corfias, PCF, 472 (11,57 %) ; Jean-Jacques Benoît, PS, 2 150 (53,13 %) ; Alain Dubois, Verts, 296 (7,26 %) ; Sylvie Trautmann, RPR-UDF, 698 (17,12 %) ; Maurice Le Gentil, FN, 460 (11,28 %)... *BALLOTTAGE*

Provoquée par la démission d'Alain Rousset, maire socialiste de Pessac et président du conseil régional d'Aquitaine depuis mars, cette élection devrait permettre un passage de relais sans difficulté avec le socialiste Jean-Jacques Benoît, dauphin d'Alain Rousset. Un second tour sera cependant nécessaire : arrivé en tête avec 53,13 % des suffrages exprimés, M. Benoît n'a pas obtenu 25 % des inscrits, du fait du taux de participation très faible (24 % des inscrits).

20 mars 1994 : L, 16 358 ; V., 9 272 ; A., 43,32 % ; E., 8 996 ; Jacqueline Baleix, PCF, 523 (5,81 %) ; Alain Rousset, PS, 5 101 (56,70 %) *RÉELU* ; Jean-Pierre Dufour, GE, 354 (3,94 %) ; Thierry Cumps, div., 132 (1,47 %) ; Pierre Letamendia, UDF, 2 259 (25,11 %) ; André Lepage, FN, 627 (6,97 %).

MORBIHAN Canton de Josselin (premier tour)
L, 8 330 ; V., 4 455 ; A., 46,52 % ; E., 4 315.
Joseph Samson, div.d., 2 975 (68,95 %)... *ÉlU* ; Frédéric Le Calonnec, PC, 151 (3,50 %) ; Yvan Le Mével, PS, 753 (17,45 %) ; Nicole Desury, UDB (Union démocratique bretonne), 169 (3,92 %) ; Christophe Pacotte, FN, 267 (6,18 %).

[Joseph Samson, maire de Guégon, a été élu, dès le premier tour, conseiller du canton de Josselin, laissé vacant par la démission de Josselin de Rohan, à la suite de son élection à la présidence de la région Bretagne. M. Samson l'a emporté sans surprise, dans ce canton fortement ancré à droite, contre son principal adversaire, le socialiste Yvan Le Mével, candidat dans le canton voisin de Rohan au mois de mars.

20 mars 1994 : L, 8 303 ; V., 5 836 ; A., 32,87 % ; E., 5 574 ; Josselin de Rohan, RPR, 3 327 (59,69 %)... *ÉLU* ; Guy Lucas, PC, 175 (3,14 %) ; Yves Moisan, PS, 1 414 (25,37 %) ; Nicole Desury, UDB, 291 (5,22 %) ; Grégoire Tingaud, FN, 367 (6,58 %).].

OISE
Canton de Nanteuil-le-Haudouin (premier tour)
L, 10 863 ; V., 4 424 ; A., 59,30 % ; E., 4 302.
Philippe Dupille, RPR, m. de Nanteuil-le-Haudouin, 1 799 (41,82 %) ; Jean-Paul Douet, PS, m. de Montagny-Sainte-Félicité, 1 667 (38,75 %) ; Yves Peru, FN, 349 (8,11 %) ; Christine Jiovale-Agabsi, PCF, 330 (7,67 %) ; Louis Perrier, Verts, 157 (3,65 %)... *BALLOTTAGE.*

L'élection a pour but de remplacer Charles de Kersaint (RPR), décédé le 1er avril. En 1994, le maire RPR de Versigny avait ravi ce canton détenu par Jean-Pierre Hanniet (PS) depuis vingt-quatre ans. En 1995, M. Hanniet a également perdu la mairie du chef-lieu, au profit de Philippe Dupille (RPR), arrivé en tête dimanche. En dépit de ces revers, les socialistes restent très influents dans ce canton. En raison d'un taux élevé d'abstention, le second tour s'annonce incertain.

20 mars 1994 : L, 10 122 ; V., 6 335 ; A., 37,41 % ; E., 6 060 ; Charles de Kersaint, RPR, 2 382 (39,31 %) ; Jean-Pierre Hanniet, PS, 2262 (37,33 %) ; Xavier Buchet, FN, 987 (16,28 %) ; Guy Formaux, PCF, 429 (7,08 %).]

Canton de Ressons-sur-Matz (premier tour)
L, 7 454 ; V., 3 871 ; A., 49,28 % ; E., 3 650.
Joseph Sanguinette, app. PS, m. de Coudun, 1 126 (30,85 %) ; Jean Desessart, RPR, adj. m. de Lacroix-Saint-Ouen, 570 (15,62 %) ; Michel Guiniot, FN, c. r., c. m. de Noyon, 553 (15,15 %) ; Philippe Ridoux, div.d., adj. m. de Conchy-les-Pots, 552 (15,12 %) ; Jacques Pannetier, div. g., m. de Braisnes-sur-Aronde, 451 (12,36 %) ; Michel Cordonnier, UDF, m. de Gournay-sur-Aronde, 398 (10,90 %)... *BALLOTTAGE.*

Conseiller général de ce canton depuis trente-sept ans, Guy Desessart, entré au FN à l'automne 1997, a démissionné de son mandat le 1er avril, en raison de dissensions au sein de la majorité départementale RPR-UDF. Lors du premier tour de l'élection organisée pour pourvoir à son remplacement, M. Desessart n'a pas soutenu son fils, Jean, candidat du RPR arrivé en seconde position, mais Michel Guiniot (FN), éliminé au premier tour. Au second tour, Jean Desessart sera opposé à Joseph Sanguinette, candidat présenté par les socialistes contre celui de la gauche « plurielle », Jacques Pannetier.

20 mars 1994 : L, 7 132 ; V., 5 014 ; A., ; E., 4 830 ; Guy Desessart, app. RPR, 3 297 (68,26 %), élu ; Gilles Boulin, PS, 657 (13,60 %) ; Roger Pereira, PCF, 394 (8,16 %) ; Jean-Pierre Ferrad, FN, 482 (9,98 %).

Les internes lancent une grève reconductible de leurs gardes de nuit

Ils menacent de refuser de participer au plan de sécurité du Mondial

L'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH), qui revendique l'adhésion des trois-quarts des internes, lance une grève reconductible pour les lundi 8 et mardi 9 juin. Ses revendications portent sur la rémunération des gardes de nuit. Le Syndicat national des internes en pharmacie et le Syndicat national des jeunes médecins généralistes se sont joints au mouvement, qui devrait affecter les urgences.

EN LANÇANT une grève reconductible des gardes de nuit pour lundi 8 et mardi 9 juin, l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH), qui revendique regrouper les trois-quarts des 10 800 internes, a déjà envisagé une poursuite du mouvement : en *« l'absence d'ouverture »* du gouvernement, la grève pourrait être reconduite au-delà du 9 juin pour coïncider avec la Coupe du monde de football, a prévenu le président de l'ISNIH, Jean-Charles Odin. Ce syndicat réclame *« le doublement de la rémunération des gardes »*.

« Evidemment, nous ne souhaitons pas porter préjudice au déroulement du Mondial. Mais s'il n'y a pas d'autre solution, nous sommes prêts à continuer la grève », a annoncé M. Odin. Selon lui, *« les internes sont très déterminés et refuseront de participer au plan de sécurité du Mondial qui prévoit le doublement des gardes et astreintes dans les hôpitaux »*.

Lundi et mardi, les internes devraient assurer normalement leur vacation de jour, mais ils sont invités à *« rentrer chez eux à 18 h 30 »*, a indiqué M. Odin. Le mouvement, auquel se sont associés le Syndicat national des internes en pharmacie et le Syndicat national des jeunes médecins généralistes, devrait notamment affecter les urgences, assurées, selon l'ISNIH, à 90 % par des internes.

M. KOUCHNER « SURPRIS »

Les quatorze heures de gardes de nuit (de 18 h 30 à 8 h 30) sont actuellement payées aux internes de 480 à 580 francs, selon l'ancienneté, soit le tarif horaire *« d'un demi-SMIC »*, a indiqué l'ISNIH. Outre 55 heures de travail de jour par semaine, payées entre 8 000 et 9 500 francs, les internes effectuent une ou deux gardes par semaine, ce qui porte, selon l'ISNIH, leur durée totale de travail à 70 heures, voire 80 heures.

Dimanche 7 juin, le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, s'est déclaré *« un peu surpris »* de voir que les internes *« se servent du Mondial »* de football pour faire entendre leurs revendications. *« Nous négocions avec eux depuis très longtemps et j'étais un peu surpris qu'ils se servent du Mondial comme d'autres, mal inspirés d'ailleurs, s'en sont servis »*, a déclaré M. Kouchner sur Europe 1. *« Les internes souhaitent une revalorisation des gardes en particulier, je le comprends, nous y travaillons »*, a-t-il relevé.

« Si je voulais, et d'ailleurs souvent je veux, faire un effort à chaque revendication, l'enveloppe [budgétaire] *aurait éclaté depuis longtemps. Ce n'est pas mon argent »*, a fait valoir M. Kouchner. Evoquant des *« revendications souvent légitimes »*, il a estimé qu'il faut les *« satisfaire une par une et non pas toutes ensemble »*.

Une nouvelle réunion de négociations était prévue lundi 8 juin au ministère de la santé. Dans l'entourage de M. Kouchner, on juge irréaliste le doublement de la rémunération des gardes, tout en se déclarant favorable à une revalorisation progressive. Mais on rappelle que, depuis plusieurs mois, des discussions ont été entamées avec les représentants des internes autour de la réforme des études médicales, de la pénurie de médecins dans plusieurs spécialités et de nouvelles perspectives des carrières hospitalières.

Au printemps 1997, les internes avaient été au centre d'un long conflit lancé à la suite du plan Juppé sur la Sécurité sociale. Ils craignaient le principe des reversements d'honoraires en cas de dérives des dépenses médicales qui hypothéquaient, selon eux, leurs conditions d'installation dans le secteur libéral. Ils avaient obtenu quelques assouplissements, notamment un moratoire de ces reversements pendant les sept premières années d'installation, mais le gouvernement d'Alain Juppé était resté inflexible sur l'application de la réforme de la Sécurité sociale. Au-delà de ces revendications, ce mouvement avait fait apparaître le malaise de ces praticiens en formation qui ne sont plus assurés des carrières prestigieuses de leurs aînés.

Bruno Caussé

JUSTICE Le conseil de sécurité intérieure devait arrêter, lundi 8 juin, un certain nombre de mesures destinées à accroître l'efficacité de la lutte contre la délinquance des mineurs. A priori, Lionel Jospin ne devrait pas annoncer de bouleversement du dispositif actuel. ● DANS UN ENTRETIEN au « Monde », Denis Salas, ancien juge des enfants, explique les raisons pour lesquelles, en quelques années, la délinquance des mineurs est devenue un véritable enjeu du débat public. ● ANALYSANT LE PHÉNOMÈNE de délinquance d'*« exclusion »*, il analyse la *« défaillance »* des institutions classiques dans leur mission éducative à l'égard des mineurs délinquants. Il en appelle à une *« reformulation de la responsabilité politique »*. ● LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE a décidé, pour sa part, de renforcer les dispositifs relais dans les collèges. 250 classes relais devraient être créées dès l'an prochain.

La délinquance d'« exclusion » impose une redéfinition des missions de l'Etat

Dans un entretien au « Monde », Denis Salas, ancien juge des enfants, analyse les enjeux du débat sur les moyens de lutte contre la délinquance des mineurs. En réponse à la violence des jeunes, il en appelle à une « reformulation de la responsabilité politique »

MAGISTRAT, Denis Salas est ancien juge des enfants et dirige aujourd'hui à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) un séminaire sur la délinquance des mineurs. Il est l'auteur avec Antoine Garapon de *La Justice et le Mal* (éditions Odile Jacob) et vient de publier *Le Tiers Pouvoir*, aux éditions Hachette Littératures.

« Comment expliquer que la délinquance des mineurs soit devenue, depuis quelques années, un véritable enjeu du débat public ?

– Trois phénomènes expliquent ce changement : le premier, c'est la remise en cause de la légitimité de l'ordonnance du 2 février 1945 par de nouveaux acteurs, les élus notamment, qui apportent un regard critique sur le monde du travail social. La délinquance juvénile, en augmentation (20 % des personnes mises en cause en 1997), suscite de plus en plus de tensions. Le deuxième phénomène, c'est l'intérêt des médias : le monde éducatif est construit sur un travail chirurgical, impalpable, alors que les médias privilégient l'émotion et attendent des résultats visibles. Il y a là une incompréhension entre l'acte éducatif, le travail thérapeutique, qui demandent du temps, et l'opinion publique, qui attend des réponses rapides. Le troisième phénomène correspond à l'internationalisation des questions de sécurité dans une Europe sans frontières. Ce n'est pas un hasard, à mon sens, si la Grande-Bretagne et la Belgique veulent actuellement durcir leur législation sur les mineurs. Tout se passe comme si la sécurité se focalisait, partout en Europe, autour de la figure de l'adolescent menaçant.

– Vous parlez, dans le cas de la France, de délinquance d'exclusion. Pouvez-vous nous la définir ?

– Il me paraît important de bien se démarquer de l'idée actuelle selon laquelle il y aurait un noyau dur de délinquants multi-récidivistes qui empoisonnerait nos quartiers et qu'il faudrait éradiquer. Je pense au contraire qu'il faut évaluer précisément les types de délinquance. Il y a d'abord la délinquance initiatique, transitoire, où l'adolescent a besoin de se confronter à la loi, et pour lequel l'ordonnance de 1945 a prévu l'audience de cabinet. Cette rencontre ponctuelle entre l'enfant et son juge marque la loi et sa ritualisation permet à l'enfant de rencontrer ses limites. Et puis il y a la délinquance pathologique, lourde, liée à des troubles de personnalité, pour laquelle l'ordonnance de 1945 prévoit un travail long et difficile de prise en charge dans le cadre du tribunal pour enfants.

» Mais, depuis les années 90, émerge un nouveau profil de délinquance, que j'ai appelé la délinquance d'exclusion, qui coexiste avec les deux modèles antérieurs. C'est une délinquance massive, territorialisée, liée aux quartiers de la relégation et chronicisée par le chômage de longue durée. Elle se caractérise par l'adaptation à des formes de survie, à la débrouille individuelle, aux lois du business et finit pas former une manière de vivre. C'est la délinquance qui devient socialisante et non les institutions. Tout cela forme une « fabrique délinquante » : une série de jeunes, dans ces cités, qui veulent lever la chape de déveine qui pèse sur eux, refusent de jouer le jeu dans les règles et cherchent une reconnaissance en embrassant une « carrière » délinquante. Parmi ces jeunes cependant, il est important de rappeler qu'il y a toujours des individus qui souffrent. Les problèmes liés à la délinquance initiatique et pathologique demeurent. Simplement ils se complexifient par la dimension collective que prend cette délinquance aujourd'hui.

> « Tout se passe comme si la sécurité se focalisait, partout en Europe, autour de la figure de l'adolescent menaçant »

– Cette délinquance des mineurs semblent tenir toujours plus en échec les institutions traditionnelles que sont la famille, l'école...

– Il y a en effet une défaillance des institutions classiques dans leur mission éducative à l'égard des mineurs délinquants. La police a abandonné la spécialisation des brigades des mineurs pour les délinquants ; les foyers d'hébergement de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ne contiennent plus les adolescents les plus difficiles – en 1996, environ 1 000 mineurs ont été hébergés dans les foyers de la PJJ alors que 3 600 étaient incarcérés ; la psychiatrie offre peu d'accueils spécifiques pour les mineurs de quatorze à dix-huit ans ; les conseils généraux s'engagent inégalement dans leur mission d'aide sociale à l'enfance... N'oublions pas que beaucoup de ces jeunes sont suivis par des associations aux faibles moyens, peu reconnues, loin des institutions officielles. Tout cela fait peser sur la justice le poids d'attentes qui excèdent ses capacités.

– Cette situation vous paraît-elle être de nature à réviser les principes de la justice des mineurs, fondés par l'ordonnance de 1945 ?

– Je crois qu'il est important de rester attaché à un texte fondateur qui exige une priorité éducative à l'égard des mineurs. Ceci étant, il est clair que la justice des mineurs connaît une grave crise de légitimité. Ses fondements, basés sur l'enfant, son histoire et sa personnalité, ne mordent plus sur la délinquance d'exclusion. Cette justice suppose du temps, pour individualiser les mesures et pour permettre la maturation du jeune. or, aujourd'hui, c'est l'urgence qui domine – on le voit bien avec l'instauration des procédures en temps réel. Elle est centrée sur le mineur, l'auteur des faits, alors que c'est la victime qui a une place de choix dans notre société compassionnelle. Elle est fondée sur l'idée d'éducation alors que c'est l'insertion qui domine désormais le travail social. Au final, c'est au moment où cette délinquance des mineurs devient une catégorie de la responsabilité politique, que ses fondements éducatifs, que l'on croyait inébranlables, sont remis en cause. On est donc arrivé à une croisée des chemins où se joue l'avenir de la justice des mineurs.

– Quelles seraient les voies à explorer pour répondre à cette délinquance ?

– Devant l'enjeu de société qu'est devenue la délinquance des mineurs, il est impératif qu'on propose une gamme de réponses politiques. Je crois qu'il faut qu'il y ait un lieu identifié par l'opinion – le conseil de sécurité intérieure, le ministère de la ville ou tout autre –, où l'Etat réponde à ce défi nouveau, par des politiques d'impulsion, d'évaluation et de coordination. L'Etat doit réaffirmer son rôle autour de trois axes : une action éducative, une action locale et une action pénale.

» Il faut ainsi continuer à privilégier les politiques éducatives, scolaires, d'assistance à la parentalité (et non de pénalisation de la parentalité), qui auraient d'abord une visée individuelle. Il faut, à ce titre, ne pas avoir peur de bousculer la culture éducative de la PJJ, qui s'est historiquement construite contre toute contrainte pénale. L'éducatif doit « tenir » la violence adolescente, et ne plus se décharger sur la prison d'une fonction d'autorité que personne ne voudrait assumer.

» Le deuxième axe concerne les politiques locales de sécurité, qui doivent comprendre un volet de prévention de la délinquance. Dans l'immédiat les contrats locaux de sécurité (CLS) peuvent jouer un rôle important, comme les groupes locaux de traitement de la délinquance (GLTD), où chaque acteur d'un quartier est impliqué dans la lutte contre la violence. Ces groupes doivent fonctionner comme des piqûres de rappel de la loi pénale, dans des quartiers qui l'ont oubliée. Mais, à plus long terme, la sécurité ne doit pas seulement être conçue autour de l'ordre public mais également autour de la restauration du lien social. Il sera important de rétablir une culture de la prévention que nous avons abandonnée au fil des années.

» Il faut travailler, enfin, sur les politiques pénales. Ne mésestimons pas la sous-culture mafieuse qui apparaît dans les quartiers sensibles. Autour du trafic de drogue, des organisations délinquancielles se font jour avec des grossistes, des réseaux de distribution, des revendeurs... Des interventions policières, conduites par le parquet, doivent s'attaquer à ces foyers mafieux de délinquance, dans lesquels les mineurs sont impliqués en tant que petites mains.

– Comment concilier ces principes avec le fonctionnement actuel de la justice des mineurs ?

– Nous devons arriver à une synthèse entre l'esprit de l'ordonnance de 1945 qui fonde la primauté de l'acte éducatif et les défis que pose la délinquance actuelle. Loin de faire table rase du passé il faut évoluer vers une hybridation de la justice des mineurs. Les mêmes problèmes qui était traités individuellement, comme la déscolarisation par exemple, doivent être également traités collectivement. C'est à un changement d'échelle qu'est aujourd'hui confrontée cette justice. Derrière la violence apparente, il faut entendre l'appel à reformuler notre responsabilité politique. Sinon, faute de trouver les bonnes réponses, nous fabriquerons une génération qui n'aura plus de comptes à rendre à personne. »

Propos recueillis par Cécile Prieur

Un juge pour enfants qui y croit encore

CLARIFIER des situations inextricables, rappeler les termes de la loi, marquer des repères face à des mineurs difficiles et des parents déboussolés : juge des enfants, *« juge de la régulation de l'enfance »*, comme elle se définit elle-même,

PORTRAIT

Anne Bensussan constate au quotidien « dans quelle désolation » se trouvent bon nombre de familles

Anne Bensussan aime ce métier exposé, même si elle cherche, chaque jour, à en repousser les limites. Premier juge des enfants au tribunal de Créteil (Val-de-Marne) depuis 1994, elle a repris ses fonctions après les avoir exercé aux débuts des années 80 à Douai. Entre-temps, elle a pu mesurer combien les mineurs délinquants avaient changé et comment, en parallèle, les réponses du milieu éducatif avaient peu évolué.

Chargée de 320 dossiers de mineurs en danger et de 50 dossiers de mineurs délinquants, Anne Bensussan constate au quotidien *« dans quelle désolation »* se trouvent aujourd'hui bon nombre d'enfants et de familles. *« Beaucoup d'enfants sont pauvres intellectuellement, ils n'ont pas acquis les minimums des bases scolaires, comme le calcul ou l'écriture*, explique-t-elle. *Certains n'ont aucun repère familial et évoluent dans un monde qui est loin de notre culture, machiste et violent. Ces jeunes règlent leurs conflits entre eux et cultivent le silence sur les pratiques des uns et des autres.* (...) *Face à eux, j'explique qu'ici ce n'est pas le Far West, que la société a inventé la justice pour réguler les conflits*, raconte t-elle. *Souvent, c'est un discours qui les étonnent car ils ne l'ont jamais entendu. »*

Face à ces jeunes, le travail éducatif est pourtant loin d'être voué à l'échec. *« Sur les délinquants, nous avons, grand maximun, 8 % de récidivistes »*, affirme Anne Bensussan, sur la base d'une étude réalisée au tribunal pour enfants de Créteil. *« Pour ces 90 % de jeunes, que je ne vois qu'une fois, il s'agit le plus souvent d'un accident de parcours. Je fais alors à un rappel à la loi, en leur expliquant, devant leurs parents, qu'en cas de récidive, la sanction tombera. »* Ces passages devant le juge ont aussi une fonction de dépistage. *« Quand on sent qu'un gamin ne va pas bien, on procède à une mesure de liberté surveillée pour qu'il soit suivi par un éducateur. Et quand le comportement du gamin nous interroge, on prend une mesure d'investigation, pour que des psys et des éducateurs puissent analyser son dysfonctionnement et le comprendre. »*

« C'EST À NOUS D'INVENTER AU CAS PAR CAS »

Cette période d'évaluation est essentielle. *« Souvent, quand un gamin récidive, on s'aperçoit après coup que le diagnostic qu'on avait posé n'était pas le bon et qu'on n'avait pas pris les bonnes décisions*, constate la magistrate. *Avec ces 8 % de jeunes-là, on tâtonne avec plus ou moins de bonheur. »* Ce travail, réalisé sur *« de la matière humaine »*, tient de l'alchimie. *« Les échecs peuvent se succéder jusqu'à ce qu'un déclic s'opère. Difficile alors de savoir si c'est la mesure qu'on a appliquée ou bien si c'est le gamin lui-même, qui fait que tout d'un coup il s'en sort. »* Souvent, ce *« déclic »* intervient autour de la majorité, à un âge où la maturité prend le pas sur les affres de l'adolescence. Mais il arrive aussi que ce travail ne porte jamais ses fruits : 2 % des jeunes suivis par Anne Bensussan passent ainsi à l'âge adulte en s'enkystant dans la délinquance.

C'est que, face à une frange de jeunes dont la seule culture est la violence de la rue, les mesures individualisées ont trouvé leurs limites. *« On a fait beaucoup trop d'interventions centrées sur les individus sans tenir assez compte du milieu dans lequel ils évoluaient*, analyse la magistrate. *Aujourd'hui, il est aussi important de savoir comment l'enfant se positionne par rapport à ses parents que de savoir comment il s'inscrit dans sa bande, si c'est un meneur ou un suiveur par exemple. »* Or, explique Anne Bensussan, *« le monde éducatif n'a pas su évoluer, il est resté beaucoup trop statique jusqu'à se faire dépasser par la situation. Aujourd'hui nous travaillons avec des équipes d'éducateurs qui sont fragiles, qui en viennent à avoir peur des jeunes. »*

Pour sortir de cette impasse, Anne Bensussan estime qu'il faut décloisonner le travail social afin que magistrats, éducateurs, psychologues, mais aussi professeurs, confrontent leurs points de vue et affinent leur connaissance de l'enfance délinquante. *« Certes, on manque de mesures éducatives, de solutions de placement pour répondre à ces jeunes, mais c'est à nous de les inventer au cas par cas*, plaide-t-elle. *Certains estiment qu'il faut revenir sur l'acquis de l'ordonnance de 1945. Je crois qu'au contraire il nous faut retrouver l'esprit qui animait les fondateurs de 1945 et faire preuve, nous aussi, d'imagination et d'anticipation. »*

C. P.

Le gouvernement entend afficher une certaine fermeté

LE GOUVERNEMENT devait dévoiler, à l'issue du Conseil de sécurité intérieure, lundi 8 juin, en fin de matinée, ses orientations en matière de lutte contre la délinquance des mineurs. Réunis à Matignon, autour du premier ministre Lionel Jospin, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le ministre de la défense, Alain Richard, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal et le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, devaient arrêter une série de mesures destinées à améliorer la prise en charge des mineurs délinquants.

Selon nos informations, le gouvernement ne devrait pas remettre en cause les principes de la justice des mineurs, fondés par l'ordonnance de 1945, mais plutôt les réaffirmer et les renforcer (*Le Monde* daté 7-8 juin). Il devrait également afficher une certaine fermeté envers les jeunes délinquants. Lionel Jospin devrait ainsi rappeler que tout mineur est responsable de ses actes et s'engager à apporter une réponse claire, systématique et lisible aux faits de délinquance. Un bouquet de mesures devrait être présenté, visant à renforcer chaque stade de la prise en charge des mineurs délinquants, de la prévention à la répression.

La création de dispositifs psychiatriques spécifiques pour les mineurs en difficulté devrait être annoncée. Les conseils généraux devraient être appelés à se remobiliser autour de leur mission de prévention de la délinquance. La réponse policière à la délinquance des mineurs devrait être aménagée, notamment par un programme de formation des policiers et par l'extension des compétences des brigades des mineurs aux faits de délinquance commis dans les milieux scolaires et périscolaires. Les classes-relais *(voir ci-contre)* devraient être développées. Afin d'améliorer la réponse judiciaire aux incivilités, l'organisation des parquets en traitement en temps réel devrait être généralisée et les mesures de sanction-réparation plus systématiquement appliquées. Enfin, la prise en charge des mineurs délinquants devrait être améliorée par le biais d'une diversification des dispositifs d'hébergement et d'une restructuration de la protection judiciaire de la jeunesse.

C. P.

Davantage de « classes relais » pour les échoués du système scolaire

FACE aux difficultés scolaires et comportementales de certains jeunes, le système éducatif peine à trouver des réponses. Se repliant souvent sur une attitude défensive, les équipes pédagogiques prononcent des mesures d'exclusion, et, faute de structures appropriées, un certain nombre de ces élèves exclus de l'école se retrouvent non scolarisés bien qu'ils demeurent soumis à l'obligation scolaire.

Reprenant les recommandations émises dans deux récents rapports – l'un de Christine Lazerges et Jean-Pierre Balduyck sur la délinquance des mineurs, l'autre consacré aux unités éducatives à encadrement renforcé (UEER) –, le ministère de l'éducation nationale, dans une note du 12 mai adressée au cabinet de Lionel Jospin, propose de *« renforcer de façon très déterminée »* les « dispositifs relais » dans les collèges. Un projet de circulaire prévoit de porter le nombre de classes relais à deux cent cinquante (contre soixante actuellement) dès l'année prochaine. Le rapport de Lazerges et Balduyck a estimé *« le besoin total »* à environ quatre cents classes.

Créées à titre expérimental depuis 1985, ces classes visent à apporter une réponse aux problèmes de déscolarisation et de désocialisation de certains élèves par le biais d'une pédagogie différenciée et d'un encadrement renforcé. Elles s'adressent exclusivement à des jeunes qui, *« pour diverses raisons, sont entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire : manquements répétés et graves au règlement intérieur, comportement marqué par une forte agressivité ou absentéisme chronique »*.

Afin d'éviter l'écueil d'une filière de relégation, le passage en classe relais doit être *« transitoire »* et *« ne peut en aucun cas excéder une année scolaire »*. La particularité de ce dispositif est d'associer, pour l'encadrement des élèves, deux enseignants et deux éducateurs (dépendant de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou de collectivités territoriales ou d'associations). Chaque classe accueille *« le plus souvent »* une dizaine d'élèves en provenance de plusieurs collèges. Pour pallier toute tentation de rejet, les décisions d'affectation dans un dispositif relais sont placées sous la responsabilité de l'inspecteur d'académie et non des principaux de collège.

Des mesures spécifiques doivent être prises pour créer 150 dispositifs supplémentaires

Actuellement, indique la circulaire, *« les moyens en postes pour assurer le fonctionnement des soixante classes n'ont pas nécessité une dotation spécifique de l'administration centrale et ont été prélevés par les autorités académiques sur leur dotation globale »*. Si *« une même démarche peut être adoptée jusqu'à hauteur d'une centaine de classes »*, des mesures spécifiques doivent être prises pour créer cent cinquante dispositifs supplémentaires. Du côté de l'éducation nationale, le coût de cette mesure – nécessitant le recrutement de trois cents enseignants et de trente-huit non-enseignants – est évalué à 62,8 millions de francs. La PJJ et les conseils généraux devraient, quant à eux, créer quelque deux cent dix postes d'éducateurs.

Toutes les académies sont concernées par ce dispositif mais *« un effort tout particulier »* devrait notamment être mené dans les six académies associées au plan contre la violence en milieu scolaire.

Sandrine Blanchard

هكذا من الأصل

Les ménages modestes continuent de plébisciter le prêt à taux zéro

Malgré de récentes mesures restrictives, 125 000 prêts ont été émis en 1997

Le bilan 1997 publié par la Société de gestion des fonds de garantie de l'accession sociale (SGFAS) montre que le succès du prêt à taux zéro ne se dément pas auprès des candidats à l'accession à la propriété. Les associations de consommateurs réclament la mise en place d'un système spécifique de sécurisation afin de protéger du surendettement la clientèle très sociale qui bénéficie de ces prêts.

ALORS QUE le gouvernement poursuit ses négociations avec les *collecteurs* du 1 % logement sur l'avenir du prêt à taux zéro (PTZ) et la pérennisation de son financement, la Société de gestion des fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS), *qui répartit ces* fonds entre les établissements de crédits, publie son bilan pour 1997.

Des incertitudes pèsent sur le financement du dispositif à partir de 1999 mais son succès auprès des candidats à l'accession ne se dément pas. Le nombre de prêts émis a certes baissé entre 1996 et 1997, passant de 145 000 à 125 000, mais cette évolution est directement liée, selon la SGFGAS, aux mesures restrictives récemment imposées. Pour doper le démarrage du nouveau prêt, l'ancien gouvernement avait élargi ses conditions d'octroi à l'habitat ancien à condition que des travaux soient effectués. Cette mesure a pris fin le 1er janvier 1997. Le gouvernement de Lionel Jospin a, en outre, apporté une restriction supplémentaire, fin 1997, en réservant le prêt aux primo-accédants. Ces changements devraient faire encore baisser le nombre de prêts accordés en 1998, que la SGFGAS évalue à 112 500. Et faire chuter d'autant le coût du dispositif qui passerait ainsi, selon les calculs du *ministère du logement, sous la* barre de 7 milliards de francs par an. Le précédent gouvernement, créateur de la formule en 1995, avait parié sur le chiffre de 120 000 prêts annuels distribués, sans toutefois en prévoir le financement au-delà des deux premières années, comme l'a souligné le ministre de l'équipement Jean-Claude Gayssot à l'occasion des rencontres natio*nales sur le logement du 5 juin.*

PROFIL DES EMPRUNTEURS

Le prêt à taux zéro, qui a remplacé l'ancien PAP (prêts pour l'accession sociale) est attribué sur critères de ressources et de composition familiale. Il combine *un prêt gratuit, dont la durée* d'amortissement varie en fonction des ressources du ménage et un prêt complémentaire qui, dans 41 % des cas, est un prêt d'accession sociale (PAS), également attribué en fonction des ressources.

Le profil des emprunteurs n'a *guère varié depuis* 1995. La clientèle du PTZ est très sociale puisque le revenu mensuel net moyen des bénéficiaires culmine à 13 700 francs (en hausse de 4,6 % par rapport à 1996). Plus du tiers des emprunteurs (53 % dans l'ancien) ont des revenus égaux ou inférieurs à deux SMIC (10 200 francs en 1997), un tiers sont ouvriers, 28 % employés. En 1997, 90 % des prêts distribués ont financé l'acquisition d'une maison individuelle (*neuve dans 82 % des cas*), *dont le* coût moyen est de 690 000 francs, pour 111 000 francs prêtés sans intérêt. En moyenne, le prêt à taux zéro ne finance que 16 % du coût total de l'opération.

Ce profil très social des bénéficiaires du dispositif, dont le taux d'apport personnel plafonne, depuis 1995, à 21 % en moyenne (12 % pour les opérations dans l'ancien) *inquiète*, depuis deux ans, les associations de consommateurs. Ces dernières ont en mémoire les cas dramatiques de surendettement liés aux anciens PAP. Elles réclament donc la mise en place d'un système spécifique de sécurisation qui était prévu au moment de la *création du prêt mais qui* n'a jamais été mis en place, faute de financement. Le *« prêt d'accession sociale sécurisé »* auquel réfléchit Louis Besson et qui devra figurer dans le prochain projet de loi de finance devrait combiner le prêt à taux zéro, un prêt d'accession sociale (PAS) – *dont le couplage avec* le PTZ pourrait être rendu obligatoire – et un système de sécurisation en cas de chômage. L'idée générale est de faire bénéficier l'accédant en difficulté d'un report de ses remboursements. L'un des scénarios imaginés serait de lui redonner, pendant sa période de chômage, un statut de locataire de type HLM avec le bénéfice des aides qui y sont rattachées.

Le bilan dressé par le SGFGAS *montre que les associations voient* juste quand elles alertent sur les dangers d'une accession sociale engagée sans filet. Il relève, par exemple, que les ménages qui se lancent dans une opération d'acquisition-amélioration dans l'ancien, qui sont les plus modestes des bénéficiaires du prêt à taux zéro, font plus souvent appel à un prêt libre (42 %) qu'à un PAS (30 %) alors que ce dernier est mieux sécurisé.

ASSURANCE PERTE D'EMPLOI

Il note également l'augmentation récente, dans les plans de financement, du poids des prêts complémentaires à taux variables proposés par les banques, rendus attractifs par la baisse générale des taux. Or ce sont les taux progressifs qui, dans un contexte certes très différent, avaient précipité la ruine des bénéficaires de PAP au milieu des années 1980. La part des emprunts avec taux variables dans les *plans de financement incluant un* PTZ a doublé entre 1995 et 1997, passant de 17 % à 30 %. Ils touchent, désormais, aussi bien les accédants aux revenus les plus faibles que les plus aisés, contrairement à la tendance observée en 1996. Autre signe inquiétant, le poids de l'assurance perte d'emploi, non obligatoire, diminue régulièrement depuis 1995. Elle n'a concerné, en 1997, que 19 % des accédants bénéficiaires du prêt à taux *zéro contre 22 % en 1996 et 25 % en* 1995.

Christine Garin

Crash de l'Airbus de Habsheim : les boîtes noires auraient été substituées

Un expert suisse confirme la thèse du pilote

UNE EXPERTISE suisse concluant à une substitution de boîtes noires a été rendue publique, samedi 6 juin, par Michel Asseline, le pilote de l'Airbus de Habsheim, dont le crash lors d'un vol de démonstration avait fait trois morts et 120 blessés, le 26 juin 1988. Selon Pierre Margot, professeur à la *faculté* de droit de l'Université de Lausanne et directeur de l'Institut de police scientifique et de criminologie, les boîtes noires livrées à la justice ne sont pas celles qui ont été retirées de la carcasse de l'Airbus A320 d'Air France après l'accident. Commandé par Michel Asseline, ce rapport, rédigé par un expert de renommée internationale, a été rendu public par le pilote lui-même lors de l'assemblée générale de l'Association des victimes du crash de Habsheim, sa*medi à Rixheim (Haut-Rhin).*

Ces conclusions contredisent celles des experts judiciaires français mandatés par la cour d'appel de Colmar. Dans son arrêt d'avril dernier, la cour avait blanchi l'A320 de tous soupçons et condamné le pilote à vingt mois de prison, dont dix ferme, pour sa responsabilité dans l'accident. Elle avait également conclu à la responsabilité des organisateurs du vol et à celle des organisateurs du mee*ting.*

L'expert suisse appuie ses affirmations sur des photos prises par un reporter de l'agence Sipa le jour de la catastrophe. Sur ces clichés, dont *« l'authenticité et l'originalité »* ne font, selon lui, aucun doute, le directeur régional de l'aviation civile porte des boîtes noires munies de deux bandes perpendiculaires réfléchissantes. Or, soutient-il, *« l'enregistreur sur cette image ne peut pas correspondre à un enregistreur qui n'a pas de bande blanche perpendiculaire aux tranches ».* C'est pourtant des enregistreurs de ce dernier type qui avaient été produits comme pièces à conviction lors des procès.

Michel Asseline a toujours affirmé qu'il y avait eu *« substitution »* et *« falsification »* des boîtes noires avant leur remise à l'autorité judiciaire. Convaincu que l'Airbus a été victime d'un défaut technique, il avait déposé, en vain, plusieurs recours. Devant le tribunal correc*tionnel, son avocat avait dénoncé* un *« mensonge d'Etat ».* Mais la thèse de la substitution s'était heurtée aux témoignages des deux experts judiciaires (*Le Monde* du 30 novembre 1996).

Cette nouvelle expertise va être versée au dossier que M. Asseline a constitué pour son pourvoi devant la Cour de cassation. Sans attendre toutefois l'arrêt de cette juridiction, prévu dans deux ans, il a annoncé son intention de déposer *dans les prochains jours des « plaintes pour faux témoignages, faux intellectuels et faux en écritures publiques ».*

Les candidats aux examens seront-ils victimes du Mondial ?

LA COUPE du monde de football risque-t-elle de perturber le traditionnel rendez-vous de cet autre sport national que sont les examens et les concours ? Chaque année, au mois de juin, le rite est immuable : plus de 10 000 étudiants convergent sur Paris pour subir les épreuves orales des concours de l'enseignement, l'agrégation et le Capes, ainsi que ceux des grandes écoles.

*Pour cause de Mondial, l'angoisse des can*didats s'est doublée d'un véritable casse-tête. Ils ne sont effet convoqués qu'après avoir été admis à l'écrit. Pour le Capes, les listes des premiers lauréats devaient être établies vendredi 5 *juin pour le début des oraux dès le* lundi 8 juin. Difficile, dans un laps de temps si court, d'organiser un déplacement serein dans une capitale entièrement mobilisée par l'événement sportif.

Question transports, la difficulté paraît moindre. Si les avions et les trains ne sont pas bloqués par la grève, il devrait encore être possible de voyager, même si les réservations sont au prix fort. Côté hébergement en revanche, *la situation est plus complexe.* Les hôtels parisiens affichent complet et les rares disponibilités se monnaient à des tarifs prohibitifs.

Le syndicat UNEF *s'est emparé de l'inquiétude des étudiants de province désemparés. Il* a récemment lancé une campagne de mobilisation pour tenter d'obtenir du ministère des solutions d'urgence. Ses responsables ont même songé à mettre en place une *« chaîne de la solidarité » pour accueillir les imprévoyants.* Une trentaine de ses militants s'en sont pris, jeudi 4 juin, au symbole de la *« fac Pasqua »*, l'université du conseil général des Hauts-de-Seine, pour demander la *« réquisition » de la résidence étudiante privée et attenante.* Par ailleurs, un député (PC), Guy Hermier, et un sénateur (RPR), Georges Gruillot, ont aussi interpellé Claude Allègre sur cette question sensible.

Même s'ils ne disposent pas encore d'une centrale de réservation, le ministère et le service des concours se défendent d'avoir été pris au dépourvu. *« Nous sommes obnubilés depuis un an par la coïncidence des dates des examens et de la Coupe du monde »*, souligne-t-on à la sous-direction de la Vie de l'étudiant. Dès le mois de mars, une note d'avertissement a été transmise dans les rectorats. Des listes d'hébergement dans les lycées ont été *communiquées aux présidents des jurys.* Des chambres ont été réservées en résidences universitaires, une centaine à Paris, une soixantaine dans l'académie de Créteil. Non loin du Stade de France, le Centre régional des *œuvres universitaires et scolaires* (Crous) a toutefois été sollicité pour loger des supporteurs ou des personnels affectés sur les sites, pour un prix de 100 francs la nuit.

Au total, le ministère estime disposer d'un *millier de chambres pour faire face aux* demandes de dernière minute. Il est encore trop tôt pour vérifier si ce nombre sera suffisant.

Curieusement, les résidences parisiennes se seraient libérées moins rapidement à la fin de l'année universitaire. Signe sans doute que les étudiants aiment le foot ou qu'ils souhaitent participer, de près ou de loin, à l'événement.

Michel Delberghe

Jack Lang contre la « politique de l'autruche » sur la drogue

UN MILLIER de personnes ont manifesté, dimanche 7 juin à Paris, pour demander *« la légalisation du débat sur la drogue »* à la veille de l'ouverture d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée à la lutte contre la drogue. Soutenus notamment par les Verts, le Parti radical de gauche, la Ligue des droits de l'homme et le Syndicat de la magistrature, les manifestants ont réclamé *« l'abrogation de l'article L-630 du code de la santé publique ».*

Dans un communiqué, Jack Lang (PS), président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a estimé qu'il fallait en finir avec *« la politique de l'autruche et le règne de la tartufferie ». « Au lieu de nous arc-bouter sur le maintien de lois inadaptées, ouvrons enfin un vrai débat (...) et imaginons une politique audacieuse et généreuse »*, a-t-il ajouté. De son côté, François Hollande, premier secrétaire du PS, invité dimanche 7 juin du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », a déclaré : *« Nous ne sommes pas en faveur de la dépénalisation. Mais en même temps on ne peut pas traiter le drogué comme un délinquant. »*

DÉPÊCHE

■ **JUSTICE : la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, devait se rendre, lundi 8 juin, à Bastia** (Haute-Corse) pour installer officiellement dans leurs fonctions deux nouveaux hauts magistrats, Bernard Legras, procureur général, et Pierre-Yves Radiguet, avocat général.

Lyon : de la rigueur gestionnaire à l'ambition haut de gamme

Les nouvelles municipalités à mi-mandat. Raymond Barre veut remettre la deuxième ville de France dans « un état convenable » et cherche à l'imposer comme une grande cité internationale. Mais son attitude et sa démarche ne passent pas toujours très bien auprès de la population

LYON
de notre correspondant régional

Le maire de Lyon aime fustiger ses concitoyens, qui, explique-t-il, *« ne sont pas faciles »*. Il accuse les bourgeois de sa ville d'être *« trop frileux »* et de n'avoir, depuis les appartements cossus qu'ils occupent sur la presqu'île, *« qu'une vue sur la Saône sans savoir regarder l'avenir »*. Raymond Barre, qui aura soixante-dix-huit ans en 2001, ne cache pas son intention de céder son fauteuil à l'issue de son premier mandat de maire. La voie est donc dégagée pour les nombreux prétendants à sa succession, mais aussi pour l'ancien premier ministre, désormais détaché de toute contrainte électoraliste.

TROIS ANS APRÈS

La parole et les mains libres pour les trois prochaines années, il souhaite profiter largement de cette situation pour forger le destin de Lyon et contraindre tous ses administrés à accepter les changements qu'il estime nécessaires. *« Je ne suis pas fâché de finir ma carrière politique en essayant de conforter la deuxième ville de France, qui peut être un contrepoids à Paris »*, explique-t-il.

Dès lors, son unique préoccupation est de *« faire bouger »* sa ville et redorer son image, ternie par les dernières années du règne de son prédécesseur, Michel Noir (ex-RPR), longuement confronté à la justice. Mais Raymond Barre (app. UDF) n'a pas remis en question l'héritage légué par ce dernier. Il le qualifie même de *« très bon au niveau de l'aménagement de la ville, des améliorations apportées à la circulation et du plan lumière »*, qui a transformé la vision nocturne de la cité. Le bilan de l'« équipe noiriste », de 1989 à 1995, dont un certain nombre de représentants font partie de l'actuelle majorité municipale, n'a ainsi souffert, de la part du maire, d'aucune critique au cours des trois dernières années.

Huit cent millions de francs ont été dépensés en deux ans pour *« construire la ville dans la continuité »*, précise Christian Philip (FD), premier adjoint du maire de Lyon. Seule dérogation au principe de non-agression, le contrat de concession du périphérique nord (TEO), signé entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Bouygues – il fut annulé par le conseil d'Etat le 6 février 1998 –, a été qualifié de *« singulier et opaque »* par M. Barre.

« Un maire, on a besoin de le toucher pour l'aimer »

Décrit par la gauche et par la droite comme un « père la rigueur », l'ancien professeur d'économie explique qu'il a voulu *« mettre la ville dans un état convenable »*, et donc mieux gérer une entreprise qui emploie plus de six mille agents. Multiplication des audits, « démarche performance » dans l'ensemble des services, redéploiement des emplois, stabilisation de la masse salariale, mais maintien de la capacité d'investissement de la ville, qui s'élève à 500 millions de francs par an... Le maire a utilisé tous les outils susceptibles de redonner de meilleures couleurs aux finances de la cité, dont les principaux clignotants étaient passés au rouge.

Il n'a ainsi pas hésité à prendre des mesures impopulaires, comme la réduction des moyens, notamment en personnel, affectés aux crèches et aux écoles primaires. Deux domaines qui figuraient parmi les priorités de la précédente équipe. Parents d'élèves et enseignants ont répliqué en descendant dans la rue. *« Je ne me laisserai pas impressionner par les défilés »*, leur a répondu M. Barre, qui n'a pas l'intention de déroger aux deux principes qui guident sa conduite : économies et meilleure utilisation des fonds publics. *« Ce n'est pas du libéralisme pur et dur. C'est la contrepartie à la non-augmentation des impôts »*, explique son premier adjoint.

Depuis quelque temps, des voix *de plus en plus nombreuses* s'élèvent, notamment au sein des associations lyonnaises, pour reprocher au maire sa *« démarche technocratique »* et son manque de contact avec la population. *« Un maire, on a besoin de le toucher pour l'aimer »*, note un commerçant du centre-ville. *« La vie quotidienne de la population n'est pas son truc. Il commet sur la question de l'enseignement une faute lourde »*, résume le « patron » de l'opposition municipale, Gérard Collomb (PS), également maire du 9e arrondissement. Le prétendant, de gauche, à la succession de M. Barre préfère lui décerner un satisfecit appuyé pour avoir favorisé *« l'assainissement moral de la ville. Il a été élu pour restaurer la confiance et le crédit de Lyon. L'honneur de notre cité est désormais rétabli »*.

Certains conseillers issus des rangs du RPR sont plus sévères lorsqu'ils évoquent le contraste entre la rigueur que prône pour sa ville M. Barre et la coûteuse politique internationale d'accueil de grandes conférences (le G 7, il y a deux ans, et la Cnuced, programmée pour le mois de novembre 1998). *« Symboliquement, ça ne passe pas dans la population »*, note Henry Chabert, député RPR, adjoint à l'urbanisme sous Michel Noir, et qui occupe depuis trois ans le même poste à la mairie de Lyon. Cet élu encaisse régulièrement les coups de ses adversaires de droite, principalement UDF, emmenés par Christian Philip, souvent présenté comme le dauphin de Raymond Barre. Ceux-ci reprochent à M. Chabert ses liens étroits avec l'ancien maire et son ambition déclarée de devenir à son tour le premier magistrat de Lyon.

Outre la « politique étrangère » associée à un renforcement des liens avec les principales villes de la région Rhône-Alpes et avec Marseille, qui constitue l'une des priorités du maire, outre encore sa volonté de lancer des projets économiques dans le high-tech et la santé, M. Barre souhaite engager des actions *« irréversibles »* pour *« porter si possible Lyon au niveau des cités européennes et internationales »*.

Un plan de déplacement urbain a été adopté il y a quelques mois : il engage définivement Lyon et son agglomération dans la lutte contre la pollution de l'air et affirme clairement la volonté des élus de ne plus organiser la cité autour de l'automobile. Deux lignes de tramway, Montrochet-campus de la Doua (9,5 kilomètres) et Perrache-Bron-Saint Priest (14,8 kilomètres), viendront rapidement s'ajouter aux trente kilomètres que dessert le métro.

Cent trente hectares de friches industrielles et portuaires réaménagés

Enfin, le maire souhaite redessiner la partie sud de sa ville en aménageant l'espace Perrache-Confluent, qui s'incrit dans la prolongement de la presqu'île, à la convergence du Rhône et de la Saône. Cent trente hectares de friches industrielles et portuaires, mais aussi de divers équipements (prison, marché d'intérêt national, entrepôts, gare SNCF), s'inscriront dans un vaste plan de réorganisation de ce site.

Le maire veut à cette occasion faire disparaître l'énorme verrue que constitue le centre d'échanges de la gare de Perrache, construit par Louis Pradel dans les années 60, qui a défiguré une partie de la ville. Mais il souhaite également supprimer l'infrastructure auroroutière nord-sud qui coupe la presqu'île en deux et pollue gravement le centre de la cité. *« C'est le rêve de tout maire de Lyon de réparer cette erreur du siècle »*, déclarait il y a quelques années Michel Noir. Raymond Barre a annoncé qu'il allait prendre des *« décisions irréversibles »* pour imposer l'aménagement d'un nouveau quartier, qui exigera plusieurs décennies d'efforts.

Claude Francillon

Les chiffres-clés

● **Population** : 422 400 habitants. Communauté urbaine (55 communes) : *1 159 000 habitants.*
● **Taux de chômage** : 11,2 % de la population active
● **Taux des impôts locaux** :
– Taxe d'habitation : 11,62 %
– Taxe foncier bâti : 8,64 %
– Taxe foncier non bâti : 10,48 %
– Taxe professionnelle : 11,24 %
● **Budget 1998** :
– Recettes de fonctionnement : 2,818 milliards
– Dépenses de fonctionnement : 2,594 milliards
– Recettes d'investissements : 520 millions
– Dépenses d'investissements : 774 millions
● **Insertion dans des structures communales** : la Communauté urbaine du Grand Lyon réunit 55 communes, réparties sur 50 000 hectares. Son budget est de 6 milliards de francs.

TROIS QUESTIONS À... MICHEL NOIR

1 En tant qu'ancien maire RPR de Lyon, comment appréciez-vous l'évolution de la ville depuis votre départ ?

Lyon vit aujourd'hui sur la lancée des projets de grande ampleur initiés entre 1989 et 1995. Je constate qu'aucun de ceux-ci n'a été remis en cause, que ce soient les déplacements urbains, la modernisation des hôpitaux ou l'effort en matière d'habitat social.

Je relèverai toutefois certaines différences. Ainsi, la principale priorité pour moi était « l'enfant dans la cité » et sa réussite scolaire. Nous avions mobilisé des moyens considérables sur cet objectif. Je constate, et regrette, que ceux-ci ont été diminués. Où est, par exemple, la cohérence entre l'organisation à Lyon du G 7 sur l'emploi et la suppression du financement de l'apprentissage des langues étrangères dans les écoles primaires ?

2 Pensez-vous que la nouvelle municipalité cherche à gommer votre action à la tête de Lyon ?

Je trouve détestable l'attitude révisionniste de certains, dans l'entourage de Raymond Barre, qui tentent de réécrire l'histoire de Lyon au cours des six années de mon mandat, comme si ce qui a été inauguré depuis 1995 n'avait pas été lancé par nous. Prenons l'exemple du plan de déplacement urbain, qui a été présenté par la nouvelle municipalité comme une première dans notre ville.

Dès 1990, nous avons élaboré et adopté le même type de plan, également de très grande ampleur, et qui affichait une priorité en faveur des transports en commun. Il prévoyait un milliard de francs d'investissements sur cinq ans et un effort tout particulier sur l'extension du métro dans l'agglomération. L'arrêt de la construction des prolongements de lignes vers La Doua et Oullins est une erreur par rapport aux besoins de l'agglomération, comme le choix d'une troisième technologie, le tramway, après le métro et le bus.

A propos des parkings souterrains, trop nombreux selon certains, que nous avons construits dans le centre-ville, ils ont permis de supprimer 1 200 places de stationnement en surface et donc de réaménager une série d'aires dévolues aux piétons : les Terreaux, les Célestins, la Bourse, Antonin-Poncet et la République. Lyon a ainsi regagné de la beauté et mis fin à l'utilisation sauvage de l'espace par la voiture. Quel Lyonnais imaginerait aujourd'hui qu'on les supprime...

3 Qu'appréciez-vous dans la politique conduite par votre successeur ?

Je partage la conviction de M. Barre lorsqu'il estime que l'avenir de Lyon se joue sur le terrain de l'intelligence. La politique qu'il mène sur le plan international s'inscrit dans la continuité.

Un emprunt test

La ville de Lyon lancera à l'automne un grand emprunt de 500 millions de francs pour financer des investissements exceptionnels. Sans cet argent, Lyon ne pourrait pas mettre en chantier plusieurs équipements indispensables, comme la transformation de la Halle Tony-Garnier en vraie salle de concert (100 millions de francs), le transfert des archives municipales de la cité (100 millions), ou encore la rénovation de la Maison de la danse (20 millions), qui doivent *« faire entrer Lyon dans le XXIe siècle »*. Cet argent s'ajoutera aux 500 millions de francs investis chaque année par la commune.

A l'occasion du lancement de l'emprunt « Lyon 2000 », M. Barre souhaite tester l'engagement des Lyonnais en faveur de leur ville. Emis par les établissements bancaires de la cité, l'emprunt pourra être souscrit par ses habitants à hauteur de 100 millions de francs.

Les 400 autres millions seront sollicités auprès des banques. Selon M. Barre, le lancement de cet emprunt permettra de savoir si la réputation de *« place financière et bancaire »*, dont se prévaut sa ville, n'est pas usurpée.

Vingt-sept conseillers généraux du Vaucluse inculpés d'abus de biens sociaux

AVIGNON
de notre correspondante

Vingt-sept conseillers généraux du Vaucluse – actuels et anciens – ont reçu le 3 juin une lettre du juge d'instruction Mme Françoise Saboye leur notifiant leur mise en examen pour *« abus de biens sociaux »*. Les élus, toutes tendances politiques confondues, auraient bénéficié de fonds publics pour financer, à des degrés divers, leur retraite grâce à une assurance-vie contractée à travers l'amicale du conseil général.

Avant la loi du 3 février 1992, les conseillers généraux ne pouvaient pas bénéficier, comme les parlementaires, d'une retraite. Aussi, dès 1968, le président de l'époque, le socialiste Jean Garcin, met en place dans le Vaucluse l'amicale des membres et des anciens membres du conseil général, qui permet d'y remédier : les élus peuvent dès lors cotiser à une compagnie d'assurances par le biais de l'association. Une pratique largement utilisée dans d'autres départements.

A l'origine de l'affaire, l'alternance au conseil général du Vaucluse. En 1992, le divers droite Régis Deroudhile est élu président au bénéfice de l'âge : gauche et droite sont en effet à égalité, douze partout. Il succède au règne sans partage de Jean Garcin. Immédiatement, la nouvelle majorité commandite un audit financier de l'assemblée départementale qui laisse apparaître des irrégularités et des disparités dans les primes d'assurance perçues par les différents élus.

BREF SOULAGEMENT

Dans les rangs de la nouvelle majorité, on tergiverse pendant des mois sur l'opportunité de porter plainte. Le 9 décembre 1994, en assemblée plénière, les conseillers généraux autorisent leur président à le faire. Le 18 janvier 1995, un jugement provisoire ordonne à sept conseillers généraux, dont deux ex-présidents, de reverser la somme de 8 millions de francs dans les caisses du trésorier départemental.

Cependant, le 17 mai 1995, la chambre régionale des comptes estime qu'il n'y a pas lieu de déclarer les élus *« gestionnaires de fait des deniers du département »*. Soulagement collectif. On croit l'affaire enterrée. Jusqu'au 3 juin 1998, où l'avalanche de lettres du juge met l'assemblée départementale sens dessus dessous.

Certains élus gardent leur sérénité. C'est le cas du socialiste Jean-Pierre Lambertin, qui a déjà fait ses comptes : *« J'ai payé plus de cotisation que je n'ai touché de prime d'assurance-vie. »* D'autres font bonne figure mais sont inquiets. C'est le cas de l'actuel président du conseil général, élu au bénéfice de l'âge en mars dernier, le RPR Jacques Bérard : *« Il est surprenant que cette affaire reparte quatre ans après. Nous allons nous expliquer. »*

Les vingt-sept élus concernés par cette mise en examen ont discuté ensemble de leur défense, dans une affaire qui ressemble à un remake vauclusien de l'arroseur arrosé. Mais, d'ores et déjà, vendredi 5 juin, le conseil général du Vaucluse faisait savoir, par un communiqué, qu'une plainte contre X..., par définition, ne désigne personne et qu'il est donc normal que l'ensemble des membres de l'amicale, à l'époque des faits, soient mis en examen afin de déterminer, le cas échéant, qui est X...

Monique Glasberg



« France-Soir », l'ombre de Lazareff

DES lions discutent, dans le *Paris des années 50*. C'est l'hiver. Ils sont maigres, faméliques, *sauf un*, gras et bien portant. Les félins lui demandent comment il fait pour se nourrir. *« C'est simple. Tous les soirs, je vais rue de Réaumur, au siège de* France-Soir, *et je dévore un rédacteur en chef. Personne ne s'en est encore aperçu. »*

France-Soir au temps de sa splendeur. Plus d'un million d'exemplaires, quatre cents journalistes, *huit éditions par jour*, des vendeurs à la criée dans tout Paris – « France-Soir, *demandez* France-Soir *!* » –, une vingtaine de correspondants dans le monde, des notes de frais astronomiques. *« Impossible n'est pas* France-Soir *! »*, clame le slogan. Le *New York Times* le classe parmi les dix meilleurs quotidiens du monde. On le voit partout. Jean-Paul Belmondo, dans *A Bout de souffle* : « France-Soir, *c'est la dernière édition ? – Oui, monsieur. Huitième dernière. »*

France-Soir n'a plus qu'une seule édition, après l'arrêt de celle de l'après-midi qui donnait les résultats des courses du jour pour les Parisiens. C'est pour mieux renaître. On a tant prédit la mort du quotidien qu'on assiste aujourd'hui au plan *« de la dernière chance »*, selon les propres termes de son PDG, Yves de Chaisemartin, le successeur de Robert Hersant. *France-Soir* change de format, prend des couleurs, retarde son heure de bouclage pour fournir des informations plus fraîches (*Le Monde* du 6 juin). Le groupe, endetté, sans fonds propres, a investi 150 millions de francs dans un journal qui en perd 80 depuis plusieurs années.



Le quotidien populaire du groupe Hersant change de format et de formule pour tenter d'enrayer le vertigineux déclin d'un journal de légende qui a connu son apogée avant l'essor de la télévision

France-Soir a du mal à se confronter à sa légende. Cinquante-quatre ans, une moitié de gloire, une autre de descente aux enfers. Une dégringolade vertigineuse, en termes de lecteurs, de finances et d'image. De l'argent qui coule à flots aux déficits successifs. Du journal lu à la fois par Billancourt et par le Quai d'Orsay au quotidien de chiens écrasés et de feu la *playmate* de la page 3.

Car sait-on encore aujourd'hui ce qu'a été *France-Soir*, le grand journal de faits divers et de correspondants de guerre ? Avec des collaborateurs célèbres : Joseph Kessel, Lucien Bodard, Henri de Turenne, Philippe Labro, Françoise Giroud, Jean Ferniot, Jacques Séguéla, Daniel Toscan du Plantier, Ladislas de Hoyos... Sans oublier trois piliers qui ont tenu le titre pendant près de trente ans : Charles Gombault, Sam Cohen, Robert Villers. Et, au sommet de la pyramide, bien sûr, l'âme du journal : Pierre Lazareff.

Journaliste à quatorze ans, rédacteur en chef à un peu plus de vingt, il construit, avant-guerre, avec Jean Prouvost, le succès de *Paris-Soir*, qui frôle les deux millions d'exemplaires et fait entrer la presse française dans le XXe siècle. Photos, gros titres, reportages : Pierre Lazareff appliquera, avec le même succès, les mêmes recettes, pour « son » *France-Soir*. Il en devient le directeur, grâce à son talent et à quelques manœuvres.

Le 8 novembre 1944 paraît le premier numéro de *France-Soir*. Il porte en sous-titre *Défense de la France*, du nom de son ancêtre, fondé le 15 août 1941 par quatre résistants : Patrice-Aristide Blank, Jean-Daniel Jurgensen, Robert Salmon et Philippe Viannay. Pierre Lazareff rejoint cette équipe en rentrant à Paris, à l'automne 1944. Très vite, son savoir-faire s'impose pour développer le journal, mais, très vite aussi, Lazareff se sent peu d'affinités avec les idéaux de *Défense de la France*. Pour lui, un journal doit s'adresser au plus grand nombre, sans partis pris, aussi nobles soient-ils.

Lazareff va utiliser les dissensions entre les quatre fondateurs pour tirer son épingle du jeu. Philippe Viannay s'en va le premier. Patrice-Aristide Blank appuie Lazareff et le laisse aux commandes de la rédaction. Mais Lazareff a besoin de beaucoup de moyens et ne veut dépendre de personne. Il profite des difficultés économiques du titre pour se débarrasser de Blank et livrer le journal à Hachette, *« la pieuvre verte »* honnie par les résistants. Robert Salmon deviendra PDG du journal et Pierre Lazareff aura carte blanche pendant plus de vingt ans.

Il est enfin à la tête de « son » journal, qui va franchir la barre du million d'exemplaires, en 1953. Avec, en tête, la définition que lui confia Gaston Leroux : *« Le journalisme, c'est voir, savoir, savoir faire et faire savoir. »* Mais la mise en scène doit avant tout servir l'histoire. C'est la base du *France-Soir* de Lazareff : dans tous les événements, faire sortir l'histoire, les personnages, et, à partir de ces récits, faire comprendre une réalité au lecteur, à tous les lecteurs.

La recette va formidablement marcher. Lucien Bodard et Henri de Turenne racontent la guerre d'Indochine, Jacques Chapus couvre l'affaire Dominici pendant plus d'un an, John F. Kennedy téléphone régulièrement à l'un des correspondants aux Etats-Unis, Adalbert de Segonzac. Quand le patron d'Air France appelle Lazareff pour se plaindre d'une manchette de *France-Soir* sur un accident d'avion, celui-ci lui réplique : *« Fais-moi de petits accidents, je te ferai des petits titres. »* Le tout-Paris politique et du spectacle se croise chez Pierre et Hélène Lazareff, qui dirige *Elle*.

LE journal oscille politiquement entre le centre droit et le centre gauche. *France-Soir* est un journal gouvernemental, quel que soit le gouvernement. Le jour où de Gaulle revient au pouvoir, en 1958, Lazareff annonce à la cantonade : *« Je vous annonce, messieurs, qu'à cette minute même je suis devenu gaulliste. »*

L'année record de diffusion est 1961, avec 1 115 783 exemplaires en moyenne par jour. Et *France-Soir* entama son déclin. Il ne fut pas immédiat. *France-Soir* fait son plus gros tirage en 1970, le jour de la mort de De Gaulle, avec 2 264 000 exemplaires. Ce jour-là, le quotidien était dans les rues, avec son titre « De Gaulle est mort » un quart d'heure avant qu'Europe 1 n'annonce la nouvelle. Mais c'était une salve d'honneur. Les huit éditions du journal ne pouvaient plus lutter avec les flashes horaires de la radio. *France-Soir* et Lazareff vieillissaient.

La diffusion diminuait et Hachette commença à se préoccuper de la gestion du titre. Sans excès, mais suffisamment pour ulcérer *« le petit homme »*, comme le raconte Robert Soulé, ancien rédacteur en chef de *France-Soir*, dans *Lazareff et ses hommes* (Grasset, 1992) : *« On me convoque, tenez-vous bien, à un séminaire. Un séminaire Hachette. »* ; *« Contrôler la gestion ! Mais c'est à moi, de contrôler le journal ! A personne d'autre ! »*

> « Il n'y a pas eu de nouveaux Lazareff de quarante ans susceptibles de faire face aux défis. On a introduit des gestionnaires qui se sont pris pour des journalistes »

Lazareff a passé sa vie à augmenter les tirages, à pressentir et devancer les goûts du grand public. Il n'a, au fond, jamais été confronté à une baisse de la diffusion. Il se lance dans la télévision avec « Cinq colonnes à la une ». Le succès est immédiat, on le reconnaît dans la rue. Mais il ne comprend pas pourquoi « son » public délaisse « son » journal. Hachette a demandé un sondage sur les lecteurs de *France-Soir*, au grand dam de son directeur, et Lazareff découvre que 41 % des lecteurs se disent peu attachés au titre.

Il ne comprend pas le bouleversement de la société des années 60. Il passe à côté de mai 68. A Françoise Giroud, qui lui propose une rubrique consacrée à l'automobile, il réplique : *« Voilà une idée de bourgeoise, résidente des beaux quartiers... Nous ne sommes pas un journal de riches. »* Quand il voit la transformation de *L'Express* en newsmagazine, il se promène dans la rédaction en ricanant : *« Regardez ! C'est exactement ce qu'il ne faut pas faire. »*

Miné par la maladie, Pierre Lazareff ne sait plus quoi faire pour redresser *France-Soir*. En 1970, il affiche 869 000 exemplaires. En dix ans, le journal a perdu 200 000 acheteurs. La guerre des chefs, si souvent encouragée par Lazareff lui-même, devient meurtrière. Le lion de la rue de Réaumur n'a plus rien à se mettre sous la dent. Les rédacteurs en chef se dévorent entre eux.

On cherche de nouveaux projets. Daniel Morgaine propose de changer le format, pour en faire – déjà ! – un tabloïd : *« Le journal perdait chaque jour des lecteurs*, explique-t-il, *il fallait créer un choc psychologique pour arrêter l'hémorragie. »* Le rédacteur en chef, Charles Bodinat, développera aussi des projets pour relancer le titre et en faire un journal centré sur l'Ile-de-France et, surtout, *« davantage dans le vent, dans la vie, car* France-Soir *était trop marqué par les années 50 »*. Après la mort de Pierre Lazareff, en 1972, le journal tournera sans arrêt autour de ces deux idées du passage en tabloïd et de la transformation en quotidien de la région parisienne, sans pouvoir décider. *Le Parisien libéré* n'hésitera pas à faire ce double pas stratégique. *« Il n'y a pas eu de nouveaux Lazareff de quarante ans*, explique Robert Soulé, *susceptibles de faire face aux défis. On a introduit des gestionnaires qui se sont pris pour des journalistes. Puis on a été amené à faire des économies au lieu d'avoir des idées. »*

Après Lazareff, Hachette va expédier les affaires courantes. Henri Amouroux essaiera pendant un peu plus d'un an de redresser la barre, mais Hachette veut vendre. En 1976, Paul Winkler, vieil ami de Pierre Lazareff, reprend le journal. Il a près de quatre-vingts ans. On apprend très peu de temps après qu'il est associé avec Robert Hersant. Après *Paris-Normandie* et *Le Figaro*, le « papivore » avale un nouveau titre et suscite un tollé général.

Robert Hersant réplique, le 18 août 1976, dans un article aux résonances très actuelles : *« La librairie Hachette, société cotée en Bourse, a cédé* France-Soir *pour faire disparaître de son exploitation un déficit devenu insupportable à ses actionnaires. A défaut, la décision était prise de mettre fin sans délai à l'existence du grand quotidien du soir. » « La vérité est simple*, poursuivait le "papivore", France-Soir *perd de l'argent. Par milliards chaque année. Il a perdu des lecteurs par centaines de mille. En dépit, peut-être, du talent de ses gestionnaires et de ses rédacteurs. Lorsqu'un navire menace de sombrer, lorsqu'un puits de pétrole s'embrase, il appartient à l'imagination des spécialistes d'inventer le possible. »* En misant sur un rapprochement avec *Le Figaro*, Robert Hersant n'a pas inventé ce possible. Vingt ans après, *France-Soir* en est au même point. Sept cent douze mille exemplaires en 1975, 460 000 en 1980, 405 000 en 1985, 240 000 en 1990, 160 000 aujourd'hui.

Philippe Bouvard, Michel Schifres, Bernard Morrot chercheront la formule magique. Philippe Villin, qui prend les rênes en 1988, appuiera d'abord la transformation en quotidien populaire de qualité, avant de donner un coup de barre dans la direction opposée, vers un journal plus racoleur, inspiré des tabloïds anglais.

CETTE fois-ci, le trio de la relance de *France-Soir* – Yves de Chaisemartin, Pierre-Jean Bozo, directeur délégué, en charge du dossier et Yves Thréard, directeur de la rédaction – a franchi le pas, en changeant le format et en repensant le quotidien pour y retrouver l'esprit de Lazareff et créer un journal populaire moderne. *« C'est la première fois depuis longtemps qu'il y a un vrai projet de relance et d'avenir de* France-Soir *»*, constate Yves de Chaisemartin. N'est-ce pas trop tard ? Sera-ce suffisant ?

Depuis quelques années, *France-Soir* a déserté la rue de Réaumur. Les conditions de la vente de l'immeuble font d'ailleurs l'objet d'une enquête, en marge de l'affaire Elf. Ce qui a valu une perquisition du juge Eva Joly au bureau d'Yves de Chaisemartin. Le quotidien vient de déménager à Aubervilliers. Des locaux modernes, fonctionnels, une petite imprimerie à disposition. On est loin du quartier de la presse, mais on sent à nouveau vibrer les rotatives, au pied de *France-Soir*. Après un bref passage rue de Bercy, le journal avait trouvé refuge dans l'immeuble du *Figaro*, au 37, rue du Louvre, là où, avant-guerre, Lazareff et Prouvost faisaient flamboyer *Paris-Soir*. Les lieux de la presse ont une mémoire.

Au 100, rue de Réaumur, l'immeuble abrite aujourd'hui des bureaux. Au milieu de la rue, une petite allée maigrement verdoyante porte le nom de Pierre Lazareff. Un lion pourrait à peine s'y cacher. Le rez-de-chaussée est occupé par des grossistes du Sentier. Un des magasins s'appelle joliment Pourquoi pas ?. Sur le sol, à l'entrée, sont encore dessinées les lettres fières de *L'Intransigeant*, journal que *Paris-Soir* détrôna. La plaque qui rappelait que l'immeuble avait été construit sur l'emplacement de la cour des Miracles a disparu. Avec sa nouvelle formule, *France-Soir* met toutes ses forces pour encore croire à un dernier miracle.

Alain Salles

Dessin : Nicolas Vial

Zaki Laïdi, chercheur au CNRS, rattaché au CERI (Centre d'études et de recherches internationales)

« Nous passons de l'économie de marché à la société de marché »

L'opposition à cette évolution ne doit pas pour autant servir d'alibi au conservatisme social et au refus du changement

« Vous avez coutume d'évoquer la *« vulnérabilité française »*, le fruit, en France, d'un *« consensus mou »* sur les questions économiques et d'une radicalisation des antagonismes qui ne trouve pas de débouché naturel dans la politique. Quels enseignements tirez-vous des dernières consultations électorales ?

– Une des grandes singularités historiques de la France tient au fait que les médiations sociales et culturelles ont été largement combattues depuis la Révolution française, au prétexte qu'elles entravaient la construction de la nation. Ce faisant, le modèle français s'est, d'une certaine manière, développé sur la base d'une dépendance de l'individu vis-à-vis de l'Etat. Ce particularisme, nous le payons aujourd'hui de deux manières. A travers la crise de la droite, qui se trouve désemparée *idéologiquement face à la montée* d'un libéralisme d'inspiration anti-étatique. A travers la crise du lien social car, à partir du moment où l'Etat s'affaiblit, c'est toute la fabrique sociale qui se dérègle, tant la dépendance sociale et culturelle vis-à-vis de l'Etat est encore forte dans ce pays. C'est à mes yeux l'explication fondamentale à retenir pour expliquer le « malaise français » et la singularité du débat français sur la mondialisation. Et c'est sur ce terrain que prospère le Front national.

» Cela étant, et parallèlement à cette réalité relativement bien connue, viennent se superposer des lignes de fracture inédites. Ce *qui me frappe aujourd'hui, c'est* effectivement qu'on constate d'un côté l'existence d'un « consensus assez mou » sur l'économique qui a pendant longtemps divisé la droite et la gauche et, de l'autre, une radicalisation des antagonismes qui ne passent plus par le *politique. Je pense que nous assis*tons dans la société à la naissance de deux « grands imaginaires » qui se substituent aux grandes idéologies. Le premier peut être défini comme « l'imaginaire de l'effacement » et le second comme « l'imaginaire de la différence».

– Qu'entendez-vous par là ?

– L'imaginaire de l'effacement se construit autour de l'abolition de toutes les frontières politiques, historiques et culturelles. C'est, par exemple, une certaine idéologie des droits de l'homme, très générale et très abstraite qui peut exprimer soit une générosité, soit un néo-ethnocentrisme ravageur. C'est aussi le cas d'une certaine vi*sion de la « citoyenneté mon*diale » qui en vient presque à dévaloriser ou à sous-estimer la valeur et l'importance de la citoyenneté nationale de nature représentative.

» C'est également une idéologie ultralibérale qui veut effacer les marqueurs identitaires non marchands au bénéfice exclusif du marché. C'est enfin, sur le plan éthique ou culturel, la vogue du New Age qui en vient à dire que le fait de se penser comme des êtres



DESSIN IVAN SIGG

distincts les uns des autres est illusoire et que tout est « fusion ». Le succès fantastique de « L'Alchimiste » [de Paulo Coelho] est le révélateur de cet « imaginaire de l'effacement » qui nie profondé*ment l'idée même de singularité* de la création, au profit d'une sorte de « littérature thérapeutique et syncrétique », où le sujet est noyé dans l'univers. On pourrait multiplier les exemples de tous ces mouvements qui en viennent, au nom d'une certaine égalité, à *nier les différences entre les sexes* ou entre l'homme et l'animal.

» Face à cela se construit un « imaginaire de la différence », qui veut au contraire tracer des frontières, créer des différences quitte, bien évidemment, à les durcir et les polariser. C'est bien sûr tout le sens du discours du Front national, mais également celui d'un certain communautarisme, d'un protectionnisme économique et culturel, sans parler bien sûr du développement des ségrégations spatiales, des inégalités et des incompréhensions sociales et culturelles qui se propagent de manière féroce et nous rendent socialement étrangers les uns aux autres, *sur fond, bien sûr, de musique ré*publicaine.

» Pour le politique en général, le défi est double. D'une part, parce que comme cela se passe aux Etats-Unis, ces dynamiques se développent en dehors du politique – d'où le sentiment que celui-ci tourne à vide. D'autre part, parce que les clivages dont je viens de parler ne sont pas aisément réductibles à des clivages politiques connus. Certes, on pourrait dire qu'il y aurait d'un côté les « mondialistes », et de l'autre les « nationistes ». Mais cette ligne de partage est trop simple. On peut nier la primauté de l'homme sur l'animal et voter Front national. On peut également défendre le mar*ché mondial et chercher à expulser* les étrangers, haïr l'Etat et glorifier la nation. Le sens se trouve ainsi réduit à une pratique qui radicalise le principe consumériste du libre-choix. Face à cela, l'essoufflement du politique réduit à la gestion ou au bricolage traduit-il l'impossibi*lité historique du politique à se* penser sur un mode autre que celui de l'endiguement des problèmes urgents, ou tout simplement sa confortation passagère à un déficit créatif, à une asphyxie imaginative ? La question reste posée.

– Est-ce que, malgré tout, la mondialisation n'est pas un facteur qui explique cette « grande perturbation » ?

– Oui, à condition que l'on pense la mondialisation comme *un moment historique nouveau* qui cristallise des changements de long, de moyen et de court terme et non comme un simple processus d'internationalisation des échanges. A mes yeux, la mondialisation ou ce que je préfère appeler le « temps mondial », introduit *trois ruptures majeures.*

» La première tient à l'effondrement de l'idée même de perspective, de projet. Née avec la Renaissance dans le domaine de l'architecture et de la peinture, l'idée de perspective s'est progressivement étendue à l'ensemble du champ social et politique et cela *jusqu'à la chute du mur de Berlin.* Comment peut-on vivre avec cet effondrement, alors que l'homme est irrépressiblement porté par l'idée de futur et d'avenir ? Pour l'heure la réponse est simple : l'effacement de la perspective s'est accompagné d'un formidable rétrécissement temporel, d'une réduction de notre espace au présent, à l'immédiateté et à l'urgence. Or, qu'est-ce que l'urgence sinon une éthique reposant sur l'absence d'espoir ? La mondialisa*tion devient ainsi le moment où la* finitude de l'espace rencontre l'anéantissement de l'espérance pensée sur le mode du projet.

» La deuxième rupture se trouve dans la transformation du capitalisme qui, depuis le début des années 80, a fait passer le pouvoir des débiteurs vers les créanciers en se servant de la lutte contre l'inflation – réputée socialement égalitaire – pour éroder de fait les positions sociales des classes moyennes dont l'intégration au changement est problématique.

» Enfin, il y a la réalité actuelle qui est celle d'un décentrement du lieu de formation des compromis salariaux du national vers le mondial, qui rompt précisément le compromis historique entre « libéraux » et « sociaux » né au lende*main de la guerre entre keynésia*nisme interne et libéralisation externe. Si on place les problèmes à ce niveau, on comprendra donc que les débats pour savoir si la mondialisation est un mythe ou une réalité perdent instantanément de leur pertinence.

– *Est-ce que, à tous ces élé*ments, il ne faudrait pas ajouter le fait que la mondialisation est en train de devenir une véritable idéologie ?

– C'est exact. Je crois que le fait majeur de ces dernières années réside en ce que la mondialisation *s'érige en véritable théorie norma*tive du changement social. Cette idéologisation s'effectue de trois façons. D'abord à travers la mise en relation de différents faits sociaux pour les intégrer dans une explication globale. Ensuite, en construisant un argumentaire légitime qui prend la forme d'une « *mise au travail* » mondial. Le propre d'une idéologie est d'ailleurs ne pas se dévoiler comme *telle mais de s'ériger en simple* descriptif de l'ordre naturel. C'est ce que fait Tony Blair quand il dit qu'il n'y a pas d'économie de gauche ou d'économie de droite, mais seulement une économie bien gérée. Techniquement, sa réponse est totalement convaincante. Mais intellectuellement, elle est absurde, car elle supposerait que les principes d'organisation d'une économie sont intangibles et anhistoriques.

– Comment vous situez-vous *entre ceux qui estiment que* le tout-marché est passé de mode et ceux qui pensent que nous sommes en train de glisser de l'économie de marché vers la société de marché ?

– Je ne crois absolument pas que le tout-marché soit passé de mode. Il suffit pour cela de voir ce qui se passe dans les négociations sur l'AMI ou sur le projet de Leon Brit*tan de traité transatlantique*, pour mesurer l'isolement de la France face à des partenaires pour qui le débat sur les limites d'une société régie par les seules règles du marché n'est pas un débat digne d'intérêt, surtout s'il passe par une confrontation politique avec les *Etats-Unis. On gagnerait d'ailleurs* à placer le débat sur ce plan plutôt qu'à disserter abstraitement sur « l'exception française ». Et je regrette qu'aucun gouvernement n'ait eu l'idée d'engager une vaste réflexion sur ce sujet.

» Je pense donc que le fond de l'affaire est là. Voulons-nous continuer à vivre dans une « société à économie de marché » ou dans ce que le philosophe économiste autrichien des années 30, Friedrich von Hayek, appelait la « société de marché » ? Ce modèle de société aurait trois consé*quences pratiques* : le désengagement de l'Etat des secteurs de la santé, de l'enseignement, voire de *la police* ; l'élargissement des droits de propriété et le renforcement du droit pénal qui deviendrait en fait le seul ordre contraignant pour les libertés individuelles.

» Cela dit, ce qui me frappe le plus, c'est la formidable résonance *de ce schéma avec toute cette* idéalisation parfois naïve des nouvelles technologies de l'information. Celles-ci voient en effet dans la mise en communication directe des individus une nouvelle forme du lien social. La désintermédiation sociale deviendrait un idéal social, *qui rendrait inutiles les mé*diations sociales et notamment la médiation étatique. On communiquerait sans intermédiaires en sélectionnant ses interlocuteurs. Il faut donc combattre l'avènement d'une société de marché. Mais l'idée que ce combat puisse servir d'alibi au conservatisme social ou au refus du changement m'est proprement insupportable. »

Propos recueillis par
Serge Marti

Un militant de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales

CE QUI CARACTÉRISE la mondialisation et le fait qu'elle tende à détruire l'idée d'universalité et de responsabilité mondiale, c'est que personne ne parvient à lui donner sens, à la lier à une représentation collective, à l'objectiver, aime à rappeler Zaki Laïdi. Tout au long de sa carrière d'universitaire en science politique (il est professeur à l'IEP de Paris) et littéraire, ce chercheur au CNRS âgé de quarante-quatre ans et rattaché depuis 1981 au CERI (Centre d'études et de recherches internationales) a toujours placé cette question du sens au cœur de sa réflexion.


ZAKI LAÏDI

Ainsi, il estime que la chute du mur de Berlin et l'effondrement des certitudes qui en est résulté, tout comme l'intensification de la mondialisation – qu'il appelle *« le temps mondial »* – sont des éléments qui obligent à renforcer l'interdisciplinarité des sciences sociales, en raison de la globalisation croissante des enjeux. C'est cette *idée-force* qu'il a développée dans ses plus récents ouvrages, tels que *Un monde privé de sens* (Fayard), *Le Temps mondial* (Complexe), ou encore dans *Malaise dans la mondialisation* (Textuel), le dernier en date. A cela s'ajoute, toujours selon Zaki Laïdi, le fait que la mondialisation soit devenue, ces dernières années, une véritable idéologie érigée en théorie normative du changement social.

S. M.

François Hollande, *premier secrétaire du Parti socialiste*

« Il faut poursuivre, au rythme qui a été soutenu depuis un an, les réformes nécessaires pour le pays »

« Quand vous voyez Lionel Jospin, est-ce que vous lui dites : "On a fait le plus dur. Il faut penser à l'élection présidentielle. Donc, prudence : passons entre les gouttes !" Ou bien, au contraire, lui recommandez-vous de faire preuve d'audace ?

– Nous nous disons que cette majorité est en place pour quatre ans encore et qu'il faut donc poursuivre, au rythme qui a été soutenu depuis un an, les réformes, les changements nécessaires pour le pays. C'est-à-dire que l'on ne se pose même pas les questions que vous venez d'évoquer.

– Il n'est jamais question de l'élection présidentielle ?

– *Jamais* ! Peut-être de la *précédente*...

– Vous y pensez, mais vous n'en parlez pas...

– C'est peut-être la meilleure façon de s'y préparer.

– Quels chantiers *le* gouvernement doit-il maintenant lancer ?

– Mais, d'abord, il y a la mise en œuvre de ce qui a été voté ! Il faut se rendre compte que pour ce qui est des emplois-jeunes, par exemple, premier texte de la législature, il y en a 60 000 dans le secteur associatif et les collectivités locales, mais on en veut beaucoup plus : 150 000 à la fin de l'année. Donc, il va falloir accélérer le rythme. Pour les 35 heures, nous avons voté définitivement la loi il y a une quinzaine de jours à peine : il va falloir maintenant entrer dans les négociations et faire jouer le système d'incitations prévu pour enclencher le processus de réduction du temps de travail afin qu'il crée le maximum d'emplois.

– Estimez-vous qu'il faut profiter de la croissance pour redistribuer davantage ou, au contraire, pour *réduire davantage les défi*cits ?

– Ce que nous souhaitons, c'est que la croissance soit utilisée pour l'emploi. C'est cela le seul objectif. Bien entendu, si l'on peut redistribuer pour qu'il y ait plus d'emplois créés, on ne s'en privera pas, mais il faut d'abord assumer les dépenses publiques : la loi sur la lutte contre les exclusions, les 35 heures, les emplois-jeunes, il faut les financer.

» Et puis, il y a d'autres dépenses publiques qu'il va falloir activer dans les prochaines années, pas seulement dans la loi de finances pour 1999. Je pense, notamment, à tout ce qui a trait à la politique de la ville, à l'aménagement du territoire, à la sécurité, au logement social. Ce sont donc des dépenses publiques qu'il faut couvrir, tout en respectant la diminution des déficits. Pas simplement à cause de l'euro, mais parce que nous devons désendetter le pays et parce qu'en le désendettant, on *s'assurera davantage de marges de* manœuvre pour demain.

» S'il reste, enfin, des libertés pour *agir dans le sens de la baisse des im*pôts, on le fera. S'il n'en reste pas, on abaissera certains impôts, on en augmentera d'autres. Nous essayons d'avoir une politique cohérente.

– L'opposition vous reproche de ne pas profiter de la croissance pour remettre le pays en ordre. La Cour des comptes estime que, pour obéir au critère des 3 %, on a fait des économies sur les investissements et pas sur les dépenses de personnel.

– C'est souvent vrai : le plus facile, c'est de couper les dépenses qui n'ont pas d'histoire, pas d'antériorité, c'est-à-dire les dépenses d'investissement, alors que, à mon sens, il faut regarder si toutes les dépenses de fonctionnement sont justifiées. Non pas dans le principe de les diminuer globalement, mais pour essayer de redéployer les dépenses devenues moins utiles vers des secteurs décisifs pour l'avenir, *comme l'éducation, le logement*, la ville, etc.

– Le gouvernement actuel a pré*vu de maintenir le nombre de* fonctionnaires...

– Il faut garder le même nombre de fonctionnaires pour qu'il y en ait davantage dans certains services – éducation, justice, sécurité – et moins dans d'autres. C'est ce qu'on appelle le redéploiement. Donc, garder les mêmes effectifs, c'est faire preuve de bonne gestion, puisqu'il va falloir, là aussi, mieux utiliser la ressource humaine. Notre politique n'est pas de diminuer l'emploi public. Si nous le faisions, comme la majorité précédente, on nous dirait : "Vous avez bonne mine, vous, les socialistes ! Vous demandez aux entreprises privées de créer de l'emploi, d'engager des jeunes et, vous, vous vous désengagez !"

– On a l'impression que votre intention, dans les quatre ans qui viennent, est de *toucher au mini*mum de choses...

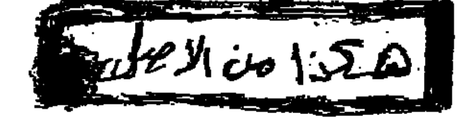
– Notre volonté n'est pas, parce qu'il y a la croissance, de déposer les armes et d'attendre de la croissance des dividendes que nous distribue*rions à nos électeurs* ou à ceux qui protestent.

» Sur la fiscalité, par exemple, notre priorité est d'abord la TVA. Nous avons souhaité sa diminution. Elle n'est pas possible sur tous les produits : ce qu'Alain Juppé a fait, nous n'allons pas le défaire, hélas ! car cela coûterait 60 milliards de francs. En revanche, il nous paraît judicieux de déclasser certains produits taxés à 20,6 %.

» S'agissant de la fiscalité locale, il faut réformer la taxe professionnelle, en étalant cette réforme sur les quatre prochaines années, en créant une péréquation plus forte qu'aujourd'hui sur l'ensemble du territoire. Il faut réformer, aussi, la taxe d'habitation, qui est un impôt in*juste, en le reliant au revenu et, si on* ne le peut pas, en essayant d'avoir une baisse de cette taxe, notamment pour les catégories les plus modestes.

» Pour ce qui est de la fiscalité du patrimoine, notre idée est que ceux qui font des plus-values importantes doivent être appelés à la solidarité. Dans le cas de l'impôt de solidarité sur la fortune, la question de l'élargissement de son assiette devra être posée au moment de la loi de finances. Il est souhaitable de l'élargir, mais ce n'est pas si facile. »

Propos recueillis par
Patrick Jarreau,
Olivier Mazerolle
et Pierre-Luc Séguillon



هكذا من الأصل

De l'édition sans éditeurs

par Jérôme Lindon

LES œuvres littéraires les plus novatrices ne sauraient évidemment répondre aux critères de valeur en vigueur au moment où elles voient le jour. Aussi, rares sont les premiers lecteurs qui se sentent en affinité avec elles. Dans l'édition, l'opinion des membres du comité de lecture appelés à formuler un jugement sur le manuscrit sera, au mieux : *« C'est très bien, mais ça ne se vendra pas. »*

Un éditeur passionné, qui engage ses propres finances, pourra malgré tout opter pour la publication, mais ses collaborateurs hésiteront à hypothéquer leur situation future par un conseil qui entraînerait un échec commercial : plus il existera de paliers intermédiaires entre ces premiers lecteurs et le décideur et moins la maison prendra de risques. Il reste assurément une chance lorsque le patron est un héritier fidèle au souvenir du fondateur, mais cette chance s'évanouit quand, à la suite d'une restructuration financière, le nouveau dirigeant est surtout motivé par la recherche – bien légitime – du profit et d'une bonne image en Bourse.

Pour les auteurs hors norme qui seront malgré tout publiés après avoir forcé ces barrages, la mise en place automatique en librairie des exemplaires de leur livre (ce que les professionnels nomment l'« office ») repose sur un pacte de confiance – le libraire accepte de payer d'avance et de présenter au public un ouvrage dont l'éditeur lui assure qu'il en vaut la peine, tandis que l'éditeur s'engage à reprendre et à rembourser les volumes que le libraire n'aura pas vendus. L'office est le seul moyen d'introduire régulièrement dans le circuit commercial classique des livres qui n'y ont en principe pas leur place.

Il y a cinquante ans, le réseau de la librairie était constitué par de multiples entreprises indépendantes et de taille qu'on dirait aujourd'hui moyenne. Elles disposaient pratiquement du monopole du commerce des livres, en l'absence de toute concurrence sérieuse :

– les grandes surfaces (on parlait alors de grands magasins) ne présentaient pas de rayons de librairie dignes de ce nom ;

– les clubs de livres étaient alors embryonnaires ;

– les bibliothèques publiques n'offraient qu'un assortiment médiocre ;

– les établissements d'enseignement ne pratiquaient pas la photocopie ;

– sans télévision ni clubs de vacances, les Français, notamment les provinciaux, avaient tout loisir de consacrer de longues heures à la lecture.

Comme, d'un autre côté, le prix des livres n'était pas déprécié après le premier tirage par des rééditions en collection de poche et que la production des éditeurs restait modérée, les libraires pouvaient se permettre de faire de leur boutique un lieu convivial de rencontre et de conversation. Dans ce climat paisible, ils acceptaient volontiers tous les exemplaires que les éditeurs leur adressaient en office et conservaient parfois les invendus pendant des années.

Depuis lors, la situation a radicalement changé. Les éditeurs, qui jusqu'alors contrôlaient sans peine le marché, ont vu surgir au cours de ce demi-siècle de nouveaux partenaires qui se sont révélés à l'usage de moins en moins accommodants : – les grandes surfaces proposent presque toutes

La plupart des maisons d'édition encore indépendantes, en particulier les entreprises familiales, verront au cours des prochaines années la majorité de leur capital changer de mains

aujourd'hui des livres en libre-service. La Fnac, à elle seule, avec ses cinquante succursales, atteint un chiffre d'affaires « livre » de plus de 2 milliards de francs, supérieur à celui de n'importe quel éditeur indépendant ;

– le plus important des clubs de livres, France Loisirs, riche de ses quatre millions d'adhérents, réalise un chiffre d'affaires du même ordre que la Fnac en vendant des ouvrages dont la valeur commerciale a été testée par une première carrière en librairie ;

– les bibliothèques municipales, si leurs acquisitions annuelles ne représentent qu'à peine 2 % des livres (hors scolaires) achetés aux éditeurs, ont prêté, en 1996, 145 millions de volumes, libres de tous droits d'auteur, chiffre à comparer aux 261 millions d'exemplaires, hors scolaires, vendus dans l'ensemble des canaux du livre.

En dehors du circuit commercial,

– les photocopieuses reproduisent annuellement plusieurs centaines de millions de feuillets relevant de la propriété littéraire sans que soient, là non plus, acquittés les droits d'auteur correspondants ;

– la télévision, la panoplie de l'audiovisuel et les autres formes de loisirs accaparent désormais une part importante du temps et du budget des ménages ;

– les nouvelles générations de jeunes acheteurs acquièrent essentiellement des ouvrages édités, et surtout réédités, dans des collections à bas prix dont l'économie, à l'instar de celle des clubs, est fondée sur l'exploitation rationnelle des valeurs acquises en amont.

Pour pallier la baisse des ventes des nouveautés, les éditeurs ont considérablement accru le nombre de titres qu'ils publient ; il a augmenté de 25 % au cours des deux dernières années. Les libraires indépendants, dont les charges s'en trouvent alourdies (davantage de produits avec moins de marge sur chacun d'eux) sans que leur surface de vente puisse s'étendre, supportent de plus en plus mal le poids des offices et retournent de plus en plus rapidement à l'éditeur leurs invendus. Plus le nombre de nouveautés s'accroît, plus se réduit la durée de vie de chacune d'elles. D'une façon générale, avec un chiffre d'affaires global qui régresse malgré l'augmentation constante de la production, les résultats se détériorent, avec les conséquences suivantes :

– les librairies, qui n'ont résisté depuis 1981 à la concurrence des chaînes à produits multiples qu'en raison de la loi Lang sur le prix unique, renoncent le plus souvent à conserver en magasin les ouvrages de fond dont la rotation est faible et pressent toujours davantage les éditeurs de réduire leurs offices, au risque de rendre un jour cette pratique obsolète ;

– les éditeurs sont de moins en moins en mesure de poursuivre leur investissement sur tel ou tel auteur qui, à l'instar de bien des grands noms du passé, accuse des résultats toujours déficitaires après la parution de trois, quatre, dix livres successifs ;

– la presse écrite, qui consacre encore une large place aux nouveautés, risque de devoir bientôt partager le produit du budget de publicité des éditeurs avec la télévision, ce qui entraînera probablement une réduction du nombre de ses pages consacrées au livre ;

– enfin, le public maintient sa pression en faveur des collections à bas prix et de la lecture gratuite.

Tous ces facteurs accentuent la concentration dans l'édition, la distribution et la librairie au profit des groupes financiers les plus puissants. La plupart des maisons d'édition encore indépendantes, en particulier les entreprises familiales, frappées à chaque changement de génération par de lourds droits de succession, verront au cours des prochaines années la majorité de leur capital changer de mains.

Déjà, deux groupes financiers, Hachette et Vivendi, qui dépendent l'un et l'autre d'une direction étrangère au domaine du livre, représentent ensemble beaucoup plus de la moitié du chiffre de l'édition française. Quant aux petits éditeurs proches de l'artisanat, les plus performants d'entre eux resteront nécessairement sous la coupe des maisons de distribution qui appartiendront à leurs gigantesques confrères.

A terme, une telle transformation du paysage de l'édition tend inévitablement à priver de toute chance d'être lues, et par conséquent d'être publiées, les nouveautés d'exception qui ne répondent pas aux critères de valeur en vigueur au moment où elles voient le jour. Mais qui remarque l'absence d'un auteur inconnu ?

Jérôme Lindon est PDG des Editions de Minuit depuis 1948.

Roland Dumas : rester pour la dignité

par Jean-Marie Burguburu

DANS le dernier paragraphe de son bref point de vue, M[me] Le Pourhiet évoqua un éventuel vote de sanction du Conseil constitutionnel à l'encontre de son président, dans les circonstances que l'on connaît (*Le Monde* du 21 mai). Certes, un tel vote, qualifié de *« tâche hasardeuse et exécrable »*, est considéré – *horresco referens* – comme devant être épargné au Conseil. Mais, pour assurer le succès de cette *« interprétation constructive » (sic)* de l'ordonnance organique du 7 novembre 1958, l'auteur de l'article croit devoir faire appel au membre de droit du Conseil.

Or un étudiant de première année n'ignore pas que, tout membre de droit qu'il soit, l'ancien président de la République ne peut siéger au Conseil s'il est encore titulaire d'un mandat électif, et qu'il ne saurait participer à quelque vote que ce soit tant qu'il n'a pas choisi entre ce mandat et son siège de droit au Conseil. Et chacun sait que l'unique et potentiel membre de droit du Conseil a jusqu'à présent, sans paraître balancer dans cette alternative, toujours préféré son engagement auvergnat à une autre position moins massive mais plus centrale.

Faudrait-il alors « rappeler les réservistes » et demander à l'ancien président de la République de prendre part à un vote d'exclusion – car c'est de cela quil s'agit – de celui qui paraît presque encombrant à l'auteur de l'article ? La réponse négative s'impose d'autant plus que l'ancien chef de l'Etat n'a pas fait connaître son opinion et qu'il est donc prématuré de conjecturer sur un éventuel vote de sa part, comme sur celui des autres membres, ce qui réduit sensiblement la portée d'une opinion qui fait par ailleurs abstraction du caractère médiatique de cette affaire.

La situation est en effet la suivante : le vote évoqué ci-dessus tout comme une démission volontaire (si l'on ose écrire) constituent l'un et l'autre une reconnaissance du caractère en quelque sorte *infamant* de la simple mise en examen. Ainsi ne serait-il plus possible de partir *« sans infamie »*, comme l'écrit M[me] Le Pourhiet, puisque justement c'est l'infamie – le terme est retenu ici à dessein – attachée à la mise en examen qui serait la cause du départ, et la distinction, apparemment habile, entre démission administrative et démission judiciaire n'y change rien.

A la rigueur aurait-on pu comprendre une démission avant toute mise en examen, avant la perquisition médiatisée, avant la campagne de rumeurs qui s'est développée si, dans son for intérieur, l'intéressé avait estimé que cette position était préférable tant pour sa défense que pour l'institution qu'il préside.

Mais, une fois la procédure lancée, la démission, loin d'aller dans le sens du droit, ferait litière de la présomption d'innocence et, plus encore, de son caractère constitutionnel, dont justement le Conseil et son président sont comptables devant la République et les citoyens. Se méprendre sur la valeur fondamentale de cette présomption, n'est-ce pas fragiliser *l'Etat de droit et donc la République ?*

Au-delà de *« l'intérêt du service »* évoqué à l'appui de la thèse de la démission ou du vote d'exclusion, au-delà même du caractère de sanction ou non d'une démission dans ces circonstances, il y a l'impératif supérieur de la présomption d'innocence. On peut gloser à son sujet, puisque cette présomption ne révèle son utilité qu'après une mise en examen, et, l'antique inculpation suffisant, la *nouvelle expression* n'a en rien changé l'état d'esprit des Français.

Si donc cette présomption n'est pas défendue et si le Conseil constitutionnel ne l'applique pas à son président, pourquoi voudrait-on que les policiers l'appliquent – sauf cas de flagrance – aux personnes qu'ils arrêtent, retiennent et entendent, que les juges la prennent en considération chez les justiciables qui leur sont déférés, que les journalistes la respectent dans leurs écrits, que chaque Français ne considère pas comme déjà coupable et déjà condamné tout membre de la communauté nationale (un voisin, un proche, un familier, un inconnu...) poursuivi ou simplement mis en cause dans une procédure judiciaire.

Certes, la roche Tarpéienne est toujours près du Capitole, mais, pour rester chez les Romains, dont les exemples ne sont pas toujours à suivre, la toge du professeur de droit ne saurait cacher le poignard de Brutus.

Jean-Marie Burguburu est avocat au barreau de Paris.

Des millions d'Indonésiens marqués dans leur chair

par Jean-Louis Margolin

COMME il est d'usage, il a fallu attendre la conclusion sans gloire des trente-deux ans de règne du président Suharto pour que les gouvernements et la plupart des médias s'aperçoivent qu'il y avait là une dictature népotique et corrompue. Mais, même aujourd'hui, et y compris en Indonésie, on évoque fort peu l'acte fondateur du régime, qui fut aussi son forfait le plus sinistre : le massacre des communistes indonésiens du PKI, en 1965. Un rapport de la CIA affirmait, en 1968, que c'était là un des événements les plus tragiques de ce siècle, mais aussi un des plus ignorés.

La chape de silence n'a guère cédé depuis. Les « tombeurs » de Suharto sont, pour une part, d'anciens massacreurs ou leurs héritiers politiques, ce qui n'incite pas à un optimisme exagéré. De plus, par prudence ou par indifférence, les nombreux chercheurs occidentaux spécialisés ont, dans l'ensemble, pour le moins manqué de curiosité...

Parmi les nombreuses incertitudes, il y a celle du nombre de victimes. L'amiral Sudomo, chef du service de contre-espionnage de l'armée, cita, en 1976, un chiffre compris entre 450 000 et 500 000, ce qui n'est pas très éloigné de la plupart des autres estimations récentes. L'Indonésie comptait alors une centaine de millions d'habitants, et le puissant PKI 3 500 000 membres. Il fut anéanti.

Le point de départ de la tuerie reste mystérieux. Il y eut, le 30 septembre 1965, une manière de coup d'Etat, dirigé par un lieutenant-colonel de la garde présidentielle ; il déclara vouloir *« protéger le président Sukarno »* contre les éléments réactionnaires de l'armée. Guère de traces du PKI dans l'affaire ; beaucoup d'officiers putschistes sont cependant connus pour partager ses positions et le parti affiche un soutien prudent. Quoi qu'il en soit, dès le soir du 1[er] octobre, le général Suharto, chef de la force de réserve, a mis en fuite les conjurés. Sukarno, déstabilisé, se sent obligé de le féliciter et de le laisser continuer à *« restaurer la loi et l'ordre »*. Il n'y eut pas de combat – mais six généraux, dont le chef d'état-major Yani, furent sommairement exécutés par les putschistes ; la petite fille du général Nasution, qui leur a échappé, fut mortellement blessée.

Or, l'Indonésie, depuis la fin de la guerre de libération contre les Pays-Bas (1949), n'avait pas connu d'exécution ou d'assassinat politique. L'initiative de la transgression des barrières tacitement fixées à la violence est venue de la gauche ; la droite militaire et civile exploitera cela au-delà de toute limite. Suharto, qui, désormais, se voit placé à la tête de l'armée de terre, envoie aux commandants locaux l'ordre informel d'écraser le Parti communiste, en les laissant juges du choix des moyens.

Le pogrom – car c'en sera fondamentalement un, aux proportions gigantesques – se déchaîne le 8 octobre à Djakarta : les dizaines de milliers de manifestants, pour la plupart militants des partis musulmans, brûlent le siège du PKI et commencent la chasse aux militants, à domicile ; ceux qui ne peuvent s'enfuir ou, très vite, se justifier, sont sommairement exécutés : on les assomme ou on leur tranche la gorge ; on les jette à la rivière ou on les enterre dans une fosse commune qu'on les a forcés à creuser.

On évoque fort peu l'acte fondateur du régime de Suharto, qui fut aussi son forfait le plus sinistre : le massacre des communistes indonésiens du PKI en 1965

Ce sera à peu près le même schéma partout. L'armée, qui a combattu et craint l'intégrisme musulman, cherche surtout à éliminer *politiquement* l'adversaire qu'est le PKI : elle conseille de ne s'en prendre qu'aux cadres et à ceux qui résistent. C'est cependant l'intervention des paracommandos, se déplaçant d'une ville à l'autre de Java, qui va faire pencher la balance en faveur des anticommunistes et leur permettre le massacre sans risque de leurs adversaires.

Les Jeunesses musulmanes, mais aussi parfois les étudiants protestants et catholiques, et, à Bali, les courants religieux hindous, veulent prendre une revanche définitive sur ce PKI qui leur avait fait si peur, rétablir l'ordre social et divin en procédant à l'élimination physique des « athées » : à Atjeh, à Bali, et parfois ailleurs, on assassine les plus timides des sympathisants, et leurs familles pour faire bonne mesure, enfants compris. Des villages entiers sont exterminés.

Ce n'est pas un hasard si c'est à Atjeh, forteresse de l'Islam insulindien, que fut inauguré le cycle des massacres, avant même les violences de la capitale : le PKI y fut anéanti en quelques jours, sans intervention militaire. Contrairement à ce qu'on a souvent écrit, les Chinois ne furent, dans l'ensemble, pas visés en tant que tels. Ils eurent à subir un certain nombre de pillages, d'incendies et quelques meurtres, mais on ne s'en prit systématiquement qu'aux Chinois membres du PKI ou de l'organisation « de masse » qu'il leur destinait.

Le parti, totalement désorienté, très vite décapité, ne réagit pratiquement pas. Ses militants se laissent conduire à la mort : à Bali, on fait sagement la queue, en habits funéraires, au bord de la fosse. En dehors de certaines actions isolées, tardives et visant surtout à retarder la progression des troupes (arbres coupés pour barrer les routes), que l'historiographie officielle tend à exagérer pour justifier les massacres, la résistance fut très limitée. Rares, même, furent ceux qui tentèrent de se cacher : on attendit sagement les tueurs, parfois des semaines durant, chez soi ou dans les prisons de fortune des villages, espérant peut-être négocier leur bienveillance ou une simple arrestation. En tout cas, le tigre rouge se révéla être de papier. Sur ses cendres, le général Suharto construisit une dictature féroce, moins terrible cependant que la sauvagerie du peuple contre lui-même.

Il s'était agi, pour les chefs militaires survivants, d'anéantir par la terreur l'adversaire communiste, puis de s'emparer de la réalité du pouvoir aux dépens de Sukarno. Ils ont au minimum laissé faire les massacreurs, quand ils ne leur ont pas prêté la main. L'armée élimina systématiquement les dirigeants communistes petits ou grands, y compris lors de parodies de procès tenus parfois des décennies après 1965. Il y eut environ un million d'incarcérés (eux-mêmes subdivisés en trois catégories suivant leur degré de responsabilité), dont la plupart finirent par être libérés – pour certains une quinzaine d'années après.

Après les grandes tueries inaugurant l'ordre nouveau, des « répliques » plus réduites eurent lieu, à Java-Centre en 1968-1969 (au moins 1 000 morts), dans les villes javanaises au début des années 80 (exécution sommaire de milliers de petits délinquants par un « escadron de la mort » formé de militaires et défendu ouvertement par Suharto), et surtout à Timor-Oriental depuis l'invasion-annexion de l'ancienne colonie portugaise en décembre 1975 : de 100 000 à 200 000 morts sans doute – la plupart de faim – sur quelque 900 000 habitants. Après le meurtre par l'armée de cinquante à cent civils timorais dans un cimetière en novembre 1991, le chef d'état-major, le général Sutrisno (l'un des actuels prétendants au pouvoir), ne trouva rien de mieux à dire que : *« Des délinquants comme ces agitateurs doivent être descendus, et nous les descendrons. »*

La gestion de la crise actuelle semble montrer une plus grande réticence face à l'utilisation de la violence. Mais la capacité de revenir sur les horreurs de 1965 décidera de celle de réintégrer dans la société et la vie politique les millions d'Indonésiens survivants qu'elles marquèrent dans leur chair.

Jean-Louis Margolin est historien, membre de l'Institut de recherche sur le Sud-Est asiatique (CNRS).

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

En finir avec Milosevic

COMME si, par une sorte de fatalité, l'Histoire devait sans cesse se répéter dans les Balkans, les mêmes images nous parviennent depuis quelques mois du Kosovo et donnent la même impression de désarroi et d'impuissance de la communauté internationale qu'à propos de la Bosnie, il y a quelques années. Tandis que, dans les cénacles diplomatiques, s'amorce à peine le débat sur ce qu'il conviendrait de faire, le temps joue tragiquement contre les Albanais du Kosovo : chaque jour se compte en morts et en milliers de civils fuyant la terreur de Milosevic.

N'a-t-on donc rien appris ? Combien de temps encore traitera-t-on le président de ce qui reste de la Fédération yougoslave comme l'indispensable partenaire de la paix ? Ne se souvient-on pas qu'il ne céda sur la Bosnie que parce que ses alliés étaient militairement défaits sur le terrain et que l'aviation de l'OTAN, finalement, les bombardait ? Sa récidive au Kosovo ne l'exclut-elle pas sans appel du concert international ? Qu'est-il d'autre qu'un criminel de guerre ? Attendra-t-on quatre ans pour mettre fin au drame ?

La communauté internationale ne peut pas se dire surprise par l'accélération des violences au Kosovo et la plongée de cette province dans la guerre. Cela fait dix ans que le problème lui est posé. Cela fait presque autant d'années qu'elle prodigue au valeureux Ibrahim Rugova ses encouragements à maintenir la rébellion albanaise sur les rails du pacifisme. Qu'a-t-elle obtenu en échange pour le leader des Kosovars ? Rien. Rien, par déférence envers Slobodan Milosevic, qu'elle tient pour tout-puissant et vers lequel elle se tourne une fois de plus pour éteindre un incendie qu'il a lui-même allumé.

Est-on aveugle ? Ne voit-on pas que le « maître de Belgrade » chancelle, que son ancien allié monténégrin se rebelle, que des centaines de policiers désertent pour ne pas aller combattre au Kosovo, que Milosevic tente de se « refaire » dans cette province comme il s'y était « fait » il y a dix ans, mais que la rhétorique qui le porta au pouvoir n'a plus prise sur une très large partie de la population serbe ? Ne voit-on pas qu'il commet au Kosovo ce qui peut lui valoir sa fin : des crimes de guerre, avoués, dont il prend ostensiblement le commandement.

A-t-on créé pour rien, en oubliant fort opportunément de lui fixer des limites dans le temps, le Tribunal international pour les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie ? M[me] Arbour, procureur de ce tribunal ne s'y est pas trompée : elle a fait savoir, il y a deux mois, qu'elle commençait déjà à instruire le dossier du Kosovo. Va-t-on la laisser seule ?

On ne peut plus continuer à ménager le président yougoslave sous prétexte qu'un « règlement négocié» ne saurait passer que par lui. Il faut le menacer vraiment – militairement, politiquement, judiciairement. Il faut même envisager de refuser à la Russie l'aide financière qu'elle réclame de l'Occident si Moscou continue de protéger l'homme de Belgrade. Bref, il faut que les Occidentaux osent enfin se donner un nouvel objectif dans les Balkans : en finir avec Slobodan Milosevic.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg.
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Crise aux Charbonnages de France

UN MALAISE assez vif sévit aux Charbonnages de France. Certains l'avaient dès longtemps prévu à la seule lecture des textes législatifs nationalisant les houillères. Les Charbonnages, on le sait, sont l'organisme chargé d'assurer la direction, le contrôle et la coordination technique des houillères de bassin. Matériellement, leur siège est à Paris. Administrativement, dans la structure élaborée par la nationalisation, ils se situent entre le gouvernement et les conseils d'administration des houillères. Or, d'un côté comme de l'autre, ils rencontrent abondance de difficultés.

Côté houillères d'abord. Les Charbonnages sont un organisme de direction qui doit donner des directives aux houillères. Seulement, en général, les houillères n'ont pas très envie de se laisser diriger. Au contact immédiat des réalités industrielles, les responsables locaux ont tendance à penser que les nécessités de l'exploitation impliquent une rapidité de décision incompatible avec le caractère administratif de l'organisation actuelle.

Côté gouvernement, les Charbonnages ont l'impression que celui-ci conçoit trop extensivement son rôle. Ils considèrent que les services ministériels ne tiennent pas assez compte de leurs prérogatives. Certaines décisions sont ainsi prises à l'échelon gouvernemental qui ne devraient l'être que par les Charbonnages eux-mêmes ou sur leur avis. Exemple : la récente baisse de 10 % sur le prix du charbon à usage domestique a été arrêtée sans que les Charbonnages eussent été consultés.

Camille Anbert
(9 juin 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Mai 68, demain

Suite de la première page

C'est là, nous dit un autre docteur, « *une sorte de surréalisme politico-poétique à la mode* situ ». Drôle de mot, ce *situ*, on se demande ce qu'il peut bien vouloir dire. Et surréalisme ? Chacun est censé savoir de quoi il s'agit. André Breton doit être un best-seller ces temps-ci. De toutes façons, rien n'est plus grave que « *l'individualisme tyrannique* » sous lequel nous sommes maintenant obligés, paraît-il, de vivre. Mai 68, c'est, pêle-mêle, la débauche autorisée, la violence chronique, l'enseignement piétiné, la jeunesse déboussolée, le libéralisme sauvage, l'irresponsabilité illimitée, bref tout ce qu'il peut y avoir de dissolvant en ce monde. Attention, attention, et, comme le dit notre noble académicien péremptoire, formons un cordon sanitaire, *tirons un trait*.

Où sont donc ces malades qui nous contaminent ? On n'a pas à les chercher, ils sont là, rayonnants de santé. Cohn-Bendit apparaît sur toutes les chaînes de télévision en même temps, son sourire ne faiblit pas une seconde, il promeut l'euro à tour de bras, il est Vert clair, il tient un ballon de football dans ses mains, il est déjà dans la mondialisation du Mondial qui va remplacer avantageusement, sur les écrans, les images sinistres, en noir et blanc, d'arbres coupés, de voitures brûlées, de barricades inconsidérées, de grenades lacrymogènes et de coups de matraques. Alain Krivine et Georges Séguy posent et discutent ensemble, c'est un événement dont l'ampleur ne nous échappe pas. Séguy, d'ailleurs, avec le sens de l'orientation qu'on lui connaît, déclare : « *En mai =68,j'apercevais Cohn-Bendit extrêmement loin à ma gauche, alors qu'aujourd'hui je le trouve très loin sur ma droite.* » Allons bon, la tête nous tourne. *Mais enfin, on l'a compris, tout cela n'a aucune* importance. Le spectacle a horreur du vide, et, comme l'a dit l'excellent auteur qui a su le définir une fois pour toutes, « *il ne veut en venir à rien d'autre qu'à lui-même* ». Il s'est agité, une fois de plus, pour le démontrer.

ÉTINCELLE À L'ORIGINE IMPURE

On se souvient, à propos des années 1940-1944, en France, de la formule officielle cocasse : « *Quatre années à rayer de notre Histoire* ». On a vu la suite : cela fait des années, et tant mieux, qu'on ne parle que de ces années-là. Pour mai 68, après trente ans d'incubation, tout se passe comme si le slogan avait enfin surgi de la direction des programmes : « *Un mois à oublier d'urgence* ». Comment y parvenir ? En saturant la fausse mémoire par la commémoration. Dans commémoration, il y a *mort*, et c'est là, naturellement, que le Niagara du bavardage s'impose. Le paradoxe, pourtant, est qu'on va *commencer* à peine à parler de mai 68.

De quoi s'agit-il ? D'une surprise. Radicale, abrupte, pas divine du tout. On a bien essayé, ici ou là, par la suite, de la tirer vers Dieu, mais Dieu, comme d'habitude, était aux abonnés absents, *et il a fallu se rabattre sur l'Esprit hégé*lien avant de revenir à la nuit de l'Absolu où toutes les vaches sont grises. L'explication marxiste, elle, s'est vue vexée sur un point capital : une étincelle, en haut, avait mis le feu en bas, et partout. De plus, l'origine de cette étincelle était impure : une histoire de sexualité entre étudiants, laissez-moi rire. A partir de là, les langues de bois fonctionnent, elles deviennent *vite des épaves*, le placard 40-42, avec ses échanges sournois de cadavres, se met à pourrir, et l'autre placard, celui de la guerre d'Algérie, se décompose sur place (il en sort quand même, à la longue, le braillard Le Pen). Le mythe gaulliste atteint, c'est Vichy refoulé qui se voit touché, nous en sortons à peine aujourd'hui, malgré tous les efforts, notamment mitterrandiens, pour colmater les fissures. Le mur de Berlin finit par s'effondrer ? Soixante-dix ans de mensonges staliniens *vus* par 68 partent en fumée.

Trente ans après, donc, la droite française en arrive où elle en est, c'est-à-dire à un somnambulisme de complaisance pour un nouveau fascisme. Etait-elle donc *déjà* cela en mai 68 ? Sans doute, et il n'y a pas de quoi se vanter. Quant à la gauche, devenue « *plurielle* », pourra-t-elle se multiplier ? On peut le penser, mais rien n'est sûr, tant est lourd son héritage dix-neuviémiste, aussi bien intellectuel qu'esthétique. Mai 68, oui, est bien ce feu intérieur poétique qui brûle où il veut quand il veut, et il est vain de vouloir le réduire ou le prédire. Son symbole pourrait être celui, célébré par Breton, de « *la claire tour qui sur les flots domine* ». Surréaliste, 68 ? Mais oui et à la stupeur générale. *Situ ?* Mais comment donc.

En réalité, le scandale a été d'abord, et reste, antisocial. Contrairement à ce qu'on a voulu faire croire, l'événement n'a pas été fusionnel, mais différentiel. C'était un principe d'individuation brusquement en acte. D'où l'atmosphère de liberté incroyable se dégageant de l'insurrection. Rien de plus choquant pour les clergés, quels qu'ils soient, syndicaux, politiques, *médiatiques, universitaires*. Soudain, les pions sociaux ne marchent plus au pas, ils en viendraient même, horreur, à ne plus travailler, ils semblent ne plus vouloir attendre demain pour chanter, ils ne reconnaissent plus leurs chefs ni leurs habitudes.

C'est comme s'ils n'acceptaient plus de mourir, voyez-moi ça. Ils se mettent en état d'improvisation et d'interruption, tout converge vers une autre conception du *temps* (et c'est pourquoi la question du langage employé est si importante). On mélange désormais, au petit bonheur, les slogans et les inscriptions de mai, les plus inventifs et les plus débiles, comme pour bien montrer qu'il s'agissait d'un peu tout et n'importe quoi. Les historiens arrivent ensuite, et les sociologues ; tout s'ordonne, les philosophes ajoutent leur brouillage, l'affaire est dans le sac. Or il n'y a jamais eu de « *pensée 68* », alors qu'il n'est pas exagéré de dire que quelque chose est arrivé alors à la pensée. Quoi ? Un appel intime, un décloisonnement auxquels chacun, et chacune, a été tenu de répondre en termes *personnels*. Rien de mystique : de l'air. Les institutions n'ont pas été contentes ? On s'en doute. L'Histoire était devenue un « *procès sans sujet* » ? Eh bien, un nouveau sujet s'est mis à faire le procès de l'Histoire. On sait que, par la suite, il a paru préférable à l'autorité, pour plus de sécurité, de décréter l'Histoire terminée. Certains le répètent encore. Dans le monde renversé où nous sommes, il est devenu obligatoire de répéter que tout est social, et mai 68 aura justement été le contraire. S'agissait-il alors d'un soulèvement millénariste à caractère religieux ? Encore moins. Alors, quoi ? Le spectacle, qui est « *la reconstruction matérielle de l'illusion religieuse* », nous tend ses deux réponses inlassablement ressassées. D'un côté, l'humanitarisme socio-maniaque qui permet à celui qui s'en déclare le représentant de prolonger la plainte des opprimés, de l'autre, tous les ersatz du marché spiritualiste. « *La réalité du temps*, écrit très bien Debord, *a été remplacée par la publicité du temps.* » Et encore : « *Le spectacle, comme organisation sociale présente de la paralysie de l'histoire et de la mémoire..., est la fausse conscience du temps.* »

En réalité, la grandeur de mai 68, on ne le dira jamais assez, est d'avoir su anticiper sur sa récupération et son retournement ultérieurs. Ce que prouve ce passage de *La Véritable Scission*, écrit par Debord en 1972 : « *Partout, c'est la même prétention à l'authenticité dans un jeu dont les conditions mêmes, aggravées encore par la tricherie impuissante, interdisent absolument au départ la moindre authenticité. C'est la même facticité du dialogue, la même pseudo-culture, contemplée vite et de loin. C'est la même pseudo-libération des mœurs qui ne rencontre que la même dérobade du plaisir : sur la base de la même radicale ignorance puérile mais dissimulée, s'enracine et s'institutionnalise, par exemple, la perpétuelle interaction tragi-comique de la jobardise masculine et de la simulation féminine.* »

UNE CONTRADICTION VIVANTE

Il est facile de vérifier, maintenant, cette facticité et cette simulation générales, accompagnées, cela va sans dire, d'une absence de plus en plus criante de goût. Dénonciateurs de mai 68 ou partisans du même événement contemplé sont, là, logés à la même enseigne (rejoints, d'ailleurs, par les vieux « *pro-situs* », ou les suiveurs, s'il en reste, du surréalisme). Le temps fait son œuvre de destruction mais le feu ne se consume pas en lui-même. En revanche, la société planétaire de demain sera fondée sur l'existence du cadre : « *Le cadre est le consommateur par excellence, c'est-à-dire le spectateur par excellence... C'est pour lui que l'on change aujourd'hui le décor des villes, pour son travail et ses loisirs, depuis les buildings de bureaux jusqu'à la fade cuisine des restaurants où il parle haut pour faire entendre à ses voisins qu'il a éduqué sa voix sur les haut-parleurs des aéroports. Il arrive en retard, et en masse, à tout, voulant être unique et le premier. Bref, selon la révélatrice acception nouvelle d'un vieux mot argotique, le cadre est en même temps le* plouc. »

Ajoutons à ce tableau sinistre « *la vieille aliénation féminine, qui parle de libération avec la logique et les intonations de l'esclavage* ». On s'y croirait.

« *Le poète*, disait Baudelaire avec son insolence irrecevable, *n'est d'aucun parti. Autrement, il serait un simple mortel.* » Mai 68, et c'est là, *précisément, son côté révolutionnaire, n'a été*, et ne pouvait être, d'aucun parti. De cela, semble-t-il, personne n'est encore revenu, et ceux qui l'ont dit se sont fait haïr. Logique. On me reproche parfois de trop parler de Debord. La raison en est simple : les autres auteurs sont pour moi à côté du sujet. Question d'expérience personnelle entre le style et le temps. Question de bonheur, question d'enfance.

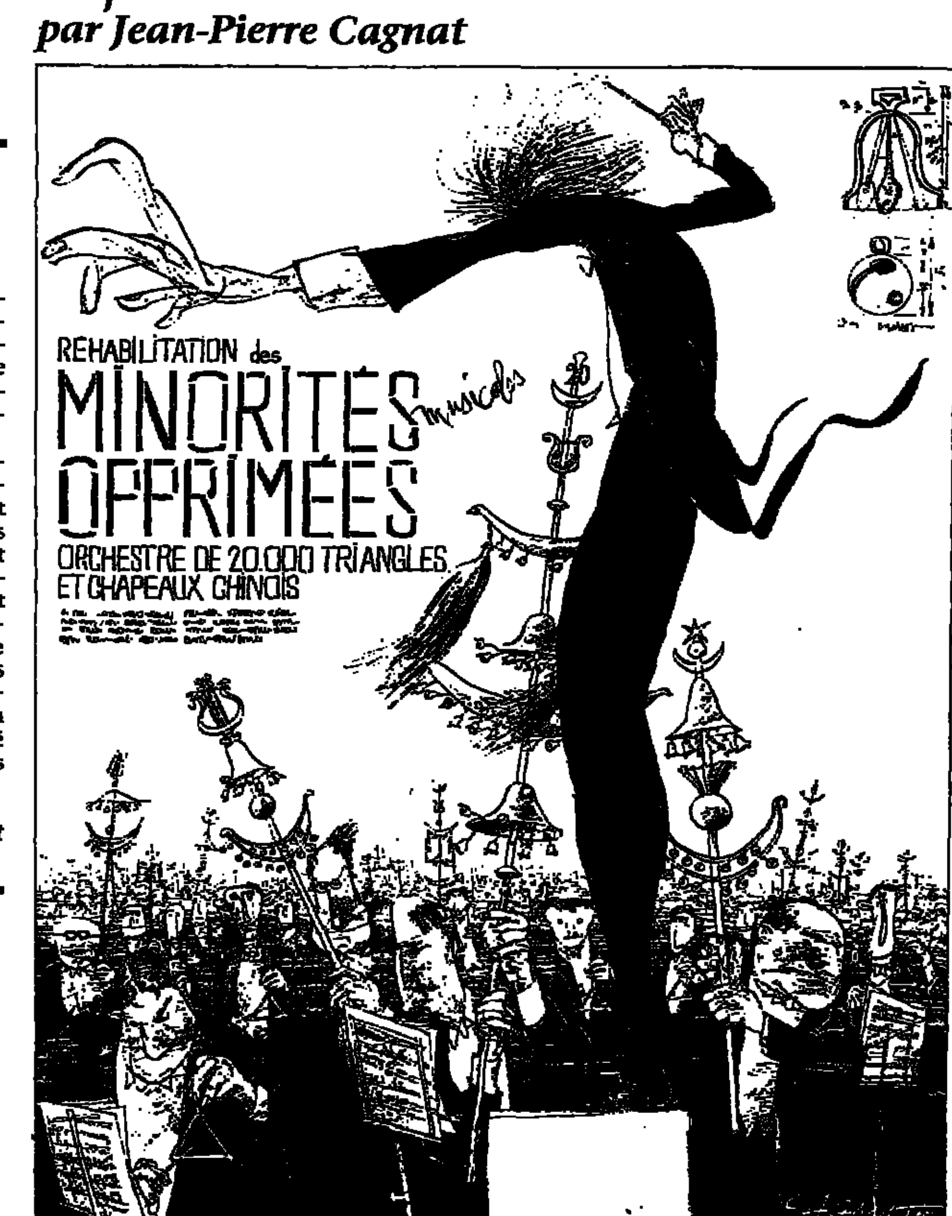
En 1924, dans le *Premier Manifeste du Surréalisme* d'André Breton, le style était : « *Tant va la croyance à la vie, à ce que la vie a de plus précaire, la vie* réelle *s'entend, qu'à la fin cette croyance se perd. L'homme, ce rêveur définitif...* »

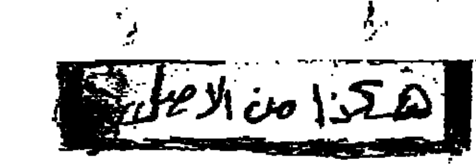
Et en 1930, dans le *Deuxième Manifeste* : « *Tout porte à croire qu'il existe un certain point de l'esprit d'où la vie et la mort, le réel et l'imaginaire, le passé et le futur, le communicable et l'incommunicable, le haut et le bas cessent d'être perçus contradictoirement.* »

C'était et ce sera cela, mai 68 : une contradiction vivante.

Philippe Sollers pour Le Monde

Projet de célébration de l'an 2000
par Jean-Pierre Cagnat





RECTIFICATIFS

CORSE

Dans nos éditions du 6 juin, nous indiquions que le bar La Comète, à Ajaccio, géré par Antoine Bisgambiglia, militant nationaliste proche du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), devait être détruit par le génie militaire avant la fin du mois de juin. En réalité, le gérant, qui occupe illégalement les lieux depuis plus de dix ans, doit être expulsé, mais le bâtiment ne sera pas détruit.

INTERNET SUR ORBITE

Les sites Web hébergés par des serveurs placés en orbite autour de la Terre pourraient se voir attribuer le nom de domaine « .orb » (pour *orbite*) et non « .org » comme nous l'avons indiqué par erreur (*Le Monde* du 4 juin).

PRÉCISION

RHÔNE-ALPES

Une coupe malencontreuse dans l'article consacré aux réactions des lycées et des universités face au Front national (*Le Monde* daté 31 mai-1[er] juin) a laissé croire que la participation du conseil régional Rhône-Alpes à l'implantation, à Lyon, de l'Ecole nationale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud se situait entre 2 et 3 millions de francs. Cette somme recouvre les surcoûts de fonctionnement liés à ce transfert. Le 25 juillet 1997, l'assemblée régionale avait, malgré l'opposition du Front national, adopté le principe d'une participation de 120 millions de francs à ce projet.



هكذا من الأصل

DISPARITION

Pierre-Charles Krieg

Un gaulliste historique

L'ANCIEN DÉPUTÉ, ancien président du conseil régional d'Ile-de-France Pierre-Charles Krieg est mort samedi 6 juin, à Paris, des suites d'une longue maladie.

Né le 8 janvier 1922 à Lille (Nord), Pierre-Charles Krieg a accompli toute sa carrière professionnelle et politique à Paris. Etudiant en droit, il avait participé le 11 novembre 1940, place de l'Etoile, à la première manifestation contre l'occupant allemand, s'imposant ensuite dans le monde politique comme un « gaulliste historique ». Il fut l'un des initiateurs de la grande manifestation gaulliste organisée le 30 mai 1968 sur les Champs-Elysées.

Avocat de profession, il fut député (UNR) de la Seine, puis de Paris, de 1962 à 1988, date à laquelle il a succédé, pour quatre ans, à Michel Giraud (RPR) à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France, où il siégeait depuis 1978. Conseiller de Paris depuis 1971, il a notamment occupé la fonction de président de la commission des Halles jusqu'au transfert définitif de celles-ci à Rungis (Val-de-Marne).

Délégué du maire de Paris pour le 4e arrondissement en 1977, il est élu maire de cet arrondissement en mars 1986. En raison de sa maladie, il avait en juin 1997 cédé ce poste à Lucien Finel (UDF). A l'Assemblée nationale, Pierre-Charles Krieg a présidé la commission des lois d'octobre 1972 à mars 1973. Il y a représenté les Communautés européennes de 1975 à 1979. En 1977, il a siégé au comité central du RPR. De 1992 jusqu'aux élections régionales de mars 1998, il était président du conseil d'administration de l'Agence des espaces verts de la région Ile-de-France.

Pascale Sauvage

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne-Hélène et Rafaël BIOSSE DUPLAN
ont la joie d'annoncer la naissance de

Garance,

le 24 mai 1998, à Londres.

37 Hupper Addison Garden,
W 14 8 AJ.

Anniversaires de naissance

– ... Et c'est ainsi qu'à notre plus grande surprise nous avions bel et bien trouvé... un ravissant bébé dans ce chou !
C'était le 9 juin 1976, à 8 heures précises.
Ce bébé... notre

Henri,

notre chou, est devenu ce merveilleux jeune homme qui fête aujourd'hui ses vingt-deux ans.

Très heureux anniversaire.

De Karen, à Montpellier,
de Moumma, au Brunei.

– *Saint-Médard.*

8 juin 1933-8 juin 1998.

Danielle, Stéphane, Bénédicte, *Marina et Paul*,
souhaitent un bon anniversaire à

Jean.

C'est la quille !
Très très longue heureuse retraite.

Jean-Jacques,

à un demi-siècle de 2048,

bon anniversaire.

– 8 juin 1998.

Quinze ans déjà !

Joyeux anniversaire,

à notre **Pierre-Louis** adoré.

Arthur,
Maman.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Mariages

M. et Mme Jean DUPUY,
M. et Mme Jean BONNARD,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Corinne et Jean-Christophe

qui aura lieu le samedi 27 juin 1998, à 15 h 10, à la mairie de Saint-Louis (15e arrondissement).

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de l'Estaque, à 16 heures.

67, montée des Iris,
13016 Marseille.
4, avenue du Dauphiné,
13180 Gignac-la-Nerthe.

M. et Mme Gérard LAURENT,
M. et Mme François LÉON,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Virginie et Paul-Olivier,

célébré dans l'intimité, le 6 juin 1998.

136, rue Damrémont,
75018 Paris.
19, rue Casimir-Perier,
75007 Paris.

Décès

– Mme Jean-Louis Butsch,
son épouse,
M. et Mme Laurent Afenouche
et leur fils,
M. et Mme Marc Franco
et leurs enfants,
M. et Mme Rémi-Pierre Butsch
et leur fille,
M. et Mme Yanis Taïeb
et leur fille,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Monnory
et leurs enfants,
ses sœur, beau-frère, neveux et nièce,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis BUTSCH,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national
du Mérite,
avocat à la cour,
directeur général honoraire
à la Banque de France,
ancien secrétaire général
de la Commission bancaire,

survenu le 5 juin 1998, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), rue de l'Eglise, le jeudi 11 juin, à 14 heures.

56, rue des Prés-Hauts,
92290 Châtenay-Malabry.

Mme Bernard BRELIER,
née Antoinette GINESTE,

a rejoint, le 5 juin 1998, son époux,

Bernard BRELIER,

décédé le 6 octobre 1988,

et son fils,

Claude-Henri,

décédé le 16 août 1994.

Priez pour eux.

– Chantal Ritz,
Agnès et Albert Balp,
Bernard et Chantal Deries,
Arnaud et Anne-Marie Deries,
Gérard Deries,
M.-Liesse et J.-Marc Adenot,
Maguite et Philippe Jourdain,
Joëlle et Régis Dambricourt,
ses enfants,
Ses trente-deux petits-enfants,
Ses treize arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François DERIES,
née Agnès
GUILBERT-DAMBRICOURT,

survenu le 6 juin 1998, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, cinquante jours après celui de son époux, dans leur soixante-cinquième année de mariage.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jorioz, le mercredi 10 juin, à 14 heures.

Hameau de Sales,
74410 Saint-Jorioz.

– Marie-Celine, Jean-Paul, Yvette, Josette, Françoise, Lucile,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul DILLIER,
ancien élève de l'ENSET,

survenu le 2 juin 1998, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, parmi les siens.

Sauvan,
26740 Savasse.

– Nantes (Loire-Atlantique).

François et Chantal Guillon,
Vincent et Marie-Pierre Guillon,
Marie-Paule et Philippe Pouillot,
Marie-Agnès et Philippe Guillet,
Antoine Guillon,
Olivier Guillon et Claire Chiron-Puissant,
ses enfants,
Ses petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jean GUILLON,
professeur honoraire
à la Faculté de médecine,
médecin honoraire des hôpitaux,
chevalier de la Légion d'honneur.

– Les membres du Laboratoire de biophysique moléculaire de l'Institut Curie, INSERM U350
rendent un respectueux hommage à la *mémoire du*

docteur Raymond LATARJET.

Que ses proches trouvent ici l'expression de la gratitude de tous ceux qui ont eu le privilège de servir dans ce laboratoire qu'il a fondé.

(*Le Monde* du 6 juin.)

– M. Remy Mondineu,
son mari,
Ses enfants,
Petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute la famille,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise MONDINEU,
née VELEZ,

survenu le 2 juin 1998, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le vendredi 5 juin, en l'église de Houeilles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue des Grands-Augustins,
75006 Paris.
Coubin,
47420 Houeilles.

– Benet (Vendée).

Jean-Louis et Yvonne Neumann,
ses enfants,
Laurent et Alexandre,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madeleine NEUMANN,
née TEXIER,
professeur de l'université
Pierre-et-Marie-Curie-Paris-VI,
directrice en retraite du laboratoire
de micropaléontologie,

survenu à Nantes, le 6 juin 1998, dans sa soixante-dix-septième année.

La levée du corps aura lieu à son domicile, à Benet (Vendée), le mardi 9 juin, à 16 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Benet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Petelot, Ryan, Dresch, Magnien, Krakovitch et Rappaport
font part du décès de

Lise PETELOT,
née DRESCH,

survenu le 4 juin 1998.

Saturargues,
34400 Lunel.

– *Les présidents,*
Et les membres de l'Association française d'études et de recherches psychiatriques (AFERP) et du comité de rédaction de *L'Evolution psychiatrique*,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Etienne TRILLAT,
ancien président
de l'AFERP et rédacteur en chef
de la revue *L'Evolution psychiatrique*,

survenu à Paris, le 28 mai 1998, dans sa *soixante-dix-neuvième année.*

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE :

● **Séminaires**
Jean Mathiot : **« Le certain et l'incertain en économie ».**
Intervention de B. Guerrien et A. Berthoud : « L'information peut-elle être un bien économique ? »
12 juin, 16 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Marcel Drach : **« La dette et l'échange. Destitution et institution de la raison économique ».**
15 juin, 13 heures-15 heures, Maison des sciences de l'homme (salle 214), 54, boulevard Raspail, Paris.

Georges Navet : **« De la philosophie au droit ».**
11 juin, 20 h 30-22 heures, salle RC4, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Catherine Perret : **« La représentation d'après Marcel Duchamp ».**
16 juin, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alessandro Delco et Robert Vallier : **« Métamorphoses de l'(Ur)stiftung : recherches en cours sur Merleau-Ponty ».**
11 juin, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Pascal Michon : **« Conditions théoriques d'une histoire du sujet (III), Gadamer et Habermas ».**
10 juin, 18 h 30-20 h 30, Eglise réformée, salle 2, 58, rue Madame, Paris.

Richard Shusterman : **« Esthétique du corps ».**
15 et 17 juin, respectivement 18 heures-20 heures et 19 heures-21 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Colloques**
De la subjectivation. Psychanalyse et *philosophie, sous la responsabilité de* Jean-Pierre Marcos et Jacob Rogozinski.
11 et 12 juin, 9 heures-22 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.
13 juin, 9 heures-19 heures, salle Clemenceau, Palais du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard, Paris (inscription obligatoire pour cette journée au 01-44-41-46-80).
14 juin, 9 h 30-13 h 30, Faculté de théologie protestante, 83, boulevard Arago, Paris.

De la représentation : musique et arts plastiques, sous la responsabilité de Danielle Cohen-Levinas.
11 et 12 juin, 9 h 30-18 heures, salle des conférences, Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, Paris.

● **Journées d'études**
« Yielding gender : la polysémie du concept de genre selon la philosophie féministe anglo-saxonne », responsables : F. Collin, M. David-Menard, P. Deutscher, F. Duroux et M. Sinapi.
10 juin, 14 heures-18 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Forum**
Pensée juive et modernité, sous la responsabilité de Didier Vaudène et Claude Birman, intervenants : D. Bourel, P. Bouretz, R. Maié, S. Moses.
11 juin, 18 h 30-21 heures, salle A, maison des Mines, 9, rue Pierre-Nicole, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**
De la résistance, de Françoise Proust, sous la direction de Catherine Perret, avec A. Badiou, C. Perret, F. Proust, J. Rancière.
13 juin, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85.
Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Formation continue

INALCO
Cours intensifs 4 heures
tous les matins,
arabe, chinois, russe,
du 29 juin au 10 juillet 1998.
Tél. : 01-49-26-42-81/59/31.
Prise en charge FC possible, AFR.

Conférences

– **Fondation François-Perroux.**

Le professeur Camilo DAGUM, des universités de Bologne et d'Ottawa, donnera la dixième conférence François-Perroux sur **« Fondements de bien-être social et décomposition des mesures d'inégalité dans la répartition du revenu »** sous la présidence de M. Raymond Barre.

17 juin 1998, à 18 heures.
I.S.M.E.A., 14, rue Corvisart, 75013 Paris. Amphithéâtre I-II, rez de chaussée.

Colloques

– **Colloque international « Familles et toxicomanies »**, organisé par le Centre Monceau.
Vendredi *12 juin, 9 h 30-18 heures*, au Domus Médica, 60, boulevard de La-Tour-Maubourg, Paris-7e.
Renseignements et inscriptions : tél. : 01-53-20-11-50/Fax : 01-53-20-11-55.

Conférences-débats

– « Avec celui qui meurt. »
Léon Burdin, Maurice Abiven, Paul Legavre, le jeudi 11 juin au Centre Sèvres, de 18 heures à 20 heures, 35 *bis*, rue de Sèvres, Paris-6e, métro Sèvres-Babylone.
Entrée libre.

Débats

PARIS
Le Cabinet Actio Conseil
organise deux « Matinées - Echanges et Déjeuner - Débat »
autour de
la loi sur les 35 heures,
le 26 juin 1998,
à Paris-la-Défense.
Des intervenants de qualité animeront les débats : avocats, expert-*comptable, consultants, directeurs* généraux et ressources humaines, ainsi que des responsables d'organismes : Chambre de commerce de Paris, conseil général, AFOS, Agefos.
Contact : 01-46-87-57-45.

Assemblées générales

– L'assemblée générale de Handicap **international** qui se prononcera sur les rapports narratif et financier de l'exercice 1997, se *déroulera le 22 juin* 1998, à 19 h 30, au siège de l'association, 14, avenue Berthelot, Lyon-7e (entrée par le 102, rue de Marseille). Merci aux adhérents de confirmer leur venue au 04-78-69-79-79.

ESPACES MARX
La troisième assemblée générale d'Espaces Marx se tiendra le samedi 13 juin 1998, de 9 h 30 à 16 h 30, sur le bateau River's King, amarré au pied du pont de Bercy, Mo Quai de la Gare, Paris 13e.

Examens

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
Etablissement privé
d'enseignement supérieur
reconnu d'utilité publique et par l'Etat

Directeur : François Wehrlin
Président : Christian de Portzamparc
Rentrée automne 1998

Lycéens préparant le baccalauréat, bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1998 ;
– les examens d'admission se dérouleront :
le 1er juillet 1998,
le 1er septembre 1998.

Renseignements : ESA,
254, boulevard Raspail,
75014 Paris.
Tél. : 01-40-47-40-00.
Fax : 01-43-22-81-16.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : deux heures pour lire, dix cours individuel, pour pratiquer la Bible ou parler l'israélien. Professeur Jacques Benaudis : 01-47-97-30-22.

Soutenances de thèse

– **Armelle de Saint Sauveur** a soutenu, le jeudi 28 mai 1998, à l'université Michel-de-Montaigne-Bordeaux-III, sa thèse de doctorat en géographie tropicale, intitulée :
« *Gestion des espaces et des ressources* naturelles par une société pastorale, les Bara du Sud-Ouest malgache. Implications pour une politique environnementale décentralisée. »
Le jury, présidé par M. Jacques Bonvallot, directeur de recherche à l'ORSTOM, et composé de M. Yves Monnier (directeur), professeur au Muséum national d'histoire naturelle, de M. Jean-Michel Lebigre, professeur à l'université Michel de Montaigne-Bordeaux-III, et de M. Bernard Moizo, chercheur à l'ORSTOM, lui a décerné la mention Très honorable, avec félicitations du jury.

– M. Luong C. L., psychiatre, a soutenu le 18 mai 1998, à Brest, sa thèse de doctorat en psychologie intitulée : **« Contribution à la psychologie politique, à la lumière de l'histoire contemporaine du Viet-Nam et des Vietnamiens. »**
Le jury, composé des professeurs H. Beauchesne (directeur de thèse), E. Balibar, H.-N. Barte, A. Lazartique, C. Veil, a décerné à l'unanimité, la mention Très honorable à l'unanimité avec les félicitations du jury.

CARNET DU MONDE - TARIFS 98 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, *REMERCIEMENTS*, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 HT
TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 80 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES : ***Nous consulter***
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36

TRANSPORTS Les pilotes d'Air France entament une deuxième semaine de grève dans un contexte radicalement modifié. *Le PDG de l'entreprise a convoqué un conseil d'administration extraordinaire pour lui proposer une nouvelle stratégie.* ● LES ÉCONOMIES de 500 millions de francs sur le coût des pilotes, nécessaires pour financer le plan de développement d'Air France, seraient obtenues par une nouvelle grille des salaires calquée sur le modèle Lufthansa. ● LES AUTRES SYNDICATS ont fait part à la direction de leurs préoccupations lors d'un comité central d'entreprise extraordinaire, dimanche 7 juin. ● LE GOUVERNEMENT, après avoir laissé ses chances à la négociation, a décidé, samedi, de soutenir le PDG, Jean-Cyril Spinetta, qui doit désormais passer en force. ● A LA SNCF, les conducteurs autonomes veulent déclencher une grève mercredi, premier jour du Mondial.

M. Spinetta veut passer en force face à l'intransigeance des pilotes

Le PDG d'Air France abandonne l'échange salaire-actions et la double échelle des rémunérations. Il s'apprête à imposer la mise en place d'une nouvelle grille des salaires qui permette les économies recherchées

LE CONFLIT à Air France a pris un nouveau tour durant le week-end. Alors que samedi 6 juin au matin, à l'isssue d'une quatrième nuit de négociations, direction comme syndicats de pilotes se disaient proches d'un accord, dimanche soir, la situation était bloquée.

En quittant le comité d'entreprise extraordinaire, qui s'est tenu dimanche à Roissy entre 15 heures et 20 heures, Jean-Cyril Spinetta, le président d'Air France, a déclaré qu'il annoncerait *« des décisions importantes »* lors d'un conseil d'administration extraordinaire qu'il a convoqué pour le début de semaine. *« Nous avons épuisé l'ensemble de nos capacités de compréhension des pilotes »*, a déclaré Pierre-Henri Gourgeon, directeur général d'Air France en sortant, lui aussi, du comité d'entreprise.

M. Spinetta n'a pas précisé ce qu'il s'apprêtait à annoncer lors du conseil d'administration à venir. Mais deux solutions s'offrent à lui.

La première consiste à annoncer un gel des investissements d'Air France. La compagnie est actuellement engagée dans un plan de développement à cinq ans qui doit lui permettre de profiter des opportunités de croissance offertes par une excellente conjoncture et par la prochaine construction des troisième et quatrième pistes de Roissy. Elle prévoit d'investir 40 milliards de francs sur cinq ans, dont 30 milliards pour acheter 75 nouveaux avions, la flotte d'Air France étant, avant toute livraison, de 173 appareils. C'est précisemment pour financer ce programme sans recourir à un nouvel endettement, que M. Spinetta veut économiser 3 milliards de francs, dont 500 millions sur les coûts des pilotes.

Le conflit remet en cause cette économie et donc ce projet. Sur les 75 avions commandés, seuls 40 le sont de manière ferme. Les 35 options peuvent donc être annulées par M. Spinetta. Pour les pilotes, ce serait une mauvaise nouvelle : plus il y a d'avions, plus la croissance est forte, plus la compagnie embauche et plus leur carrière – et donc l'évolution de leur salaire – est rapide. De manière plus générale, la remise en cause de ce plan de développement serait une catastrophe pour Air France, qui, revenue aux bénéfices l'an dernier (1,87 milliard de francs pour l'exercice clos au 31 mars 1998), ne pourrait pas profiter pleinement de la croissance et perdrait donc des parts de marché face à la concurrence, également engagée dans des investissements importants. De plus, elle provoquerait un véritable tollé au sein des autres catégories de personnel de la compagnie, qui attendent du développement d'Air France des embauches.

M. Spinetta devrait donc choisir l'autre solution : le passage en force, en annonçant un gel des salaires des pilotes calculé pour permettre de réaliser, à terme, les 500 millions de francs d'économies recherchées. La nouvelle grille de rémunération des pilotes serait à l'image de celle de Lufthansa : les rémunérations croissent linéairement en fonction de l'ancienneté *(voir graphique page 19)*. Aujourd'hui, un pilote Air France coûte 40 % de plus que son homologue de Lufthansa et 19 % de plus que celui de Britsih Airways. Air France étant une entreprise à statut, un simple accord du conseil d'administration suffit à entériner ce type de décisions, l'accord des syndicats n'est pas nécessaire. Dans ce cas, la double échelle des salaires, en vigueur depuis un an, *qui permet à la compagnie* d'embaucher des jeunes pilotes à 320 000 francs bruts par an au lieu de 350 000 francs pour leurs prédécesseurs, *serait supprimée. La possibilité* d'échanger une baisse de 15 % des salaires contre des actions Air France à l'occasion de la prochaine ouverture de capital également.

FERMETÉ DU GOUVERNEMENT

En admettant que la nouvelle grille de rémunérations permette d'économiser 500 millions de francs par an, Air France perdra quand même un peu. La double échelle des salaires conduit à des dépenses inférieures de 170 millions de francs cette année et de 300 à 500 millions de francs à terme. A moins que M. Spinetta ne tienne compte de cette différence dans la construction de sa grille.

Les pilotes se doutent de ce qui les attend. *« Si le conseil d'administration entérine une baisse de la grille des salaires, nous resterons en dehors de nos avions »*, a déclaré dimanche Jean-Charles Corbet, président du SNPL d'Air France, à la sortie du comité d'entreprise. *« Nous irons jusqu'au bout de ce conflit »*.

M. Spinetta change donc sa stratégie. *Il proposait aux pilotes de* choisir entre un échange salaire-action et une nouvelle grille unique de rémunération dont les *modalités étaient* à négocier. Aujourd'hui il s'apprête à imposer une nouvelle grille. Ce changement de comportement suit une rencontre avec le premier ministre Lionel Jospin, samedi après-midi. Dans un communiqué, le premier ministre a souligné que *« l'avenir de la compagnie nationale repose sur l'amélioration de sa compétitivité. Les discussions en cours avec les pilotes sont à cet égard déterminantes. Tout en prenant en compte leurs préoccupations, l'accord recherché doit permettre de réaliser les économies nécessaires au développement de l'entreprise »*, et a réaffirmé *« son soutien au président d'Air France »*.

Le gouvernement hésitait. D'un coté Jean-Claude Gayssot, le ministre communiste des transports, qui prônait la voie de la négociation. Il a pris le dossier en main jusqu'au milieu de la semaine dernière. De l'autre Bercy, où l'on était pour la privatisation, et où la position est plus ferme : Air France doit impérativement faire les économies nécessaires si elle veut survivre et M. Spinetta doit donc être d'une très grande fermeté. Le différend s'est dénoué en milieu de semaine lorsque Dominique Strauss-Kahn a refusé d'apporter le moindre argent à Air France pour compenser, via un allègement des charges de l'entreprise, les concessions avancées par MM. Spinetta et Gayssot *(Le Monde* des 7 et 8 juin). Matignon a opté pour une voie médiane en laissant ses chances à la négociation jusqu'au week-end. Puis constatant l'intansigeance des pilotes, le premier ministre a fermé la discussion.

Le conflit entre dans une nouvelle phase. Aucune réunion avec les pilotes n'est programmée. Fort du soutien du gouvernement et d'une partie des autres personnels d'Air France, M. Spinetta engage une épreuve de force face à des pilotes qui, persuadés de leur puissance, n'avaient sans doute pas imaginé se retrouver dans l'impasse.

Virginie Malingre

Impossibles charters du Mondial

Christian Paris, porte-parole du SNPL, a proposé sur *France 2*, dimanche 7 juin, à la direction d'Air France, *« de créer des vols spéciaux. L'accès à ces avions sera réservé aux passagers détenteurs d'un billet pour assister à des matches du Mondial ». « Ces avions seront pilotés par des pilotes grévistes de notre syndicat et ce, gratuitement. Je crois qu'Air France ne peut faire moins que concéder des conditions préférentielles, par exemple, des prix coûtants à ces passagers »*, a-t-il ajouté. François Brousse, directeur de la communication d'Air France, a répondu en estimant qu'il *« s'agissait d'un geste positif »*.

***Un examen juridique de la proposition a pourtant vite conclu à son* illégalité. Réserver des vols spéciaux à une catégorie de voyageurs, les détenteurs de billets pour le Mondial, est un refus de vente. La compagnie devrait donc se contenter de renforcer les liaisons à destination *et au départ des villes où se dérouleront les matches*.**

Philippine Airlines licencie ses pilotes en grève

La direction de la compagnie aérienne Philippine Airlines a engagé une épreuve de force avec ses pilotes. Très touchée par la crise asiatique, la compagnie privée, qui a perdu 2,6 milliards de pesos (environ 400 millions de francs) au cours du dernier trimestre de 1997, a annoncé d'importantes économies pour pouvoir continuer à voler. Elle a notamment décidé que tous les pilotes ayant vingt années d'exercice ou plus de 20 000 heures de vol, devraient partir à la retraite. Les pilotes ont protesté contre ce plan et 620 d'entre eux se sont mis en grève vendredi 5 juin.

Estimant cette grève illégale, la direction de la compagnie a annoncé leur licenciement immédiat. Le gouvernement philippin, de son côté, a ordonné, lundi 8 juin, aux pilotes de retourner au travail. Une rencontre entre la direction et les syndicats était prévue pour trouver un accord.

Les autres salariés entre l'approbation et la contestation

UN COMITÉ central d'entreprise extraordinaire (CCE) a été convoqué dimanche 7 juin à la demande de plusieurs organisations syndicales qui craignent que les autres personnels (personnels au sol, commerciaux, hôtesses et stewards) *« fassent les frais »* de la grève des pilotes. M. Spinetta s'est efforcé de les rassurer mais a entretenu le suspens en annonçant que *« des décisions importantes seraient prises lors d'un conseil d'administration extraordinaire qui aura lieu en début de semaine prochaine »*.

En arrivant, le secrétaire général CFDT-Air France, François Cabrera, a affirmé qu'on ne pouvait pas *« laisser l'avenir d'une compagnie* [de 46 000 salariés] *dans les mains de 3 200 pilotes ». « Il faut trouver une issue négociée et vite »*, a-t-il ajouté tout en souhaitant que *« les autres catégories de personnels soient également prises en compte »* car il y a *« risque de contagion ». « Imaginez les réactions des autres personnels si la direction renonce à la double échelle de salaires (rémunérations moins élevées pour les nouveaux embauchés) pour les pilotes, alors qu'elle a été imposée aux hôtesses et stewards il y a deux ans »*, a ajouté M. Cabrera.

Très présente chez les personnels au sol (environ 26 %), la CGT, quant à elle, a exprimé son soutien *« global »* aux pilotes. Elle a demandé que la suppression de la double échelle des salaires soit aussi applicable à toutes les catégories. Le SNMSAC (mécaniciens au sol) a remis sur la table les problèmes *« d'inéquités salariales entre personnels de l'ex-Air Inter et ceux d'Air France »* et l'USAF (personnels au sol) a dénoncé *« le chantage inadmissible »* et la *« logique suicidaire »* des pilotes.

François Duval, secrétaire général du bureau Force ouvrière d'Air France (premier syndicat de personnel au sol), a expliqué *« qu'il ne voulait pas prendre parti dans le conflit »* même s'il était *« opposé au lancement d'une grève pendant la période du Mondial »*. Au cours de la réunion, le SNPL et le SPAC, un syndicat minoritaire de pilotes, ont tenté d'expliquer leurs problèmes aux autres catégories de personnel.

Interrogé par FO sur *« les conséquences du conflit sur la pérennité de l'entreprise »*, M. Spinetta a affirmé que la compagnie avait *« déjà perdu un milliard de francs »*, mais il a promis aux syndicats *« qu'il n'y aurait pas de mesure de chômage technique ni pour le personnel au sol, ni pour les hôtesses et stewards »*. Sur la négociation en cours avec les pilotes, M. Spinetta aurait réaffirmé, devant le CCE, sa proposition *« d'abandonner le principe de la double échelle des salaires »* et *« le principe d'un échange d'une partie du salaire contre des actions, sur la base du volontariat »*.

Dix-neuf syndicats concurrents et tirés vers des positions radicales

CHEZ LUFTHANSA, il y a deux syndicats, l'un pour les cadres, l'autre pour les non-cadres. Chez Air France, on en compte... dix-neuf. Syndicats adhérents à une confédération, organisations autonomes, syndicats catégoriels représentant les pilotes, les hôtesses et stewards, ou le personnel au sol... Fruit d'un éclatement historique, le paysage social est d'une complexité inextricable.

Air France compte aujourd'hui un peu plus de 46 000 salariés ayant des origines très diverses : certains ont toujours eu pour employeur la compagnie nationale, d'autres sont issus des rangs d'UTA ou d'Air Inter. La greffe entre des cultures très différentes et, hier, concurrentes n'a pas toujours pris, loin de là. Les traces de ces assimilations successives ratées se retrouvent au niveau syndical.

Les syndicats de l'ex-Air Inter, fusionnée avec Air France le 1er avril 1997, *ont encore aujourd'hui* une représentativité très limitée au sein de l'entreprise. La compagnie intérieure ayant disparu dans cette opération, ses organisations salariales, réputées plus dures que celles d'Air France, ont dû prouver, devant les tribunaux, leur représentativité. Ils ont obtenu le droit de parole au comité central d'entreprise (CCE), mais devront attendre mars 1999 pour avoir un droit de vote : le CCE d'Air France a en effet été élu un mois avant l'opération de fusion, et ce pour deux ans. Seules les confédérations, ou encore les syndicats catégoriels qui avaient un pied dans les deux maisons, ont pu, *de facto*, s'intégrer sans attendre cette échéance.

S'il est encore difficile de pronostiquer l'issue de ces élections, on *constate une radicalisation de cer*tains syndicats, pourtant réputés modérés, ou une montée en puissance d'organisations traditionnellement radicales. C'est ainsi que le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), majoritaire au sein des 3 354 pilotes de la compagnie, est aujourd'hui en tête du conflit, alors qu'il a pendant des années travaillé en étroite collaboration avec la direction, obtenant généralement satisfaction avant de partir en grève. Cette politique de cogestion a été utilisée par le PDG Christian Blanc (1994-1997), pour mettre en place sa politique de redressement de l'entreprise. Puis, M. Blanc décide, en mars 1997, d'imposer aux pilotes la double échelle des salaires. Fin de la cogestion : la crise explose. En avril 1997, le bureau SNPL d'Air France est renversé par Jean-Charles Corbet, son actuel président et son équipe, composée de personnalités dures. En mai 1997, ils organisent leur première grève au sein d'Air France depuis 1971. Celle qu'ils conduisent depuis le 1er juin est la seconde *(Le Monde* du 3 juin).

D'Air Inter, sont arrivés trois *autres syndicats de pilotes*, également sur une ligne dure, d'autant que les pilotes de la compagnie intérieure ont, lors de la fusion, vu leurs conditions de travail alignées sur celles de leurs homologues d'Air France, ce qui s'est traduit par une baisse de leurs salaires d'environ 15 %. Il s'agit du SPAF (Syndicat des pilotes d'Air France), du SNPNAC (Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile) et du SNPL Air Inter (ex-USPNT) qui, malgré son appellation, n'a rien à voir avec le SNPL. Reste le SPAC (Syndicat des pilotes de l'aviation civile), issu d'Air France : ses positions sont plutôt modérées. Le SPAC a accepté la double échelle des salaires en 1997, ce qui lui a valu une certaine impopularité.

Au sein des 8 311 hôtesses et stewards du groupe, le SNPNC (Syndicat national du personnel navigant commercial), traditionnellement majoritaire, se voit aujourd'hui talonné par l'UNAC (Union des navigants de l'aviation civile), issu du SNPNC après la fusion avec UTA (décidée en 1990) et aux positions beaucoup plus tranchées. Cette *montée en puissance de l'UNAC* trouve ses origines dans la signature par le SNPNC, en décembre 1995, d'un accord sur l'instauration d'une double échelle des salaires pour les hôtesses et stewards. En échange de la double échelle, la direction a mis en place un plan social, avec des FNE, qui a permis à 1 200 hôtesses et stewards de partir en préretraite à des conditions avantageuses. Les caisses de retraite de cette catégorie de personnel offrant des prestations intéressantes, le SNPNC a privilégié le désir des partants plus que celui des nouveaux entrants. Il a perdu du poids face à son concurrent, populaire auprès des jeunes. Les différentes confédérations – FO, CGT, CFTC, CGC, CFDT – ont créé des sections personnel navigant commercial, mais sont, jusqu'à maintenant, restés très minoritaires face aux syndicats corporatistes.

Au sein des 34 720 personnels au sol de la compagnie, en revanche, les confédérations sont très largement majoritaires. En tête d'entre elles, Force ouvrière, qui a toutes ces dernières années soutenu la direction. *Robert Génovès, le patron du bureau* Air France de FO jusqu'au début de cette année, était présenté souvent comme le second patron de la compagnie. C'est lui qui a soufflé à M. Blanc, fin 1993, l'idée d'organiser un référendum pour emporter le soutien des salariés d'Air France sur sa politique d'augmentation de la productivité et... passer au-dessus des syndicats. La fusion avec Air Inter risquait de lui être préjudiciable, compte tenu de la forte implantation de la CGT au sein de la compagnie domestique. Les élections au conseil d'administration, en octobre 1997, ont pourtant confirmé la première place de FO. *Mais celles* au CCE, en mars 1999, seront beaucoup plus révélatrices. On verra alors également quelle place s'est faite SUD *Aérien, issu du regroupement* d'anciens syndicats d'Air Inter.

V. Ma.

Pas plus d'un vol sur quatre

Le nombre des vols assurés par Air France devait rester faible lundi 8 juin. La compagnie ne s'estimait pas en mesure de proposer plus d'une liaison sur quatre, que ce soit pour les vols domestiques et moyen-courriers *au départ de Paris (Orly, Charles-de-Gaulle) ou pour les vols internationaux*. Au plan national, un *« programme minimum »* devait être assuré depuis Paris vers 22 villes métropolitaines et la Corse. Pour les vols sur l'Europe, seules 14 liaisons étaient annoncées, alors que 4 vols devaient être assurés vers les Etats-Unis *(New York, Houston)*, 1 vers Tokyo, plus quelques autres vers les territoires d'outre-mer et l'Afrique.

Pour tout renseignement, Air France a mis en place trois numéros verts :

– Vols internationaux : 0-800-24-02-60.
– Vols domestiques au départ de Paris : 0-800-05-11-55.
– Vols domestiques au départ de la province : 0-800-05-15-55.

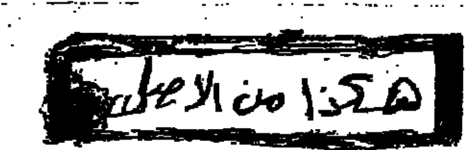
D'un mouvement à l'autre à la SNCF

A *PEINE* le trafic est-il redevenu quasiment normal à la SNCF, lundi, qu'une autre grève se profile à partir du mercredi 10 juin. Après les *contrôleurs, les conducteurs autonomes* de la FGAAC se préparent à démarrer leur mouvement mardi soir, à la veille du premier coup de sifflet du Mondial.

En ce début de semaine, la SNCF déplorait *« quelques perturbations »* dans les Transports express régionaux (TER), notamment dans les régions de Lyon, Toulouse et Clermont-Ferrand, et sur certaines relations province-province hors TGV (renseignements au 08-36-35-35-35). Les principaux syndicats ont soutenu les contrôleurs, qui réclamaient une augmentation des effectifs et une hausse de la prime spécifique des agents commerciaux des trains (ACT, nom officiel des contrôleurs), déjà portée de 700 francs à 1 000 francs à la suite de grèves en *avril et mai 1997. Selon la CGT*, les grévistes ont obtenu pour 1999 que *« tous les départs à la retraite soient remplacés par des embauches »*. *« Une prime spéciale Coupe du monde »* leur a été attribuée *« avec une somme entre 100 et 150 francs allouée aux agents de train »*.

Le syndicat autonome des conducteurs (Fgaac) entre en piste à partir de mardi soir. Seul en grève, il réclame un reclassement des niveaux de *qualification* des conducteurs correspondant à des augmentations mensuelles allant de 500 francs à 1 500 francs. Cette revendication *« se traduirait, si elle était satisfaite, par une dépense supplémentaire de 700 millions pour les actifs et 500 millions pour les retraités, soit 20 % de la masse salariale des agents concernés »*, a déclaré Louis Gallois, président de la SNCF.

Le dernier mouvement de grève lancé par la seule Fgaac (30 % des conducteurs aux dernières élections professionnelles, mais 3 % toutes catégories confondues) le 24 avril avait été suivi par 13 % des 17 000 agents de conduite. Il avait entraîné des perturbations limitées, plus sensibles toutefois en Ile-de-France.



هكذا من الأصل

Les salaires des pilotes à Air France et à Lufthansa

SALAIRES ANNUELS en milliers de francs

1 400
1 200
1 000
800
600
400
200
0

1 3 5 7 9 11 13 15 17 19 21 23 25 27 29 31
ANNÉES DE MÉTIER

AIR FRANCE — LUFTHANSA

La PDG d'Air France va appliquer aux pilotes une nouvelle grille de salaires à évolution linéaire sur le modèle de la compagnie allemande.

La compagnie belge Sabena affiche « virtuellement complet »

BRUXELLES
de notre correspondant

M. et Mme Trottier sont satisfaits, ce lundi matin 8 juin. Ces médecins généralistes de Montréal, en congrès à Bruxelles, avaient choisi Air France pour rentrer chez eux, *« en raison des tarifs »*. Ils arriveront plus tôt que prévu, leur annonce un responsable de la compagnie française : ils sont renvoyés vers un vol d'Air Canada. Gery Houssiaux, lui, est plus nerveux. Ce cadre rémois d'une multinationale américaine devait s'envoler vers l'Inde. Il a été prévenu d'une annulation de vol pendant le week-end et espère attraper un avion de British Airways.

REPORTAGE
33 000 passagers ont été transportés en une seule journée au départ de Bruxelles

Derrière leurs guichets, les employés d'Air France se veulent discrets. *« Nous ne pouvons rien vous dire. La direction nous a invités à ne faire aucun commentaire. »* Sur le grand tableau, qui annonce une centaine d'avions au départ, deux mentions « AF » seulement, ce matin : Paris–Charles-de-Gaulle à 7 h 05 et 9 h 05, vols assurés par la compagnie... Debonair.

Aux guichets voisins, ceux de la Sabena, l'enthousiasme règne. La compagnie belge a, il est vrai, fêté une performance historique : 33 000 passagers transportés en une seule journée au départ de Bruxelles-National, le vendredi 29 mai. Une première conséquence de la grève qui allait débuter le 1er juin à Air France ? Les responsables de Sabena se veulent prudents : pas question de se réjouir trop bruyamment des déboires d'un voisin, qui fut un partenaire estimé à Bruxelles de 1992 à 1994, jusqu'à ce que la Sabena passe dans le giron de Swissair. Aussi ses dirigeants refusent-ils d'évoquer les bénéfices qu'ils tirent de la situation actuelle, affirmant d'ailleurs qu'ils sont dans l'incapacité de mobiliser de nouveaux appareils.

Les conséquences du mouvement des pilotes français semblent pourtant assez claires après une semaine de grève. Les 548 vols hebdomadaires de Sabena vers, ou depuis, la France connaissent des taux d'occupation records et sont *« virtuellement complets »* pour les prochaines semaines, expliquait, dimanche, au *Monde*, Geert Dusar, l'une des responsables des relations publiques de la Sabena. Quant aux charters supplémentaires déjà affrétés en raison du Mondial, ils suffiront à peine à satisfaire la demande.

Bruxelles-National a aussi vu croître le nombre de voyageurs en quête d'une correspondance et les passagers en provenance d'Afrique. *« On dépanne ces derniers à la demande »*, explique-t-on au service planning de la compagnie. Implantée de longue date sur le continent africain, la Sabena est, pour certaines destinations, la seule concurrente à la compagnie française.

BRANLE-BAS DE COMBAT

Dans les agences de voyages bruxelloises, la grève d'Air France a entraîné un branle-bas de combat. De nombreuses annulations ont été enregistrées et on passe beaucoup de temps à chercher pour la clientèle d'affaires des places sur d'autres compagnies. Vip Travel a déconseillé Air France pour trois semaines, et Nouvelles Frontières tente d'orienter les voyageurs vers sa filiale Corsair.

Les déboires de la compagnie française et d'un pays qui a beaucoup misé sur le Mondial font ricaner certains commentateurs, surtout flamands, toujours prompts à dénoncer la *« suffisance »* des grands voisins. « La guerre des pilotes est une gifle pour la France », titrait à la « une » le journal *De Standaard*, mardi 2 juin. Quant à *Morgen*, il consacrait un éditorial à la situation de la France : *« Les commentateurs belges dépeignent souvent leur pays comme la « nation des singes » ou « l'Absurdistan ». Des arguments plaident en ce sens mais ailleurs qu'ici il y a quelque chose qui cloche »*, écrivait le rédacteur en chef de ce quotidien de gauche. – *(Intérim.)*



La baisse de la devise japonaise connaît une brusque accélération

Le dollar a franchi, pour la première fois depuis juin 1991, la barre des 140 yens

La chute du yen s'est brusquement accélérée, lundi matin 8 juin. La devise japonaise est tombée jusqu'à 140,80 yens, son cours le plus faible depuis juin 1991. Victime des difficultés économiques nippones et des rumeurs de baisse des taux au Japon, le yen est également pénalisé sur le plan politique. Les autorités monétaires internationales, réunies mardi et mercredi à Paris, ne semblent pas décidées à intervenir pour freiner sa chute.

ENTAMÉE depuis plusieurs semaines, la chute du yen a connu, lundi matin 8 juin, une brusque accélération. Pour la première fois depuis le mois de juin 1991, la devise nippone a franchi, sur le marché des changes de Tokyo, la barre des 140 yens pour un dollar, tombant jusqu'à 140,80 yens.

La monnaie japonaise souffre des immenses difficultés de l'économie de l'archipel qui, après avoir stagné pendant plusieurs années, s'enfonce aujourd'hui dans la récession. Le contraste est grand avec les économies européennee et américaine, les premières ayant renoué avec un rythme de croissance élevé (4 % en rythme annuel au premier trimestre en Allemagne), la seconde conservant une vigueur intacte (296 000 emplois ont été créés au mois de mai aux Etats-Unis).

Ce décalage de croissance incite les opérateurs à se détourner du yen pour se porter vers le dollar et le deutschemark, d'autant qu'il s'accompagne d'anticipations monétaires opposées. Alors qu'aux Etats-Unis et en Europe, les experts s'attendent en majorité à ce que les banques centrales relèvent leurs taux directeurs au cours des prochains mois, ils prévoient au Japon une baisse de l'escompte, lequel se situe pourtant déjà un niveau historiquement bas (0,5 % depuis le mois de septembre 1995). Une telle évolution des taux d'intérêt aurait pour conséquence de creuser encore l'écart de rémunération entre le yen d'un côté, le dollar et les monnaies européennes de l'autre.

Economiquement et monétairement pénalisée, la devise japonaise se retrouve de surcroît aujourd'hui politiquement déstabilisée. Jusqu'à ces dernières semaines, Washington et Tokyo semblaient déterminés à s'opposer à toute dépréciation du yen, les deux administrations soulignant les risques d'aggravation du déséquilibre commercial entre les deux pays. Cette fermeté n'est plus de mise et la faiblesse de la devise japonaise n'apparaît plus comme une préoccupation majeure.

SPIRALE DÉVALUATIONNISTE

Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, et le vice-ministre nippon des finances, Koji Tanami, ont signalé que la réunion de responsables des sept pays les plus industrialisés (G 7), qui se tient mardi 9 et mercredi 10 juin à Paris, sera essentiellement consacrée à l'évolution de la situation financière en Russie et n'abordera que marginalement le cas du yen. L'apparent désintérêt des autorités monétaires internationales est pour les investisseurs une raison supplémentaire de vendre la monnaie japonaise : ils n'ont guère à craindre, dans ces conditions, d'intervention coordonnée des banques centrales.

Le nouvel accès de faiblesse du yen provoquait, lundi matin, un recul généralisé des devises asiatiques. Le ringgit malaisien, le dollar de Singapour, le baht thaïlandais, la roupie indonésienne, le dollar de Taïwan, toutes ces devises cédaient du terrain. La chute du yen a pour effet d'entraîner l'ensemble de la région dans une spirale dévaluationniste, le risque majeur étant que la Chine et Hongkong choisissent à leur tour de laisser filer leur monnaie pour maintenir leur compétitivité. *« Il n'est pas absolument sûr que le pire de la crise asiatique soit passé »*, estime la Banque des règlements internationaux (BRI) dans son rapport annuel publié lundi.

Pierre-Antoine Delhommais

Groupama et Swiss Life finalistes pour la privatisation du GAN

SUR LES QUATRE candidats qui ont déposé une offre recevable le 14 mai avant 18 heures à Bercy pour la privatisation du GAN, la commission des participations et des transferts (nouveau nom de la commission de privatisation) n'en a retenu que deux : l'assureur suisse Swiss Life et le mutualiste français Groupama. Elle a éliminé la compagnie américaine AIG et le consortium d'assureurs européens Eureko. L'autre américain en lice, la filiale de General Electric, GE Capital, s'était éliminé de lui-même en déposant un dossier incomplet.

Ayant reçu l'avis de la commission des participations le vendredi 5 juin dans la matinée, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a annoncé, lundi 8 juin avant l'ouverture de la Bourse, que Groupama et Swiss Life auraient accès à des informations complémentaires sur le GAN. Ils auront ensuite jusqu'au 17 juin pour déposer leur offre ferme. Le gouvernement entend rendre sa décision définitive à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet.

Comme lors de la privatisation du CIC, qui a finalement échu au Crédit mutuel, la commission des participations a sélectionné les candidats finalistes au rachat du GAN essentiellement en fonction des prix offerts pour l'assureur, défendant les intérêts patrimoniaux de l'Etat. *« Il ne s'agit en rien d'une décision liée à la nationalité des impétrants ou à des raisons sociales. Il n'y a aucun ostracisme »*, affirme-t-on à Bercy, alors que les syndicats du GAN s'étaient prononcés contre la candidature d'AIG fin mai.

Reprendre les 87,1 % du capital mis en vente par l'Etat est un enjeu de taille. Les AGF, privatisées en mai 1996, étant tombées dans le giron d'Allianz, l'UAP, privatisée en 1994, ayant été absorbée par AXA, le GAN est l'une des dernières portes d'entrée ou de croissance sur le marché français. Le gouvernement devra trancher entre Groupama et Swiss Life. La mutuelle d'assurance d'origine agricole constituerait avec le GAN le deuxième assureur généraliste en France, derrière AXA. Non opéable grâce à son statut, Groupama, qui pèse 36,4 milliards de francs de chiffre d'affaires et compte cinq millions de sociétaires, assure qu'il pourra même créer des emplois, *« à condition de miser sur la relance des réseaux traditionnels »*. Le rachat du GAN serait pour le premier mutualiste français une opportunité pour se diversifier plus rapidement vers une clientèle urbaine (*Le Monde* du 30 mai).

Swiss Life, qui a comme principal actionnaire la banque suisse UBS, dispose quant à lui d'une forte trésorerie. Présent en France depuis un siècle sous le nom de Société suisse, Swiss Life y réalise 10 milliards de francs de chiffre d'affaires, et dispose d'un réseau de 250 agents généraux. Uni au GAN, il deviendrait le quatrième assureur français et le cinquième européen. Le groupe helvétique estime être très complémentaire du GAN, Swiss Life étant très développé en assurance-vie et peu en assurance-dommages. Le groupe se félicite aussi de ne jamais avoir mis en œuvre de plan social en cent ans.

Le choix sera délicat. Le gouvernement *« a le devoir de penser à ce que sera demain le marché français de l'assurance en Europe »*, rappelait jeudi 28 mai Bernard Delas, directeur général de Groupama, en marge d'une conférence de presse. Reste à savoir si ces considérations entreront en compte pour le choix final... Les jeux sont ouverts.

Sophie Fay et Pascale Santi

Fortis emporte la Générale de Banque

Le groupe belgo-néerlandais Fortis, déjà propriétaire de plusieurs établissements financiers – VSB et Mees Pierson aux Pays-Bas et CGER en Belgique – va débourser 84 milliards de francs pour racheter la Générale de Banque. Il créera ainsi la première banque du Benelux, et un groupe financier se situant aux environs de la trentième place en Europe. Fortis a remporté la bataille boursière pour le contrôle de la Générale de Banque (G-Banque) après que son rival, le néerlandais ABN-Amro, déjà évincé en France de la privatisation du CIC, eut jeté l'éponge.

Samedi 6 juin, le conseil d'administration de la G-Banque avait adopté deux motions qui le mettaient hors course : l'une qualifiait « d'inamicale » l'OPA lancée le 26 mai par ABN-Amro, la seconde portait sur l'adoption d'une « pilule empoisonnée ». Ce dispositif consistait à augmenter de 10 % le capital de la « G-Banque » et de placer ces nouvelles actions directement chez Fortis.

Les séries télévisées américaines s'exportent moins bien

Sur un marché global en voie de saturation, l'époque des ventes faciles pour les productions des studios hollywoodiens serait-elle révolue ? Aux Etats-Unis, on attend, sans rien entrevoir, le prochain « Urgences »

LOS ANGELES
correspondance

Pour être rentable, la logique économique veut qu'une série américaine plaise à une clientèle « globale ». Et l'enjeu est de taille, puisque l'ensemble des programmes produits par les studios hollywoodiens et vendus aux télévisions étrangères représentent (films inclus) un chiffre d'affaires annuel supérieur aux recettes en salles du cinéma américain à l'étranger : 3,5 milliards de dollars (environ 21 milliards de francs). Mais à cause des cachets faramineux qu'exigent certaines vedettes – jusqu'à 1 million de dollars par épisode –, les coûts de production des séries ont vertigineusement augmenté aux Etats-Unis, atteignant le chiffre moyen de 1,4 million de dollars pour un épisode d'une heure, tandis que les licences de cession de droits réglées par les diffuseurs américains ne couvrent que 75 % de cette somme.

L'équilibre financier et la rentabilité ne sont assurés que par la « syndication » internationale, qui enregistre un début d'érosion suffisant pour inquiéter les producteurs hollywoodiens.

Le genre qui voyage le mieux à l'étranger, c'est l'action, qui transcende tout problème de traduction culturelle, encore mieux que le sexe. La science-fiction aussi s'exporte bien, le rire (des sitcoms) plus rarement. Greg Meidel, président de Universal Television Group, est catégorique : *« Notre business ne peut pas exister sans les marchés étrangers. »* *« Le marché international ne nous dicte pas ce qu'il faut faire, mais il nous informe »*, relativise Sandy Grushow, président de Twentieth Century Fox Television, qui produit *X-Files*, *Millennium*, *Les Simpsons*. Pourtant, les ventes internationales ont sauvé certaines séries américaines de la disparition.

Le meilleur exemple est *Alerte à Malibu*, annulé dès la première saison par NBC, mais que David Hasselhoff, sa principale vedette, a repris en production indépendante. Aujourd'hui, *Baywatch* (son titre américain) est regardé par le chiffre record de 1,6 milliard de téléspectateurs chaque semaine dans le monde. *Hercules* et *Zena* n'auraient, eux non plus, jamais survécu sans leur public international.

Le principal marché des séries américaines est toujours l'Europe de l'Ouest, où l'Allemagne est le meilleur client, payant le prix fort, soit une moyenne de 175 000 dollars (1 million de francs) pour une série dramatique d'une heure, selon le journal *Variety*, alors qu'une chaîne anglaise sera facturée 150 000 dollars, les françaises 60 000 dollars, presque autant que les italiennes et les espagnoles.

A titre de comparaison, le même produit est vendu 15 000 dollars à la Pologne et seulement 750 dollars (4 500 francs) en Inde. De gros succès comme *X-Files* ou *Urgences* peuvent rapporter un total de 1 million de dollars de recettes à l'international par épisode. Et Hollywood a bien su capitaliser sur les appétits compétitifs des diffuseurs : là où la britannique Channel 4 payait 15 000 dollars par épisode de *Cosby* dans les années 80, Channel 5 débourse 250 000 dollars par épisode d'*Urgences*.

TOUT ET N'IMPORTE QUOI

Progressivement, depuis les premiers gros succès d'audience (*Dallas*, *Un flic à Miami*, puis *Beverly Hills*...), Hollywood a réussi à caser un peu n'importe quoi, la frénésie d'achats en Europe s'étant accélérée avec la privatisation et ayant culminé avec le lancement des bouquets satellite numériques. Ceux-là mêmes qui, à Hollywood, en ont profité pour vendre à prix fort ces « packages » (un ensemble de séries et de films vendus groupés) admettent aujourd'hui que les acheteurs européens qui se laissaient facilement « gaver » sont arrivés à saturation et deviennent plus regardants.

Pour Jim McNamara, président (sortant) de Universal Television, *« les prix vont baisser, et franchement peu de séries actuellement en production sont adaptées à la sensibilité européenne et au prime time. L'arrogance américaine va connaître un réveil brutal. Les Européens sont déçus par ce que nous leur offrons et se mettent à produire »*.

« Le marché est arrivé à maturation », confirme Bob Marich, de Baskerville Communications, un bureau d'études spécialisé dans l'industrie télévisée. Les jeunes chaînes, qui avaient commencé par s'approvisionner en produits américains, se recentrent désormais sur des programmes locaux. Qui, entre-temps, ont gagné en qualité. *Navarro* ne se taille-t-il pas des parts de marché supérieures à *Urgences* ? *« Et quand j'ai vu* Helicops [une production high-tech de RTL], *j'ai vraiment eu peur pour nous ! »* avoue humblement Jim McNamara.

DILUTION DU TALENT

Du coup, l'industrie de la télévision hollywoodienne se replie sur une stratégie de participation financière et de coproduction (Sony, Universal et Paramount en tête) afin d'investir dans la production locale européenne. On assiste au même mouvement côté cinéma, pour des raisons autant économiques que politiques. Et ce d'autant, que sur le front intérieur, Hollywood a un nouveau souci qui se nomme la « dilution du talent ». On observe en effet une baisse de qualité et une carence inquiétante en matière de gros succès télévisés (du calibre d'*Urgences*, *X-Files* ou *Seinfeld*), parce que le nombre de séries produites va croissant, tandis que le « réservoir » de scénaristes talentueux est le même. Hollywood guette avec inquiétude, mais sans rien entrevoir, le prochain *Urgences* ! Sur la trentaine de nouveaux shows lancés à la rentrée dernière, six à peine seront renouvelés la saison prochaine.

Claudine Mulard

La France, cinquième exportateur mondial

Même si les exportations de produits télévisés américains rencontrent aujourd'hui des résistances, le mouvement d'exportation inverse – vers les Etats-Unis –, reste minime. La France se classe au cinquième rang, après les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Grande-Bretagne. Outre des problèmes concernant les ventes de droits qui empêchent la vente de certains programmes, cette situation est due au lot particulier de la France et de sa politique audiovisuelle extérieure, France Télévison offrant par exemple ses programmes à la francophone TV5.

Selon Olivier-René Veillon, délégué général de TV France International (TVFI), les exportations, les coproductions et les ventes de droits représentent 1,29 milliard de francs. TVFI s'intéresse à d'autres continents, comme l'Amérique latine, et s'apprête à développer des actions communes en Asie avec Unifrance, chargé de l'exportation du cinéma français.

Albert du Roy dénonce « l'état d'esprit collectif pourri et pervers » de France 2

LES JOURNALISTES de France 2 vont commencer la semaine en prenant une volée de bois vert de la part d'Albert du Roy, leur ancien directeur général adjoint, chargé de l'information, qui a décidé d'expliquer les raisons de sa démission.

Dans une lettre adressée, dimanche 7 juin, aux soixante cadres de la rédaction, il écrit : *« Cet échec est le mien mais c'est aussi le vôtre. Personne ne peut s'exonérer d'une part de responsabilité, ni un encadrement peu solidaire, ni les hypocrites qui pratiquent le double langage, ni les donneurs de leçon de morale, ni les bateleurs d'estrade, (...), ni les pantouflards, ni les ambitieux ou les médiocres qui font passer leurs petits calculs avant l'intérêt général, ni les syndicalistes accrochés à tous les corporatismes. (...) Chacun se reconnaîtra comme il l'entend.*

» Quel gâchis, ajoute-t-il. *Car, malgré cet état d'esprit collectif pourri et pervers, il nous arrive de faire du très bon travail. (...) Si j'ai un conseil à vous donner, c'est de stopper ce délire morbide. En étouffant ceux qui tentent de vous en faire sortir, vous vous étouffez vous-mêmes. »*

La lecture de cette lettre risque de meurtrir un peu plus les journalistes de France 2 dont certains appréhendent les conséquences de la démission d'Albert du Roy et craignent que, dans les jours qui viennent, l'ambiance soit assez insupportable dans les couloirs. Lundi matin, certains espéraient que les propos de leur ancien patron donneront *« l'occasion d'un examen de conscience collectif »*. D'autres se demandent pourquoi Albert du Roy n'a pas combattu les travers qu'il dénonce au lieu de les étaler à l'extérieur.

Par ailleurs, dans un entretien à *Libération*, paru lundi 8 juin en concomitance avec la lettre aux cadres, l'ancien directeur général adjoint, chargé de la rédaction, s'en prend aussi à Daniel Bilalian, présentateur du « 20 heures » : *« J'ai commis des erreurs : par exemple en sous-estimant la popularité du gentil mais peu tonique Masure, en ne réalisant pas l'effet dévastateur de l'arrogance méprisante de Bilalian, en pesant qu'il était possible d'agir par la conviction et pas par la contrainte, en ne devinant pas que certains cadres jouaient l'échec. »*

PORTRAIT-ROBOT

Les critiques d'Albert du Roy ne se limitent pas au fonctionnement de la rédaction ; elles portent aussi sur les pesanteurs de la chaîne de service public. *« Cette rédaction est aussi victime de l'absurdité du statut de l'entreprise. Nous, on avance avec un boulet à chaque jambe alors que TF1 a des ailes à chaque bras. On n'en sortira qu'au prix d'une maxi-crise (...). Mais les pouvoirs publics sont sans doute trop lâches pour prendre leurs responsabilités, et les salariés trop englués dans l'archaïsme pour accepter et supporter les risques de ce défi. »*

A la fin de son propos, Albert du Roy, qui pour l'instant ne quitte pas la chaîne, dresse un portrait-robot de son successeur, qui est aussi une manière de lui donner à l'avance un coup de main : *« Il faut que ce soit quelqu'un avec une tête très solide, des épaules très larges et qui, dès son arrivée, ait les moyens de faire peur. C'est-à-dire de récompenser les bons et de sanctionner les mauvais ou les déloyaux, jusqu'au licenciement. »* Une forme de conseil à Xavier Gouyou Beauchamps, le seul épargné dans ce testament accusateur et qui doit désigner le prochain responsable de l'information. Le président de France-Télévision y travaille.

F. Ch.

Les désenchantements de M. Dauzier

LES LECTEURS qui s'attendent à des règlements de comptes en série, à un *« Jean-Marie m'a tuer »* – comme son prédécesseur à la tête d'Havas, André Rousselet, le fit en visant Edouard Balladur, lors de son éviction de Canal Plus –, seront déçus. Dans *Le Marketing de l'Apocalypse*, Pierre Dauzier ne brosse pas un portrait de Jean-Marie Messier, le PDG de la Générale des eaux, qui l'a poussé vers la sortie un an après avoir pris le contrôle d'Havas. Il ne commente pas les manœuvres qui ont eu raison de lui, après avoir passé plus de dix ans à en esquiver certaines et à en fomenter d'autres.


BIBLIOGRAPHIE

En quittant la présidence d'Havas, une page s'est tournée pour lui. Il apparaît soulagé et désenchanté, et sans doute plus amer qu'il ne veut le laisser paraître, dans ce journal des derniers jours d'un *« président déprogrammé »* : *« Il aura fallu une mise en scène classique, dans un climat délétère de conspirations, de rumeurs et de trahisons pour qu'une issue, malgré moi, vienne me délivrer. »* Il y a quelque chose de paradoxal à voir ce patron, pas vraiment accepté par ses pairs parce qu'il a fait sa carrière au sein d'une seule entreprise, où il est entré en 1963 *« simple bachelier »*, constater qu'il n'était au fond pas fait pour ça : *« C'est un monde d'esquives que je suis en train de quitter, un monde où il faut éviter le propos spontané, l'audace, la curiosité. »* *« J'aurais voulu être Kessel ou Morand, je n'aurai été qu'un VRP de luxe. »*

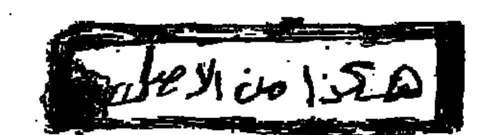
Il regarde ces gens qu'il a côtoyés – et dont il a été – pendant *« ce long hivernage managérial »* : *« Ils courtisent des politiques, donnent des interviews, où ils mettent en exergue leurs stratégies, démontrent le bien-fondé du lancement d'une OPA, du rachat d'un concurrent. (...) Ils veulent accréditer l'illusion d'une science ésotérique, dont ils détiendraient seuls les secrets. Il y a longtemps que les alambics du marketing ont été vidés. En la matière, tout est connu et imité. »* Il se moque des plus jeunes, *« sortis du ventre de leur mère déjà cravatés »* et regrette les années 70 à New York, où il allait à des soirées à la Factory, avec Andy Warhol, John Lennon ou David Hockney.

On peut s'étonner de ce désenchantement rédigé en partie au cours d'un voyage à Singapour, Sidney, Hongkong, dans les cabines de première classe et les hôtels de luxe, de voir cette joie un peu ridicule à enfin *« enfiler les jeans de la liberté »*. Mais le livre est autocritique, non sans humour : *« Pourquoi Dieu ne serait-il pas surréaliste ? J'ai bien été président pendant douze ans. »*

L'ami de Jacques Chirac constate : *« Du gaullisme, il ne reste que des faux adeptes, les idées ont disparu. Elles n'ont jamais séduit les managers. »* Mais, surtout, l'ancien PDG d'un groupe multinational se livre à une attaque en règle du système capitaliste, qu'il a servi et qui le *« rejette confortablement, comme il rejette tout, les êtres, les idées les objets »* : *« Le capitalisme financier n'est pas amendable. On a pu espérer l'avènement d'un capitalisme populaire plus égalitaire. C'était un leurre. Certains l'ont agité au moment des privatisations. J'étais bien placé pour observer la promotion de cette illusion. (...) Le capitalisme ne récompense plus que les spéculateurs et les financiers. Progressivement, il érode les volontés, chloroforme les consciences et nous amène inéluctablement dans les marécages d'une apocalypse molle. »*

Alain Salles

★ **Le Marketing de l'Apocalypse, de Pierre Dauzier. La Table ronde, 142 p., 75 F.**



هكذا من الأصل



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BRGM : le bureau de recherches géologiques et minières** a été condamné définitivement par la cour suprême de Lima (Pérou), vendredi 5 juin, à transférer ses titres (24,7 %) de la mine d'or de Yanacocha au groupe américain Newmont et à son partenaire péruvien Buenaventura.

● **SAMSUNG : le groupe sud-coréen va suspendre** la production pendant sept jours dans ses usines de semiconducteurs.

● **TEXAS INSTRUMENTS : le fabricant américain de semiconducteurs** pourrait céder à son homologue Micron ses mémoires DRAM selon le *New York Times*.

● **HITACHI : le groupe japonais va transférer** ses productions de mémoires DRAM du Japon à Singapour.

● **THOMSON-CSF : la Commission des participations et des transferts** a émis un avis favorable aux modalités de privatisation du groupe, dans un avis paru au Journal officiel du 6 juin.

● **PHARMACIA & UPJOHN : le groupe américano-suédois** a vendu à l'allemand Fresenius ses activités internationales *(hors Allemagne) dans* le domaine de l'infusion.

● **EDF-KEPCO : le sud-coréen Korea Electric Power Corp** (KEPCO) veut céder cinq centrales thermiques, soit 22,53 % de sa production, pour 6,5 milliards de dollars et a contacté EDF. L'électricien français va étudier l'offre.

FINANCE

● **DEXIA : la Banque Internationale à Luxembourg** (BIL, groupe Dexia) serait sur le point de racheter la Banque Industrielle et Mobilière Privée (BIMP) à Michelin et aux Mutuelles du Mans, pour 600 millions de francs. Trois sociétés étaient en lice pour racheter la BIMP : la BIL, la Société Générale et la Irish Bank.

AGENDA

MARDI 9 JUIN

● **Allemagne** : publication des chiffres du chômage en mai.
● **France** : présentation de l'enquête INSEE de conjoncture auprès des ménages en mai.
● **Grande-Bretagne** : chiffres de la *production industrielle et* manufacturière d'avril.
● **Thomson-CSF** : les syndicats CGT, CFDT et CGC appellent à une journée d'action sur la privatisation/restructuration.

MERCREDI 10 JUIN

● **Allemagne** : réunion du conseil central de la Bundesbank.
● **France** : présentation des chiffres définitifs du premier trimestre sur l'emploi salarié.
● **SNCF** : la FGAAC (autonomes) appelle les agents de conduite à une grève de 24 heures reconductible. *(lire p. 18.)*

JEUDI 11 JUIN

● **Etats-Unis** : publication des chiffres des ventes de détail en mai.

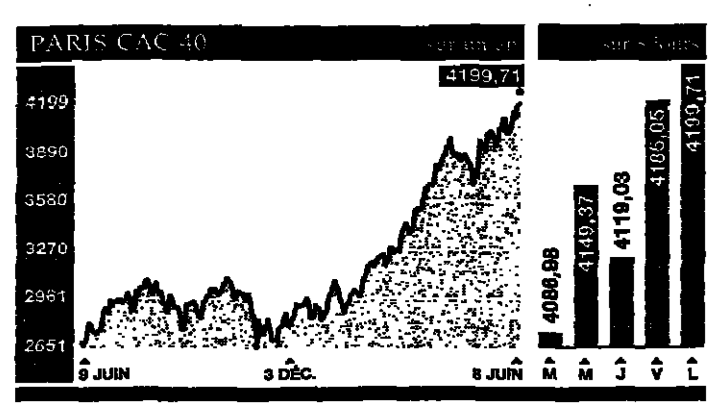
VENDREDI 12 JUIN

● **Japon** : réunion du Comité de politique *monétaire* de la Banque du Japon ; présentation des chiffres du produit intérieur brut au premier trimestre.
● **Allemagne** : prix à la consommation en mai.
● **France** : balance des paiements *en mars ; chiffres INSEE sur les prix à* la consommation en mai.

RESULTATS

■ **METALEUROP : le groupe de zinc, pénalisé par la chute des cours** des matières premières, a essuyé une perte de 17 millions de francs au premier semestre de l'exercice 97/98.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ».** ***www.lemonde.fr***



Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 05/06	Var. % 04/06	Var. % 31/12
DYNACTION	234,90	+9,10	+53,62
CS SIGNAUX(CS	548	+8	+188,77
PUBLICIS #	1012	+6,63	+106,31
DMC (DOLLFUS	177,30	+6,48	+85,70
PEUGEOT	1200	+6,45	+73,81
ATOS CA	1275	+6,25	+84,30
NORDON (NY)	519	+5,70	+29,75
PINAULT-PRINT	5220	+5,36	+62,56
S.LT.A	1459	+5,14	+26,08
FIVES-LILLE	560	+5,05	+42,07

Baisses ▶	Cours 05/06	Var. % 04/06	Var. % 31/12
EUROTUNNEL	7,55	-3,82	+46,03
BOUYGUES OFFS	590	-3,74	+12,25
RÉMY COINTREA	194	-3,59	+19,32
CRED.FON.FRAN	116,30	-3,24	+17,34
GUILBERT	1243	-3,24	+21,58
CEGID (LY)	1174	-2,97	+91,51
GAZ ET EAUX	2501	-2,75	+34,91
SOGEPARC (FIN	485,10	-2,66	+9,84
FIMALAC SA	725	-2,51	+53,76
BERTRAND FAUR	522	-2,42	+21,99

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 08/06	Var. % 05/06	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	0,35	40,04
- SBF 120	[illegible]	0,34	39,69
- SBF 250	2730,40	0,73	40,89
- SECOND MAR.	[illegible]	0,05	37,49
- MIDCAC	[illegible]	0,54	40,51
LONDRES FT100	6011,10	1,07	17,05
AMSTERDAM AEI	[illegible]	1,10	33,12
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,09	37,46
FRANCFORT D30	5767,51	1,39	35,72
MADRID IBEX35	[illegible]	0,86	42,70
MILAN MIB30	[illegible]	1,54	44,46
SUISSE SMI	[illegible]	0,45	23,44
STOXX 666	[illegible]	0,76	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,72	—
STOXX 50	3414,76	1,04	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,79	—

Monde ▶	Cours 05/06	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9037,71	1,88	14,28
• SP 500	1113,86	1,74	14,78
- NASDAQ	[illegible]	0,73	13,54
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	1,78	-10,51
JOHANNESBURG	[illegible]	0,13	21,88
MEXICO BOLSA	[illegible]	-0,34	-14,05
SANTIAGO IPSA	99,92	0,86	-20,42
SAO PAULO BOU.	10570	1,75	1,70
TORONTO FSE L.	[illegible]	0,31	12,07
ASIE 10h15	08/06	05/06	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	-2,28	-17,44
HONGKONG H.	8586,63	0,20	-19,92
SÉOUL	[illegible]	0,86	-5,31
SINGAPOUR ST.	1129,09	-3,30	-26,14
SYDNEY ALL O.	[illegible]	-0,59	1,01
TOKYO NIKKEI	15294,71	-0,19	0,24

PARIS SBF 250 3 mois — 2730,40

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9037,71

LONDRES FT 100 3 mois — 6011,10

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5767,51

TOKYO Nikkei 3 mois — 15294,71

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LUNDI 8 juin, à la mi-séance, l'indice CAC 40 s'est adjugé un gain de 0,36 %, à 4 199,99 points. Dans les premières transactions, l'indice avait franchit, pour la première fois, le seuil des 4 200 points. L'activité est soutenue, avec plus de 4,8 milliards de francs de transactions. Pour les professionnels, la baisse de la rémunération du Livret A, devrait réorienter une partie de l'épargne vers les placements en actions. *Parmi les valeurs en* hausse, Euro Disney a gagné 5,9 %, à 11,65 francs. Les valeurs informatiques l'ont suivi de très près avec un gain de 5 % pour l'action Cap Gémini et de 4,2 % pour Atos. Enfin, la réduction de la production de pétrole de quelques pays producteurs a bénéficé à deux valeurs du secteur : Bouygues Offshore et Esso. En revanche, l'action Metaleurop a reculé de 4,7 %, après l'annonce d'une perte de 17 millions de *francs au premier semestre.*

FRANCFORT

LUNDI 8 JUIN, lors des premières transactions, l'indice Dax progressait de 1 %, à 5 782,10 points. Une façon, pour les investisseurs allemands, de saluer la performance de la Bourse américaine à la veille du week-end. L'action Daimler-Benz, qui a procédé à une augmentation de capital, a gagné 1,36 %. Celle de Volkswagen a progressé de 0,93 %, après l'annonce du rachat de Rolls-Royce. Vendredi 5 juin, l'indice Dax avait déjà gagné 1,72 %, à 5 688,50 points.

LONDRES

VENDREDI 5 JUIN, la Bourse de Londres a terminé en forte hausse, tirée par la Bourse américaine et les autres places européennes. L'indice FT 100 s'est adjugé un gain de 1,47 %, à 5 946,3 points. La hausse des taux de la Banque d'Angleterre n'a pas dissuadé les investisseurs de se porter à l'achat des actions britanniques.

TOKYO

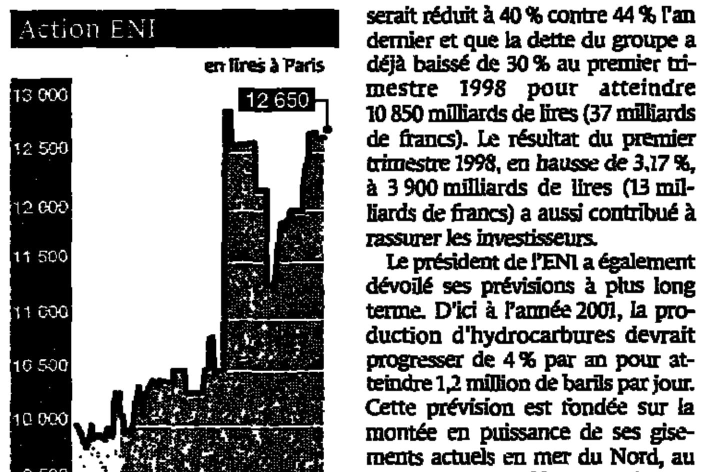
LUNDI 8 JUIN, la Bourse japonaise a connu une séance calme. En fin de journée, l'indice Nikkei a affiché un léger recul de 0,19 %, à 15 294,71 points. La nouvelle baisse de la devise nationale à 140 yens pour un dollar a favorisé les valeurs exportatrices comme Sony (+1,25 %), Honda Motors (+1,06 %) et Toyota (+0,60 %). En revanche, les valeurs domestiques souffrent toujours de la faiblesse de l'économie nationale.

NEW YORK

VENDREDI 5 JUIN, une nouvelle vague d'euphorie a submergé la Bourse américaine. L'indice Dow Jones a gagné 1,88 % (la seconde plus forte hausse de l'année), pour repasser au-dessus de 9 000 points, à 9 037,71 points. La publication des chiffres de l'emploi (296 000 postes créés et un taux de chômage abaissé à 4,3 %) a confirmé la bonne santé de *l'économie américaine.*

Valeur du jour : ENI va basculer dans le privé

LE 22 JUIN, le gouvernement italien mettra en vente une nouvelle tranche du capital de l'ENI, le premier groupe industriel italien et la huitième compagnie pétrolière mondiale. En vendant près de 12 % des titres (pour un montant estimé à 7 milliards de dollars au cours actuel), l'Etat italien passera pour la *première fois sous* la barre des 50 %, pour atteindre 40 % du capital. Le processus de privatisation a débuté en décembre 1995 par la mise sur le marché d'une première tranche du capital. Cette opération fut suivie d'une deuxième en novembre 1996 et d'une troisième en juillet 1997. Depuis l'offre initiale à 5 265 lires, le cours de l'action ENI a été multiplié par 2,4, à 12 650 lires. *Mais si les précédents* placements ont été effectués dans une période de hausse des prix du baril de pétrole, la situation s'est inversée aujourd'hui. En un an, le prix de l'or noir a chuté de 30 %, à 15 dollars le baril. Franco Barnabe, le président de l'ENI, a donc tenté de convaincre la communauté financière que le résultat attendu pour l'exercice 1998 ne serait pas affecté par cette chute. La production globale d'huile et de gaz devrait *croître de 5 % cette année, à 1,071 million de barils par* jour. Et pour sauver le résultat de l'exercice en cours, le groupe italien compte sur une baisse du taux d'imposition et sur une réduction importante de son endettement. Franco Barnabe a annoncé que le taux d'impôt



serait réduit à 40 % contre 44 % l'an dernier et que la dette du groupe a déjà baissé de 30 % au premier trimestre 1998 pour atteindre 10 850 milliards de lires (37 milliards de francs). Le résultat du premier trimestre 1998, en hausse de 3,17 %, à 3 900 milliards de lires (13 milliards de francs) a aussi contribué à rassurer les investisseurs.

Le président de l'ENI a également dévoilé ses prévisions à plus long terme. D'ici à l'année 2001, la production d'hydrocarbures devrait progresser de 4 % par an pour atteindre 1,2 million de barils par jour. Cette prévision est fondée sur la montée en puissance de ses gisements actuels en mer du Nord, au Congo et au Kazakhstan. Mais également grâce aux efforts accrus de recherche et développement. En effet, Franco Barnabe a révélé que la compagnie projetait d'investir 129 milliards de francs d'ici à 2001, dont 80 % seront consacrés au secteur amont. Par ailleurs, le groupe poursuivra son effort de réduction des coûts et estime pouvoir économiser 5 milliards de francs en quatre ans. Conséquence, en 2001, le groupe italien ambitionne *d'atteindre une rentabilité des capitaux investis de 14 %* (calculé sur un prix moyen du baril de 17 dollars), soit l'un des niveaux les plus élevés du secteur.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 05/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1674,5	-1,15
ALUMINIUM 3 MOIS	1341,5	-0,28
PLOMB 3 MOIS	536,5	-0,83
ETAIN 3 MOIS	5955	—
ZINC 3 MOIS	1047	-0,38
NICKEL 3 MOIS	4620	-0,22
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,26	1,94
PLATINE A TERME	[illegible]	-0,19
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	279,75	-0,18
MAÏS (CHICAGO)	235,75	-0,63
SOJA GRAINE (CHG.)	611	-0,85
SOJA TOURTEAU (CHG.)	154,5	-0,13
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	-0,67
CAFÉ (LONDRES)	....	-0,85
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	-0,13

Pétrole

En dollars ▶	Cours 05/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	14,60	—
WTI (NEW YORK)	15	-0,46
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	-0,36

Or

En francs ▶	Cours 05/06	Var % 04/06
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	-0,54
OR FIN LINGOT	55400	+0,62
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	-0,72
PIÈCE FRANCE 20 F	321	-0,31
PIÈCE SUISSE 20 F	321	....
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+1,25
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	1550	-3,13
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	-0,95

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert était stable, lundi matin 8 juin, face aux devises européennes. Il cotait 1,7745 mark et 5,95 francs.

● **Yen** : la chute de la devise japonaise a connu, lundi matin 8 juin, une brusque accélération. Pour la *première fois depuis le mois de* juin 1991, la devise nippone a franchi la barre des 140 yens pour un dollar, tombant jusqu'à 140,80 yens.

La monnaie nippone était pénalisée par les déclarations du secrétaire d'Etat américain au Trésor Robert Rubin et du vice-ministre japonais des finances Koji Tanami. Tous deux ont signalé que la réunion du G7, qui se tient mardi 9 et mercredi 10 juin à Paris, sera essentiellement consacrée à l'évolution de la situation financière en Russie et n'abordera que marginalement le cas du yen. L'apparent désintérêt des autorités monétaires internationales est pour les investisseurs une raison supplémentaire de vendre la monnaie japonaise.

Cours de change

08/06 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5.94	6,61	9.74	4,03	2.98	4,27	0,34	3,35	....
DM	1,78	1,97	2,90	1,20	0,89	0,13	0,98	....	0,30
LIRE (100)	1748,81	1939,69	2855,62	1183,69	873,88	1245,94	....	984,77	293,69
YEN (100)	140.33	155,69	229,19	95	70,12	....	8,03	79,04	23,58
FLORIN	2	2,22	3,27	1.35	....	1,43	0,11	1.13	0,34
FR. S.	1,48	1,64	2,41	....	0,74	1,05	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,68	....	0,41	0,31	0,44	0,04	0,34	0,10
ECU	0,90	....	1.47	0,61	0,45	0,64	0,52	0,51	0.15
DOLLAR	....	1,11	1,63	0,68	0,50	0,71	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 05/06 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,42	4,91	5,44
ALLEMAGNE	[illegible]	3,52	4,85	5,41
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,62	5,75	6.51
ITALIE	[illegible]	5,12	5.13	5,65
JAPON	0,44	0,39	1,43	—
ÉTATS-UNIS	5,40	5,09	5,58	5,79
SUISSE	[illegible]	1,81	3,07	4.10
PAYS-BAS	[illegible]	3,42	4,90	5,41

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 08/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	[illegible]	104,40	104,37
Pibor 3 mois			
JUIN 98	2526	96,42	96,42

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 05/06	Achat 05/06	Vente 05/06
ALLEMAGNE (100)	335,35	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	45,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	4,07	3,79	4,39
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,94	5,67	6,27
FINLANDE (100)	110,03	105	116
GDE-BRETAGNE	9,73	9,31	10,16
GRÈCE (100)	1,97	1,75	2,25
IRLANDE	8,45	8,03	8,67
ITALIE (1000)	3,40	3,15	3,65
JAPON (100)	4,36	4,11	4,46
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,85	3,86
SUÈDE (100)	[illegible]	71,50	81,50
SUISSE (100)	[illegible]	389	413

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en légère hausse, lundi 8 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 8 centièmes, à 104,45 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,89 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement du titre *allemand de* même échéance.

● **Etats-Unis** : les obligations avaient terminé la séance en hausse, vendredi 5 juin, dans un marché rendu nerveux par la publication des statistiques de l'emploi *au mois de* mai. Après être monté jusqu'à 5,85 % après l'annonce de 296 000 créations d'emplois, le rendement de l'emprunt à trente ans s'était détendu pour s'inscrire à 5,78 % en clôture.

Les opérateurs estiment que la Réserve fédérale (Fed) ne devrait pas relever pour le moment ses taux directeurs en raison de la crise asiatique et des remous en Russie.

ÉCONOMIE

Nouvelle baisse du yen

La devise japonaise a continué sa dégringolade lundi 8 juin et a enfoncé pour la première fois depuis sept ans le seuil des 140 yens pour un dollar. La monnaie nippone est tirée vers le bas par la faiblesse de l'économie japonaise et les informations selon lesquelles la réunion cette semaine à *Paris* de responsables du *G7* sera consacrée plutôt à la Russie qu'à la chute de la devise nippone. Le ministre ja*ponais* des finances, Hikaru Matsunaga, a estimé que le niveau de la monnaie nippone était source de *« profonde préoccupation »*. En un mois, le yen a perdu 6 % de sa valeur face au billet vert. *(lire p. 19.)*

■ **ALLEMAGNE : le nombre de chômeurs a baissé de 220 000 à 4,2 millions de personnes en mai,** comparé à avril, en données brutes, a indiqué le vice-président de l'Office fédéral du travail, Josef Siegers, au quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, paru lundi 8 juin. Le chancelier Helmut Kohl avait déjà fait état d'un tel chiffre vendredi, soulignant que le taux de chômage brut était passé *en mai* en dessous de la barre des 11 % de la population active. En avril, le taux de chômage était de 11,4 % en données brutes.
■ **Helmut Kohl a déclaré dimanche que la croissance du** produit intérieur brut allemand en 1998 se situerait dans le haut de la fourchette des prévisions de 2,5 % à 3 %. *« Nous constatons avec la plus grande satisfaction que la reprise de l'économie est bien là*, a déclaré le chancelier allemand au cours d'une conférence de presse. *A la fin de l'année, la croissance* (du PIB) *sera plus près de 3 % que de 2,5 % »*.

■ **RUSSIE : le président Boris Eltsine, qui doit se rendre en Allemagne** lundi, a assuré, dans un entretien à l'hebdomadaire *Spiegel*, que la crise financière dans son pays était en grande partie surmontée. *« Le pic de la crise se trouve en grande partie derrière nous »*, a assuré M. Eltsine, pour qui cette situation a été possible *« grâce aux mesures que nous avons prises dans notre pays et au soutien extérieur »*. *« Les investisseurs étrangers n'ont aucune raison de paniquer »*, a-t-il assuré.

■ **AMÉRIQUE LATINE : les économies des pays de cette région du monde ont** connu l'an dernier une croissance de 5 % et l'inflation est tombée à 14 %, *« des résultats qui témoignent des efforts soutenus de réformes »*, selon le rapport annuel de la Banque des règlements internationaux (BRI), publié le 8 juin à Bâle. Leur intégration croissante à l'échelle mondiale et la rigueur monétaire appliquée ces dernières années ont également joué un rôle dans cette évolution, selon la BRI.

■ **AFRIQUE : la croissance s'est ralentie sur le continent en 1997** sous l'effet des mauvaises conditions climatiques, du fléchissement des cours des produits de base et, localement, de l'instabilité sociale et politique, constate le rapport annuel de la Banque des *règlements internationaux* (BRI).

■ **PÉTROLE : l'Arabie saoudite a tenté dimanche de rallier** trois de ses voisins arabes à l'accord tripartite conclu jeudi à Amsterdam sur des réductions volontaires de la production de pétrole pour stimuler les prix. Le ministre saoudien du *pétrole* et des ressources minières, Ali ben Ibrahim al-Nouaïmi, s'est rendu successivement à Oman, au Qatar et dans les Emirats arabes unis, pour obtenir leur soutien à cet accord.

NOMINATIONS

■ **UNICE : le président du groupe chimique belge UCB, le baron Georges Jacobs,** a été élu vendredi pour deux ans à la tête du syndicat patronal européen.

■ **EXPERIAN : Georges Grima** est nommé président pour la France, la Belgique et l'Afrique franco*phone*.

■ **INFORMIX : Michel Isnard** a été nommé *directeur* général.

■ **CISCO SYSTEMS : Laurent Vauclin** devient directeur commercial.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 8 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,28 %
CAC 40 : 4196,95

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
…(T.P)	1056	1056	—	+ 0,86
…onnais(T.P.)	953	953	—	+ 3,58
…ult (T.P.)	2901	2915	+ 0,48	+ 62,84
…e Poulenc(T.P)	3210	3210	—	+ 40,78
…Gobain(T.P.)	1400	1398	− 0,14	+ 9,21
…son S.A (T.P)	1000	1001	+ 0,10	+ 5,36
	1747	1735	− 0,68	+ 35,08
	365,20	366	+ 0,21	+ 14,76
…quide	1198	1189	− 0,75	+ 26,22
…el Alsthom	1211	1236	+ 2,06	+ 61,56

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
…eurs	507	511	+ 0,78	+ 47,94
…tian Dalloz	825	820	− 0,60	+ 16,15
…tian Dior	840	835	− 0,59	+ 35,93
…ms Francais	379,80	321	− 2,31	+ 60,60
…France (Ly) #	229	—	—	+ 12,58
…s	599	598	− 0,16	+ 29,43
…Mediterranee	596	587	− 1,51	+ 40,47
…sip	897	910	+ 1,44	+ 36,84
	1219	1227	+ 0,65	+ 41,84
Infogrames Enter.	379	379,90	+ 0,23	+ 97,35
Ingenico	185	183	− 1,08	+ 55,48
Interbail	147	147	—	+ 4,2
Intertechnique	1660	1642	− 1,08	+ 24,59
ISIS	850	845	− 0,58	+ 28,83
Jean Lefebvre	495	488,50	− 1,31	+ 43,25
Klepierre	1189	1197	+ 0,67	+ 58,33
Labinal	2299	2251	− 2,08	+ 45,81
Lafarge ■	646	640	− 0,92	+ 65,28
Sidel	492	494	+ 0,40	+ 23,80
Silic CA	1120	1119	− 0,08	+ 35,14
Simco	497	499	+ 0,40	+ 23,20
S.I.T.A	1450	1440	− 0,68	+ 25,21
Skis Rossignol	118,20	118,20	—	+ 10,85
Soc.Fonc.Lyonnai.#	969	970	+ 0,10	+ 37,19
Societe Generale	1220	1245	+ 2,04	+ 51,82
Sodexho Alliance	1180	1185	+ 0,42	+ 47,06
Sogeparc (Fin)	433,10	433	− 0,02	+ 9,62

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Telefonica #	282	285,30	+ 1,17	+ 62,56
Toshiba #	23,40	23,50	+ 0,42	− 3,49
Unilever #	486,30	494,20	+ 1,62	+ 53,02
United Technol. #	542	549	+ 1,29	+ 24,77
Volkswagen A.G #	5150	4996	− 2,99	+ 53,20
Western Deep #	141,60	138,70	− 2,04	+ 31,46
Yamanouchi #	130	126	− 3,07	—
Zambia Copper	12,65	12,50	− 1,18	− 2,72

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 8 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Bq. 9% 91-02	—	5,400
…IE 9% 89-99 CA#	105,67	7,299
…IE 9% 92-06 TSR	—	8,704
…9,7% 90-03 CB	121	3,348
…8,6% 92-05 CB	—	2,851
…10% 88-98 CA#	102,12	6,356 ↑
…10,25%90-01CB#	114	2,421
…9% 88-00 CA#	108,25	0,341
…9% 4/92-07	127,21	0,937
…8,6% 92/94-03	116,85	8,176 ↑
…8,5% 10/87-88#	103,08	2,262 d
…8,6% 86-89 CA#	106,78	2,733 o
…8,6% 92-04 #	119,20	1,884
…nder 9%91-06#	126,77	4,858
…nd.8,6%92-02#	112,82	3,181
…9,75% 90-99#	—	8,601
…9,85-95 TRA	—	3,721
…9,50%-88-98 CA#	100,22	9,136 ↑
OAT TMB 87/99 CA#	100	1,332 d
OAT 8,125% 89-99 #	103,75	0,828
OAT 8,50%90/00 CA#	107,30	1,747
OAT 85/00 TRA CA#	100,70	4,504
OAT 10%5/85-00 CA#	110,55	8,411
OAT 89-01 TME CA#	100,06	1,615 i
OAT 10% 90-01 ecu	—	2,877
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	6,596 ↑
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,14	2,049
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,89	4,611
OAT 8,50% 89-19 #	140,27	5,383 o
OAT 8,50%92-23 CA#	—	1,095 ↓
SNCF 8,5% 87-94CA	104,94	3,110
Suez Lyon.Eaux 90	1065	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	56,50	56,90
Baccarat (Ny)	861	903
Bains C.Monaco ◆	800	800
Bque Transatlant. ◆	293	293
B.N.P.Intercont.	1545	1553
Bidermann Intl. ◆	110	110
Centenaire Blanzy ◆	579	579
Immobanque	687	687
Lucia	73,80	73,80
Monoprix ◆	472,70	472,70
Metal Deploye	405	407
Mors	9,30	9,50
Navigation (Nle)	135	135
Optorg	520	511
Paluel-Marmont ech ◆	476,70	476,70
Exa.Clairefont(Ny)	1052	1060
Parfinance	440	455,10
Paris Orleans	336,50	377
Promodes (CI) ■	2043	2055
PSB Industries Ly	672	688
Rougier #	425,20	421
Saga	200	209
S.I.P.H.	243,20	245
Sofragi ◆	5540	5540
L.Bouillet (Ly) ◆	375	375
Lloyd Continental ◆	11390	11390
Matussiere Forest.	76,10	78,50
Moncey Financiere ◆	2932	2932
M.R.M. (Ly)	529	529
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	131	131
Poliet	530	530
Sabeton (Ly)	820	820
Samse (Ly)	1410	1411

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 8 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
CNIM CA# ■	276	274,30
Codetour	416	429
Comp.Euro.Tele-CET	365	360
Confiandey #	339	340
C.A. Hte Normandie	336,80	335
C.A. Paris IDF	875	866
C.A.Ile & Vilaine	308,90	307
C.A.Loire Atl.# Ns	302	302
GFI Industries #	1799	1740
Girodet (Ly) # ◆	24	24
GLM S.A.	230	230
Gpe Guillin # Ly	300	295
Kindy #	151,50	152
Guerbet S.A. ■	252	261,90
Hermes internat.1#	515	513
Hurel Dubois	915	900
Petit Boy #	125	124
Phyto-Lierac #	284,80	283
Pochet	778	778
Poujoulat Ets (Ns)	228	228
Radiall #	762	765
Robertet #	1300	1330
Rouleau-Guichard	298	296
Securidev #	114	114

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 8 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	46	42,50
Belvedere	1320	1340
BVRP	389,30	390
Coil	399	400
Electronique D2	160	162
FDM Pharma n.	126	126
Genset	645	659
Guyanor action B	9,25	9,25
High Co.	357,10	360,10
Infonie	101,50	104,90
Joliez-Regol	99	95
Mille Amis ◆	59,95	59,95
Naturex	115	118
Olitec	1290	1275
Picogiga	270	279
Proxidis	23	23
R21 Santé	581	600
Stelax	6,20	6,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 8 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	1012	1012
Via Credit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblifion	2311,09	2288,21
Sicav 5000 ◆	1022,61	1002,56
Slivafrance ◆	1760,68	1726,16
Slivam ◆	674,89	661,66
Slivarente	266,99	261,75
Slivinter ◆	951,20	932,55
Trilion	5175,44	5100,02
Amplitude Pacifique C ◇	79,48	77,54
Elanciel D PEA ◇	273,97	267,29
Géobilys C ◇	707,48	697,82
Géobilys D ◇	669,36	659,47
Kaleis Dynamisme C ◇	1337,73	1311,50
Kaleis Équilibre C ◇	1203,10	1179,51
Kaleis Sérénité C ◇	1124,18	1113,05
Plénitude D PEA ◇	276,28	269,54

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS Le tournoi de tennis de Roland-Garros s'est achevé, dimanche 7 juin, par la victoire en trois sets de l'Espagnol Carlos Moya (6-3, 7-5, 6-3) face à son compatriote Alex Corretja. La veille sur le même court central, une autre joueuse ibérique, Arantxa Sanchez-Vicario, a dominé l'Américaine Monica Seles en trois sets (6-7, 0-6, 6-2). Les Internationaux de France se terminent donc sur un triomphe espagnol comme en 1994. ● LES TÊTES de série n'ont pas brillé dans cette quinzaine, qui a été marquée par une déroute des joueurs américains. ● LES SPECTATEURS n'ont eu que le beau parcours de Cédric Pioline, éliminé en demi-finale par Alex Corretja, pour se consoler de ne pas pouvoir applaudir des spécialistes français de la terre battue. L'absence de jeunes joueurs peut sembler inquiétante pour l'avenir du tennis national. Chez les femmes, le bilan ne paraît pas plus encourageant.

Le tennis ibérique triomphe à Roland-Garros

Les Espagnols réalisent, comme en 1994, le doublé homme-femme dans un tournoi marqué par l'élimination prématurée des meilleurs joueurs mondiaux. Les Français, à l'exception de Cédric Pioline, n'ont guère brillé sur la terre battue, qui est pourtant la surface privilégiée par la Fédération

LES INTERNATIONAUX de *France sont terminés, la Coupe* du monde de football peut commencer. Le passage de *témoin a eu lieu, dimanche 7 juin,* sur le court central du stade de la porte d'Auteuil. Pelé, fou de joie d'être de la partie et quelque peu cabotin, a remis la Coupe des Mousquetaires à Carlos Moya, vainqueur du tournoi messieurs de Roland-Garros. Le joueur le plus fameux de l'histoire a fait rire le public en brandissant la Coupe et en jouant au ballon avec les deux finalistes. Il s'en est allé, laissant Carlos Moya à sa gloire et Alex Corretja à sa bonne humeur de perdant.

Quelques instants auparavant, le tournoi 1998 venait de vivre ses dernières heures de tennis. Une finale, une victoire, une très longue accolade de deux amis et la consécration d'un seul. Dimanche 7 juin, l'Espagnol Carlos Moya a battu son compatriote Alex Corretja au terme d'une finale un peu trop déséquilibrée pour être passionnante. Carlos Moya, plus frais, a battu un joueur fatigué qui avait passé quatre heures de plus que lui sur les courts pour parvenir en finale : l'équivalent, sur terre battue, d'un match en cinq sets. Dans sa défaite, le visage illumi*né de son grand sourire,* Alex Corretja est allé relever le vainqueur et le féliciter. Dimanche *soir,* après un dîner en famille, les deux hommes et leurs proches se sont retrouvés pour faire la fête dans la même boîte de nuit.

Dès samedi 6 juin, après la victoire d'Arantxa Sanchez-Vicario, Roland-Garros s'attendait à fêter un doublé espagnol comme en 1994, lorsque la première nommée et Sergi Bruguera avaient survolé le tournoi. Si la finale dames avait été émouvante, la finale messieurs fut sérieuse, à l'image de l'édition 1998 de ces Internationaux de France. Sans être exceptionnel, le tournoi a été d'une bonne qualité. La bonne nouvelle est d'abord venue du tournoi féminin qui a enfin conquis le public français dès les premiers jours de la compétition grâce aux déclarations de ses nouvelles vedettes et à la belle résistance des anciennes. A la grâce de cet engouement nouveau, Roland-Garros s'est joué à guichets fermés sur les trois courts payants pour la première fois depuis l'inauguration du court Suzanne Lenglen en 1994.

Les hommes ont, en revanche, souvent déçu. Favori de l'épreuve, le Chilien Marcelo Rios a disparu en quart de finale face à Carlos Moya et a perdu, au passage, l'occasion de redevenir numéro un mondial à la place de Pete Sampras. Ni lui ni aucun Américain n'a dépassé le cap de la première semaine, pour la première fois de l'ère open en 1968. Année après année, Sampras voit s'éloigner son rêve de gagner Roland-Garros. Trop impatient, le numéro un mondial s'est effacé dès le deuxième tour, éliminé par le Paraguayen Ramon Delgado. Celui-ci aura permis d'entrevoir l'émergence d'un tennis sud-américain (*Le Monde* du 2 juin).



Carlos Moya

JÉRÔME PREVOST/TEMPSPORT

Un autre illustre Américain, Andre Agassi, faisait de Roland-Garros l'objectif de sa saison et un moyen de rebondir. Il a été le premier témoin de la formidable révélation du tournoi : Marat Safin, dix-huit ans, au service et au coup droit énormes. Le Russe, issu des qualifications, a enflammé Roland-Garros en battant l'Américain au premier tour, avant de s'offrir Gustavo Kuerten, tenant du titre, puis de franchir un nouveau pas plus convenu contre le Tchèque Daniel Vacek. Il a fini par passer le témoin des sensations à Cédric Pioline, en huitième de finale.

UN BILAN MITIGÉ

A Paris, dans le temps chaud et orageux, au terme de deux somptueuses batailles en cinq sets contre Safin – sous le regard de Ronaldo – puis contre Hicham Arazi, en quart de finale, le Français a trouvé un public ravi et la reconnaissance qu'il mérite depuis si longtemps. Il ne l'avait pas encore trouvée en France malgré une finale aux Internationaux des Etats-Unis en 1993 et à Wimbledon en 1997.

Cédric Pioline au beau parcours ne peut cacher une forêt de déceptions de la part de joueurs français. Ses confrères n'ont pas pu suivre, eux qui avaient tous disparu dès la première semaine. Les optimistes y verront une évolution du jeu vers les surfaces rapides, où les Français ne brillent désormais plus ; les pessimistes – et ils sont sans nul doute plus nombreux – y verront une incapacité à être prêts aux grands rendez-vous et surtout à celui de la terre battue parisienne. Une bizarrerie pour une fédération qui favorise la culture de la brique pilée.

Le plus inquiétant demeure cette relève qui a du mal à briller à Roland-Garros. Arnaud Di Pasquale, vainqueur du tournoi junior de Flushing Meadows en septembre, ou Nicolas Escudé, demi-finaliste aux Internationaux d'Australie, n'ont pas su se convaincre de leur valeur.

Si le bilan est aussi mitigé chez les Françaises, l'horizon semble un peu moins sombre. Une nouvelle fois, Mary Pierce a entretenu le malentendu avec le public en offrant un Roland-Garros catastrophique où elle a perdu au deuxième tour. Sandrine Testud y a vécu son premier huitième de finale. Dans les rangs féminins, la relève est encore un peu tendre et trop intimidée de jouer sur ses courts. Amélie Mauresmo, dix-huit ans, finaliste à Berlin le 17 mai, n'a pu confirmer sa performance, trop impressionnée par l'enjeu, éliminée dès le premier tour par la Russe Anna Kournikova. Sarah Pitkowski, héroïne du quart de finale de Fed Cup contre la Belgique en avril, a été sortie dès le premier tour par la modeste Japonaise Miho Saeki.

Un peu moins de la moitié de la saison reste à accomplir, rythmée par les deux derniers tournois du grand chelem. Place à Wimbledon, d'abord, où Cédric Pioline défend de nombreux points et où Pete Sampras veut conserver son titre afin de se remettre en selle. Les finales messieurs et dames auront lieu les 4 et 5 juillet. Au milieu de cette Coupe du monde de football si présente à la porte d'Auteuil.

Bénédicte Mathieu

Les résultats

● **Simple messieurs :** C. Moya (Esp., nº 12) b. A. Corretja (Esp., nº 14) 6-3, 7-5, 6-3.
● **Simple dames :** A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 4.) b. M. Seles (E.-U., nº 6) 7-6 (7/5); 0-6, 6-2.
● **Double messieurs :** J. Eltingh-P. Haarhuis (P.-B., nº 1) b. M. Knowles-D. Nestor (Bah.-Can.) 6-3, 3-6, 6-3.
● **Double dames :** J. Novotna-M. Hingis (Rép. tch.-Sui., nº 2) b. L. Davenport-N. Zvereva (E.-U.-Bié., nº 1.) 6-1, 7-6 (7/4).
● **Double mixte :** V. Williams-J. Gimelstob (E.-U.) b. S. Williams-L. Lobo (E.-U., Arg.) 6-4, 6-4.
● **Juniors garçons :** F. Gonzales (Chi.) b. J. C. Ferrero (Esp.) 4-6, 6-3, 6-4.
● **Juniors filles :** N. Petrova (Rus.) b. J. Dokic (Aus.) 6-3, 6-3.

Carlos Moya s'impose en trois sets, face à Alex Corretja

DANS le concert des champions, des Français et des révélations, entre deux orages, il a fait son chemin, presque anonyme. Carlos Moya a goûté à cette ombre avec soulagement. Elle lui a apporté de la fraîcheur pendant une bonne partie de la quinzaine, avant qu'il ne rentre dans le cercle des favoris en battant Marcelo Rios en quart de *finale*.

Tête de série nº 12 du tournoi, vainqueur de celui de Monte-Carlo, Carlos Moya *faisait pourtant figure* de candidat sérieux à Roland-Garros. Mais un candidat sérieux n'est jamais certain, surtout dans un tournoi qui avait vécu une édition 1997 à sensations en consacrant Gustavo Kuerten.

Agé de vingt et un ans, professionnel depuis trois ans, Carlos Moya est considéré comme un joueur polyvalent, chose rare pour un Espagnol. Et, pourtant, il s'est fait connaître sur une surface synthétique rapide pendant l'été australien 1997 en étant finaliste à Sydney, en janvier, puis aux *Internationaux d'Australie*, à Melbourne, en février.

Dans l'été américain, cette fois en *août, il avait réitéré* la performance en s'imposant comme l'un des meilleurs du moment en gagnant le troisième tournoi de sa jeune carrière sur le ciment de Long Island. En finale, il y avait battu Patrick Rafter, futur champion des Internationaux des Etats-Unis. Avec son beau visage entouré de longs cheveux bruns bouclés, son physique *de séducteur (1,90 m et 80 kilos)*, Carlos Moya s'est imposé sur le circuit et dans les publics.

Mais il y a ces faiblesses impardonnables pour se sculpter un palmarès musclé. Cette fragilité difficile à cerner pour un garçon à l'apparence bien trempée. A Flushing Meadows, où il était attendu en favori, Carlos Moya a été battu dès le premier tour. Il est devenu un tigre de papier. Son palmarès en Grand Chelem ne l'aidait pas. Outre sa finale aux Internationaux d'Australie, Carlos n'avait jamais passé deux tours dans les quatre rendez-vous majeurs. A Melbourne, en janvier 1998, il n'a pu tenir son rang de finaliste, battu dès le deuxième tour par l'Australien Richard Fromberg.

En bon *Espagnol, il a retrouvé sa* nature. Il est parti se consoler sur la terre battue et s'est remonté le mo*ral en atteignant les demi-finales du* tournoi de Barcelone et en s'imposant au tournoi de Monte-Carlo. Il a battu Alex Corretja en demi-finale et Cédric Pioline en finale. Dimanche, le champion de Roland-Garros a expliqué que cette victoire sur la Côte d'Azur lui a forgé un moral de joueur solide. A Paris, il s'est trouvé dans un quart de tableau favorable, car habité par Greg Rusesdki, plus voué aux surfaces rapides. Sur la terre battue, le Britannique a été sorti dès le premier tour.

A Paris, Carlos Moya est donc entré dans le cercle de lumière en battant le Chilien Marcelo Rios, tête de série nº 3, et favori de l'épreuve, en *quart de finale. Il a servi un match* consciencieux, jamais austère. En demi-finale, il lui a fallu battre son *compatriote Felix Mantilla.* Pour disposer d'un autre de ses copains en finale, Alex Corretja. Il assurait qu'il faudrait le surprendre. Ce qu'il a fait en servant un tennis solide de joueur de terre battue et parfois lumineux de coups giflés de la volée.

B. M.

L'opiniâtreté d'Arantxa Sanchez-Vicario

DÉJÀ joué en 1991, le film aurait pu avoir mal vieilli. Après une 1 heure 53 minutes d'explication entre deux violents orages, samedi 6 juin, force était d'admettre qu'il portait bien les rides. La rencontre Arantxa Sanchez-Vicario et Monica Seles a offert une issue-surprise. *Il y a sept ans,* Monica Seles l'Américaine était encore Yougoslave. Elle avait dix-sept ans et *s'était imposée pour la deuxième an*née consécutive. On lui donnait encore l'avantage, samedi. *Mais* l'Espa*gnole, malgré ses vingt-six ans,* lui a soufflé la politesse (7-6, 0-6, 6-2), reprenant un trophée déjà conquis en 1989 et 1994.

Leurs heurs et malheurs, l'arrivée de talents qui excitent les imaginations en quête de nouveauté, ont à peine affecté les deux jeunes femmes. En apparence au moins. Seles est toujours pressée de gagner, d'en finir à grands coups et à grands cris *dévastateurs*. Sanchez-Vicario reste un modèle d'opiniâtreté agaçant l'adversaire jusqu'à la faute. Sanchez n'a commis que 29 fautes directes contre 48 à Seles, qui s'est enlisée seule par précipitation. Excitée par l'enjeu pour mettre à profit les temps de repos, l'Américaine repartait tête baissée, *tous les deux jeux, dans des smashes,* des volées et des amortis qui l'ont trahie d'entrée.

Arantxa Sanchez-Vicario, fidèle aussi à une tactique éprouvée, attendait Seles au coin du court, ramenant les balles les plus improbables. Sa patience lui a donné le premier set. Seles avait pourtant servi à 5 jeux à 3. *L'Es*pagnol a payé son *« tennis-pourcentage »* dans la deuxième manche. Sans lui laisser le temps de respirer, Seles a aligné six jeux gagnants. *« Quoi que je fasse,* a expliqué l'Espagnole, *ses coups étaient encore meilleurs que les miens ; j'ai donc décidé de durer... Chaque point comptait, il fallait rester dans le match. »*

« JE VIS DANS LE PRÉSENT »

Bûcheuse impénitente, Arantxa Sanchez-Vicario s'est accroché. Comme toujours, même quand la situation semble désespérée. Les fautes et la hâte de Seles l'ont bien aidée. *« Pour revenir à ce niveau,* a dit son frère et entraîneur Emilio, *Arantxa a oublié qu'elle avait gagné trois tournois du grand Chelem et été numéro un mondial pour se remettre à travailler comme une débutante* ».

La terre entière se désole que Monica ait été poignardé en 1993, que son père ait disparu. Mais sur un court de tennis, il n'y a que des adversaires, pas de victimes. C'est là que Seles veut renaître. Elle entend qu'on la laisse bâtir en paix cette deuxième vie et cette seconde carrière. Toute la quinzaine, elle a habilement désamorcé les questions faussement compatissantes. A-t-elle retrouvé sur le court lors de cette finale les anciennes sensations ? *« Je ne me souviens plus comment c'était. Je vis dans le présent »*. Elle refuse poliment d'établir une hiérarchie dans ses souvenirs. Elle se contente de ce qu'elle a réussi ici. Mais l'heure des bilans n'est pas venue. *« Perdre en finale ou au premier tour est tout aussi difficile à supporter,* a-t-elle lâché. *Aujourd'hui, je n'ai pas su sortir Arantxa du court, la leçon est retenue. Maintenant il faut avancer... »*.

Et gagner. A la fin du match, Monica s'est vite dégagée de l'étreinte pourtant sincère d'Arantxa Sanchez-Vicario. Pour en avoir offert des dizaines à ses adversaires battues, elle sait qu'un vainqueur *élégant* ne les fait jamais durer. Elle y veillera personnellement bientôt.

Patricia Jolly

« Paris est à nous ! » clame la presse espagnole

MADRID
de notre correspondante

Si comme nous le reprochent nos voisins d'outre-Pyrénées, la France est le pays de tous les chauvinismes, gagner dans la capitale française, les deux finales de Roland Garros, autorise tous les excès. Et l'Espagne ne s'en est pas privée qui, en cette fin de semaine *« magique », « historique »,* selon les commentaires, n'a plus assez de superlatifs pour célébrer ses champions.

« Paris est à nous ! » clame le quotidien *As* qui dédie à Arantxa Sanchez *« Cœur de lion »* et *« Reine de France »* une bonne partie du journal, avant de conclure que *« l'Armada espagnole est enfin devenue dans le tournoi le plus prestigieux sur terre battue, l'invincible armada »*. La télévision mobilisée pendant deux jours, *n'a*, elle non plus, rien laissé passer : Arantxa qui rit, Arantxa qui pleure de joie avec son petit collier de jeune femme bien élevée ; Carlos qui grimace dans l'effort ; qui se jette à terre à la dernière balle et envoie sa raquette dans les airs.

Et puis la soirée de gala à l'ambassade d'Espagne à Paris, avec envoyés spéciaux, gros plans et interviews des « trois » héros, car même le vaincu, Alex Corretja, n'a été *battu qu'en « famille », au cours d'un duel* « fratricide », comme le soulignera un commentateur. Et puis enfin, l'Infante Cristina rayonnante, pour qui le sport est un domaine connu, elle qui a épousé un champion de handball, venue féliciter les champions, avant que le roi et la reine n'envoient un télégramme.

Jusqu'au chef du gouvernement, José Maria Aznar, qui fébrile et ému a paraît-il téléphoné plusieurs fois depuis l'avion qui l'emmenait à Vienne pour connaître les résultats. Pour lui qui aime bien dire, et à de *plus en plus juste titre, « l'Espagne va bien »,* on ne pouvait rêver meilleure occasion. Après s'être hissée dans le groupe des finalistes de *l'Euro à Maastricht, voila l'Espagne* triomphatrice à Roland-Garros. Les félicitations de M. Aznar ont été les plus chaleureuses.

Bref, cette fin de semaine a été une véritable fête nationale. Des clubs de tennis comme celui de Alex Correjtja à Barcelone avaient loué des écrans géants, et il n'a pas manqué de cafés et de restaurants qui ont organisé des *« Roland-Garros parties »*, de*vant un téléviseur. A cela près que si l'on sa*lue l'ensemble de la performance, avec des titres comme ce *« Génération 92 »* qui barre la une du *País,* lundi 8 juin, (*par allusion au* fait que les trois sportifs espagnols ont commencé à émerger en 92), c'est tout de même Arantxa Sanchez qui tire la couverture à elle.

El Mundo Deportivo, fasciné, par la joueuse espagnole, n'a pas hésité à créér un néo-logisme : *« Agrantxa »*, pour célébrer Arantxa-la-grande. L'autre journal de sport, *Marca* écrit : *« Arantxa, l'Espagne entière te couvre de baisers »*, et *La Vanguardia*, le quotidien catalan, salue le *« triomphe de la maturité»* chez une sportive considérée comme *« plus âgée »* (26 ans). Même *El País* s'y est mis, qui est tombé de bon cœur dans le superlatif. On peut y lire *« D'une certaine façon, Arantxa est la ou le meilleur sportif espagnol de tous les temps. D'une certaine façon car il y a Indurain »*.

Marie-Claude Decamps

هكذا من الأصل

L'approche du Mondial soumet les nerfs des footballeurs français à rude épreuve

La retraite des Bleus en Finlande n'a pas favorisé l'esprit de groupe

Vendredi 12 juin, l'équipe de France de football débute le Mondial en *rencontrant* à Marseille les joueurs de l'Afrique du Sud. Les hommes d'Aimé Jacquet ont poursuivi leur préparation en Finlande après le match qui les a opposés, vendredi 5 juin, à l'équipe nationale (0-1). Mais cette attente avant l'événement ne semble pas calmer les tensions qui existent à l'intérieur du groupe formé par le sélectionneur.

HELSINKI
de notre envoyé spécial

L'idée n'était pas sotte, juste un peu naïve. Pour ménager les nerfs de ses joueurs, à l'approche de la Coupe du monde, Aimé Jacquet a emmené son groupe à 2 000 kilomètres de Paris, en Finlande, pour un ultime stage de cinq jours qui s'est achevé lundi 8 juin. Dans la quiétude d'un hôtel champêtre d'Helsinki, les footballeurs de l'équipe de France étaient censés se ressourcer en attendant de s'immerger dans la compétition. Peine perdue. L'air vivifiant ne réussit pas à tout le monde. Il peut dérégler les *métabolismes, embrumer* les esprits ou encore exacerber les susceptibilités. Le syndrome d'Helsinki a d'abord frappé Frank Lebœuf, dit « *Frankie* ». L'élégant libero de Chelsea a informé les journalistes qu'il n'était plus à leur disposition pour leur confier la quintessence de ses pensées.


FOOTBALL

Le jeune homme a fait passer le message par le biais d'une petite note sur un tableau de l'hôtel sans justifier les raisons de cet isolement, auquel échappent les confrères étrangers. Voilà les lecteurs français condamnés à se ruer sur les journaux anglais ou italiens pour apprécier les jugements du défenseur central remplaçant, dont l'ego a été égratigné par les critiques qui ont sanctionné sa production peu artistique lors de France-Maroc (2-2), le 29 mai.

Par l'intermédiaire du même tableau des lamentations, Bernard Lama a informé l'assistance qu'il ne se soumettrait plus aux questions. Le gardien de but remplaçant n'a pas goûté un article de *L'Équipe* qui a évoqué une cohabitation difficile du Guyanais avec le titulaire, Fabien Barthez. « *C'est complètement faux* », a répliqué Lama, alors que son concurrent est resté évasif.

DISPONIBILITÉ

Aimé Jacquet, qui avait érigé comme principe intangible la disponibilité de tous les sélectionnés lors des rencontres avec la presse, a déjà de quoi se lamenter. En attendant, le sélectionneur a d'autres soucis. La proximité du premier match de Coupe du monde face à l'Afrique du Sud, *vendredi 12 juin à Marseille*, délie les langues, quitte à susciter une cacophonie d'un effet douteux.

Après avoir dévoilé son organisation tactique face à la Finlande (1-0), vendredi 5 juin, le patron des Bleus doit veiller à la cohésion de son effectif, et plus particulièrement à l'harmonie entre ses attaquants. S'il maintient sa confiance aux vainqueurs du dernier match de préparation, David Trezeguet, l'auteur du but décisif, conservera son emploi à quart-temps en s'installant sur le banc des remplaçants au coup d'envoi de France-Afrique du Sud.

Le jeune Monégasque, 20 ans, qui a confirmé ses bonnes dispositions en marquant deux nouveaux buts, samedi, devant le HJK, une équipe finlandaise de première division, est sorti de sa réserve pour exiger une clarification : « *Il est temps, désormais, d'annoncer le titulaire du poste d'avant-centre. Je pense que l'entraîneur reconduira l'équipe alignée contre les Finlandais. Si on me dit :* « Tu es remplaçant », *je m'en accommoderai. Je ne rentrerai pas à la maison par dépit.* » Interrogé sur une occasion de but gâchée par Christophe Dugarry, le jeune espoir s'est lancé dans une leçon technique : « *Si j'avais été à sa place, j'aurais regardé le gardien adverse et levé le ballon.* » Voilà son aîné de l'Olympique de Marseille affranchi.

Aimé Jacquet a mis son casque, dimanche, pour étouffer le feu naissant en gratifiant son buteur d'un florilège de louanges. Au passage, il a tout de même confié son trouble : « *C'est un garçon surprenant. Il est extrêmement tranquille. Parfois, j'ai l'impression qu'il est absent. J'ai dû lui rappeler les raisons de sa présence parmi nous et l'exigence d'une compétition de haut niveau.* » La bousculade autour des trois postes d'attaquants exige un sang-froid à toute épreuve. Stéphane Guivarc'h ne l'ignore plus. Malgré ses nombreux buts inscrits cette saison, il a vu s'envoler son état de grâce. En Finlande, l'avant-centre auxerrois a aligné son sixième match sans trouver l'ouverture et nourrit un peu plus le débat sur l'inefficacité de l'équipe de France.

Questionné sur les choix curieux de certains de ses partenaires, qui préfèrent parfois alerter des joueurs moins bien placés, Guivarc'h continue de réfuter la thèse du complot, mais pour la première fois, samedi 6 juin, il a élevé le ton : « *Je ne veux pas qu'on me prenne pour le dindon de la farce.* » « *Je lui tire mon chapeau car, malgré la pression qui pèse sur ses épaules il ne baisse pas la tête* », compatit Youri Djorkaeff. Avec sa bande de garnements, Aimé Jacquet n'a pas fini de jouer au pompier.

Elie Barth

Roger Lemerre pourrait succéder à Aimé Jacquet

La succession d'Aimé Jacquet, qui quittera ses fonctions de sélectionneur de l'équipe de France à l'issue du Mondial, n'est toujours pas réglée. Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football, est en charge de ce dossier délicat car le poste n'est pas gratifiant financièrement. Son candidat idéal, l'entraîneur monégasque Jean Tigana, n'a pas donné suite. Alain Giresse a lui aussi refusé, en préférant diriger le Paris-Saint-Germain. Contacté à son tour, Jean-Claude Suaudeau s'est déclaré intéressé, mais la personnalité de l'ancien entraîneur suscite des réserves au sein de la direction technique nationale. Faute de solution externe, Noël Le Graët pourrait proposer la candidature de Roger Lemerre, 57 ans, nommé entraîneur adjoint d'Aimé Jacquet en janvier. Cet adepte des blagues paillardes n'a jamais entraîné de club de très haut niveau, mais son savoir-faire envers les médias trancherait avec les difficultés que connaît encore Jacquet.

Porsche fête son 50e anniversaire en gagnant les 24 Heures du Mans

AU TERME D'UNE 66e ÉDITION RICHE EN COUPS DE THÉÂTRE, le Britannique Alan McNish, associé aux Français Laurent Aiello et Stéphane Ortelli, a offert dimanche 7 juin à Porsche sa troisième victoire consécutive aux 24 Heures du Mans. A un peu plus d'une heure de la fin de l'épreuve, la victoire semblait pourtant acquise à la Toyota de Thierry Boutsen, mais le Belge dut abandonner à la suite d'un problème de porte-moyeu. Porsche s'octroie ainsi sa 16e victoire sur le circuit de la Sarthe et réussit même le doublé en s'emparant de la deuxième place grâce aux Allemands Jorg Müller et Uwe Alsen, associés au Français Bob Wollek. La Nissan de l'équipage entièrement japonais composé de Kazuyoshi Hoshino, Aguri Suzuki et Masahiko Kageyama se hisse sur la troisième marche du podium.

DÉPÊCHES

■ **BASKET : l'équipe des Chicago Bulls de Michael Jordan** a pris l'avantage deux victoires à une en finale du championnat professionnel nord américain de basket-ball (NBA), en battant les Utah Jazz 96 à 54, dimanche 7 juin, à Chicago.

■ ***BOXE : le Cubain Juan Carlos Gomez*** *a conservé son titre de* champion du monde des lourds-légers WBC en battant le Britannique Guy Waters par KO à la sixième reprise, vendredi 5 juin, à Hambourg.

■ **CYCLISME : Wim Jeremiass, président du jury des commissaires du Giro,** a confirmé, samedi 6 juin, l'exclusion de l'épreuve des deux coureurs italiens, Nicola Miceli (Riso Scotti) et Riccardo Forconi (Mercatone Uno), pour taux d'hématocrites supérieur à la limite légale autorisée de 51 %. L'Union cycliste internationale (UCI) a introduit l'année dernière les tests sanguins dans le but de protéger la santé des coureurs. Trente-huit coureurs ont été contrôlés depuis le départ du Giro, à Nice.

■ ***Au terme des 181,5 km de course, Laurent Jalabert (ONCE)*** *s'est* adjugé au sprint la 8e édition de la Classique des Alpes, samedi 6 juin, en devançant l'Italien Francesco Casagrande et un autre Français Benoît Salmon. Les trois coureurs, échappés depuis le 90e kilomètre, sont arrivés détachés à Aix-les-Bains.

■ **FOOTBALL : pour son ultime match de préparation,** quatre jours avant le début de la Coupe du monde, l'Afrique du Sud (adversaire des Bleus dans le groupe C) a concédé le match nul contre de modestes Islandais (1-1). Toujours en match de préparation, la Croatie (groupe H) a écrasé l'Australie 7 à 0 et la Belgique (groupe E) a dominé le Paraguay (groupe D) 1 à 0.

■ ***HANDBALL : déjà sacrée en 1994 au Portugal,*** *la* Suède a conquis son deuxième titre de championne d'Europe des nations, en battant l'Espagne (25-23) en finale de l'Euro 98, dimanche 7 juin. Animée par Lubjomir Vranjes (1,66 m), l'attaque nordique s'est révélée efficace dès le début du match. La France, qui avait battu la veille la Croatie (30-28) en match de classement, a pris la 7e place de la compétition.

■ **RUGBY : le Stade toulousain a lavé son honneur,** samedi 6 juin, au stade Charléty, à Paris, en signant une victoire (22-15) sur le Stade français-CASG en finale de la Coupe de France. Au terme d'un match terne, où les Rouge et Bleu ont laissé la direction des opérations à leurs adversaires, les Haut-Garonnais ont pris leur revanche sur les *Parisiens, qui leur avaient barré la route* (39-3) *d'un quinzième* titre de champion de France en demi-finale.

■ **Face à des Wallabies,** le XV de la Rose, profondément remanié, a vécu un véritable cauchemar, samedi 6 juin. L'Angleterre s'est inclinée 76 à 0 contre l'Australie. Depuis son premier match, il y a 127 ans, l'Angleterre n'avait jamais essuyé pareille humiliation.

■ **LOTO :** les tirages no 45 du Loto effectués samedi 6 juin ont donné les résultats suivants :

Premier tirage : 3, 8, 22, 23, 37, 42, numéro complémentaire : le 44. Rapports pour six bons numéros : 2 804 310 F ; pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 96 975 F ; pour cinq bons numéros : 6 155 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 298 F ; pour quatre bons numéros : 149 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 30 F ; pour trois bons numéros : 15 F.

Second tirage : 14, 18, 28, 31, 35, 47, numéro complémentaire : le 29. Rapports pour six bons numéros : 16 449 115 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire : 142 840 F ; pour cinq bons numéros : 5 610 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 286 F ; pour quatre bons numéros : 143 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 30 F ; pour trois bons numéros : 15 F.

Michael Schumacher remporte à la hussarde le Grand Prix du Canada

RÉPÉTITIF jusque là, pour ne pas dire franchement ronronnant, le championnat du monde de formule 1 a offert, aux spectateurs du circuit Gilles-Villeneuve de Montréal, un tout autre visage, dimanche 7 juin, à l'occasion du Grand Prix du Canada. Jamais, lors des six précédentes épreuves, autant de nervosité n'avait été observée sur la piste. Et jamais autant de tôle et de carbone n'avait été plié pendant une seule et même course. Est-ce en raison de la trop grande domination des McLaren-Mercedes que le reste du plateau se sentait à ce point surexcité au moment du départ ?


FORMULE 1

A ce drôle de jeu, où l'adrénaline l'emporte sur la raison, inutile d'aller chercher très loin le prince des champions. Il s'appelle Michael Schumacher et s'il n'a pas remporté de titre mondial depuis deux ans, il demeure le plus talentueux des conducteurs automobiles. Dès les premières centaines de mètres de ce Grand Prix, alors qu'un carambolage a eu lieu dans le cœur du peloton, le ton est donné : parti en troisième position derrière les deux McLaren-Mercedes de David Coulthard et de Mika Hakkinen, Schumacher vient doubler le Finlandais d'un brusque coup d'accélérateur et, dans son élan, s'en vient chatouiller l'arrière de la monoplace du Britannique.

ATTAQUER, TOUJOURS ATTAQUER

Sitôt la frayeur passée et la course arrêtée – le jeune Autrichien Alexander Wurz sortira indemne de sa série de tonneaux –, on comprend que Michael Schumacher sera le grand animateur du jour. Attaquer, toujours attaquer. Dimanche, l'étoile de l'écurie Ferrari se devait de sortir vainqueur de cette course pas comme les autres, placée sous le signe de l'offensive et promise aux ambitieux.

La gamme des impondérables a beau être importante dans le sport mécanique, les vingt-deux pilotes présents au départ de l'épreuve ont offert une magnifique démonstration de ce qui « *peut arriver* » en formule 1 et de ce qu'« *il ne faut pas faire* ». On vit de tout, en effet. Un vol plané (Wurz). *Des accrochages* (Trulli, Alesi, Villeneuve). Des abandons sur casse mécanique (Hakkinen, Coulthard, Hill, Panis). Des sorties de route (Salo). Une voiture semant des mottes de terre (Diniz). Sans oublier cette somptueuse infraction au règlement : Schumacher dépassant Frentzen alors que la course était neutralisée et l'envoyant dans les pâquerettes, ce qui lui valut dix secondes de pénalité. En tout, deux départs « arrêtés » et trois départs « lancés » (derrière la voiture de sécurité) auront été donnés sur le circuit de l'île Notre-Dame.

Au-delà du spectacle proposé, la leçon demeure dans le double abandon des McLaren-Mercedes, alors que les Ferrari ont toutes les deux terminé la course avec Michael Schumacher à la première place qui talonne désormais l'actuel leader du championnat Mika Hakkinen. Il y a quinze jours à Monaco, une seule des Flèches d'argent, celle de Mika Hakkinen, *avait franchi la ligne d'arrivée. Aussi* puissantes, légères et parfaitement conçues soient-elles, les McLaren-Mercedes connaissent aussi des problèmes de fiabilité.

Cela s'est confirmé dimanche à Montréal et sera peut-être la clef du reste de la saison, et même de la prochaine épreuve le Grand Prix de *France, qui aura lieu le 28 juin. Qu'importe si le* circuit de Magny-Cours ne semble a priori pas favorable aux Ferrari. La folle course de Montréal, en plus de froisser beaucoup de carrosseries, a fait voler en éclat nombre de certitudes.

F. P.

Le grimpeur Marco Pantani gagne le Tour d'Italie

IL N'Y A PAS EU de chat noir pour traverser devant sa roue. *Marco Pantani ne demandait* que cela au destin dans ce quatre-vingt-unième Tour d'Italie : empêcher la malchance de lui barrer une nouvelle fois le chemin. Le sortilège écarté, le grimpeur italien s'est occupé seul de ses adversaires. Il les a semés sur les pentes des Dolomites. Lui est parti là haut toucher le ciel le premier. Dimanche 7 juin, pour la dernière étape, à Milan, il est revenu dans la plaine avec le maillot rose de leader.


CYCLISME

Le vainqueur a élevé son mètre soixante-douze et ses cinquante-cinq kilos au-dessus du lot. Une puissance de 430 watts, une capacité pulmonaire de 6 litres et un rythme cardiaque de 34 pulsations à la minute lui ont donné les armes pour essouffler la contestation dans les cols. Pavel Tonkov (Mapei) est deuxième au classement général, à 1 min 33 s. Giuseppe Guerini troisième, à 6 min 51. Puis les écarts deviennent énormes.

Avec son crâne soigneusement rasé, ses oreilles *décollées et* sa boucle d'oreille au côté gauche, Marco Pantani collectionnait déjà les surnoms : l'Elephantino, le Pirate. Le voilà devenu, de l'autre côté des Alpes, la Panthère rose. La mamma, Tonina, le père, Ferdinando, qui vendait des *piaoline* (une sorte de pizza) sur la grand-place de la station adriatique de Cesenatica, en Romagne, pouvaient être fiers. Leur fils a remplacé Claudio Chiappucci dans le cœur des Italiens. Les deux hommes furent d'ailleurs longtemps coéquipiers avant que l'aîné ne prenne ombrage de la popularité croissante de son cadet, passé professionnel en 1992. Depuis, la carrière de Marco fut aussi cahoteuse qu'un profil d'étape de montagne.

A vingt-huit ans, cette victoire dans le Giro le conduit enfin à la cime. Le coureur avait le droit à cette revanche. Le 18 octobre 1995, dans le final de Milan-Turin, il était renversé par une Jeep : double fracture, du tibia et du péroné. Avec cette septième fracture, la course de Pantani connaissait un nouveau coup d'arrêt, définitif, craignait-on. Suivit une interminable et douloureuse convalescence, ponctuée de multiples interventions chirurgicales. Cinq mois et cinq jours plus tard, le champion remontait sur un vélo. « *Si, à la fin de 1997, je n'ai rien fait de bon, si j'ai souffert pendant toute la saison sans arriver à être bien physiquement, je ne continuerai pas dans ce sport* », jurait-il.

« POURQUOI TOUJOURS MOI ? »

Le challenge s'annonçait mal. Dans le Giro, l'an passé, le cycliste chutait de nouveau dans la descente du massif de Chiunzi. Un chat avait traversé devant ses roues. Personne ne vit l'animal, même pas le coureur, mais chacun aujourd'hui jure qu'il était noir. Le roi des grimpeurs finira l'étape de montagne à la traîne. Il ne pourra repartir le lendemain. « *Pourquoi moi ? Pourquoi toujours moi ?* », se lamentait l'homme brisé.

Les organisateurs du Tour de France repêchèrent son équipe, Mercatone Uno, avant l'épreuve. Bien leur en prit. Dans l'ascension de l'Alpe-d'Huez, endroit qu'il affectionne pour sa pente abrupte, le Pirate hissait à nouveau le drapeau noir. Il récidivait deux jours plus tard dans le dénivelé qui menait à Morzine. Il terminait troisième sur les Champs-Elysées, là où il fut déjà troisième en 1994.

Après avoir remporté la plus belle victoire de sa carrière, agrémentée d'un maillot de meilleur grimpeur, Marco Pantani va s'accorder un peu de repos avant le Tour de France. Comme Richard Virenque, l'Italien n'en apprécie guère le parcours, trop apaisé à son goût. Il devrait pourtant bien y trouver quelque endroit où exprimer son inclination de grimpeur.

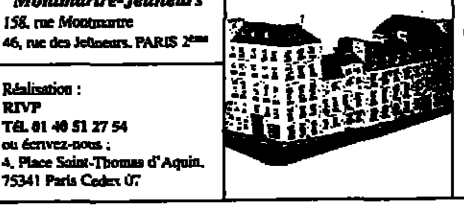
Benoît Hopquin

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

2e arrondissement



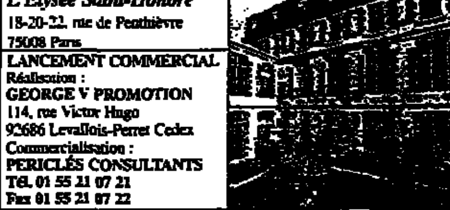
"Montmartre-Jeûneurs"
158, rue Montmartre
46, rue des Jeûneurs. PARIS 2ème

Réalisation :
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous :
4, Place Saint-Thomas d'Aquin.
75341 Paris Cedex 07

A l'angle de la rue Montmartre et de la rue des Jeûneurs (métro Bourse), la RIVP rénove un bel ensemble de bâtiments construits du 17e au 19e siècle. Logements de caractère, sur rue et sur belles cours pavées, disponibles à partir du 2 pièces. Grands appartements de 92 à 132 m², étage élevé.
Frais de notaire réduits et possibilité de réduction d'impôts en cas d'investissement locatif (amortissement PERISSOL).
Livraison prévue : début 1999.
Bureau de vente au 158, rue Montmartre : lundi et mercredi de 13h à 19h, samedi de 10h à 15h. Renseignements et réservations : RIVP 01 40 51 27 54 ou 01 40 51 27 20

RIVP

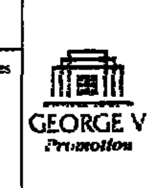
8e arrondissement



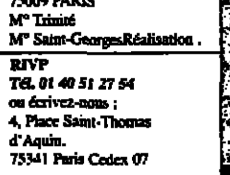
L'Elysée Saint-Honoré
18-20-22, rue de Penthièvre
75008 Paris
LANCEMENT COMMERCIAL
Réalisation :
GEORGE V PROMOTION
114, rue Victor Hugo
92686 Levallois-Perret Cedex
Commercialisation :
PERICLÈS CONSULTANTS
Tél. 01 55 21 07 21
Fax 01 55 21 07 22

A 50 mètres de l'avenue Matignon en plein cœur du VIIIe

Magnifique ensemble de deux immeubles aux façades centenaires autour d'un vaste jardin intérieur.
Luxueux appartements et duplex du studio au 6 pièces
Possibilité d'amortissement Périssol
Livraison 4ème trimestre 1999
Tél. 01 55 21 07 21



9e arrondissement



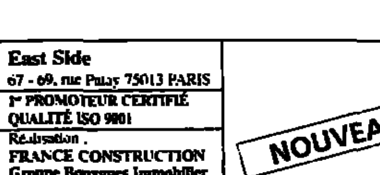
12 rue Henner
75009 PARIS
M° Trinité
M° Saint-GeorgesRéalisation .
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous ;
4, Place Saint-Thomas d'Aquin.
75341 Paris Cedex 07

La RIVP propose des logements dans une rénovation d'un immeuble de charme de pierres et de briques
Façade sur rue exposée à l'ouest sans vis à vis
Belles hauteurs sous plafond pour les étages inférieurs, parquet en entrée et séjour. Label Promotelec Confort Sécurité. Parkings en sous-sol.
Livraison 1er trimestre 1999.
Renseignements et réservations : RIVP au 01 40 51 27 54
Total disponibles : 20
Nombre de pièces : de la studette au 5 pièces et 1 local d'activité
Prix et financement : à partir de 21 300 F le m²
Libre



13e arrondissement

East Side
67 - 69, rue Patay 75013 PARIS
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation .
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9h à 19h.



BELLE RÉSIDENCE DU STUDIO AU 5 PIÈCES AVEC PARKING ET CAVE EN SOUS-SOL.

France Construction vous propose une nouvelle résidence à proximité immédiate des écoles, commerces et station de RER (ligne C). La conception et les prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort et bien-être au quotidien. La plupart des appartements bénéficient d'une «Family Room» où vous pourrez savourer de longs moments de détente, un verre entre amis ou vous créer votre jardin d'hiver, ou une salle de jeux pour enfants.
Téléphonez dès maintenant au 01 46 03 22 00 de 9h à 19h pour bénéficier du meilleur choix et des prix de lancement.
Prix de lancement

FRANCE CONSTRUCTION

15e arrondissement

Le Bailli de Suffren
Rue Edgar Faure
A 200 m du Champ de Mars

SUCCES COMMERCIAL

Réalisation et commercialisation
Réalisation : SORIF et UNIMO
Commercialisation : GFF
Tél. bureau de vente
Tel. 01 40 67 10 13

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS
3 STUDIOS ET UN 2 PIÈCES DISPONIBLES

A deux pas de la Tour Eiffel et du nouveau parc Parisien de 7 500 m² de jardins face au Journal Officiel, découvrez vite les dernières opportunités d'appartements du Bailli de Suffren. Les prestations haut de gamme retenues sont la garantie de votre plus grand confort et d'une sécurité maximale.
Travaux en cours. Réalisation SORIF (Groupe Générale des Eaux) et UNIMO (Crédit Agricole). Commercialisation GFF. Bureau de vente situé à l'angle de la rue Desaix et G.B. Shaw, lundi, jeudi, vendredi de 14h à 19h, et samedi, dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 01 40 67 10 13

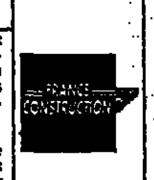
GFF

Les Patios du Soleil
Rue de Chambéry 75015 Paris
NOUVEAU
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier
150, route de la Reine
92100 Boulogne
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9h à 19h.



TRÈS BELLE RÉSIDENCE DE 56 APPARTEMENTS DU STUDIO AU 5 PIÈCES.

France Construction vous propose dans un environnement calme et résidentiel, une nouvelle résidence sur un grand jardin paysager à proximité immédiate des services, transports et du square Georges Brassens avec une grande variété d'appartements avec balcons, terrasses, parkings et caves en sous-sol. Conception et prestations de grand standing étudiés dans les moindres détails pour vous assurer confort et bien-être.
Prix de lancement
Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction. Téléphonez dès maintenant au 01 46 03 22 00 de 9h à 19h pour bénéficier du meilleur choix et des prix de lancement.



19e arrondissement

Les Allées Buissonnières
Parc des musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris
NOUVEAU PROGRAMME
Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL
9, rue Vignon 75008 Paris
Tél. 01 47 42 13 12





A 200 m du métro Porte de Pantin

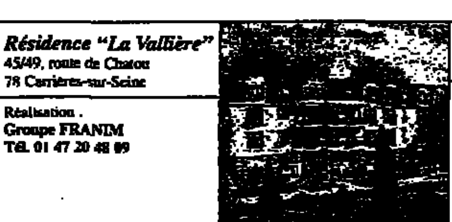
Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL. Du studio au 6 pièces. 50 appartements de disponibles.
A partir de 17 500 F le m² hors parking
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert : lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h. Rue Adolphe Mille, 75019 Paris. Tél. 01 42 45 17 59.



RÉGION PARISIENNE

78 Carrière-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine
Réalisation .
Groupe FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09



LIVRAISON IMMÉDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS du 2 P au 4 P, Maison de ville 5 pièces, à partir de 13 500F/m².

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine.
6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%
APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au lundi de 14h à 19h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

FRANIM

92 Neuilly-sur-Seine

Neuilly Marine
Angle rue de la Marine et bd Seurat
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
Groupe Bouygues Immobilier
FRANCE CONSTRUCTION
150, route de la Reine
92100 Boulogne
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9h à 19h.

Très beaux appartements du studio au 5 pièces (caves, parkings en sous-sol) et une maison individuelle. Idéal défiscalisation Périssol. Superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts. Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (grande hauteur sous plafond, parquet,...).
Pour concevoir l'appartement dont vous rêvez, avec l'aide de nos architectes et la qualité France Construction et bénéficier du meilleur choix, appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00
Prix à partir de, hors parking : studio . 645 000 F, 2 pièces : 1 255 000 F (dans la limite du stock disponible).
Bureau de Vente sur place Bd Seurat: ouvert lun., jeu. et ven. de 14h à 19h. sam., dim. et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

هكذا من الأصل

IMMOBILIER

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Dispersion de la durée de détention des appartements anciens libres à Paris en 1990 (premier et dernier décile exclus)

Dispersion de la durée de détention des appartements anciens libres à Paris en 1997 (premier et dernier décile exclus)

Quelle est la durée de détention des biens à Paris?

Entre 1990 et 1997 la durée de détention des biens des appartements anciens libres à Paris s'est allongée de façon significative, pour passer en durée médiane de 6 à 8 ans.

Il faut pour expliquer ce phénomène se souvenir, qu'entre 1986 et 1990 l'immobilier était un produit "spéculatif", et de ce fait soumis à de très fortes rotations

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES
APPARTEMENTS

PARIS 3e
Au centre de Paris REPUBLIQUE, 7e ét., gd studio *de caract., 35 m² clair, calme,* belle vue, asc. 550 000 F. AGENCE DU LAC 01-48-08-59-59

PARIS 5e
ARAGO, 7 PIÈCES 170 m², 4e, asc., vue, charme. LITTRE. 01-45-44-44-45

PARIS 6e
ODÉON pdt., 4/5 p à rafraich., 150 m², parquet, moulures, pl. sud, ch. gaz, urgt. 01-43-35-18-36

S/Chapelle-des-Carmes exceptionnel, 4 p., 83 m², 4e, asc. serv. LITTRE. 01-45-44-44-45

S/St-Etienne-du-Mont VUE EXCEPTIONNELLE 2 p., 46 m², 2e, asc. dble park. LITTRE. 01-45-44-44-45

PARIS 7e
ST-DOMINIQUE – IMM XIXe P. d. t. Au 2e, 2 pp, 32 m², t. bon état. Faibles chges, ch. individuel. Prox. commerces. Très calme. 900 000 F – 01-42-19-03-24

Champ-de-Mars, plein ciel Vues superbes s/Seine et Tour Eiffel 160 m² + 33 m² terrasse. Réception + 2 chbres. DOMUS 01-45-66-90-73

PARIS 8e
ST-AUGUSTIN, 2 p., 41 m² 2e ét., sud. Clair. Calme. 750 000 F 01-44-94-04-40

PARIS 10e
PROX. GARE EST
2 pces, 41 m², gardien, 6e ét., asc. très calme, entrée, séj., chbre., s.-d.-b., wc, chauf. gaz indiv., cuis. aménagée, cave, très bon état, agence s'abst. Tél. : 01-42-09-27-87

PARIS 13e
Pr B.-aux-Cailles, mais. s/3 nivx 4/5 p. 150 m², charme, jdinet sol, park. 01-43-35-18-36

Arago stdg rue et jard. 3 p. tt cft bon plan, 81 m², balc., soleil, box. 01-43-35-18-36

MONTSOURIS Bel appt 105 m² dble orient. sud et ouest, 2 bal., soleil, calme. Tr. gd séj., 2 chbres 2,150 MF. T. : 01-45-81-22-63

DERNIER ÉTAGE
asc. 2/3 p., 52 m², balcon. Gobelins. 01-43-36-17-36

GOBELINS 5/6 P.
Limite 5e, beaux volumes cuis., 19 m², cave 15 m², soleil. 2 950 000 F. 01-43-36-17-36

PROCHE PEUPLIERS 128 m² à terminer. Parking 2 400 000 F. 01-45-46-26-25

PARIS 14e
Montparnasse récent magnif. stud. tt cft rén. ss vis-à-vis, 29 m², soleil. 01-43-35-18-36

PARIS 15e
Proche Falguière réc. ét. él. lw dble 4 chb., 2 bains, 2 wc balc. vue park. 01-43-35-18-36

Limite 7e. 5 pièces, 3 ch. + service. Bel imm. ancien. 1er étage, très clair. 2 650 000 F. 01-53-69-97-97

PARIS 16e
VICTOR-HUGO – LONGCHAMP 2 pces 73 m², grand balcn. Magnifique vue sur jardin. 1 850 000 F. 01-53-69-97-97

PARIS 17e
PARC MONCEAU, 7 P.
Superbe 300 m². 01-47-66-97-23

PARIS 18e
BUTTE MONTMARTRE Grd studio ds cité d'artistes historique, sdb, cuis., cave très clair bon état, 33 m², 770 000 F. *01-42-62-92-34*

PARIS 19e
VILLETTE Mo Porte-de-la-V. 4 p., 82 m², double expo. calme, ensol., sur jardin, gardien, digicode, park., 1er ét., asc., cave, chauf. ind. gaz, part. : 650 000 F. Tél, le soir de 19 h à 21 h. 01-46-59-05-87

PARIS 20e
Résid. calme et claire B. 4 p. 81 m² + dble balcon, s. et b. + s. eau; cave + box. Métro Pyrénées. Px : 1,290 MF. Tél. : 01-43-49-04-74

92 HAUTS-DE-SEINE
CLAMART-CENTRE 2 p., 52 m², 3e ét. s. asc. possib. park. 780 000 F. T. : 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

92 CHAVILLE 5 p., 93 m², rés. calme, imm. bien tenu. Prox. ts comm. et transp. Px : 1,280 MF. 01-47-50-77-63, 04-67-46-18-05, 06-60-76-18-05

Près bois de Boulogne, clair, *sympa.* studio, cuis. équip., dche, wc, armoire cagibi impec. 30 m², bel imm. 6 ét ss asc. 380 000 F. T. : 01-46-51-67-31

95 VAL-D'OISE
Enghien-les-Bains Appt. 30 m², 1er ét. près gare entrée, séj., cuis. équ. sdb, chff. cent. indiv. + cave 330 000 F - 01-39-74-37-85

PROVINCE
Bordeaux-Caudéran vds part. à part. T2, 32 m², cellier, balc., park. ext., 4e ét., asc., calme, clair, expo. S.E., chf et eau indiv., gaz. Px : 320 000 F. Tél. H. R. (préf.) 05-57-64-38-74

Genève sortie Tram 12 2 p. gd stand. 190 000 F Chambrette : 35 000 F. Tél. : 01-43-37-65-73 04-5037-43-17

MAISONS

Ile d'Arz, golfe du Morbihan. Mais. 1991, terrain 650 m², s. de séj., 3 chbres, cuis. équip., 2 s. de b., garage. *Px : 1,250 MF.* Tél. : 02-97-44-30-64

Maison de campagne prox. Vendôme, Paris TGV 1 h 15, 230 m² hab., ter. arboré, 5 000 m². Px : 950 000 F. Tél. : 02-54-80-39-26

HAUTEURS MEUDON *environt, calme, boisé* maison charme, XVIIIe siècle jard. terrasse, travx, 3 700 000 F - 01-45-71-01-40

La Celle-St-Cloud Mais. d'architecte, 9 P. sur ter. 853 m² arboré Gare et commodités, part. Prix : 3,65 MF, 01-39-69-40-52

Garges-lès-Gonesse (95) proche transport, maison 6 pièces 180 m² hab., terrain 450 m², étage : 3 chbres, salle de bains, wc. RdC : séjour doublé 60 m², cuisine équipée, chbre double, wc., Sous-sol total, chauffage gaz. Quartier calme, zone pavillonnaire. Tél. : 01-34-53-66-27 06-09-85-66-45. Prix : 1 050 000 F

SIGEAN (11) calme 6 km, mer. Près Espagne. Pyrénées, aérop. à 20'. Part. vd mais. d'archit. 3 niveaux, 6 p. + stud. indép., cuis. équip., salon, s.-à-m., 52 m² chem., 1 s.d.b., 2 s.e., 3 wc 2 ter. 4 chbres, patio, chf gaz, gar 35 m², idéal retraité *ou mutation prof.* Px : 1,5 MF. Tél. : 04-68-48-39-40

PROPRIÉTÉ

Auvergne verte tourist. lim. Corrèze, Puy-de-Dôme *château XVIe, ch. d'Hôtes* Nb pos. licence IV. 1,6 MF. 04-73-23-29-47

CHARENTE-PÉRIGORD 2 h 20 TGV-Paris 12' centre Angoulême Demeure sur 1 ha et demi Parc arboré, gdes terrasses Maison avec tour Pisc. couverte, tennis Quick Vaste séjour, 6 chbres, 2 sdb + 2 se Bureau, auditorium, labo-photo 362 000 Euros. Doc sur demande. Particulier. Tél. : 05-45-60-63-45

BRETAGNE (POINTE-DU-RAZ) Maison de pêcheurs aménagée avec vue sur océean, séj., cuis. 3 chbres, 2 s. de bains, véranda cour Jard. dépend 5,4 à 480 000 F 02-99-39-61-00 - 02-99-87-51-24

Ile d'Arz, golfe du Morbihan, mais. 1991, ter. 650 m2, s. de bs, garage. Px : 1,250 MF Tél. : 02-97-44-30-64

IMMEUBLE

CHAMPS-ÉLYSÉES BASSANO
2 000 m², pierre de t. mixte à rénover. 01-55-37-96-22 ou 01-45-44-20-60

Place République
Bel imm. Pdt. asc. 11 appts., 3 boutiques, En fin de réhabilitation. Prix 7 MF, revenus projetés *650 000 F hors charges,* importants avantages fiscaux. Part. : 01-47-43-04-57

HÔTELS PARTICULIERS

ENCHÈRE NOTAIRE 01-45-48-13-08 16, rue Cernuschi, *hôtel particulier 245 m²* 3 ét., verrière, jardinet. Mise à prix : 3 000 000 F. Visites 12 et 27/6 de 9 h à 11 h, 22/6 de 15 h à 17 h.

TERRAIN

Bretagne pointe du Raz Audierne, vue axe direct mer : 2 400 m² Divis. possible. Tél. : 02-97-60-72-15

ACHATS

Rech. Urgent 100 à 120 m². Paris. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

LOCATIONS
OFFRES VIDES

PARIS 5e
RUE BUFFON, 2 P. 70 m², rdc, sur jardin, 7 057,50 cc Tél. : 01-47-89-53-13. 06-09-51-34-46.

PARIS 8e
ROSNY-CENTRE Part. Loue studio 18 m² avec balcon de 4 m² Expo. sud-ouest. 6e étage, 2 ascenseurs, interphone, parking. 2 658 F cc. Tél. : 01-48-55-23-75 (Après 18 h).

PARIS 15e

ETUDE LAFFITTE **01-40-45-76-11**

LES JARDINS LECOURBE

179, R. LECOURBE

EN LOCATION Sans commission d'agence *Disponible immédiatement*

RÉSIDENCE NEUVE 3 ET 4 PIECES

SUR PLACE 6 jrs/7 – 10 h à 19 h.

PARIS 16e
MADELEINE, 3 P. 82 m². Impeccab. 8 105 + ch. 4 P. 120 m². Charme. 11 000 F + ch. – 01-44-94-04-40

OFFRES MEUBLÉS

PARIS 18e
A louer, meublé, 1 P., cuis., 20 m², refait à neuf, ss. dche, WC palier, digicode, 4e et sur rue. Mo Marcadet-Poissonniers, Paris 18e Loyer mens. : 1 900 F. cc. Tél. : 01-60-26-05-75

PROVINCE
HAUTE-SAVOIE Pour vos vacances : loue chalet 800 m alt. 35 mn lac de Genève. Tél. : 04-50-97-26-11.

AIX-EN-PROVENCE A louer studio meublé centre historique juil./août à la semaine. Prix 1 800 F. Tél/Fax. : 04-42-54-14-12

BUREAUX

PARIS 13e – FAC TOLBIAC Bureaux 500 m² Professions libérales 50 000 F/mois cc. Tél. : 01-45-89-09-43

PROPRIÉTÉ

ÉTRANGER
A louer en Suisse A la Sage-Val-d'Hérens, (Vs) beau chalet, 7 chbres, ensol. et tranquille, idéal pour randonnées. Tél. : + (41-79) 213-56-52

ÉTRANGER
SUISSE NORMANDE Abbaye XIIIe siècle I.S.M.H. 450 m² porterie, salle capitulaire, tour, jard. médiéval, M.H. labyrinthe : buis et ifs, étang., ruisseau, terres 18 ha, primé *chefs-d'œuvre en péril.* P. 3,3 F. T. soir : 02-31-25-20-70

DEMANDES VIDES

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris rech. appts. vides ou meublés *Toutes surfaces pour* CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS Tél. : 01-42-22-98-70

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75116 Rech pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE. **01-47-20-30-05**



ÉDITION

Un livre est au jardin, cours y vite, cours y vite la librairie, Buchladen, 3, rue Burq, 75018 Paris, *Tél. : 01-42-55-42-13* et la librairie Anima, 3, rue Ravignan, 75018 Paris. Tél. : 01-42-64-05-25 Vous invitent à la lecture de *La Mort Arc-en-ciel* de Caroline Girard éditions L. Mauguin, le dimanche 14 juin à 19 heures, Square Burq, 14 rue Burq, 75018 Paris, Mo Abbesses.

GARDE D'ENFANTS

Recherche pour septembre 1998 étudiante pour baby-sitting contre chambre de service (entièrement meublée avec douche et coin cuisine) dans quartier Rennes-Montparnasse Tél. : 01-42-22-41-67 (après 19 heures).

COURS

Estival sur la moitié sud

LUNDI, la journée est bien agréable dans toute la moitié sud, où soleil et chaleur modérée sont au rendez-vous. Dans la moitié nord, les nuages sont en revanche nettement plus nombreux, avec *même de la pluie dans les régions* proches de la Manche.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Les nuages dominent en toutes régions, avec de la pluie pratiquement toute la journée en Normandie et dans les *Côtes-d'Armor, l'après-midi dans* le sud de la Bretagne et les Pays de la Loire. Vent de sud-ouest jusqu'à 70 km/h en rafales. Il fera de 17 à 20 degrés.

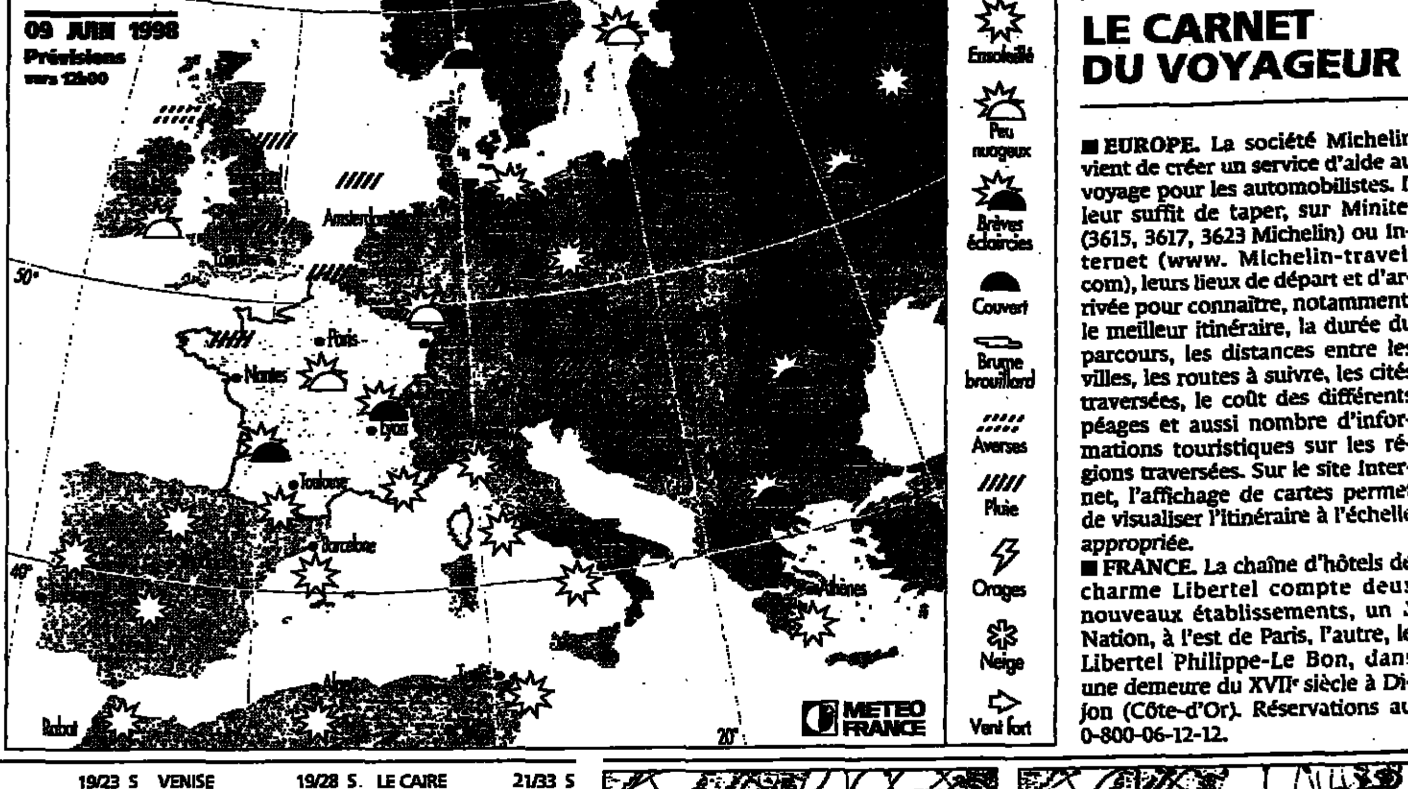
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – *Dans le Nord, la Picardie*, la Haute-Normandie et les Ardennes, la journée est grise, avec de petites pluies. En Ile-de-France et dans le Centre, les nuages dominent, mais sans pluie. Vent de sud-ouest atteignant 70 km/h en rafales dans le Pas-de-Calais. Il fera de 19 à 24 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages dominent mais autorisent néanmoins quelques éclaircies en Bourgogne et Franche-Comté, tandis qu'ils peuvent don*ner un petit peu de pluie dans* le nord de la Lorraine et de la Champagne. Il fera de 21 et 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans le Poitou et les Charentes, les nuages laissent passer par moments le so*leil ; en Aquitaine et Midi-Pyré*nées, le soleil est généreux, malgré la présence d'un fin voile nuageux. Il fera entre 23 et 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée durant, le soleil brille à travers de fins nuages d'altitude. Températures maximales 24 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil brille partout largement, malgré la présence de nuages fins et très élevés, qui restent très discrets. Il fera de 25 à 30 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **EUROPE.** La société Michelin vient de créer un service d'aide au voyage pour les automobilistes. Il leur suffit de taper, sur Minitel (3615, 3617, 3623 Michelin) ou Internet (www. Michelin-travel. com), leurs lieux de départ et d'arrivée pour connaître, notamment, le meilleur itinéraire, la durée du parcours, les distances entre les villes, les routes à suivre, les cités traversées, le coût des différents péages et aussi nombre d'informations touristiques sur les régions traversées. Sur le site Internet, l'affichage de cartes permet de visualiser l'itinéraire à l'échelle appropriée.

■ **FRANCE.** La chaîne d'hôtels de charme Libertel compte deux nouveaux établissements, un à Nation, à l'est de Paris, l'autre, le Libertel Philippe-Le Bon, dans une demeure du XVII[e] siècle à Dijon (Côte-d'Or). Réservations au 0-800-06-12-12.

PRÉVISIONS POUR LE 09 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/28 P	KIEV	19/23 S	VENISE	19/28 S	LE CAIRE	21/33 S
				POINTE-A-PIT.	26/32 S	LISBONNE	16/27 S	VIENNE	15/27 P	MARRAKECH	25/41 N
				ST-DENIS-RÉ.	21/26 N	LIVERPOOL	12/16 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/20 P
				EUROPE		LONDRES	13/19 P	BRASILIA	12/26 S	PRETORIA	3/19 S
				AMSTERDAM	16/19 P	LUXEMBOURG	13/21 P	BUENOS AIR.	10/16 N	RABAT	17/30 S
FRANCE métropole		NANCY	12/23 N	ATHENES	23/30 S	MADRID	17/29 S	CARACAS	25/29 S	TUNIS	18/27 S
AJACCIO	16/27 S	NANTES	13/20 N	BARCELONE	19/27 S	MILAN	17/29 S	CHICAGO	15/24 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/23 S	NICE	18/23 S	BELFAST	12/15 P	MOSCOU	17/29 S	LIMA	18/21 C	BANGKOK	25/33 P
BORDEAUX	13/27 S	PARIS	12/23 N	BELGRADE	18/23 P	MUNICH	10/24 S	LOS ANGELES	15/21 N	BOMBAY	29/32 P
BOURGES	13/23 N	PAU	12/24 S	BERLIN	15/23 S	NAPLES	16/26 S	MEXICO	15/29 N	DJAKARTA	26/31 P
BREST	14/17 P	PERPIGNAN	16/27 S	BERNE	10/25 S	OSLO	10/16 C	MONTREAL	14/22 S	DUBAI	30/40 S
CAEN	13/18 P	RENNES	13/21 C	BRUXELLES	15/21 P	PALMA DE M.	16/28 C	NEW YORK	17/22 N	HANOI	27/33 N
CHERBOURG	13/18 P	ST-ETIENNE	10/24 S	BUCAREST	15/26 S	PRAGUE	12/25 S	SAN FRANCIS.	14/20 S	HONGKONG	25/26 P
CLERMONT-F.	10/25 S	STRASBOURG	11/21 N	BUDAPEST	16/25 P	ROME	13/26 S	SANTIAGO/CHI	7/13 C	JERUSALEM	19/28 S
DIJON	10/22 N	TOULOUSE	12/24 S	COPENHAGUE	12/17 P	SEVILLE	21/36 S	TORONTO	11/21 C	NEW DEHLI	31/39 C
GRENOBLE	12/25 S	TOURS	12/20 N	DUBLIN	11/16 N	SOFIA	17/24 S	WASHINGTON	12/24 C	PEKIN	19/28 N
LILLE	12/19 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	14/23 C	ST-PETERSB.	12/20 N	**AFRIQUE**		SEOUL	18/23 P
LIMOGES	12/21 S	CAYENNE	23/27 P	GENEVE	14/24 S	STOCKHOLM	10/16 N	ALGER	11/28 S	SINGAPOUR	28/31 P
LYON	11/23 S	FORT-DE-FR.	26/30 C	HELSINKI	12/16 S	TENERIFE	15/19 S	DAKAR	21/25 S	SYDNEY	11/17 N
MARSEILLE	17/29 S	NOUMEA	22/26 C	ISTANBUL	19/22 P	VARSOVIE	15/25 P	KINSHASA	21/30 S	TOKYO	17/19 P

Situation le 8 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 10 juin à 0 heure TU

METEO FRANCE

INFORMATIQUE

Netscape veut devenir la première porte d'accès à Internet

RADICAL changement de cap pour la société Netscape. *Le* pionnier des logiciels de navigation sur la toile d'internet a présenté, jeudi 4 juin à San Francisco, un nouveau plan d'action qui fait la part belle au commerce électronique.

D'une part, la vente de logiciels aux entreprises qui veulent créer un réseau Intranet et se lancer sur Internet se poursuit. Netscape a annoncé la nouvelle version de SellerXpert et de MerchantXpert, deux produits de la famille CommerceXpert dont le premier vise le commerce interentreprises et le second la vente aux consommateurs. D'autre part, Netscape mise de plus en plus sur le développement et sur les revenus générés par son propre site Internet.

Le nom de baptême de ce dernier, Netcenter, ne doit rien au hasard. Mike Homer, son responsable, précise qu'il vise avec ce site, déjà second en termes de nombre de visites (environ 7 millions par jour), la place de *« numéro un en l'an 2000 »*. La stratégie de Netcenter consiste à attirer les internautes avec toute une gamme de produits et de services accessibles par tous quel que soit le navigateur utilisé.

Le récent accord avec Excite permet de fournir un moteur de recherche performant. *Les* visiteurs pourront personnaliser la page d'accueil du Netcenter, qui sera *« plus facile à organiser »* que celles des sites concurrents, affirme Mike Homer. Les internautes pourront aussi actualiser en ligne leurs logiciels et se verront même notifier par courrier électronique les améliorations disponibles. Un service de courrier gratuit leur sera également offert.

ADHÉRENTS

Néanmoins, certaines caractéristiques ne seront visibles qu'avec Navigator. Les utilisateurs du navigateur Explorer de Microsoft en seront donc privés. C'est le cas du « SmartBrowsing », la navigation intelligente qui permet, à partir de l'entrée d'un mot, d'obtenir non seulement une liste d'adresses sur la Toile, mais également de visualiser vers quels sites d'autres visiteurs se sont dirigés.

*Mike Homer veut ainsi transfor*mer les utilisateurs de Navigator en adhérents. Aujourd'hui, nombre d'entre eux ne se rendent sur le site de Netscape que parce l'adresse de l'éditeur reste enregistrée dans leur navigateur. Une manœuvre est nécessaire pour que la première destination du logiciel soit différente. Mais, selon Netscape, 25 % des visiteurs de son site sont des utilisateurs d'Explorer, et ont donc volontairement remplacé l'adresse préenregistrée de la page d'accueil de Microsoft par celle de Netscape. C'est ce phénomène que Netscape veut amplifier en rendant son site de plus en plus attractif.

Netscape mise sur la multiplication de la présence d'autres sociétés sur son site. La vocation du Netcenter consiste à servir de véritable porte d'entrée dans Internet. Une sorte de centre de transit vers de multiples destinations. Le Netcenter, tel une aérogare cyberspatiale, sera donc constellé de publicités pour différents services d'entreprises partenaires de Netscape. Une présence payante, bien entendu. Dominique Chatelain, directeur général France de Netscape, note que le Netcenter représente déjà 25 % des revenus de la *société*.

Les 75 % restants sont fournis par la vente de logiciels aux entreprises. Netscape leur offre les outils nécessaires pour devenir des fournisseurs de services à la fois à leurs employés, à leurs partenaires industriels, à leurs fournisseurs et à leurs *clients. L'*entreprise traduit cette fonction par le nouveau concept de « fournisseur de services aux entreprises » (ESP en anglais pour *enterprise service providers*), auquel souscrivent déjà des sociétés comme Citibank ou Ford Motor.

Netscape attaque ainsi sur deux fronts harmonieusement complémentaires. D'un côté, elle vend les logiciels nécessaires pour que ses clients utilisent au mieux Internet, à la fois en interne (Intranet) et pour faire du commerce électronique. *De l'autre, elle offre* une vitrine sur la Toile à ces mêmes entreprises afin qu'elles accèdent plus facilement à la communauté grandissante des internautes et *« pour servir de modèle en matière d'utilisation de* [ses] *outils sur la Toile »*, précise Dominique Chatelain.

Une stratégie séduisante qui a fait grimper l'action de Netscape de plus de 9 % mais qui n'est pas sans risques. En particulier, celui de se retrouver en position de concurrence sur la Toile des entreprises *clientes de ses logiciels... Un phé*nomène déjà expérimenté par IBM avec ses expériences de galeries marchandes destinées à promouvoir la vente de ses logiciels de commerce électronique.

Néanmoins, Netscape démontre une faculté peu commune. L'entreprise dirigée par Jim Barksdale entre dans un nouveau métier. En quelques mois, elle est passée de la vente d'un logiciel vedette, Navigator, à la pratique du commerce *électronique en capitalisant* la position privilégiée de son site. Le genre de rétablissement dont les entreprises américaines de l'informatique semblent avoir découvert le secret. Microsoft en a fait la démonstration en passant brutalement de l'incrédulité vis-à-vis du phénomène Internet à une adhésion sans réserves. Il reste à vérifier si les troupes de Netscape sont aussi souples et disciplinées que celles de son puissant concurrent.

Michel Alberganti avec Francis Pisani à San Francisco

★ **Site de Netscape : http :// home.netscape.com**

Manque à gagner

La décision, prise en janvier, de distribuer gratuitement son produit phare, Navigator, a entraîné une perte de chiffre d'affaires que Netscape doit, aujourd'hui, compenser. Selon la société, ce logiciel de navigation sur la Toile d'Internet serait désormais présent sur *70 millions d'ordinateurs. Netscape, qui détenait quelque 90 % du* marché en juillet 1996, semble avoir enrayé sa chute aux environs de 56 % face à Explorer – le concurrent de Navigator – offert gratuitement par Microsoft. Mais le manque à gagner reste considérable.

En 1997, la vente du navigateur a rapporté environ 1,2 milliard de francs à Netscape. Cette année, les logiciels destinés aux serveurs d'entreprise devraient rapporter deux fois plus que l'an dernier à l'entreprise. Mais le nouvel équilibre de la société ne pourra se passer des revenus fournis par son Netcenter.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98136

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II								■				
III				■								
IV						■					■	
V					■							
VI						■			■			
VII					■							
VIII						■					■	
IX		■		■								
X							■					

HORIZONTALEMENT

I. Prouve que l'on a de la suite dans les idées. – II. Engagée en attendant la suite. Il faudra bien monter pour le franchir. – III. Divin à Rome. Reprit le problème à la base. – IV. Un coup et un goût de vieux. Passé sur le volet. – V. Inspira Virgile. Garantiras la dette. – VI. En met plein la vue. Coup de soleil sur le Nil. Créé par Gémier, repris et développé par Vilar. – VII. Capitale chinoise. Il quitta « définitivement » la Chine en 1971. – VIII. Dadaïste puis surréaliste. Rejetés en bloc. – IX. Préparent les lauriers. – X. Ouverture en couleurs. Régénérée sans consonnes.

VERTICALEMENT

1. Travaille en continu et aussi vingt-quatre heures sur vingt-quatre.. – 2. Abattre. – 3. Ne restent jamais en place dans le cadre de leur travail. – 4. Possessif. A aujourd'hui besoin d'un maître pour être employé. – 5. Souverain d'Israël. Le prix pour le consommateur. – 6. Bien arrivée. Note. – 7. Hybride passé du verger à notre table. – 8. Bien préparé. – 9. Bien préparée, elle a traversé des siècles. Examine avec attention. – 10. Examinée avec attention. – 11. Bien propre. Pour ranger les bons mots. Négation. – 12. Change de milieu.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98135

HORIZONTALEMENT

I. Emoustillant. – II. Panneau. Epée. – III. Inusable. Ion. – IV. CDS. Noème. Nd. – V. Raï. Tu. Prisa. – VI. Atèle. Froc. – VII. Nu. Loustic. – – VIII. Is. Rapin. Eri. – IX. Bonneterie. – X. Nain. Ase. Esl (sel).

VERTICALEMENT

1. Epicrânien. – 2. Mandat. – 3. Onusien. Bi. – 4. Uns. Luron. – 5. Séante. An. – 6. Tabou. Lpna (plan). – 7. Iule. Foies. – 8. Emprunté. – 9. Le. Eros. – 10. Api. Ictère. – 11. Néons. Iris. – 12. Tendanciel.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 73

Le théorème galant

Dans ce dîner de gala, 47 convives, 28 hommes et 19 femmes, sont attablés autour de l'immense table ronde, 11 hommes ont une femme placée immédiatement à leur droite.

Combien d'hommes ont une femme assise immédiatement à leur gauche ?

Pourriez-vous énoncer une loi générale à ce sujet (le théorème galant) ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen

Réponse dans *Le Monde* du 16 juin.

Solution du problème n° 72 paru dans *Le Monde* du 2 juin.

Pour que le carré soit magique (toutes les lignes, toutes les colonnes et les deux diagonales ont la même somme), il suffit d'échanger 11 et 9, d'une part, 8 et 18, d'autre part, par rapport à la grille publiée le 2 juin.

11	24	7	20	3
4	12	25	8	16
17	5	13	21	9
10	18	1	14	22
23	6	19	2	15

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

ARCHITECTURE **Impeccablement lustré, doté de 57 000 m², le nouveau bâtiment de France Télévision a commencé à accueillir une partie des personnels des deux chaînes publiques. Au total, 2 700 personnes sont appelées à y travailler. Bénéficiant d'une situation en or dans le 16e arrondissement de Paris dans le voisinage de TF 1, Canal Plus et la Maison de la radio, il est l'œuvre de Jean-Paul Viguier, coauteur du pavillon français à l'exposition universelle de Séville. ● D'INSPIRATION ASSEZ SCOLAIRE, il a pour mission de fédérer les équipes de France 2 et France 3. Le traitement spatial et formel a été unifié. ● VOULU par Hervé Bourges, réalisé par Jean-Pierre Elkabbach et inauguré par Xavier Gouyou Beauchamps, cet édifice a fait l'objet de multiples critiques tant sur son implantation que sur son coût. L'opération coûtera au total 1,7 milliard de francs.**

L'utopie fédératrice du nouveau siège de France Télévision

Une partie des personnels des deux chaînes publiques se sont installés dans le bâtiment dessiné par Jean-Paul Viguier au bord de la Seine. Pourra-t-il unifier les deux maisons ?

L'OBJET de loin ressemble à un tourne-disque des années 80. Design strictement géométrique sans concession aux matériaux mous. Rayures alternées de couleur vert bouteille, presque noires, et blanches – un mieux, il faut avouer, après le marron et l'orange de la décennie précédente. Les myopes penseront à une mire, ou à un écran en panne. Ça tombe bien, il s'agit du nouveau siège de France Télévision, alias France 2 et France 3, un bâtiment de 57 000 m², que les salariés ont commencé à gagner à la mi-avril. Un bâtiment impeccablement épousseté, comme les aime Mme Pliz, l'illustre femme de ménage de la publicité, en vraie spécialiste des matériaux lustrés, qui a dû faire du vol plané dans le coin.

La Maison de la télévision ne passe pas inaperçue, située comme elle est dans le 16e arrondissement, au bord de la Seine, du périphérique, du RER (ligne C), de l'ancienne petite ceinture *« longue et puissante coulée verte »*, et peut-être même d'un futur tramway. Vraiment une situation urbaine en or ! En revanche, sur le plan de l'architecture, le voisinage est plutôt mixte, et même double mixte.

Dans le voisinage de TF 1, Canal Plus, la Maison de la radio...

France Télévision est bien entourée. Une bonne partie de la famille est déjà là, ce qui sera sans doute plus pratique. En aval, sur la rive opposée, TF 1 : un cauchemar de verre teinté, genre bellâtre à lunettes réfléchissantes (architecture : Bouygues). En amont, la Maison de la radio, la quarantaine sémillante, avec ses couloirs labyrinthiques. Il y a aussi Canal Plus, sur la rive gauche, un édifice nettement plus élégant, plus « classe », et dont l'immaculée blancheur (architecte : Richard Meier) vous branche en direct sur les shorts ou les jupettes de Roland Garros.

A côté du nouveau siège de France Télévision, il y a moins inspirant que les tennis sur l'autre berge de la Seine. Ainsi l'immeuble du Ponant, signé Cacoub, chapelle funéraire de l'architecture et monumental obstacle avant le parc Citroën, qui abrite le groupe Expansion. Mais aussi l'immense hôpital Georges-Pompidou, signé Aymeric Zublena, bâtiment déserté par ses grues avant même d'être achevé. Enfin, à l'arrière-plan se trouve un hôtel industriel, plutôt coquet, de Paul Chemetov, respectable auteur du ministère des finances et de la Galerie de l'évolution au Muséum.

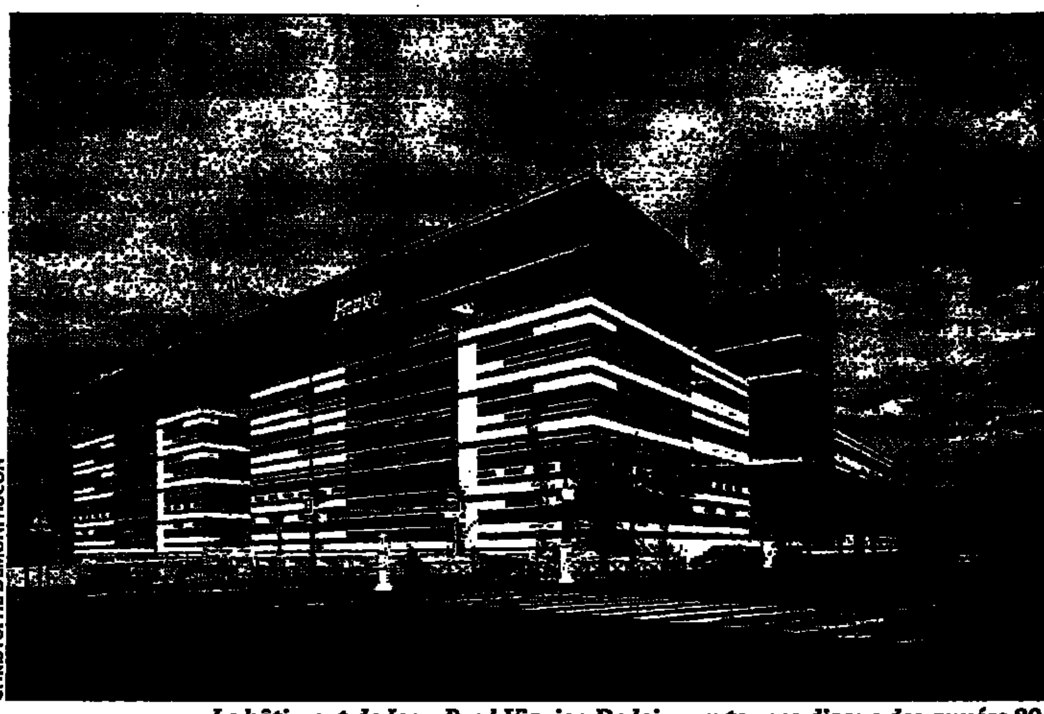
Mais les hommes de l'art qui participèrent au concours, en 1994, salivaient sur le site : quelle prouesse n'allait-on pas réussir avec ce plat de nouilles routier, couronné par la saucisse du pont de Garigliano, et baignant dans la Seine ?

Splendide déclivité, terrain impossible : Jean-Pierre Elkabbach, alors patron de France Télévison et instigateur du projet de regroupement des personnels, ne pouvait s'être trompé. Qui, parmi les huit participants au concours, aurait eu à cœur de lui déconseiller un pareil défi ? Le projet de Jean-Paul Viguier fut choisi par le président Elkabbach, aidé des conseils des architectes Ieoh Ming Pei (le Grand Louvre) et Christian de Portzamparc (la Cité de la musique). Viguier avait notamment construit avec Jean-François Jodry le pavillon de la France à l'Exposition universelle de Séville en 1992, et l'usine Gaz de France (1987) qui égaie le paysage du Stade de France.

Joyeuse concurrence architecturale ou dialogue urbain ? Cela n'aura été ni l'un ni l'autre. France Télévision, construit par Meunier Promotion, est un objet solitaire de plus, beaucoup moins moche que d'autres, assez ennuyeux, et d'inspiration plutôt scolaire. Il joue dans la cour des bons, sinon des grands, mais déjà, il n'est pas aimé. On le compare à ses voisins, avec TF 1, ce qui est terriblement injuste. On lui oppose Canal Plus, avec qui il aimerait pourtant s'entendre.

Jean-Pierre Elkabbach et son successeur Xavier Gouyou Beauchamps auront dû encaisser de multiples critiques *(lire ci-dessous)*. L'architecte, quant à lui, mis au pied du mur, aura dû affronter les réalités du site : un triangle allongé, inhospitalier, atrocement bruyant. *« Obligée de tirer parti des contraintes »*, selon une formule consacrée, l'équipe Viguier a dû travailler l'espace au corps, isoler à tout-va, et monter enfin les studios sur des boîtes à ressort – inévitable solution acoustique de tout studio performant. Autre obligation du programme, et non la moindre : *« Fédérer »* les équipes de France 2 et de France 3. Une histoire qui rappelle celle d'Air France et d'Air Inter, compagnies elles aussi fédérées, à Roissy, par les architectes Valode et Pistre, une des équipes du concours de France Télévision.

Comment fédérer ici les fausses jumelles que forment les deux chaînes ? Par l'étage présidentiel, bien sûr, au sommet, sur le plateau de notre tourne-disque. Les architectes aiment les présidents par nature, et les présidents aiment en principe les attiques (c'est ainsi qu'on appelle l'étage supérieur). Héritier d'une imprenable vue sur les péniches, Xavier Gouyou Beauchamps, prudent, a voulu cependant enfoncer le clou de la fédération en unifiant le mobilier, identique du sommet à la base, d'est en ouest et de France 2 à France 3. Sous l'attique, l'architecture a cependant encore droit à un traitement particulier de courbes et de terrasses, propices aux échanges sonnants et trébuchants : car c'est ici le domaine de la régie publicitaire.



CHRISTOPHE DEMONFAUCON

Le bâtiment de Jean-Paul Viguier. De loin, un tourne-disque des années 80.

Pour le reste, Jean-Paul Viguier, aidé par Patrick Charoin et Christian Chopin, a résolu la quadrature du site en renonçant d'emblée à arrondir les angles. Aussi retrouve-t-on de bout en bout, de cloison en cloison, les mêmes angles aigus, nés du triangle original, avec une si désarmante obstination qu'ils en deviennent obtus. L'équipe Viguier a aussi tenté d'apaiser les jalousies familiales, en les répartissant, à égalité sous le joug présidentiel, autour d'une « faille » et en dotant chacune des deux rédactions d'un semblable forum couvert. Les deux fausses jumelles sont en outre réunies par un « gril » ultra-fonctionnel qui tranche l'édifice sur toute sa longueur : entrée, sortie, ascenseurs, accueil, circulation, mots doux ou papiers bleus, guirlandes de Téléthon ou banderoles revendicatives, le gril transcende ainsi les clivages, abolit les disparités. A charge pour les deux sœurs de trouver chacune son image propre.

Un objet solitaire de plus, beaucoup moins moche que d'autres, assez ennuyeux, et d'inspiration plutôt scolaire. Il joue dans la cour des bons, sinon des grands, mais déjà, il n'est pas aimé

Pour l'heure, l'apparente égalité du traitement spatial et formel n'empêche pas que se développent des sentiments d'injustice. A tort ou à raison. Une partie des nouveaux occupants viennent de locaux peu enviables, mais *« la lumière du jour n'émeut jamais la taupe »*, dit une sentence de jardinier berrichon. Des bureaux donnent au nord, sur les atriums, quelques-uns sont en second jour. Cela devient pour leurs locataires des *« zones aveugles »*, des *« trous noirs »*, des *« placards »*. Comme dans les déménagements familiaux, la chambre de l'autre paraît toujours plus belle.

Au siège de France Télévision travailleront 2 700 personnes (jusqu'ici réparties sur une quinzaine de sites), auxquelles doit s'ajouter un millier de personnes de passage. Toutes ne peuvent être logées à la même enseigne, s'appellerait-elle France Télévision : France 2 et France 3 emménagent non seulement avec leurs archives, mais aussi avec leurs salaires disparates, leurs rancœurs. L'architecture réglera-t-elle le problème ? Avant cela, chacun lui imputera naturellement ses propres malaises et ses hésitations. On fera démolir des cloisons, on en déplacera d'autres. Puis on s'habituera. Cela s'appelle *« essuyer les plâtres »*. D'abord trop blancs, trop frais, trop ceci, trop cela... Pourtant, Viguier et son équipe n'ont pas lésiné sur les détails. Ils ont offert à leur commanditaire un produit de qualité supérieure, dessinant avec ardeur chaque élément, lissant les matières et les joints jusqu'à les faire s'évanouir.

Entre la recherche de la qualité et l'obsession de la signature, il doit y avoir un certain équilibre. Pas mal d'architectes, ces temps-ci, ont tendance à oublier l'une pour l'autre. Cela peut donner des bâtiments parfaits pour le spécialiste, mais finalement cruels pour les occupants : pas de rambardes, par exemple, juste une mince cornière d'acier. Et toujours cette idée que le pur génie de l'architecte interdit toute fantaisie de l'occupant, proscrit les buffets Henri II, les rideaux en dentelle, les affiches collées au mur, les piles de dossiers entassés en désordre, toutes les misères matérielles du travail et de la vie en commun. Un purisme vain, agressif, parfois insupportable.

Il en fallait un qui trinque pour les autres. Grâce à France Télévision, c'est donc Jean-Paul Viguier. Mais n'a-t-il pas accepté par avance de devenir « l'architecte type », celui qui réussit, en posant dans la publicité d'une marque de logiciel ? Prochaine étape, la tour Esso, à la Défense.

Frédéric Edelmann

L'immeuble en chiffres

Déménagement. La direction et l'administration de France 3 ont commencé à emménager à la mi-avril, celles de France 2 et la présidence arriveront à la mi-juin. Début août arrive la régie France publicitaire désormais intitulée France Télévision Publicité. La rédaction de France 2 déménage à la mi-août, celle de France 3 début septembre.
Surface. 56 000 m², dont 21 000 m² de bureaux, 22 000 m² de locaux de production, 1 800 m² de plateaux.
Equipements. Un studio de 600 m² et 4 studios de 300 m². 47 salles de montage, 10 salles de mixage, 6 salles de post-production, 3 régies, 2 salles de projection (180 et 80 places)
Coût. L'opération globale, après trente mois de travaux, aura coûté 1,738 milliard de francs, dont 780 millions de francs pour la construction et l'aménagement de l'immeuble.
Adresse. 7, esplanade Henri-de-France, Paris 16e.

Critiques multiples et enquête de la Cour des comptes

FALLAIT-IL installer France Télévision à l'intérieur ou à l'extérieur de Paris ? Cette polémique s'attachera longtemps au siège des chaînes publiques, qui s'est posé aux frontières de la capitale, mais n'a pas voulu passer le cap de la banlieue où les terrains sont réputés moins onéreux.

Cette opération aura été menée par trois présidents. Voulue par Hervé Bourges en 1992, elle a été réalisée par Jean-Pierre Elkabbach. C'est Xavier Gouyou Beauchamps qui en fera l'inauguration. Certains reprochent aux dirigeants de France Télévision de s'être obstinés à vouloir une adresse parisienne et d'avoir négligé une proposition de la régie Renault à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), préférant racheter à la SNCF des terrains jugés trop chers. Cet hectare et demi en forme de triangle, situé sur la ZAC Citroën-Cévennes, zone d'aménagement de la Ville de Paris appartenait, en effet, à la SNCF qui en réclamait 450 millions de francs. En dépit des demandes réitérées de France Télévision, l'administration des Domaines, chargée de fixer le prix des terrains appartenant à l'Etat, n'aurait jamais voulu réviser ce prix à la baisse.

PRESSIONS DE M. BALLADUR

Ce terrain a d'autres défauts : il est situé sur l'un des deux projets de tracé du tramway entre Issy-les-Moulineaux et la porte de Versailles : et sa déclivité a obligé à des gymnastiques architecturales qui ont abouti à installer les studios en sous-sol. Plus grave, le voisinage avec la ligne C du RER a obligé à construire une paroi moulée pour atténuer les vibrations causées par le passage des trains. Estimés à 23,5 millions de francs, ces surcoûts ont été déduits, selon France Télévision, de la somme versée à la SNCF.

En ce qui concerne la construction, France Télévision, pour se prémunir contre les risques de dérive, a fait appel à un maître d'ouvrage. Filiale de la BNP, Meunier Promotion était responsable du respect des coûts et des délais ; à charge pour elle d'assumer les conséquences des dépassements. Au final, l'opération coûtera 1,7 milliard de francs, financé par un crédit-bail. Ce dernier porte sur l'opération immobilière (terrain et bâtiment) et sur certains honoraires. Les frais financiers s'élèveraient à 1,6 milliard de francs.

Les détracteurs du projet reprochent surtout à Jean-Pierre Elkabbach d'avoir cédé aux pressions d'Edouard Balladur, alors premier ministre, qui voyait là l'intérêt d'une implantation prestigieuse dans l'arrondissement dont il est l'élu.

Les critiques les plus virulentes sont venues d'Alain Griotteray, député UDF du Val-de-Marne et « tombeur » de Jean-Pierre Elkabbach, notamment sur les contrats des animateurs-producteurs. *« L'intérêt économique du projet de siège commun avait été initialement apprécié dans un contexte du marché immobilier qui s'est profondément modifié depuis lors »*, écrit Alain Griotteray, dans *L'Argent et la télévision* (éditions du Rocher). Le député critique le plan de financement *« très lourd »* et *« le caractère inopportun de cet investissement »*. *« Dès lors que son équilibre économique n'apparaît plus assuré, les avantages pour l'état du projet de siège commun ne paraissent plus guère comparables aux inconvénients qu'il représente. On pouvait construire ailleurs et à un meilleur coût, ou même étudier sérieusement la transformation d'un des nombreux immeubles de bureaux vacants. »* Il reste à savoir si la Cour des comptes, qui a décidé de s'intéresser à ce dossier, parviendra aux mêmes conclusions.

Françoise Chirot

Maître Lombard défend César

Le sculpteur a été mis en examen le 19 mai. Son avocat proteste en justifiant les dons d'œuvres d'art et affirme qu'il n'y a pas eu de surfacturation

« C'EST une histoire hallucinante ! », a déclaré au *Monde* Mᵉ Paul Lombard, l'avocat de César, après l'annonce de la mise en examen du sculpteur et de son placement sous contrôle judiciaire pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »*, le 19 mai, par le vice-président du tribunal de grande instance de Lyon, Marc Laleix (*Le Monde* du 5 juin).

Le juge Laleix soupçonne César d'avoir surfacturé une œuvre, *L'Homme du futur*, une dizaine de tonnes de bronze et cinq mètres de haut, érigée en 1992 près de l'Opéra de Lyon. La sculpture a été commandée en 1989 par un promoteur, Henry Pochon, dont la société immobilière, la Slyci (Société lyonnaise de conseil en investissement), a été placée en liquidation judiciaire en 1997.

PROCÈS-VERBAL DÉDICACÉ

Les policiers du SRPJ de Lyon ont enquêté sur les comptes de la Slyci et se sont étonnés d'une majoration importante entre le prix facturé de l'œuvre (3,65 millions de francs) et le devis initial (2,5 millions de francs). Soit un surcoût de 1,15 million de francs. Les policiers ont épluché les collections de Henry Pochon, mis en examen dans le cadre de cette transaction pour *« abus de biens sociaux »*. Ils ont trouvé plusieurs César, et ont soupçonné l'artiste de les avoir offerts à l'entrepreneur en échange de ce surcoût financé par sa société. Le 28 mai 1997, alors que César préparait sa rétrospective à la Galerie nationale du Jeu de paume, un capitaine du SRPJ de Lyon s'est rendu dans son atelier pour retracer l'origine des œuvres. Une *Compression de chardons* ne posait aucun problème : elle avait été donnée par l'artiste pour une vente de charité au profit du Mouvement de défense des grands accidentés de la vie, où Henry Pochon l'avait probablement acquise.

Mais deux sculptures étaient des dons de César à son collectionneur : un des reliefs de cafetières émaillées de la série *Hommage à Morandi* et une compression faite de drapeaux de la ville de Lyon, pour une valeur globale estimée 850 000 francs.

Les policiers sont convaincus que cette somme a été payée par la société de M. Pochon, par le biais de ce fameux surcoût de 1,15 million de francs. Si convaincus que, lorsque César, soixante-dix-sept ans, a répondu à la convocation du juge lyonnais, il a été placé en garde à vue six heures durant, avant d'être mis en examen et de devoir s'acquitter d'une caution de 300 000 francs. L'artiste a orné le procès-verbal d'une dédicace qui, si elle passait en vente, vaudrait de l'or, tant l'écriture tremblée de vieillard en est émouvante : *« Je proteste contre cette mise en examen, César, 1998, Lyon. »*

Ses déclarations au juge sont de la même eau : *« Je ne comprends pas ce que l'on me reproche par rapport à M. Pochon. Pour moi, c'est un promoteur, un client qui allait me faire du bien, comme on dit à Marseille... Je lui ai offert un César, c'était moins cher que d'offrir des fleurs à sa femme... »* La logique des artistes rejoint rarement celle des juges. Selon Paul Lombard, *« cette pratique de don d'œuvres existe depuis Raphaël jusqu'à Picasso, en passant par Van Gogh. Elle est parfaitement courante dans le marché de l'art et n'a strictement rien d'illégal »*.

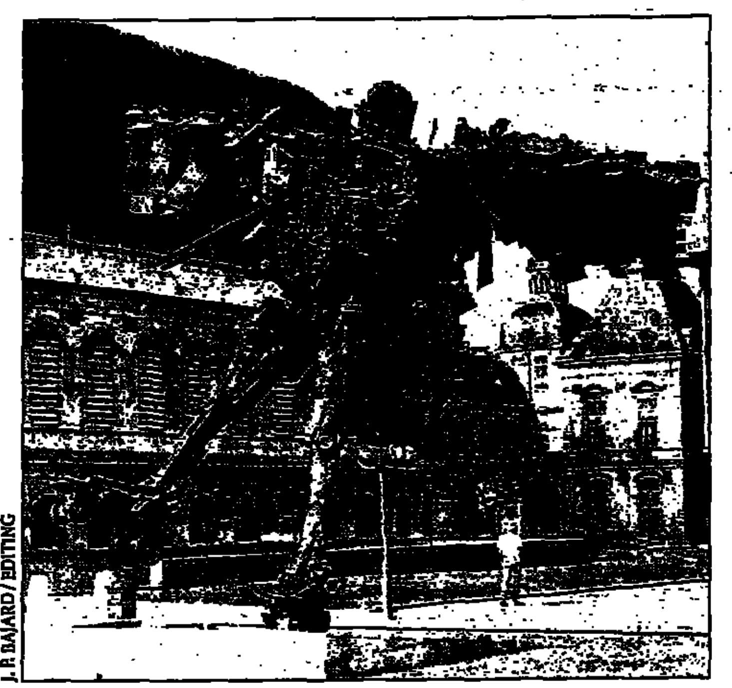
DEMANDE DE NON-LIEU

Reste le problème de la surfacturation. Selon les défenseurs de César, il s'agit d'un avenant au premier contrat. Le promoteur avait originellement choisi un *Homme ailé*, proche de celui érigé à Clamecy. Les frais de fonte s'élevaient à 350 000 francs. Au vu des plans de la place Tolozan, située près de l'Opéra et de l'hôtel de ville de Lyon, César l'avait jugée mal adaptée, et un nouvel accord était intervenu sur une autre œuvre, mieux proportionnée à son environnement, mais dont les frais de fonte étaient de l'ordre de 1 million de francs. C'est cet *Homme de la liberté*, aussi appelé *Rambo*, qui fut choisi, ce qui explique la différence de prix. Et Mᵉ Lombard de préciser que *« César n'a jamais touché la totalité de cette somme, mais seulement 3,2 millions, parce que entre-temps l'entreprise de M. Pochon avait fait faillite. Autrement dit, César en est pour plus de 400 000 francs de sa poche ! »*

L'avocat a annoncé son intention de déposer une plainte pour *« violation du secret de l'instruction »* et s'insurge contre les rumeurs émanant du palais de justice de Lyon selon lesquelles la sculpture incriminée ne vaudrait pas le prix qu'on l'a payée : *« Une œuvre d'art n'est tarifée ni par la loi ni par la justice, mais par ce que l'amateur estime devoir payer. »*

Paul Lombard demandera un non-lieu pour son client. L'obtiendra-t-il ? César, s'il est le sculpteur français le plus connu au monde, et le plus populaire dans l'Hexagone, n'est guère prisé de la justice lyonnaise. Lorsque le tribunal de commerce avait ordonné, en février 1997, la saisie et la vente de la sculpture litigieuse, César avait refusé, au nom de son droit moral d'artiste, qu'elle soit déplacée. Comme rares sont les enchérisseurs capables d'acheter une œuvre inamovible, la vente n'a pas eu lieu, au grand dam du liquidateur judiciaire en charge du passif de la société de M. Pochon.

Harry Bellet


J. P. BAJARD / EDITING

L'objet du contentieux : « L'Homme du futur », une statue de bronze d'une dizaine de tonnes et de 5 mètres de haut, érigée en 1992 près de l'Opéra de Lyon.

DÉPÊCHES

■ **VENTES AUX ENCHÈRES : les enchères de printemps à New York** ont généré plus de 313 millions de dollars (environ 1,6 milliard de francs). L'estimation initiale était de 2 milliards de francs. Si Christie's a raté sa vente de peinture impressionniste, elle a remarquablement réussi celle d'art contemporain : l'ensemble proposé est parti pour un total de 96 millions de francs. Le record de la soirée a été atteint par le peintre allemand Gerhard Richter pour *Seestuck*, adjugé plus de 15 millions de francs. Douze autres records ont été battus pour des œuvres de Polke, Richard Tuttle, Blinky Palermo ou On Kawara. Sotheby's peut pour sa part s'enorgueillir de la vente, le 14 mai, de *Orange Marilyn*, d'Andy Warhol, pour 17,3275 millions de dollars (près de 103 millions de francs). Cette somme quadruple le précédent record de Warhol.

■ **ŒUVRES D'ART : un groupe de travail sur les spoliations nazies** créé par les musées américains a demandé jeudi 4 juin une inspection immédiate des collections pour y chercher des œuvres d'art éventuellement volées durant la seconde guerre mondiale. Ce groupe, réuni à Worcester (Vermont), a recommandé aussi que ses membres n'empruntent pour une exposition *« aucune œuvre qui aurait été confisquée illégalement (...) et jamais restituée »*.

■ **PATRIMOINE : le deuxième Symposium des entreprises de restauration du patrimoine architectural**, qui a eu lieu à Strasbourg le 4 juin, a permis à Aristote Bouratsis, de la Commission européenne, d'annoncer deux initiatives communautaires : la possibilité pour les Etats membres d'appliquer un taux de fiscalité réduit aux biens culturels et la volonté de créer au niveau européen *« un environnement favorable au mécénat d'entreprise »*. L'Union européenne veut ainsi encourager les entreprises liées au patrimoine culturel et à sa restauration *« en raison de l'impact considérable qu'il a sur l'économie et sur l'emploi »*, en période de crise. Dans l'Union, 200 000 bâtiments historiques sont protégés mais il en existe 2 millions à 3 millions au total. Leur valeur est estimée à 1 000 milliards d'écus (environ 6 400 milliards de francs) et l'on dépense en moyenne 1 % de leur valeur par an pour les conserver.

■ **Un manuscrit de Maria Callas a été volé, le 3 juin**, à la Mairie de Paris, où une exposition est consacrée à la cantatrice. Il s'agit d'une lettre de quatre feuillets, adressée en 1971 au cinéaste Pier Paolo Pasolini. Les feuillets étaient protégés par des plaques de Plexiglas vissées au mur de la salle d'exposition. Ces plaques ont été brisées.

Le théâtre de Quimper voit le jour après un « éprouvant marathon »

QUIMPER
de notre correspondante régionale

Beaucoup de bois, pas mal de béton : le nouveau Théâtre de Cornouaille, à Quimper, ne cultive pas l'esbroufe. Sobre et élégant, servi par un vaste parvis, il est la petite dernière des soixante-trois scènes nationales issues de la décentralisation. Sa façade rappelle l'âge d'or des grandes salles de cinéma, avec sa résille qui permet les accrochages les plus fantaisistes. Venus, pour beaucoup, *« voir où passaient leurs impôts »*, les premiers visiteurs gardent plutôt leurs soupirs d'aise pour la salle elle-même, fonctionnelle, confortable et dotée de *« vrais »* fauteuils rouges. C'est ainsi que les architectes, Nicolas Michelin et Finn Geipel, ont conçu leur œuvre, non comme *« un manifeste d'esthétique architecturale »*, mais bien comme un *« outil »* qu'artistes et spectateurs devront faire à leur main.

Le maire de Quimper, Bernard Poignant (PS), l'imaginait *« sans dorure ni place de second rang »*, dessinant comme une porte contemporaine à l'entrée du vieux centre-ville de granit. Au final, le Théâtre de Cornouaille se vante d'être l'un des moins chers de France dans la catégorie des sept cents places – le chantier s'est élevé à 62,5 millions de francs. Cela n'a pas empêché sa gestation d'être si longue que M. Poignant en plaisantait, le mercredi 20 mai, lors de la soirée lançant un mois d'inauguration. *« Au rythme des rebondissements qu'a connus la construction de cette salle et des alternances politiques qu'a vécues notre pays, je me demandais quel ministre de la culture l'inaugurerait... »*, s'interrogeait l'élu devant Catherine Trautmann.

« ACCÉLÉRATEUR DE PARTICULES »

S'il ne tient pas à revenir sur les presque dix années de batailles menées par la droite locale contre le nouvel équipement, son ancien adjoint à la culture, Vincent Picheral, n'hésite pas, lui, à détailler cet *« éprouvant marathon »* émaillé de moult pétitions et recours administratifs. Le maire a bien failli y laisser sa réélection en 1995. *« Les discours des opposants utilisaient exactement les mêmes mots qu'au début du siècle. Comme si l'on n'avait rien appris »*, soupire-t-il. De fait, en 1904, la municipalité républicaine avait déjà essuyé une longue tempête pour la construction d'un petit théâtre à l'italienne. Pourquoi une scène si petite, pourquoi pas une salle des fêtes « polyvalente », dit-on désormais ? Au début de ce siècle, les partisans du granit régional s'étaient insurgés contre le recours au béton. Le maire leur avait cédé, en en faisant encadrer quelques fenêtres. M. Poignant a dû lui aussi revoir à la baisse l'utilisation de bois exotique, qui avait déclenché l'ire des écologistes cette fois. Encore cette scène nationale semble-t-elle pouvoir éviter l'hostilité des militants bretonnants. Directeur du Théâtre de Cornouaille et homme de musique, Michel Rostain multiplie les gages de bonne volonté à leur égard, en programmant par exemple, d'entrée, l'irréprochable – quoique extrêmement austère – chanteuse traditionnelle Annie Ebrel, alliée au contrebassiste Ricardo Del Fra. *« A mon arrivée, en 1995, j'étais suspecté de vouloir apporter la culture bien-pensante parisienne. L'identité régionale agit ici comme un accélérateur de particules. Stimulant »*, résume-t-il, beau joueur. En trois ans, sans véritable salle de spectacle, il a doublé le nombre de spectateurs.

Martine Valo

L'Etat achète le château de Voltaire à Ferney pour 17 millions de francs

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

Après plusieurs années de négociations avec le cabinet londonien Christie's, mandaté par les propriétaires, le château de Voltaire, situé à Ferney (Ain), entre dans le patrimoine de l'Etat pour 17 millions de francs. Gérée désormais par la Caisse des monuments historiques et des sites, l'acquisition concerne le château, son parc de 7 hectares ainsi qu'une large part du « mobilier voltairien » (tableaux, fauteuils, meubles, objets, souvenirs) qui y est inclus.

L'opération a été dévoilée par Catherine Trautmann, vendredi 5 juin, dans le grand salon du château. En présence de leurs représentants, la ministre de la culture et de la communication a rendu un hommage appuyé aux familles propriétaires pour le *« respect et le soin jaloux »* qu'elles ont apportés *« à la conservation remarquable de ce lieu de mémoire »*.

Mᵐᵉ Trautmann a précisé que le château devrait abriter un Centre culturel de rencontres dédié, au-delà et dans le droit-fil de la préservation du patrimoine intellectuel voltairien et du Siècle des Lumières, à la défense des droits de l'homme, à la liberté d'expression, à la lutte contre l'intolérance et l'extrémisme. Outre le soutien de l'Etat, ce projet devrait être soutenu financièrement par des collectivités locales et territoriales.

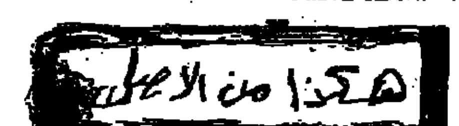
C'est le 9 février 1759 que Voltaire, après s'être attardé dans le Genevois français, aux Délices et au château de Tournay, achète sa terre de Ferney et son manoir aux allures de maison forte, construit en pierre du Jura et en molasse. Agé de soixante-cinq ans, il y séjournera jusqu'en 1778. Le philosophe, tour à tour urbaniste, architecte, ingénieur, promoteur, agriculteur et mécène, se dépense sans compter pour aménager sa terre, développer l'industrie et la population, encourager les arts, le théâtre et le rayonnement de la pensée. C'est à Ferney qu'il publie *Candide* et écrit le *Traité sur la tolérance*, le *Dictionnaire philosophique portatif*, les *Questions sur l'Encyclopédie* et plusieurs tragédies. A Ferney, Voltaire, vieillard sautillant, déploie une activité intense. Il entretient une fabuleuse correspondance (30 000 lettres), reçoit les plus beaux esprits du temps.

COMBAT DE L'HOMME ÉCLAIRÉ

Le pastel que Maurice Quentin de La Tour exécute de lui en 1736 (et qui fait partie de l'acquisition) dresse un portrait saisissant : le philosophe porte une perruque cendrée aux reflets mauves qui dissimule son grand front, le visage est pâle comme une porcelaine, légèrement marqué de rose aux pommettes et de bleu au bas des joues et du menton. Il pose, un volume ouvert dans la main gauche, le bras droit en appui sur sa hanche. Un mince filet rouge trace les lèvres, sillon pincé au-dessus du menton volontaire. L'œil marron pétille, défie avec une ironie non cachée.

A Ferney, Voltaire se lance dans de grands combats humanitaires, se bat pour le respect des droits de l'homme : affaires Calas, Sirven, Lally-Tollendal, chevalier de La Barre. Selon Mᵐᵉ Trautmann, c'est, plus que le château lui-même, ce combat de l'homme éclairé pour la *« dignité de l'homme, la liberté d'expression et l'universalité, et la volonté d'en assumer la pérennité »* qui a motivé la démarche de l'Etat.

Laurent Guigon



هكذا من الأصل

Le Festival de Saint-Florent-le-Vieil magnifie l'esprit de la rencontre

Les sortilèges croisés des mélodies d'Asie et d'Occident ont ravi public et artistes

Jusqu'au 17 juin, le Festival de Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire) fait se rencontrer avec bonheur des musiciens orientaux et des musiciens occidentaux, en croisant des instruments jouant selon le même type de tempérament. Depuis cinq ans, cette volonté de rapprochement artistique entre Asie et Occident est la préoccupation de Pierre-Jean de San Bartholomé, organisateur du festival.

FESTIVAL ASIE-OCCIDENT. Ensemble Micrologus, Patricia Bovi (direction), Daoud Sadozai (rubab), Massud Sadozai (tabla) ; ensemble Doulce Mémoire, Denis Raisin Dadre (direction), Monâjât Yultchieva (chant), Shawquat Mirzâev (rabâb). Abbatiale de Saint-Florent-le-Vieil, le 6 juin. Jusqu'au 17 juin. De 60 F à 145 F. Tél. : 02-41-72-62-02.

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
de notre envoyé spécial

La rencontre Asie-Occident est, depuis cinq ans, la préoccupation de Pierre-Jean de San Bartholomé, metteur en scène, photographe, organisateur d'événements et de spectacles. Dans un court préambule, le directeur du Festival de Saint-Laurent-le-Vieil prévient : *« Il n'était pas question de faire jouer absolument les Européens et les Orientaux ensemble. Pas de métissage obligé. Mais, au cours des répétitions, des rencontres étonnantes se sont faites. Ils ont d'eux-mêmes décidé d'aller plus loin et de jouer ensemble. »* On craint pourtant la rencontre orchestrée, comme dans ces productions *crossover* qui n'expriment que la déroute des producteurs en mal de « produits » de marketing.

Mais, dès la première intervention croisée de l'ensemble Micrologus et des frères afghans Sadozai, on est rassuré. Les instruments jouent selon le même type de tempérament ; la jeune danseuse-chanteuse pamir qui s'est jointe au groupe in extremis émet de la même façon que Patricia Bovi, avec des intervalles très purs, à gorge déployée (comme ces sons de jeux d'anches d'orgue dits « en chamade »), avec la même sinuosité expressive de la ligne mélodique et de ses ornements. Un raffinement commun au répertoire chanté à Venise au début du XIVe siècle et à celui d'Afghanistan, accompagné au rubab.

Le répertoire que chante l'Ouzbek Monâjât Yultchieva date du XVe siècle. Sublimes monodies accompagnées, souvent en notes répétées au rabâb (autre type d'instrument à cordes pincées que le rubab de Daoud Sadozai). Parfois, une rupture de modulation fait basculer la voix de la belle chanteuse au visage triste dans une tessiture basse, au bord de la cassure, où des choses terribles et tristes semblent dites.

Mais c'est pour mieux mettre en valeur le retour à l'éloquence plaintive et implorante des notes aiguës de sa tessiture, dont elle joue avec une aisance technique assez ahurissante. Et l'on est à peine surpris de l'entendre orner son chant d'artifices exquis, dont allaient user, quelque temps après, les auteurs d'airs accompagnés, en France et en Italie : flattements (légères ondulations de l'intonation), exclamations, jeux de vibratos divers.

Les musiciens de Doulce Mémoire, qui chantent et jouent un répertoire polyphonique très différent (celui d'une fête de Carnaval au temps de Laurent le Magnifique), offrent une contrepartie stylistique et sonore édifiante.

On « sent » moins les deux pièces qu'ils jouent en commun avec la chanteuse (par trop de disparité stylistique), mais on est conquis par leur professionnalisme (ils jouent de mémoire, maîtrisent l'espace scénique « à l'américaine »), par leur vitalité. La voix pimpante du ténor Serge Goubioud parvient même à dominer un ensemble pétaradant d'instruments à anches et une partie de percussion jouée avec une richesse confondante par Bruno Caillat.

A l'issue de cette formidable journée de musiques, sur l'esplanade de l'abbatiale le public ravi croise les artistes, encore ébaubis de ces sortilèges croisés. Le président, Hervé de Charrette, est là, abordable et sans façon ; son épouse sert des verres d'anjou rosé et de la brioche. Saint-Florent est décidément un simple et vrai lieu de rencontres. Non un instrument politico-artistique bien-pensant.

Renaud Machart

Une nuit de musiques improvisées comme un élan pour l'avenir de l'AJMI

AJMI-LES 20 ANS, La Manutention, Avignon, les 4, 5 et 6 juin.

AVIGNON
de notre envoyé spécial

« Le meilleur moyen d'écouter du jazz, c'est d'en voir. » La phrase orne l'une des affiches qui décorent La Manutention, à Avignon. Un parti-pris, une déclaration d'intention prise en janvier 1978 par des passionnés pour qui le jazz se cherche, s'invente, se trouve ou ne se trouve pas d'abord à l'épreuve de la scène. Ce soir du 6 juin, dans l'ancien dépôt d'armes napoléonien, pour fêter les vingt ans d'existence de l'Association pour le jazz et la musique improvisée (AJMI) on se presse autant pour la musique que pour rendre hommage à cette équipe formidable.

Longtemps presque seule et sans point d'attache, l'AJMI est devenue un repère qui a servi à d'autres structures, dans d'autres villes. Le nomadisme dans la Cité des papes (salle Benoît-XII, chapelle des Pénitents-Blancs, *Librairie du monde méditerranéen*, Théâtre du Chêne-Noir pour les débuts d'une programmation régulière...) a pris fin en 1994 lorsque l'AJMI, les cinémas *Utopia* et la compagnie de danse Les Hivernales se sont installés à La Manutention, près du flanc arrière du Palais des papes.

Pour son anniversaire – avec gâteau et visite attentive du maire (RPR) Marie-Josée Roig – l'AJMI déborde de son espace habituel. Les quatre salles de l'Utopia reçoivent duos et trios devant les écrans blancs ; en plein air, entre deux ondées, déambule En attendant mon oncle, mini-fanfare allumée. Les danseurs ont laissé le lieu de leurs mouvements à une installation qui mêle les sculptures du guitariste Philippe Deschepper et des captations vidéo de Kamel Maad, le tout mis en espace par Eric Gounelle d'Entrée 9.

Avec cinq concerts simultanés, différents toutes les heures, on a ici comme un état des lieux provisoire des musiques improvisées. L'AJMI a ses fidèles ; certains des noms qui créent le jazz actuel y ont grandi ; la plupart y reviennent régulièrement. Ce sont des artistes de coeur et d'amitié. Le contrebassiste Claude Tchamitchian a présenté, le 4 juin, une création pour contrebasses et violoncelle, Jimmy Giuffre, a été joué, les 4 et 5. Pour l'anniversaire les complétistes ne veulent rien manquer, d'autres s'arrêtent sur quelques noms. On peut aussi se laisser emmener, au hasard. Bruno Chevillon et Marc Ducret en duo contrebasse-guitare ; le saxophoniste André Jaume, avec le batteur Randy Kaye, rejoints par le guitariste Rémy Charmasson pour un trio beau et fort ; Charmasson et Raymond Boni pour faire chanter et rugir les guitares ; Alfred Spirli, percussionniste, manipulateur d'objets et Thierry Madiot au trombone ludiques et musiciens ; Christine Wodraska, Daunik Lazro, Yves Romain et Philippe Deschepper en improvisateurs absolus ; des nouveaux à suivre, comme les saxophonistes Lionel Garcin et Véronique Magdelenat... C'est un grand chambardement acoustique et électrique, sans idées arrêtés, un terrain d'expérience, en forme d'élan pour l'avenir. Ultime précision : avec 1 million de francs, l'AJMI mène à l'arraché une saison quand le Festival de jazz de Vienne, par exemple, n'organise qu'une de ses treize soirées avec la même somme.

Sylvain Siclier

LES NOUVEAUX FILMS

RED CORNER

■ Richard Gere, super-VRP de la camelote hollywoodienne à Pékin, se fait arrêter auprès du cadavre d'une créature avec laquelle il vient de se rouler dans les draps d'une suite du Peace Hotel, et expédier au cachot : une telle accumulation d'imbécillités racistes, d'éxotisme débile, de poncifs et d'arrogance américaine laisse redouter qu'on est parti pour un remake version « Empire du milieu » de l'infect *Midnight Express*. On respire en retrouvant le degré ordinaire de bêtise d'un scénario fondé sur la sacro-sainte alliance des gentils. La charmante avocate passée de la ligne du Parti aux droits de l'homme pour les beaux yeux de la star américaine se retrouve chef de file d'une hétéroclite brigade composée des représentants du peuple chinois issus de la base, des pères éplorés par la mort de leurs filles, et de l'aile éclairée de la Cité interdite. On pourrait en sourire, si ce brouet pékinois peu piquant n'était filmé avec une platitude appliquée.

Jean-Michel Frodon

Film américain de Jon Avnet. Avec Richard Gere, Bai Ling, Bradley Whitford. (2 h 02.)

LA FEMME DU COSMONAUTE

■ *Les deux interprètes féminines* du film, Victoria Abril et Rossy de Palma, et la dimension baroque de l'intrigue, qui évoque les dissensions conjugales d'un cosmonaute en mission dans l'espace et de sa femme restée à terre, suggèrent une certaine accointance avec le cinéma de Pedro Almodovar. L'analogie s'arrête ici, avec l'incapacité flagrante de Jacques Monnet de tirer aucun de ces postulats du côté du cinéma. Le dispositif majeur du film – une installation vidéo qui permet au cosmonaute de rester en contact permanent avec sa femme – l'atteste : c'est bien de la planète télévisuelle qu'il s'agit, et de sa face la plus médiocre, quand bien même le réalisateur voudrait faire accroire qu'il suffit de filmer un cosmonaute en apesanteur dans un petit écran pour sortir de cette orbite. *La Femme du cosmonaute* se contente de filmer la plus insipide des scènes de ménage à la façon d'une sitcom.

Jacques Mandelbaum

Film français de Jacques Monnet. Avec Gérard Lanvin, Victoria Abril, Rossy de Palma. (1 h 50.)

LE MYSTÈRE DES FÉES – UNE HISTOIRE VRAIE

■ Présenté en version française uniquement, ce *Mystère des fées*, affecté du regrettable sous-titre *Une histoire vraie*, évoque les mêmes faits que le récent *For Ever*. Quelque part en Angleterre, durant la guerre de 1914-1918, deux petites filles déclarent avoir rencontré des elfes et des fées et produisent des photographies, à première vue sans trucage, de créatures sylvestres. Réalité ou supercherie ? La question intéressa l'écrivain Arthur Conan Doyle, qui se passionnait pour les phénomènes paranormaux. En décidant, dès le début, de se placer du côté des petites filles et de l'affirmation de l'existence des fées, le film de Charles Sturridge met de son côté le public enfantin, mais perd toute l'ambiguïté qui pouvait faire le prix de ce récit.

Jean-François Rauger

Film américain de Charles Sturridge. Avec Florence Hoath, Elizabeth Earl, Harvey Keitel et Peter O'Toole. (1 h 35.)

SORTIR

PARIS

L'apparence des cieux
Dans le cadre de l'exposition « L'apparence des cieux, astronomie et astrologie en terre d'Islam », l'Auditorium du Louvre propose, à travers une sélection de fictions, de documents d'archives et de films expérimentaux, un cycle consacré à l'imaginaire du ciel au cinéma, de 1898 à 1998. Féeries allégoriques (*Le Voyage dans la Lune* de Georges Méliès, 1904), fantaisies visionnaires (*La Femme sur la Lune* de Fritz Lang, 1929) et productions fantastiques (*Dark Star* de John Carpenter, 1954) en sont quelques-unes des multiples représentations. Une grande partie des documents présentés est inédite, certains ayant été restaurés pour l'occasion.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Du 6 au 24 juin. Tél. : 01-40-20-54-55 et 01-40-20-51-86.

Les Carrefours de l'Odéon
Cette dernière rencontre philosophique de la saison, présentée par Jean-Christophe Bailly, est consacrée au philosophe géorgien Merab Mamardachvili, en présence d'Annie Epelboin, Tanya Page et Mikhaïl Rykline. Deux oeuvres de cet auteur ont été traduites en français : *La Pensée empêchée* (Ed. de l'Aube, 1991) et *Méditations cartésiennes* (Ed. Solin, 1997).
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Le 8 juin, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-44. Entrée libre sur réservation.

N'Guyen Lê, Karim Ziad, Michel Alibo
D'origine vietnamienne, l'ancien guitariste de l'Orchestre national de jazz (période Antoine Hervé, 1987 à 1989), N'Guyen Lê n'est pas l'homme d'une seule passion. Dévoué à la cause du jazz (il a joué avec une multitude de pointures, dont Johnny Griffin, Louis Sclavis, Carla Bley, Michel Portal...), il aime parfois sortir du cadre, s'offrir des échappées belles transculturelles. Aujourd'hui, une rencontre exaltante entre ses racines, le jazz et les musiques du Maghreb (avec les Bnèt Houariyat, enjouées chanteuses traditionnelles du Maroc).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 8. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

LYON

Ballet de l'Opéra de Lyon
Le Ballet de l'Opéra de Lyon a convié, pour un premier travail en France, le chorégraphe Joachim Schlömer, trente-six ans, qui signera deux compositions sur des musiques de Stravinsky, *Petrouchka* et *Concerto pour piano et orchestre à vent*. Formé à Essen, Joachim Schlömer a dansé dans la compagnie de l'Américain Mark Morris lors de son séjour à la Monnaie et avec sa compatriote Pina Bausch pour son *Sacre du printemps*.
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. Les 9, 10, 12 et 13, à 20 h 30 ; le 11, à 19 h 30. Tél. : 04-72-00-45-45. De 90 F à 195 F.

GUIDE

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du *mardi au samedi* ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Carte blanche à Christiane Cohendy
Aurore Clément et Christiane Cohendy lisent des extraits de *Ecrire* et *La Vie matérielle* de Marguerite Duras, *Trois auteurs* et *Vies minuscules* de de Pierre Michon, *C'est-à-dire* et *Dernières outrances* Christian Rullier, *L'Usage de la parole* de Nathalie Sarraute, *Algue, sable, coquillage et crevettes* de Jean-Pierre Siméon.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER B Cité-Universitaire. Le 8, à 18 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. Entrée libre sur réservation.

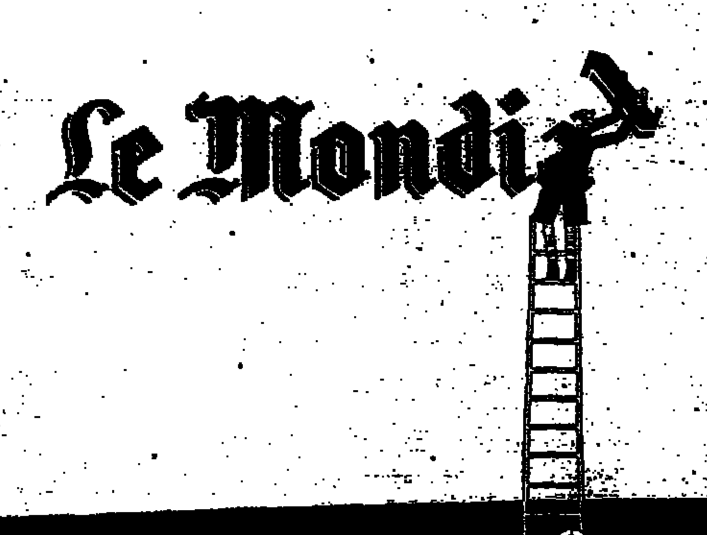
Ballett Frankfurt
William Forsythe : *Isabelle's Dance*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 8, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 190 F.

Ensemble Alla Francesca
Musiques du Moyen Age. Brigitte Lesne (mezzo-soprano), Gérard Lesne (alto), Emmanuel Bonnardot (vièle), Pierre Hamon (flûtes).
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. 200 F.

Murray Perahia (piano)
Œuvres de Bach, Beethoven et Schubert.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 130 F à 430 F.

Chœur et Orchestre de Paris
Schubert : *Symphonie nº 4 « Tragique »*. Fauré : *Requiem*. Ruth Ziesak (soprano), Ludovic Tézier (baryton), Louis Langrée (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 8, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 350 F.

Sylvain Beuf Quartet
Manuel Rocheman (piano), François Verly, Christophe Wallemme (contrebasse), Jean-Pierre Arnaud (batterie).
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 8, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.





EN VUE

■ **Lech Walesa**, qui, fièrement, annonce : *« J'ai plus de médailles que n'en avait Brejnev. Si je devais les porter toutes, il faudrait un palan pour me soulever »*, en mesure aussi les revers : *« Cela fait des envieux. »*

■ Jeudi 4 juin, à l'issue de la *« journée des médailles »* en hommage à l'héroïsme des soldats du feu, les pompiers de New York ont provoqué une bagarre dans un restaurant de Manhattan, uriné en public et vomi dans les toilettes des dames, sans toutefois rivaliser avec les policiers new-yorkais qui avaient saccagé, après boire, un hôtel de fond en comble, au cours d'une visite à Washington, il y a trois ans.

■ « Los hijitos de papa » (les fistons à papa), quatre-vingts élèves du collège américain de La Paz, fils de ministres, de diplomates, de représentants de multinationales, qui, le 22 mai, au cours d'une *« équipée sauvage »*, s'étaient livrés à des vols et des effractions dans un quartier résidentiel de la ville, ont ensuite tenté d'extorquer des fonds à Mme **Donna Hrinak**, ambassadeur des Etats-Unis en Bolivie, dont le garçon, douze ans, fait partie de la bande.

■ Aux Etats-Unis les garçons réussissent moins bien en classe que les filles. Ils quittent le lycée plus tôt, ils se suicident cinq fois plus et sont quinze fois plus souvent victimes de crimes violents. **Carol Gilligan**, féministe, psychologue de l'université Harvard, s'interroge : dans les écoles, au nom de l'égalité des sexes, faut-il toujours apprendre le tricot aux petits garçons de cinq ans ?

■ Le 5 juin, au moment où **Bob Hope**, 95 ans, célèbre amuseur, prenait encore son café au lait, le représentant républicain de l'Arizona, **Bob Stump**, solennel par erreur, annonçait sa mort au Congrès.

■ Ayant confié que **Dimitra Liani-Papandréou**, véritable Pomone, lui était, un jour, apparue dans un *« étonnant tailleur-pyjama presque transparent, qui dissimulait à peine les zones cruciales de son impressionnante anatomie »*, **Richard Holbrooke**, émissaire américain, est accusé par la veuve de l'ancien premier ministre de *« comploter contre la Grèce »*.

■ Par décret, le rabbin **Eliahou Abergel**, président d'un tribunal rabbinique, autorise la chanteuse transsexuelle israélienne **Dana International**, lauréate du concours de l'Eurovision en 1998, à participer à la prière des hommes.

■ Par circulaire, la direction de l'English National Ballet recommande aux danseurs qui actuellement interprètent *Roméo et Juliette*, de **Prokoviev**, de faire l'amour avant chaque représentation, pour paraître *« plus inspirés »*.

Christian Colombani

L'Allemagne s'interroge après la catastrophe d'Eschede

Outre-Rhin, les grands quotidiens estiment que l'accident de l'ICE Munich-Hambourg ne doit pas remettre en cause la confiance dans le chemin de fer et dans la technique germaniques

AU DÉBUT étaient l'incrédulité, l'horreur et la compassion. L'accident du train à grande vitesse « Wilhelm Conrad Röntgen » rappelle cette vérité, écrivait *Die Welt* au lendemain de la catastrophe d'Eschede, que *« chaque voyage peut être le dernier »*. La presse allemande consacre évidemment de nombreux articles au déraillement, le mercredi 3 juin, de l'Inter-City-Express Munich-Hambourg. Elle se pose des questions. Des questions simples et évidentes : pourquoi ? Coïncidence malheureuse d'un accident de la circulation ayant entraîné le déraillement (l'hypothèse a été vite abandonnée) ? Erreur humaine ou défaillance technique (c'est aujourd'hui l'explication la plus probable) ? Des questions philosophiques aussi, qui n'évitent pas les lieux communs : *« La vitesse est devenue la drogue de notre temps. »*

Comment éditorialiser à propos d'une telle catastrophe ? La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* y a, jusqu'à présent, renoncé, donnant la priorité à l'information et aux comparaisons internationales. Il a réservé ses commentaires au cahier appelé « feuilleton », quelque chose comme la section culturelle dans un journal français. Il y a donc les causes immédiates du



drame : l'accident d'Eschede *« oblige les chemins de fer allemands à revoir non seulement leurs trains les uns après les autres, mais aussi toute leur conception des trains à grande vitesse »*, écrit la *Süddeutsche*, qui compare les performances de l'ICE avec celles de son équivalent français, le TGV.

Il ne faudrait pas cependant qu'une seule défaillance remette en cause le renouveau du chemin de fer, qui, souligne le quotidien de Munich, *« constitue un concurrent attrayant, moins polluant et moins dangereux que l'automobile ou l'avion »*. Car *« malgré Eschede, le train reste le moyen de transport de l'avenir, en particulier pour les marchandises, et ce, bien que la politique européenne continue de se fourvoyer »*.

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* abonde dans le même sens. Elle explique qu'il faut éviter la réapparition des peurs irrationnelles qui ont accompagné, au milieu du XIXe siècle, la naissance du chemin de fer et empêcher l'émergence d'un discours hostile au progrès technique. Ce type de discours a toujours eu une large audience en Allemagne, et le déraillement du Munich-Hambourg lui donne de nouveau l'occasion de s'exprimer. Comme l'explique un théologien, spécialiste de l'environnement, *« l'ICE est une boule de violence qui peut à chaque instant anéantir l'homme »*.

L'envers de cette peur millénariste est la confiance dans la technique, confiance d'autant plus aveugle que cette dernière porte le label *made in Germany*. *« A première vue*, écrit la *Frankfurter Allgemeine Zeitung, tout se passe comme si le travail bien fait à l'allemande n'était plus ce travail aussi sûr et parfait auquel nous étions habitués. »*

Les ingénieurs et les hommes politiques cherchent à rassurer les citoyens en voulant contrôler la technique par un surplus de technologie. C'est une sorte de cercle vicieux qui ne peut créer qu'une sécurité illusoire, comme s'il était possible d'arriver à une société à risque zéro. La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* cite ainsi le sociologue et spécialiste de la théorie des systèmes Niklas Luhmann : *« Les problèmes de la technique se manifestent dans les tentatives de résoudre les problèmes de la technique par des moyens techniques. »*

Daniel Vernet

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La grève des pilotes d'Air France entraîne déjà deux conséquences lourdement négatives. La première tient à l'affaiblissement mécanique d'Air France au plus mauvais moment. Alors que la concurrence dans le ciel devient plus sauvage que jamais, que pour la première fois Air France venait d'obtenir un résultat financier positif, que le Mondial est imminent et qu'Air France en est l'un des partenaires officiels, la grève des pilotes ridiculise la politique commerciale, dévaste l'image, provoque une rechute financière. Du coup, les pilotes d'Air France s'isolent spectaculairement. Ils sont contraints de consentir un premier geste symbolique en proposant de transporter les spectateurs du Mondial en possession d'un billet. Cela ne peut évidemment pas suffire. Si un accord n'est pas trouvé cette semaine, les pilotes d'Air France risquent de s'être comportés, par corporatisme, comme une secte organisant un suicide collectif.

L'HUMANITÉ
Arnaud Spire

■ Les négociateurs se sont séparés samedi à l'aube sans être parvenus à un accord. Dimanche, la grève des pilotes est donc entrée dans son septième jour. Un comité central d'entreprise extraordinaire a réuni, dans l'après-midi, les représentants syndicaux de toutes les catégories de salariés. Ils sont 45 000 stewards, hôtesses, bagagistes, mécaniciens au sol, etc., à partager, à des degrés divers, l'inquiétude des 3 200 pilotes sur leur avenir et celui de la compagnie. Le PDG a d'ailleurs annoncé la prochaine tenue d'un conseil d'administration (...). Pendant le Mondial les contradictions de la société française ne s'effacent pas. Le premier ministre a dédramatisé la situation à sa manière : *« Les Français n'ont pas besoin de l'avion pour aller au Mondial : les Européens non plus ; et il y a beaucoup de compagnies* (aériennes) *prêtes à transporter le reste aux dépens d'Air France. »* (...). Le Mondial est un moment exceptionnel pour la société française. Mais, ainsi que l'a déclaré un étudiant stéphanois au « Grand forum » de Canal+ : *« Ce n'est pas parce qu'on aime le foot et qu'on va suivre le Mondial avec passion qu'on n'est pas lucide sur son environnement. »*

LES ÉCHOS
Nicolas Beytout

■ On reste confondu devant l'acharnement avec lequel les pilotes d'Air France ont entrepris de démolir leur compagnie. (...) Cela fait des années que tous les gouvernements successifs ont accumulé les faux pas et les erreurs dans le dossier Air France. Gérée dans la plupart des cas par de non-professionels du transport aérien, ballottée au gré des visions *« stratégiques »* et des montages *« industriels »* de toutes les majorités alternatives, la compagnie n'a jamais su résister à la pression corporatiste de ses pilotes. Et c'est cette réalité-là qui leur donne aujourd'hui l'énergie pour continuer : nulle inconscience dans leur comportement mais le calcul froid de ceux qui ont toujours tout gagné à se mettre en grève. Quoi qu'il en coûte aux autres. Tous les gouvernements ont donc leur responsabilité. Et celui de Lionel Jospin comme les précédents.

eurolandia.tin.it

Le passage à l'euro raconté en jeux, en poèmes et en italien

CÉLÉBRER la naissance de l'euro en inventant des jeux et en écrivant des poèmes : le site Eurolandia, créé à l'initiative du gouvernement italien et de la Commission européenne, tranche avec ce qui se fait habituellement sur le sujet. Conçu comme un lieu de rencontre et d'échange pour écoliers, collégiens et étudiants, il possède des rubriques en anglais, mais la partie en italien est plus étoffée. L'essentiel du site est consacré à des travaux réalisés par des jeunes internautes : les plus succulents sont les poésies, qui en disent long sur le bonheur ressenti par les Italiens à l'idée de disposer enfin d'une monnaie forte : *« L'euro est une nouvelle monnaie qui nous fera changer le monde »*, écrivent Alessandra et Silvia ; *« L'euro apparaîtra pour toute l'humanité »*, renchérissent Francesco et Michele, tandis qu'un de leurs camarades simule une lettre à un hypothétique ami américain baptisé Peter, à qui il explique les avantages de la future monnaie unique.



Chez les très jeunes, les préoccupations sont plus terre à terre. Grâce à une classe de l'école élémentaire Casini de Pian del Mugnone, on apprend qu'un paquet de 500 grammes de spaghettis coûtera 0,72 euro et un litre d'huile d'olive 4,77 euros. La classe 3G du collège Mino de Fiesole s'est amusée à calculer en euros le montant de l'argent de poche de chaque élève.

De leur côté, les élèves du collège Maria Maltoni de Pontassieve ont imaginé une variante « européenne » du jeu de Monopoly, baptisé Europoli, où la case la plus chère est la rue de la Banque-Centrale. Ils ont également rédigé un « Petit Dictionnaire de l'Europe et de l'euro », proposant pour chaque lettre de l'alphabet un mot et sa définition : à la lettre N, on trouve *« Nous, citoyens européens »*, et l'on apprend que désormais notre devoir consiste à *« assurer à notre continent un avenir de paix, démocratique et prospère »*.

En tant que site éducatif, Eurolandia propose aussi une documentation sur la monnaie unique et les institutions européennes. On trouve une revue de presse contenant des articles étrangers dans leur langue d'origine, accompagnés de résumés en italien. Chaque tranche d'âge dispose d'un forum de discussion et d'un canal de dialogue en direct, où les jeunes internautes pourront poser des questions à des responsables des communautés européennes et des spécialistes. Des échanges avec des écoles d'autres pays de l'« Euroland » sont également prévus.

Alexandre Dévé

SUR LA TOILE

« BONJOUR » GRATUIT

■ Comareg, éditeur des journaux gratuits *Bonjour*, a annoncé que son site Web de petites annonces créé en janvier dernier, qui, jusqu'à présent, était d'accès payant, allait à son tour devenir gratuit. Le nombre de visiteurs (soixante-dix mille en quatre mois) devrait en effet permettre à l'éditeur de se reposer entièrement sur la publicité pour financer le service. *Bonjour* en-ligne propose en moyenne plus de deux cent mille annonces, réactualisées chaque semaine. – *(AFP.)*

www.bonjour.fr

VATICAN-CHINE

■ Fides, l'agence de presse du Vatican, a annoncé le 5 juin la création sur Internet d'un service d'informations en chinois. La date de l'ouverture officielle a été choisie pour coïncider avec l'anniversaire des massacres de la place Tienanmen. Dès le lendemain, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a déclaré : *« La Chine espère que le Vatican n'utilisera pas les médias ni Internet pour s'ingérer dans les affaires intérieures chinoises, y compris les affaires religieuses. »* – *(AFP, Reuters.)*

La magie du football *par Alain Rollat*

LE FOOTBALL, c'est magique. C'est même si magique que c'est devenu sorcier. On ne compte plus les magiciens sponsorisés ! Gare, surtout, aux enchanteurs africains ! Si l'on en croit l'enquête très documentée que TF 1 leur a consacrée, dimanche matin, leurs pouvoirs ancestraux restent des plus redoutables. L'équipe des fameux Bafana-Bafana d'Afrique du Sud, par exemple, ne lésine pas sur le recours aux puissances occultes. Son entraîneur – un Français émigré ! – a même bénéficié d'un traitement spécial : grâce à l'entremise de Winnie Mandela, l'abracadabrante épouse de Nelson, il a reçu les soins préventifs de la plus performante des guérisseuses du pays. Pour le rendre invincible, elle lui a magistralement lavé les mains et les pieds dans une bassine remplie du sang d'un bélier fraîchement sacrifié. Puis, elle l'a bardé de colliers, bracelets et autres talismans.

L'équipe du Cameroun dispose, elle aussi, des plus hautes garanties surnaturelles. On a vu à l'œuvre le jeteur de sorts qui envoûtera ses futurs adversaires. Il se fait appeler « Mon Révérend », travaille en soutane et pratique un culte vaudou respectueux des bondieuseries lourdaises. Il n'a pas son pareil pour paralyser l'ennemi à distance en l'encerclant avec les bougies ensorcelées dont il quadrille le terrain tracé, en miniature, à même le sol de sa case. Il est, en outre, le gardien d'un ruisseau sacré dans les eaux *« thérapeutiques »* duquel, avant de partir, chacun des « Lions indomptables » s'est ressourcé à l'ombre des palétuviers enchantés. Le charme a déjà opéré puisqu'ils ont pu débarquer à Montpellier sans passeport.

Quant aux joueurs du Nigeria, champions olympiques en titre, il ne faut pas les sous-estimer. S'ils viennent d'enregistrer deux défaites consécutives face à la Yougoslavie et aux Pays-Bas, c'est uniquement parce que leur féticheur privé ne se déplace pas pour les matches amicaux. Tout changera dès qu'il sera dans les tribunes. On l'a revu en gros plan : il est super-efficace quand il brandit sa peau de serpent à bout de bras pour rendre inviolable le gardien des Super Eagles. Il « barre » l'accès aux buts comme les rebouteux de nos grands-mères « barraient » le mal en traçant des cercles.

Le but de ces reportages exotiques était naturellement de faire sourire de ces pratiques obscurantistes. Le contraste avec le rite quotidien observé par l'équipe de France était, en effet, fort éloquent. On voit tout de suite la différence quand nos Footix s'affichent à l'écran auréolés de toutes ces amulettes signées Adidas, Opel, Canal Plus, etc. : chez nous, la religion du foot est moins empirique...

LUNDI 8 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 L'Année dernière à Marienbad ■ ■ ■
Alain Resnais (France, 1961, N., 95 min). Ciné Cinéfil

21.00 Alice ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1990, v.o., 110 min). Paris Première

21.05 L'Adorable Voisine ■ ■
Richard Quine (Etats-Unis, 1958, 100 min). Cinétoile

22.05 La Chasse ■ ■
Carlos Saura (Espagne, 1965, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

22.20 Batman ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1989, 125 min). Canal Jimmy

22.45 Les Amants de Vérone ■ ■
André Cayatte (France, 1948, N., 105 min). Cinétoile

23.15 Kansas en feu ■ ■
Ray Enright (Etats-Unis, 1950, v.o., 75 min). France 3

23.25 Hardcore ■ ■
Paul Schrader (Etats-Unis, 1978, v.o., 109 min). Canal +

0.40 De l'or en barres ■ ■
Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1950, N., 80 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Mai 68 ou l'histoire des loisirs. Du loisir aux loisirs. Histoire
18.00 Stars en stock. Gina Lollobrigida. James Cagney. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Envoyé spécial, les années 90. Coluche. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Invité : Charles Millon. LCI
20.00 Envoyé spécial. Spécial Coupe du monde. Génération tricolore. L'argent de la Coupe. Le roi Pelé. TV 5
20.00 20h Paris Première. Best of. Invités : Jean-Jacques Annaud, Joan Baez, Francesco Rosi, Guy Drut. Paris Première
22.35 Y a pas photo ! Invités : Ysa Ferrer, Ilie Nastase, André Santini. TF 1
23.10 D'un monde à l'autre. Plaisirs et pièges dans l'assiette. France 2
23.15 Mise au point. TV 5
1.00 Le Cercle des arts. France 2

DOCUMENTAIRES

18.25 Chemins de fer. [1/12]. New York-Los Angeles, côte à côte. Planète
18.30 Des invités indésirables. La Cinquième
18.30 Variations : Le Monde en rythmes. [5 et 6/14]. Salsa. La musique noire du Brésil. Mezzo
19.00 Grande-Bretagne Express. [2/10]. Paysages d'Ecosse. Odyssée
19.40 ▶ Une poste à la Courneuve. Planète
19.55 Alfred Schnittke. The Unreal World. Muzzik
20.00 Reportage. Le Marché aux chômeurs. Arte
20.00 Tkuma. [2/2]. La bataille pour la paix : 1973-1998. Histoire
20.00 Boum ! Odyssée
20.35 Les Mystères du langage des sourds. Planète
20.55 La Montée au pouvoir des femmes. [3/3]. Les pionnières. Téva
20.55 Dans la forêt des Pygmées. [1/2]. Iono et le chasseur. Odyssée
21.25 La Vie saltimbanque. Planète
21.40 Voyage aux pays des dieux. [3/13]. Grèce, l'île de la révélation. Odyssée
22.10 Loups et bisons, une alliance ancestrale. Odyssée
22.30 ▶ Les Archives de C.B. Un portrait de Christian Boltanski. Canal +
22.30 Repères. La Guitare espagnole. [5 et 6/8]. Mezzo
22.50 Delacroix, mes dernières années. Paris Première
22.55 Les Nouveaux Explorateurs. Lasers : chirurgie ou science. Planète
23.00 Notre XXe siècle. La conquête de l'espace. Odyssée
23.45 La Vie des hauts. [2/7]. Le comice d'Aubonne. Planète
23.55 Le Feu de la Terre. [6/6]. Prévoir l'imprévisible. Odyssée
0.15 Poussières de guerre. [2/2]. Le temps des larmes. Planète
1.00 La Case de l'Oncle Doc. Man Ray, monsieur machine à coudre. France 3

MUSIQUE

21.00 Roméo et Juliette. Mise en scène de Dieter Kaegi. Dir. Cyril Diederich. Muzzik
21.45 Ouverture : Ceci n'est pas Mozart. Mezzo
23.00 Repères : La guitare espagnole. Paco De Lucia. Mezzo
23.20 Paolo Fresu Quintet. Muzzik
23.45 Rockin Dopsie. Jazz à Vienne 96. Paris Première
0.25 Joe Cocker. Live in Berlin 97. Canal Jimmy
1.00 Jazz 6. Spike Jones. M 6

VARIÉTÉS

20.30 Souvenir. Numéro un à Johnny Hallyday. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.35 Un vendredi de folie. Melanie Mayron. Disney Channel
20.55 L'Amour dans le désordre. Elisabeth Rappeneau. TF 1
20.55 La Colline aux mille enfants. Jean-Louis Lorenzi. France 2
22.10 Pardaillan. Edouard Niermans. Festival
22.15 L'Ombre d'un doute. Karen Arthur. 13e Rue
23.40 La mort vous invite. Sylvie Durepaire-Fournier. Festival

SÉRIES

21.00 Drôle de chance. Le fils caché d'Angie. Série Club
21.25 New York Police Blues. Quand la haine tue. Canal Jimmy
21.45 Le Prisonnier. L'enclume et le marteau (v.o.). Série Club
22.35 Homicide. Trois hommes et Adena. Série Club
23.00 Après la guerre, si tout va bien. [1 et 2/7]. Histoire
23.00 La Loi de Los Angeles. Gibbon Take. Téva
23.15 Aux frontières du réel. Prométhée Post Modern. TSR
0.00 NYPD Blue. La licorne bleue. TSR
0.00 New York Undercover. Nina. 13e Rue
0.30 Alfred Hitchcock présente. The Young One (v.o.). France 3

NOTRE CHOIX

● 20.00 Odyssée
Boum !

C'est une passion qui commence très tôt, un goût prononcé pour les pétards. Plus tard, on tente de drôles d'expériences, on mélange le soufre et le salpêtre, au mépris du danger. C'est ainsi que les Chinois ont découvert la poudre à canon, au IXe siècle. Au fil du temps, il y eut d'autres chercheurs, d'autres détonations. Ce document retrace l'histoire des explosifs, avec ses personnages (remis en scène), leur caractère et leurs tourments, avant de s'arrêter sur quelques artificiers d'aujourd'hui, ingénieurs, démineurs, spécialistes des feux d'artifice géants, des explosions d'immeuble ou de la lutte contre les bombes. Une émission scientifique à l'humour très britannique. – *C. H.*

● 20.35 Planète
Les Mystères du langage des sourds

Le langage est-il inné chez l'homme ? L'aptitude à communiquer est-elle inscrite dans les gènes ? Ce film de Judith Bunting évoque une expérience inédite qui a fait avancer la réflexion. Au Nicaragua, jusqu'à l'ouverture par les sandinistes d'un centre pour les enfants sourds, il n'y avait aucune structure d'accueil et les malentendants se débrouillaient comme ils pouvaient, par gestes. Ne comprenant pas les signes utilisés par leurs élèves, les instituteurs de ce centre firent appel à une linguiste américaine, Judy Kegl, qui constata que les plus jeunes avaient créé un langage élaboré capable de traduire sentiments et idées abstraites. Outre le fait de vérifier que le langage se développe au contact des autres et que cet instinct se perd à un certain âge, l'expérience a permis à ces enfants de communiquer avec des adultes.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.53 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour, Météo.
20.55 L'Amour dans le désordre. Téléfilm. Elisabeth Rappeneau.
22.35 Y a pas photo !
0.10 F 1 magazine.
0.40 CD Tubes.
0.45 TF1 nuit, L'Image du jour, Météo.

FRANCE 2

19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.45 Météo.
20.55 La Colline aux mille enfants. Téléfilm. Jean-Louis Lorenzi.
23.10 D'un monde à l'autre. Plaisirs et pièges dans l'assiette.
0.45 Journal, Météo.
1.00 Le Cercle des arts.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal de la Coupe.
21.00 La Dernière séance.
21.05 Les Années sauvages ■ Film. Rudolph Maté.
22.35 Météo, Soir 3.
23.15 Kansas en feu ■ ■ Film. Ray Enright (v.o.).
0.30 Alfred Hitchcock présente.
1.00 La Case de l'Oncle Doc. Man Ray, monsieur machine à coudre.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Dub Syndicate (live).
20.30 Pas si vite. Marc Aurèle.
20.35 Twister ■ Film. Jan De Bont.
22.25 Flash infos.
22.30 ▶ Les Archives de C.B.
23.25 Hardcore ■ ■ Film. Paul Schrader (v.o.).
1.15 Le Dernier des Mohicans. Film. Mateo Diaz Cano (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Sans papier, sans rien !
20.00 Reportage. Le Marché aux chômeurs.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 36 fillette. Film. Catherine Breillat.
22.10 Kinorama.
22.20 English August, une histoire indienne ■ Film. Dev Benegal (v.o.).
0.05 Court-circuit. Spécial Sexe et tabou.
0.35 The Bonnie Parker Story ■ Film. William Witney (v.o.).

M 6

18.05 Models Inc.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Les Produits star.
20.50 Duo à trois ■ Film. Ron Shelton.
22.50 Double passion. Film. △ Claudia Hoover.
0.30 Culture pub.
1.00 Jazz 6. Spike Jones.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Henri Gougaud (*Paramour*).
21.00 L'Histoire en direct. De Gaulle à Baden [2/2].
22.10 Fiction. *Des Kanaks à Paris*, de Didier Daeninckx.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Alain Jaubert (*Palettes*).

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Concert. *L'Infedeltà delusa*, de Haydn. Donna Brown (Vespina), Sumi Jo (Sandrina).
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Bel aujourd'hui.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Voyage à Cuba. Œuvres de Salas, Gottschalk, Cervantès, Gershwin, Bizet, Chabrier, Saint-Saëns, Roldan, Caturla, Orbon, Brouwer.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvre de Bach, Bruckner.

MARDI 9 JUIN

FILMS DU JOUR

14.25 Autant en emporte le vent ■ ■ ■
Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, 215 min). Cinétoile

14.35 De l'or en barres ■ ■
Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

17.55 L'Année dernière à Marienbad ■ ■ ■
Alain Resnais (France, 1961, N., 90 min). Ciné Cinéfil

18.15 J'embrasse pas ■ ■
André Téchiné (France, 1991, 110 min). Cinéstar 1

20.30 La Chasse ■ ■
Carlos Saura (Espagne, 1965, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

21.05 Mean Streets ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1973, 110 min). Cinétoile

21.50 La Haine ■ ■
Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min). Ciné Cinémas

22.25 Ludwig van B. ■ ■
Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, v.o., 120 min). Cinéstar 2

22.30 Ombres et brouillard ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1991, N., v.o., 85 min). Paris Première

22.55 Cléo de 5 à 7 ■ ■
Agnès Varda (France, 1962, N., 85 min). Cinétoile

23.00 Carmen ■ ■
Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1915, N., 65 min). Muzzik

23.35 Les Sept Péchés capitaux ■ ■
Eduardo De Filippo, Jean Dreville, Yves Allégret, Carlo Rim, Roberto Rossellini, Claude Autant-Lara et Georges Lacombe (France - Italie, 1952, N., 140 min). Ciné Cinéfil

0.50 Allonsanfan ■ ■ ■
Paolo et Vittorio Taviani (Italie, 1975, 110 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Invités : William Boyd, Arthur Bernard, Jean-Didier Urbain. La Cinquième
13.40 Parole d'Expert. France 3
15.00 Faits divers. Arsenic et Vieille Montagne. TV 5
15.45 Le Grand Forum. Canal +
16.00 Mai 68 ou l'histoire des loisirs. Du loisir aux loisirs. Histoire
17.00 Envoyé spécial, les années 90. Coluche. Histoire
17.05 A bout portant. Patachou. Paris Première
18.00 Stars en stock. Lucille Ball. Ronald Reagan. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Best of. Invités : Peter Greenaway, Enzo Enzo, Michel Serres, Jackie Berroyer. Paris Première
20.50 Hors série. Gens de maison. France 3
21.00 Le Gai Savoir. L'extrême droite est-il soluble ? Invités : Jean-Christophe Cambadélis, François de Closets, Eric Branca, Guy Bedos. Paris Première
22.00 L'Histoire des loisirs. L'occupation du temps libre, de l'antiquité au début du XXe siècle. Histoire
22.40 Sud. Invités : Jean-Pierre Millet, Luc Montagnier. TMC
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Trust et antitrust. La République et les affaires. Histoire
23.05 ▶ Nimbus. Pollution automobile : un poison dans la ville. Invités : Jean Félix Bernard, Jean Cayot, Eric Dusseu, Marie-Noëlle Lienemann. France 3
23.15 Bouillon de culture. Couleurs d'Italie. Invités : Alain Buisine, Maximilien Fuksas, Rocco Carbone, Andrea de Carlo, Dominique Fernandez, Alexandra Lapierre. TV 5
0.25 Les Grands Entretiens du Cercle. Invitée : Charlotte Perriand. France 2
0.25 Zone interdite. Les aristocrates. Des racines et des châteaux. Lord anglais. Vraie et fausse noblesse. La famille d'Orléans. M 6

DOCUMENTAIRES

18.00 Tkuma. [2/2]. La bataille pour la paix : 1973-1998. Histoire
18.00 The Art Ensemble of Chicago, portrait. Muzzik
18.00 Coupe du Monde 98 : l'envers du décor. Odyssée
18.30 La Vie secrète du serval. La Cinquième
18.30 Trafic de drogue, la piste iranienne. Planète
19.00 L'Incomparable Diaghilev. Muzzik
19.00 Les Grands Compositeurs. [8/12]. Brahms. Odyssée
19.15 Stades. Planète
19.30 Le Vieux Pêcheur. Odyssée
19.55 Maradona. Odyssée
20.30 Repères. La Guitare espagnole. [7 et 8/8]. Mezzo
20.35 Nouvelle-Calédonie. [2/2]. L'enjeu pacifique. Planète
20.45 ▶ La Vie en face. Onze amis yougoslaves. Arte
20.50 Grande-Bretagne Express. [2/10]. Paysages d'Ecosse. Odyssée
21.00 Churchill. [1/4]. Traître et héros. Un franc-tireur de la politique 1874-1940. Histoire
21.25 Les Grandes Heures des 24 h du Mans. Canal Jimmy
21.40 Chemins de fer. [1/12]. New York-Los Angeles, côte à côte. Planète
21.45 Soirée thématique. Journal intime, strictement personnel. Arte
21.55 Boum ! Odyssée
22.00 La Salsa du bourgeois. Paris Première
22.05 Le Cahier noir de Zinaïda Gyppius. [1/2]. RTBF 1
22.45 Dans la forêt des Pygmées. [1/2]. Iono et le chasseur. Odyssée
22.50 ▶ Une poste à la Courneuve. Planète
23.25 Un secret mortel. TSR
23.30 Voyage aux pays des dieux. [3/13]. Grèce, l'île de la révélation. Odyssée
23.45 Les Mystères du langage des sourds. Planète
0.00 Loups et bisons, une alliance ancestrale. Odyssée
0.35 La Vie saltimbanque. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi messieurs de Halle. Eurosport
15.00 Tennis. Tournoi messieurs du Queen's. Eurosport
19.00 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting de Bratislava. Slovnaft 98. Eurosport
2.05 Hockey sur glace. Stanley Cup. Canal +

DANSE

17.25 Danse : Mark Morris. *Didon et Enée.* Mezzo
19.00 Mezzo junior. *La Belle au bois dormant.* Mezzo

MUSIQUE

21.00 Repères. La Guitare espagnole : Eliot Fisk. Les Grandes Guitares. Mezzo
21.00 André Prévin dirige William Walton. Muzzik
22.30 Pierre Boulez dirige l'Orchestre philharmonique de Vienne. Mezzo
0.05 Jazz à Antibes 86. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Embarquement pour l'enfer. Alberto Negrin [1 et 2/2]. Festival
20.35 Rendez-vous sur la Lune. Walt Disney. Disney Channel
22.13 Illegal Entry. Henri Chan. 13e Rue
22.35 Amitié meurtrière. Stuart Orme. RTL 9

SÉRIES

18.35 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Au bout du chemin. RTL 9
19.00 Après la guerre, si tout va bien. [1 et 2/7]. Histoire
19.00 Bonanza. L'histoire de Lila Conrad. Série Club
19.25 Deux flics à Miami. Pas de panique. 13e Rue
20.13 New York Undercover. [1 et 2/2] Persécutions. 13e Rue
20.55 Ally McBeal. Forbidden Fruits (v.o.). Téva
21.40 Relativity. La Saint-Valentin. Téva
22.30 Total Security. Das Bootie (v.o.). Série Club
22.35 Seinfeld. La course. Canal Jimmy
22.35 Total Security. Les dentistes préfèrent les blondes. TSR
23.00 The Lazarus Man. La prison de papier. Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. The Venus Butterfly. Téva
23.40 Tekwar. Teklords. 13e Rue
23.50 Star Trek, la nouvelle génération. Le nième degré (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.00 Histoire
Churchill

Du sang, des larmes et de la sueur

Longtemps, un gros matou incarna le lion britannique. Il avait pour nom Winston Leonard Spencer Churchill. Né en 1874 à Blenheim Palace, la demeure de ses aïeux, ducs de Malborough. Porté en terre quatre-vingt-dix ans plus tard par les Londoniens en pleurs, pour un ultime adieu au Britannique le plus éminent du siècle.

En France quelques formules de lui sont restées, qui datent de la guerre, de sa guerre, contre Hitler: *« Je n'ai rien d'autre à vous offrir que du sang, de la peine, des larmes et de la sueur. »* L'écrivain qu'il était (prix Nobel de littérature en 1953) faisait un avec l'homme d'Etat. Chassé du pouvoir en 1945, il se dressait encore, en termes colorés, contre le nouvel ennemi, Staline. *« De Stettin sur la Baltique à Trieste sur l'Adriatique, un rideau de fer s'est abattu sur le continent. »* Rideau de fer, l'expression est de lui. Comme n'appartenaient qu'à lui ses excentricités, son éternel cigare et sa silhouette de faux balourd.

Cette série documentaire (4 x 60 min) n'omet rien de l'homme et des événements auxquels il a été mêlé. Elle mérite d'être vue ou revue tant l'édition française est pauvre en livres sur Churchill. Produite par la BBC en 1992, elle a pour auteur Martin Gilbert, un historien britannique coauteur de la biographie officielle de sir Winston (huit volumes, Heinemann, Londres), qui n'a pas été traduite en français.

Le deuxième et le troisième volets sont consacrés aux années 1940-1945, celles du *blitz*, dont les Britanniques redoutaient qu'il prélude à un débarquement allemand. Ils donnent mille fois raison à Churchill qui n'avait cessé, au cours des années 30, de mettre en garde ses compatriotes contre les visées de Hitler. La France envahie, les Britanniques mesurèrent les conséquences de leur impréparation. Ce Churchill-là ne manqua ni de lucidité ni d'obstination, le contraire du parlementaire arrogant et désinvolte qu'il avait été avant-guerre. Mais la victoire laissa un goût amer au vieux lutteur, face au déclin d'un empire britannique qu'il avait connu à son apogée. C'était au XIXe siècle, dans sa jeunesse.

Bertrand Le Gendre

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Dynastie.
16.35 Sunset Beach.
17.20 CD Tubes.
17.25 Dingue de toi.
18.00 Le Réveil des géants.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.24 Le Résultat des courses, Météo.
20.30 Un monde de géants. La fête du football.
23.05 En attendant demain ! La Coupe du monde de A à Z.
1.05 Le Cascadeur : Le Grand Cirque. Téléfilm. Alain-Michel Blanc.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.45 Cooper et nous.
17.15 Une fille à scandales.
17.40 Friends.
18.10 Les Dessous de Veronica.
18.40 et 0.00 Un livre, des livres.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, Météo.
20.55 J.F.K. Film. Oliver Stone.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Les Grands Entretiens du Cercle.
1.45 Thé à la menthe ou t'es citron. Pièce de théâtre.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec...
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 26 minutes d'arrêt.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Benny Hill.
20.25 Tout le sport.
20.28 Le Journal de la Coupe.
20.50 Hors série. Gens de maison.
22.30 Météo, Soir 3.
23.05 ▶ Nimbus. Pollution automobile : un poison dans la ville.
0.00 Magazine olympique.
0.30 Rencontres à XV.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Assassin(s) ■ Film. □ Mathieu Kassovitz.
15.45 Le Grand Forum.
16.50 Les Randonneurs ■ Film. Philippe Harel.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Cornelius (live).
20.35 Ma vie en rose ■ Film. Alain Berliner.
22.00 Flash infos.
22.05 Une nuit en enfer ■ Film. Robert Rodriguez (v.o.).
23.50 La Bouche de Jean-Pierre ■ Film. Lucile Hadzihalilovic.
0.40 Carne ■ Film. Gaspard Noé.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 Kalarippayat. La danse de la guerre.
14.30 La Cinquième rencontre... Science et santé. 14.35 Des volcans et des hommes. 15.25 Entretien avec Vincent Courtillot, vulcanologue.
16.00 Fête des bébés.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Ethiopie, terre de contrastes.
18.30 La Vie secrète du serval.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. FN : un procès gênant.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ La Vie en face. Onze amis yougoslaves.
21.40 Soirée thématique. Journal intime : strictement personnel. 21.45 A chacun son journal. 22.35 Bonjour petit Copper. 23.00 No Sex Last Night. Film. Sophie Calle et Greg Shephard. 0.15 Mes vidéos. 0.40 Sadie Benning's Video.
1.00 Grand format. Le Septième Jour d'Israël.

M 6

13.35 Secrets. Téléfilm. Peter Hunt.
15.15 Les Anges du bonheur.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 L'Etalon noir.
18.05 Models Inc.
18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E=M6 junior.
20.50 Le Miracle des loups. Film. André Hunebelle.
22.40 L'Enfant du mal. Téléfilm. ○ Jesus Delgado.
0.25 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock III.
20.30 Agora. Madeleine Ambrière (*Dictionnaire du XIXe siècle européen*).
21.00 Poésie studio. Poésie, musique et football.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Lisbonne en trompe-l'œil.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Donné par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Mariss Jansons : *L'Oiseau de feu*, de Stravinsky ; *Concerto pour violoncelle et orchestre Hob I nº 1*, de Haydn ; *Suite nº 2 pour violoncelle seul op. 80*, de Britten ; *Symphonie nº 5 op. 47*, de Chostakovitch.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Gratzer, Singler, Graf.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Donné par le Sinfonia Varsovia, dir. Menuhin. Œuvres de Brahms : *Symphonie nº 2 en ré majeur op. 73* ; *Symphonie nº 4 en mi mineur op. 98.*
22.30 Les Soirées... (suite). Archive : Yehudi Menuhin. Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Schoenberg, Bach.

Le Monde
MARDI 9 JUIN 1998

Plutôt Viagra que morts !

par Pierre Georges

PARMI ses actionnaires, le laboratoire américain Pfizer, heureux promoteur du Viagra, cette pilule bleue de la résurrection virile, compte l'Eglise anglicane. Le quotidien britannique *The Independent* donnait cette information la semaine dernière, en précisant que, grâce à ce judicieux placement, l'Eglise d'Angleterre avait doublé la valeur de ses actions Pfizer depuis la fin de 1997, passant d'une valeur estimée de 1 million à 2 millions de livres.

On imagine le grand argentier des caves de Westminster assez près du septième ciel. D'autant que l'avenir semble fécond. Le marché étant planétaire et la demande soutenue, Pfizer travaille maintenant à l'élaboration d'une pilule rose, supposée compenser les déficiences sexuelles féminines. Ce médicament favorisant l'orgasme fait actuellement l'objet de tests cliniques secrets qui, d'après l'hebdomadaire *Sunday Times*, se montreraient très prometteurs.

En conséquence, les bénéfices pourraient être miraculeux. On peut donc supposer que l'Eglise anglicane fait des prières pour que Pfizer l'emporte dans cette nouvelle course aux armements amoureux contre d'autres laboratoires lancés dans la quête de la pilule orgasmique.

Au-delà, quelle extraordinaire époque ! La sexualité médicalement assistée, la vie amoureuse en rose et bleu ! Nous commencerons layette et finirons Viagra, dans un cheminement des amours parfaitement balisé. Du berceau à l'alcôve, une vie sur ordonnances. Ni choux ni roses, les enfants de vieux seront légion, dans ces bégaiements incoercibles des passions tardives. Il y eut naguère une floppée de bébés Ogino, fils et filles d'une méthode de contraception fort aléatoire. Il y aura, peut-être, demain, une avalanche de bébés Pfizer, fruits des amours indiens. Même si, bien sûr, on ne confond pas ici la sexualité et la procréation.

En tout cas, la fameuse génération 68, dont on a beaucoup célébré l'antique mémoire ces temps-ci et dont le moindre des titres de gloire ne fut pas cette libération sexuelle arrachée à la répression familiale, peut désormais vieillir et blanchir tranquille. Anciens, anciennes combattantes du plus doux des combats, l'avenir et la carrière s'annoncent radieux. Plutôt Viagra que morts ! Ou les deux d'ailleurs !

Qu'en pensent nos amis suisses ? Songent-ils à organiser une votation sur le Viagra, eux qui votationnent sur tout ? On les moque un peu, en les enviant beaucoup pour cet art qu'ils ont de se poser à eux-mêmes des colles démocratiques. Dimanche, entre autres sujets, ils avaient à se prononcer majoritairement pour ou contre l'interdiction des biotechnologies. Rude question, tout de même, pour de non-experts. Fallait-il, avec les défenseurs de la médecine et des aliments naturels qui l'avaient élaboré, adopter un texte-pétition *« pour la protection de la vie et de l'environnement contre les manipulations génétiques »* ? Fallait-il le rejeter ? L'enjeu scientifique et économique de ce choix était considérable dans ce pays-laboratoire.

A une large majorité, les électeurs suisses ont manifesté leur confiance aux chercheurs, aux scientifiques, aux laboratoires. Ils ont choisi de ne pas injurier l'avenir et de ne point désespérer du progrès. Ils ont rejeté la pétition. C'est une belle preuve de sagesse populaire !

Le premier ministre veut rétablir les allocations familiales pour tous

Les avantages liés au quotient familial seraient limités

LE PREMIER MINISTRE devrait annoncer, vendredi 12 juin, en ouvrant la conférence nationale de la famille réunie à Matignon, une décision très attendue par les associations familiales, les syndicats et le PCF : la fin de la mise sous condition de ressources des allocations, retirées depuis mars aux familles de deux enfants et plus disposant de plus 25 000 francs de revenus nets mensuels (32 000 francs avec deux parents actifs). Le gouvernement lui substituerait un abaissement sensible du plafond du quotient familial, actuellement de 16 380 francs pour chaque demi-part (enfant). Cette réforme paraît plus juste socialement que le plafonnement décidé par Lionel Jospin en juin 1997, puisqu'elle frapperait des ménages plus aisés que ceux touchés par la mise sous condition de ressources des « allocs ».

Samedi 10 juin, au cours d'une réunion à laquelle participaient notamment Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, Lionel Jospin n'a pas définitivement tranché, mais il a fortement penché en faveur d'un rétablissement des allocations familiales pour tous. Cette position est défendue par Mme Aubry et par Dominique Gillot, députée PS du Val-d'Oise, auteur d'un rapport sur la famille remis le 2 juin au chef du gouvernement. Le matin, devant le conseil national du PS, il avait laissé percer sa préférence. A Jean Glavany, chargé de l'emploi au secrétariat national, qui le mettait en garde, M. Jospin avait répondu qu'*« un gouvernement peut revenir en arrière après avoir expliqué les raisons pour lesquelles il a pris sa décision »*.

Cette décision ne sera définitivement prise qu'après la réunion, mardi 9 juin, du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Les députés PS ne sont pas tous acquis au rétablissement des allocations à l'ensemble des familles ; de même, M. Strauss-Kahn ne souhaitait pas que l'on touche au plafond du quotient familial.

RÉFORME « PLUS JUSTE »

Si ce plafond est ramené de 16 380 francs à 11 000 francs par demi-part, et si l'on ne pénalise ni les veuves ayant élevé des enfants, ni les foyers monoparentaux, l'Etat engrangera 3,5 milliards d'impôts supplémentaires. Cette somme devrait alors être réaffectée d'une façon ou d'une autre à la branche famille de la Sécurité sociale, qui va voir ses charges s'accroître d'environ 4 milliards de francs avec le rétablissement des allocations pour tous.

Selon les simulations établies par l'Union nationale des associations familiales (UNAF), la réforme du quotient est plus juste que la mise sous condition de ressources, qui pénalise les familles où les deux parents travaillent à partir de 32 000 francs de revenu net mensuel quand elles comptent deux enfants et 37 000 francs quand elles en ont trois. La réforme ne pénaliserait ces mêmes foyers, respectivement, qu'à partir de 48 000 francs et 62 000 francs. Les familles n'ayant qu'un enfant (et donc pas d'« allocs ») seraient touchées – progressivement – à partir de 36 000 francs de revenus. En revanche, celles qui ont des enfants de plus de vingt ans poursuivant des études risquent d'être lourdement pénalisées par la baisse du plafond du quotient familial.

Jean-Michel Bezat

Yves Saint Laurent confie la création de son prêt-à-porter à Alber Elbaz

« AYANT CHOISI de se consacrer à la haute couture, M. Yves Saint Laurent a décidé de confier la création des différentes lignes de prêt-à-porter à M. Alber Elbaz. » La nouvelle a été officiellement confirmée le 6 juin. Alber Elbaz, qui a signé un contrat pour trois ans, quittera ses fonctions de directeur de la création chez Guy Laroche le 31 octobre 1998.

Recruté en septembre 1996 chez Guy Laroche, Alber Elbaz a présenté trois collections de prêt-à-porter, inspirant l'enthousiasme de la presse et des acheteurs : en septembre, la première ligne Guy Laroche sera diffusée dans cent points de vente à travers le monde. Il présentera en mars 1999 sa première collection chez Saint Laurent.

Né à Casablanca (Maroc), élevé à Tel Aviv (Israël), et de nationalité américaine, Alber Elbaz, âgé de trente-sept ans, a fait ses armes pendant huit ans à New York auprès du couturier Geoffrey Beene. Sa rencontre avec Ralph Tolédano, président de Guy Laroche, a permis de redonner une image à la maison créée en 1957, aujourd'hui propriété du groupe Bic, et dont les pertes, aggravées par la disparition de son fondateur en 1989 (100 millions de francs en 1995), ont été ramenées à 45 millions de francs en 1996 et à 19 millions de francs en 1997.

« J'ADORE CE QU'IL FAIT »

En octobre, Pierre Bergé, président d'Yves Saint Laurent, était venu chaleureusement féliciter le styliste à l'issue du défilé organisé à la patinoire de Bercy.

« Certains stylistes se moquent des femmes. Certains essaient de rire avec elles. Certains essaient de les relever, d'autres de les abaisser. Saint Laurent les rend belles. J'adore ce qu'il fait », déclarait Alber Elbaz à New York fin mars. *« C'est un rêve d'enfant qui se réalise »*, commente le créateur. C'est la première fois qu'un styliste « extérieur » est invité à participer à la création des collections Rive gauche femme d'Yves Saint Laurent, une ligne de prêt-à-porter phare créée en 1966 par le couturier, à l'époque où il affirmait *« A bas le Ritz, vive la rue ! »*, et lançait des sahariennes et des smokings à prix « boutique ». Une ligne qui représente un chiffre d'affaires d'environ 150 millions de francs par an.

Interrogée au téléphone le 9 juin, Lucienne Mathieu Saint Laurent, la mère du styliste, se montre confiante : *« Si cela peut soulager mon fils, tant mieux. Après quarante ans, il a le droit de se faire aider un peu. Naturellement, la haute couture, c'est lui et lui tout seul. »* Le 12 juillet, lors de la finale de la Coupe du monde, le couturier présentera au Stade de France devant 80 000 spectateurs et les télévisions du monde entier une rétrospective de quarante ans de création, avec trois cents mannequins. Dix jours plus tard, aura lieu son défilé haute couture de l'hiver 1998 à l'Hôtel Intercontinental.

Laurence Benaïm

Prada s'invite au capital de Gucci

La maison de mode italienne Prada a annoncé, samedi 6 juin, l'acquisition de 5 % du capital de son rival, Gucci. Prada devient ainsi le plus gros actionnaire du groupe florentin, coté à New York et Amsterdam. L'administrateur délégué de Prada, Patrizio Bertelli, époux de l'héritière de l'entreprise, la styliste Miuccia Prada, a précisé que l'opération, évaluée à 142 millions de dollars (850 millions de francs), répond à des motivations *« financières et stratégiques »*.

Société familiale, à l'origine fabricant d'articles de maroquinerie comme Gucci, Prada s'est diversifiée ces dernières années dans la mode et a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de francs. *« Un tel investissement n'a pas été sollicité »*, souligne-t-on chez Gucci Group, qui « pèse » 6 milliards de francs, mais a été touché de plein fouet par la crise asiatique, et la chute du cours de ses actions l'a rendu « opéable ».

Amnesty appelle le Maroc à solder les comptes des « années noires »

« NOUS REPARTONS avec un optimisme teinté d'inquiétude. » C'est ainsi que le secrétaire général d'Amnesty International, Pierre Sané, a conclu dimanche 7 juin une visite au Maroc, commencée le 31 mai. *« Nous espérons que les assurances que nous avons reçues au Maroc concernant la réparation des injustices résultant de nombreuses années de violations graves des droits humains seront suivies d'effets »*, a-t-il indiqué.

Venu inaugurer le siège d'Amnesty International Maroc, il a dû, en raison de son emploi du temps, reporter l'entrevue qu'il devait avoir dimanche soir avec le roi Hassan II. En revanche, M. Sané, dont la visite a été largement couverte par la presse locale, a eu des entretiens avec différents ministres. Et c'est à cette occasion qu'il a pu mesurer les divergences qui traversent le nouveau gouvernement à propos des droits de l'homme. Fidèle à sa déclaration gouvernementale prononcée en avril, le premier ministre socialiste, Abderrahmane Youssoufi, a réaffirmé son intention, selon M. Sané, de *« construire enfin au Maroc un véritable Etat de droit, en clair, de faire en sorte que ce pays ne puisse plus jamais connaître d'arrestation arbitraire et tant de violations des droits de l'homme, comme au temps des années noires »*.

C'est un tout autre discours qu'a tenu le ministre de l'intérieur, Driss Basri, aux responsables de l'organisation internationale. Selon lui, a expliqué M. Sané, *« il n'y a pas de disparus au Maroc et il n'y a pas, non plus, de prisonnier d'opinion »*.

LES DISPARUS ET LA TORTURE

Tout en reconnaissant les progrès accomplis ces dernières années, la délégation d'Amnesty a remis aux autorités marocaines un mémorandum recensant ses *« préoccupations »*. Celles-ci concernent d'abord les « *disparus* ». Aucune information n'est disponible sur plus de cinq cents personnes (en majorité des Sahraouis) arrêtées par les services de sécurité entre 1964 et 1987. D'autres sont morts en détention sans que les familles en aient jamais été prévenues. Quant aux « *disparus* » libérés (plusieurs centaines), *« ils n'ont reçu aucun dédommagement pour leur détention au secret »*, regrette Amnesty.

L'organisation précise ensuite qu'elle est *« persuadée que la torture persiste au Maroc et au Sahara occidental en raison du climat d'impunité »*. Enfin, l'organisation des droits de l'homme s'inquiète de ce que *« des prisonniers d'opinion et des prisonniers politiques condamnés à la suite de procès inéquitables soient toujours en prison »*.

Jean-Pierre Tuquoi

DÉPÊCHES

RÉSEAUX ISLAMISTES : neuf personnes en relation avec Omar Saïki, arrêté le 26 mai à Cologne (RFA), ont été interpellées lundi 8 juin, dans les milieux islamistes intégristes en région parisienne et en province, a annoncé lundi le ministère de l'intérieur. Omar Saïki avait été arrêté dans le cadre d'une vaste opération de police menée, deux semaines avant l'ouverture de la Coupe du monde de football, dans cinq pays européens visant les responsables du Groupe islamique armé (GIA).

■ **PHOTOGRAPHIE : un « Pierrot écoutant »**, une épreuve réalisée en *1854-1855 par Adrien Tournachon*, frère de Félix Nadar, a atteint le prix record de 1,1 million de francs lors d'une vente aux enchères, dimanche 7 juin, à Bièvres (Essonne). Cette photographie est la plus chère de l'Histoire pour le XIXe siècle. Le précédent record était détenu par une marine de Le Gray, *Le Vapeur*, qui a atteint 510 000 francs en 1997.

Tirage du *Monde* daté dimanche 7-lundi 8 juin : 572 926 exemplaires -3

